

Université de Montréal

**Aller-retour : l'incidence des pratiques et rituels
de socialité sur le parcours migratoire des immi-
grants français au Québec**

**Par
Pierre Blais**

**Département d'anthropologie,
Faculté des arts et des sciences**

**Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophia Doctor (Ph.D)
en anthropologie**

Avril 2016

© Pierre Blais, 2016

Résumé

Le phénomène du retour des immigrants dans leur pays d'origine est relativement peu étudié. Le plus souvent, les causes de ce phénomène sont ramenées à des facteurs économiques. Dans cette perspective, les immigrants qui éprouvent le plus de difficultés à se trouver un emploi ou qui occupent un emploi de mauvaise qualité seraient les plus enclins à retourner dans leur pays d'origine. Cette explication ne semble toutefois pas s'appliquer au cas des immigrants français installés au Québec. Ces derniers disposent d'une bonne qualité de vie et sont généralement très bien intégrés au marché de l'emploi local. Étrangement, ils sont aussi parmi les immigrants les plus nombreux à quitter cette province canadienne. On peut déduire des témoignages laissés sur les médias sociaux que ces immigrants quitteraient la *Belle Province* des suites d'un sentiment de frustration et d'un profond mécontentement à l'égard de la culture locale. Pourtant, les immigrants français toujours présents au Québec disent en apprécier la culture d'ouverture et de liberté. Cet apparent paradoxe s'expliquerait selon moi par des variations dans les pratiques et les rituels de socialité entre les deux sociétés. La démarcation entre le public et le privé serait plus floue au Québec. On n'y trouverait pas de système aussi bien organisé et compartimenté qu'en France et, que ce soit en public ou en privé, les mêmes formes de socialité seraient indistinctement utilisées. Mes données laissent entendre que cette socialité indifférenciée et floue poserait de nombreuses difficultés sur le plan personnel aux immigrants français. La plus importante de ces difficultés concerne la rapidité avec laquelle certains comportements considérés comme privés et marqueurs d'intimité en France sont exhibés au Québec. Sans être foncièrement incompatible avec le système français, cette variation viendrait donner l'impression aux immigrants français qu'ils ont quitté un mode de socialité où les liens interpersonnels sont établis graduellement et en respectant des façons de faire bien déterminées pour intégrer un sys-

tème extrêmement ouvert où l'intimité apparaît se nouer dès les premiers moments de la relation. Bien qu'en apparence mineure, cette différence serait lourde de conséquences. Mes résultats ont montré que cette « familiarité » laisserait de nombreux immigrants français incertains quant à la consistance de leurs relations avec des Québécois. Plus précisément, cette familiarité les amènerait à présumer d'une certaine « solidité » dans leurs rapports avec leur contrepartie québécoise. Seule l'expérience leur permettrait de constater la « liquidité » de ces liens. Cette prise de conscience se ferait souvent dans la douleur, engendrant une forme de malaise qui pourrait déboucher sur un profond ressentiment à l'égard des Québécois, de la culture québécoise et du Québec en général. C'est ce malaise et non des facteurs économiques qui — selon moi — initierait chez ces immigrants le désir de quitter le Québec et de retourner en France.

Mots-clés

Retour, immigrant français, immigration, Français, Québécois, France, Québec, rituels et pratiques de socialité

Abstract

The phenomenon of the return of immigrants to their country of origin has been little studied. Most often, the causes of this phenomenon are reduced to economic factors. In this perspective, unemployed immigrants or immigrants who occupy poor quality jobs are the most likely to return to their country of origin. This explanation does not appear to apply in the case of French immigrants settled in Quebec. These immigrants have a good quality of life and are generally well integrated into the local employment market. Strangely, they figure also amongst the first groups of immigrants to leave the province. The testimonies left on social media suggest that these immigrants leave the Belle Province due to frustration and a deep dissatisfaction with the local culture. Yet the French immigrants still present in Quebec say that they appreciate its culture of openness and freedom. This apparent paradox could be explained by variations in the practices and rituals of sociality of those two societies. The line between public and private would be blurrier in Quebec. It would not have a system as well organized and, whether in public or private, the same forms of sociality would be used indiscriminately. My data suggest that this undifferentiated sociality poses many difficulties on a personal level to those immigrants. The most important of these challenges concerns how quickly conducts that are considered to be markers of privacy and intimacy in France are exhibited in Quebec. Without being fundamentally incompatible with the French system, this variation would give the impression to French immigrants that they left a form of sociality where interpersonal relationships are established through time and incorporated an extremely open system where privacy appears to be established through the first moments of the encounter. Although seemingly minor, that difference would have serious consequences. My results have shown that this "intimacy" would leave many French immigrants uncertain of the consistency of their relations with Quebecers. Specifically, this familiarity

would lead them to assume a certain "solidity" in their relations with their Quebec's counterpart. Only experience will enable them to see the "liquidity" of those links. This recognition would often occur in pain, causing discomfort that could lead to a deep resentment against Quebecers, Quebec's culture and Quebec in general. It is this discomfort rather than economic factors — in my opinion — that would initiate among these immigrants the desire to leave Quebec and return to France.

Keywords

Return, French immigrant, immigration, Frenchs, Quebecers, France, Quebec, rituals and practices of sociality.

Table des matières

Résumé	III
Abstract	V
Table des matières	VII
Liste des tableaux	XIV
Liste des figures	XV
Remerciements	XVII
Introduction	18
Première partie — Mise en contexte : importance passée et actuelle et problématique relative à l’immigration française au Québec	31
Chapitre 1 — Histoire et chiffres de l’immigration française au Québec	32
1.1- Les chiffres de l’immigration française au Québec	33
1.2- Évolution et transformations de la politique d’immigration du Québec et de la « nécessité » de favoriser une immigration francophone	39
1.3- Les efforts de recrutement du Québec	42
Chapitre 2 — Le profil des immigrants français admis au Québec, 2008 à 2012	46
2.1- Le profil des immigrants permanents français	47
2.1.1- <i>Le sexe</i>	48
2.1.2- <i>L’âge</i>	48

2.1.3- <i>La connaissance du français</i>	48
2.1.4- <i>Le lieu de résidence envisagé</i>	49
2.1.5- <i>Le programme d'admission</i>	49
2.1.6- <i>Le niveau de scolarité</i>	50
2.1.7- <i>Les professions envisagées</i>	51
2.2- <i>L'accès à l'emploi</i>	52
Chapitre 3 — Le taux de présence et la propension au retour des immigrants français du Québec	55
3.1- <i>Le nombre d'immigrants français présents au Québec selon le MIDI</i>	58
3.2- <i>Le nombre d'immigrants français présents au Québec selon les données des recensements canadiens</i>	60
Chapitre 4 — Les raisons du retour — un aperçu tiré des conclusions des précédentes recherches sur le sujet	66
4.1- <i>Les problèmes perçus par les immigrants français</i>	68
4.2- <i>Les Français considérés par les Québécois francophones</i>	74
Chapitre 5 — Aux sources des difficultés : d'une socialité solide à une socialité liquide	83
5.1- <i>Quelques considérations se rapportant à la nature et aux effets sur l'organisme humain des pratiques et des rituels de socialité</i>	86
5.2- <i>L'incidence que des variations au niveau des pratiques et des rituels de socialité peuvent avoir sur la perception de l'altérité</i>	92
5.3- <i>La nature des variations affectant les pratiques et les rituels de socialité des Québécois et des Français</i>	93
5.3.1- <i>L'enseignement du civisme au Québec</i>	94
5.3.2- <i>Les pratiques et rituels de civilité en France</i>	99
5.4- <i>L'habitus français versus la liquidité de la culture québécoise</i>	101
Chapitre 6 — Considérations épistémologiques et méthodologie	111

6.1- Considérations méthodologiques et difficultés rencontrées	112
6.2- La page d'accueil du portail	117
6.3- Le questionnaire	118
6.4- Le forum	120
6.5- Les entretiens ouverts	121
6.6- L'analyse des données	122
Deuxième partie – Résultats et analyse	124
Chapitre 7 – L'incidence de la famille sur le départ et le retour	125
7.1- Présentation des répondants	126
7.2- Les raisons de leur émigration au Québec	128
7.3- Pourquoi avoir choisi le Québec ?	133
7.4- Insertion professionnelle	137
7.5- Le retour	141
7.6- Rétrospective sur le foyer	143
Chapitre 8 – La qualité de vie au Québec	147
8.1- Le positif entrecoupé de négatif	148
8.2- Le négatif entrecoupé de positif	155
8.2.1- L'éducation	155
8.2.2- La sécurité sociale et le système de santé	159
Chapitre 9 – L'incidence de la vie sociale et des pratiques de socialité sur l'adaptation des immigrants français au Québec	163
9.1- Un réseau social satisfaisant ?	163
9.2- Se faire des amis au Québec : une opération qui n'est simple qu'en apparence	166
9.3- Les principes de la socialité québécoise tels que compris et décrits par les immigrants français	171

9.4- Quels sens donnent ces immigrants à ces difficultés interpersonnelles ?	177
9.5- Les « Maudits Français » et le Québec	180
9.6- Qu'est-ce qu'un « Maudit Français » ? La perspective française sur le sujet	182
9.7- Quelles implications pour les immigrants ?	184
9.8- Devenir Québécois à tout prix	186
Chapitre 10 — Les causes du retour	191
10.1- Société ouverte ou société fermée ?	192
10.2- L'importance relative des masques en France et au Québec	193
10.3- Masque et structure de plausibilité	196
10.4- Quelle est l'incidence de cette discordance sur les immigrants ?	199
Conclusions	206
Bibliographie des ouvrages cités	211
Annexes	230
Annexe 1 — Importance du Québec dans l'immigration française au Canada, 1980-2010	231
Annexe 2 — Liste des cinq principaux pays fournisseurs d'immigrants du Québec par année, 1980-2010	233
Annexes 3 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires de la France	241
<i>Annexe 3.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 1990 (Census 1991)</i>	<i>241</i>
<i>Annexe 3.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 1995 (Census 1996)</i>	<i>241</i>

Annexe 3.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 2000 (Census 2001)	241
Annexe 3.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 2005 (Census 2006)	242
Annexe 3.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 2010 (Census 2011)	242
Annexes 4 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires de l'Algérie	243
Annexe 4.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 1990 (Census 1991)	243
Annexe 4.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 1995 (Census 1996)	243
Annexe 4.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 2000 (Census 2001)	243
Annexe 4.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 2005 (Census 2006)	244
Annexe 4.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 2010 (Census 2011)	244
Annexes 5 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires du Maroc	245
Annexe 5.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 1990 (Census 1991)	245
Annexe 5.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 1995 (Census 1996)	245
Annexe 5.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 2000 (Census 2001)	245
Annexe 5.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 2005 (Census 2006)	246

<i>Annexe 5.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 2010 (Census 2011)</i>	246
Annexes 6 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires de la Chine	247
<i>Annexe 6.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 1990 (Census 1991)</i>	247
<i>Annexe 6.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 1995 (Census 1996)</i>	247
<i>Annexe 6.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 2000 (Census 2001)</i>	247
<i>Annexe 6.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 2005 (Census 2006)</i>	248
<i>Annexe 6.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 2010 (Census 2011)</i>	248
Annexes 7 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires du Royaume-Uni	249
<i>Annexe 7.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1990 (Census 1991)</i>	249
<i>Annexe 7.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1995 (Census 1996)</i>	249
<i>Annexe 7.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2000 (Census 2001)</i>	249
<i>Annexe 7.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2005 (Census 2006)</i>	250
<i>Annexe 7.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2010 (Census 2011)</i>	250
Annexes 8 — Taux de présence en Ontario des immigrants originaires du Royaume-Uni	251

<i>Annexe 8.1 — Estimation de la présence en Ontario en 1991 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1990 (Census 1991)</i>	251
<i>Annexe 8.2 — Estimation de la présence en Ontario en 1996 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1995 (Census 1996)</i>	251
<i>Annexe 8.3 — Estimation de la présence en Ontario en 2001 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2000 (Census 2001)</i>	251
<i>Annexe 8.4 — Estimation de la présence en Ontario en 2006 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2005 (Census 2006)</i>	252
<i>Annexe 8.5 — Estimation de la présence en Ontario en 2011 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2010 (Census 2011)</i>	252
Annexe 9 — Populations immigrantes admises au Québec de 2002 à 2011 les moins présentes en 2013, selon le MIDI	253
Annexe 10 — Questionnaire web	254
Annexe 11 — Lexique	268

Liste des tableaux

Tableau 1 — Les dix populations immigrantes admises au Québec de 2002 à 2011 les moins présentes en 2013 par pays de naissance, selon le MIDI	59
Tableau 2 — Variations dans les fréquences des repas entre amis des immigrants travailleur français avant et après avoir émigré, par mois	169
Tableau 3 — Difficulté avec laquelle un inconnu peut être approché en France et au Québec selon les immigrants travailleurs français insatisfaits de leur vie sociale au Québec (Cahier annexe 1 : 230 et 231)	172
Tableau 4 — Niveau de confiance accordé par les immigrants travailleurs insatisfaits de leur vie sociale au Québec à leurs amis français et québécois (Cahier annexe: 228 et 229)	176

Liste des figures

Graphique 1 — Nombre d'immigrants de nationalités française admis par année au Canada, 1881-2009	34
Graphique 2 — Pays d'origines des immigrants permanents admis au Québec, 1980-2011	36
Graphique 3 — Taux de présence moyen en 2011 des immigrants français, algériens, marocains et chinois admis au Québec de 1981 à 2010	62
Graphique 4 — Perception d'un degré de chauvinisme très élevé chez les principaux groupes d'immigrants du Québec en 2013	78
Graphique 5 — Distribution graphique présentant le nombre de participants qui ont répondu au questionnaire, par mois	116
Graphique 6 — Les raisons qui ont motivé les immigrants travailleurs français interrogés par questionnaire à quitter la France, pourcentage.....	129
Graphique 7 — Ordre des priorités des immigrants travailleurs français avant et après avoir émigré au Québec	149

Remerciements

J'aimerais remercier très sincèrement Guy Lanoue, mon directeur de thèse. Son approche anthropologique du monde contemporain et sa connaissance des sociétés européennes ont été déterminantes dans mon cheminement scientifique. Ses conseils et ses idées m'ont été très précieux tout au long de cette entreprise. Son respect du travail d'autrui et sa confiance inébranlable ont permis un climat de réelle collaboration.

J'aimerais également remercier le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) de l'Université de Montréal et, tout particulièrement, Franck Larouche pour son aide.

Un immense merci à mes parents et amis pour leur solidarité et leur patience.

Enfin, j'aimerais remercier toutes les personnes, québécoises et françaises, qui ont accepté de partager avec moi leurs expériences, que ça soit par questionnaire ou par entretien. Sans eux, ce projet n'aurait pas eu lieu, ou il aurait été bien différent.

Introduction

La présente recherche porte sur les raisons qui amènent chaque année plusieurs milliers d'immigrants originaires de la France à quitter le Québec (après avoir tenté de s'y établir définitivement) pour retourner vivre dans leur pays natal. Cette question a reçu beaucoup d'attention de part et d'autre dans le courant des dernières années. Elle a, par exemple, suscité de nombreuses discussions mouvementées sur Internet.¹ Quelques reportages ont même contribué à lui donner momentanément une tribune dans l'actualité médiatique de la Province.² Les immigrants français du Québec ont aussi fait l'objet de plusieurs études. Très générales, ces études n'abordaient généralement qu'indirectement la question du retour. Seul un étudiant français de l'*Université du Québec à Montréal (UQAM)* y a consacré toute son attention dans le cadre de sa recherche de maîtrise. Son étude a montré que cette thématique demeurait largement méconnue du grand public, qu'elle était surtout discutée entre immigrants et que les Québécois apparaissaient y être complètement indifférents.

Étant moi-même québécois, j'ai pu constater, à l'énoncé de mon sujet de thèse, que cette question suscitait presque automatiquement l'incrédulité de mes compatriotes. Tout sourire, ils me répondaient invariablement : « Ils

¹ Pour ne citer que ces exemples : <http://www.leblogueduql.org/2007/12/les-espoirs-dus.html> (Consulté le 25 janvier 2016) et http://forum.aufeminin.com/forum/voyagescanada/_f428_voyagescanada-Je-vous-deconseille-de-venir-au-quebec-attention-message-reel-et-virulent.html (Consulté le 25 janvier 2016). On peut aussi trouver de nombreuses discussions entre immigrants touchant cette question sur le forum du site <http://www.immigrer.com>.

² Par exemple, l'émission *Enjeux* de *Radio-Canada* a effectué un reportage sur cette question en 2004 (http://ici.radio-canada.ca/actualite/enjeux/reportages/2004/040608/immigrants_francais.shtml, consulté le 25 janvier 2016). L'équipe du *Bulletin de nouvelle* de *Radio-Canada* a mené à son tour une enquête sur cette question en 2013 (<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/02/19/008-rester-partir-immigration-francais-quebec.shtml>, consulté le 25 janvier 2016).

quittent le Québec? Vraiment? Ils sont pourtant partout... » et d'ajouter « T'es sûr? ». Pour le quidam de la rue, le nombre de Français présents au Québec ne semble pas aller en décroissant mais en augmentant. Les Français lui donnent en effet l'impression d'être omniprésents sur l'île de Montréal : « On ne peut pas tourner un coin de rue sans entendre leur accent! ». Cette « surabondance » apparaissait même inquiéter la plupart de mes interlocuteurs.³ Ceux-ci semblaient toutefois se rassurer quand j'expliquais que la majorité d'entre eux ne demeurerait au Québec que tout au plus une vingtaine d'années et que l'apparente progression de la population française du Québec n'était le fait que des admissions annuelles. « Autrement dit, il en arrive beaucoup, mais il en repart aussi beaucoup... ». Ce à quoi on me répondait : « Où est le problème alors? ». J'enchaînais alors en affirmant : « Passé un moment, il risque d'arrêter d'en venir... » Bien que cette éventualité soit considérée comme extrêmement importante par les élites politiques et culturelles de la province, elle était toujours accueillie par un haussement d'épaule par mes interlocuteurs. Arrivé à ce point de la conversation, je devais m'efforcer d'expliquer en quoi l'immigration française était importante pour le Québec. Je me surprénais alors à reprendre les arguments du Gouvernement québécois, parlant de dénatalité, de décroissance de la population québécoise, de la survivance du français en Amérique du Nord, de déclin économique, etc. Ces arguments ne semblaient que rarement faire réaliser à mes interlocuteurs l'importance de cette problématique. Le nombre de Français présents au Québec leur semblait tout simplement trop important pour que l'on s'intéresse à ceux qui le quittent.

En ce qui me concerne, mon intérêt pour cette problématique est né de mon expérience personnelle. J'ai côtoyé plusieurs Français sur les bancs de

³ *Y a-t-il trop de Français à Montréal?* Cette question a été posée un peu à la blague par la journaliste d'origine française Lydie Coupé du *Huffington Post*. (http://quebec.huffingtonpost.ca/lydie-coupe/trop-de-francais-a-montreal_b_3942689.html, consulté le 25 janvier 2016) Néanmoins, elle traduit selon moi une inquiétude réelle de la population montréalaise.

l'université. Certains sont devenus de très bons amis. Avec les années, j'ai remarqué que la majorité de mes anciens collègues de classe était retournée vivre en France. Ce constat a piqué ma curiosité et m'a conduit à creuser davantage la question. J'ai interrogé mes amis français restés au Québec et je suis devenu un habitué des forums de plusieurs sites Internet dédiés à l'immigration au Québec. Mes démarches m'ont rapidement permis d'entrevoir que cette propension au retour ne s'observait pas que chez les étudiants universitaires français. Elle semblait se retrouver dans l'ensemble de la population immigrante française du Québec. Par exemple, les témoignages laissés en ligne faisaient état de professionnels, de retraités, de parents, d'hommes et de femmes tous originaires de France qui, pour une raison ou une autre, avaient quitté le Québec ou envisageaient de le faire. Mais les propos de ces témoignages n'étaient pas que surprenant d'un point de vue personnel; ils venaient aussi contredire l'une des thèses les plus fréquemment utilisées pour expliquer le retour d'immigrants à leur pays d'origine. La littérature scientifique sur l'immigration relie souvent ces retours à un « écart » ou une « distance » entre la culture du pays hôte et les nouveaux venus. Elle explique les différentes difficultés que ceux-ci rencontrent par diverses hypothèses qui s'y rapportent toutes : Le chômage est plus élevé chez certains groupes d'immigrants ? Ce serait parce que leur culture ne valoriserait pas ou ne favoriserait pas l'acquisition des attitudes et des compétences nécessaires pour réussir sur le marché de l'emploi de leur nouveau pays. Le niveau de scolarité serait moins élevé chez les femmes immigrantes que chez les hommes immigrants ? La faute en reviendrait à la culture du pays d'origine car celle-ci ne permettrait pas aux femmes d'assumer les mêmes responsabilités que les femmes occidentales, etc. Ces hypothèses ne semblent toutefois pas s'appliquer dans le cas des immigrants Français. Ils ont généralement un niveau de scolarité très élevé, ils parlent français et ils partagent aussi de nombreuses racines historiques et culturelles avec les Québécois. Ils seraient donc culturellement très proches

de nous et, ce faisant, ils devraient s'intégrer très facilement à la société québécoise. Ces témoignages suggéraient toutefois le contraire.

Les raisons évoquées par beaucoup de ces personnes pour justifier leur décision de retourner en France ont attiré tout particulièrement mon attention. Malgré une grande hétérogénéité, leurs témoignages comportaient de nombreuses similitudes. Ultiment, il semblerait que leur départ soit toujours motivé par le même sentiment : une sorte de « ras-le-bol » général qui s'exprimerait par un fort ressentiment vis-à-vis la plupart des facettes de leur vie au Québec. Les raisons derrière cette aversion étaient cependant loin d'être claires. Ils évoquaient une multitude de facteurs épars dont la valeur explicative réelle m'apparaissait très limitée. Dans certains cas, ils évoquaient des éléments qui me frappaient par leur faible importance comme le nombrilisme (ethnocentrisme), le manque de culture et l'hypocrisie de la population québécoise. Faciles à contourner et à éviter, l'incidence effective de ces éléments sur la vie de ces immigrants apparaissait en effet bien mince, surtout que la littérature spécialisée sur la question du retour des immigrants suggérait que les motivations des immigrants étaient généralement plus précises et plus importantes qu'un simple sentiment de frustration. D'autres mentionnaient des éléments qui — comme le système de santé — constituaient (et constituent toujours) des enjeux de société (ou lacunes) majeur(e)s pour le Québec mais dont l'importance au quotidien demeure toute relative. Par exemple, rares sont les personnes qui requièrent une attention médicale constante et il semble que ça soit particulièrement vrai dans le cas des immigrants.⁴ Dans ce contexte, il m'était donc difficile de penser que la qualité du système de santé puisse affecter ces immigrants avec autant de sévérité.

⁴ Au Canada, l'admission des immigrants est conditionnelle à un examen médical rigoureux. L'objectif de cet exercice est de déterminer si les candidats ont une maladie incurable et s'ils risquent de devenir une « charge » pour la société. Les candidats à risque sont presque automatiquement refusés. (Voir à ce sujet <http://www.cocqsida.com/ressources/vih-info-droits/une-personne-vivant-avec-le-vih-peut-elle-immigrer-au-canada.html>, consulté le 4 mars 2016)

Ces considérations m'ont amené à conclure que ces arguments — qui étaient les plus souvent évoqués — ne pouvaient suffire à eux seuls à expliquer le retour prématuré d'autant de ces immigrants. D'autres facteurs plus grands devaient être à l'œuvre.

Une autre piste explicative peut se déduire de la politique d'immigration du Québec. Depuis 1967, la politique de sélection du Ministère de l'immigration du Québec vise principalement à retenir les candidats dont les caractéristiques socioprofessionnelles laissent entendre qu'ils s'intégreront plus rapidement au marché de l'emploi de la province. Ce mode de sélection repose sur cette idée qui veut que l'intégration sociale d'un individu soit conditionnelle à son intégration professionnelle (Blais, 2010). Dans cette perspective, un individu ne serait véritablement « intégré » à une société qu'à partir du moment où il dispose d'un emploi et d'un revenu. Reprenant ces principes, cela voudrait dire que les immigrants qui ne parviennent pas à se trouver un emploi seraient ceux qui rencontreraient le plus de difficultés d'intégration et qui seraient le plus enclin à quitter. J'ai donc entrepris de réinterroger mes personnes ressources en suivant cette nouvelle ligne de questionnements. À ma grande surprise, ces derniers entretiens informels ont révélé que les irritants majeurs que rencontraient ces immigrants ne se trouvaient pas au niveau de l'emploi (ou de leur insertion professionnelle) mais résidaient plutôt dans plusieurs des détails qui ponctuaient et formaient leur quotidien au Québec — bref, il semble que les français soient mal à l'aise face à la culture du quotidien québécois.

Ces petits riens, détectés au quotidien et dont l'importance se trouverait grossie par l'exil aurait une fonction qui leur est propre : ils créeraient de la distinction et un sens d'appartenance. Plus précisément, ces détails marqueraient et signifieraient l'adhésion des personnes aux valeurs et schèmes culturels de leur groupe respectif. Mais ces détails de la vie quotidienne

détermineraient aussi notre conception du familier et de l'étrange, du normal et du grotesque, de l'élite et du subalterne. Ancrés au plus profond de nous-mêmes, ces détails seraient tellement communs (ou banals) qu'ils échapperaient à l'idéologie et aux « valeurs » appuyées par la culture institutionnelle. Ils imprèneraient cependant le corps et la psyché de l'individu, suffisamment pour constituer en nous une seconde nature. Ce faisant, ils en viendraient à être perçus par les membres d'un même groupe comme des traits apolitiques, c'est-à-dire aculturels et spécifiquement humains, qui appartiendraient en propre à l'ensemble du genre humain. Leurs caractères culturels, arbitraires et relatifs ne se révéleraient à eux que dans les moments où leurs attentes sont contrariées, c'est-à-dire que lorsque les éléments qui forment ces détails sont introuvables. Ces absences leur renverraient alors une impression d'anormalité et d'inconfort. Cette lecture s'approcherait selon Béatrice LeWita de la conception qu'Érasme se faisait de l'Homme :

Celui-ci trouverait dans sa qualité d'homme quelque chose qui lui apparaît comme allant de soi, comme naturel et à quoi il se tient pour régler sa vie. C'est ainsi qu'il peut se délimiter une sphère dans laquelle il demeurera avec soi et les autres. Si autre chose vient à le surprendre ou à lui échapper, il se connaît : il est habitué à lui-même. Ses autres proches lui renverront une image exacte de ce qu'il faut être, la ritualisation de sa vie quotidienne le met à l'abri des redoutables faux-pas. (LeWita, 1988 : 160)

Dans cette perspective, l'inconfort et les malaises ne surviendraient que lorsque la chaîne des rituels qui définissent le quotidien est rompue.⁵ Anecdotes, insignifiants en apparence, ces « petits riens » affecteraient lentement les immigrants par la répétition et la juxtaposition au point d'affecter leur appréciation de leur nouvel environnement. Ces détails en viendraient ainsi à prendre (graduellement) une importance démesurée et pourraient ainsi motiver plusieurs de ces immigrants à retourner vivre en France. Loin d'être cachés ou « inconscients », ces éléments ne seraient cependant pas discutés ouvertement du fait de leur apparente « superficialité » (ou petitesse). Il apparaîtrait en effet impossible à ces personnes de les mentionner sans avoir l'impression d'attaquer leur crédibilité et la légitimité de leur mécontentement.

Enquêter sur cette question n'a donc pas été chose facile. D'autre part, l'immigration est une question qui laisse rarement indifférente. Elle suscite les passions au Québec comme ailleurs. La raison en est simple, au premier coup d'oeil. C'est que la question de l'immigration suscite en nous quelque chose d'irrationnel, de viscéral, d'émotif et qui semble s'apparenter au déplaisir que l'on ressent lorsque l'on aperçoit un corps étranger utiliser ce qui

⁵ Selon Pierre Bourdieu, la raison en serait que « [...] tout agent bien socialisé possède, à l'état incorporé, les instruments d'une mise en ordre du monde, [soit un] système de schèmes classificatoires qui organisent toutes ses pratiques [...] » (Bourdieu, 1976 : 60). Ce système organiserait sa vision du monde conformément aux structures objectives d'un état déterminé du monde social et définirait le « [...] corps socialement informé [de l'individu], avec ses goûts et ses dégoûts, ses obligations et ses répulsions, avec, en un mot, tous ses sens, c'est-à-dire non seulement les cinq sens qu'on lui reconnaît, et qui n'échappent pas à l'action structurant des déterministes sociaux, mais aussi le sens de l'obligation et le sens du devoir, le sens de l'orientation et le sens des réalités, le sens de l'équilibre et le sens du beau, le sens du sacré et le sens de l'efficacité, le sens politique et le sens des responsabilités, le sens des hiérarchies et le sens des affaires, le sens de l'humour et le sens du ridicule, le sens moral et le sens pratique, et ainsi de suite. » (Bourdieu, 1976 : 60). Ancré en nous, cet univers symbolique existerait en nous et pour nous. Il serait particulièrement fragile et menacerait de s'effondrer chaque fois que la conjoncture viendrait le contredire et remettre en question ses fondations. Ces remises en question se produiraient fréquemment dans un contexte interculturel selon Bourdieu : « La rencontre de deux groupes très éloignés, c'est la rencontre de deux séries causales indépendantes. Entre gens du même groupe, dotés du même habitus, donc spontanément orchestrés, tout va sans dire, même les conflits ; ils se comprennent à demi-mot, etc. Mais, avec les habitus différents, apparaît la possibilité de l'accident, de la collision, du conflit... » (Bourdieu, 1986 : 42)

nous appartient ou ce qui semble nous revenir de droit. L'intensité et la manière avec laquelle les individus choisissent d'exprimer cette frustration leur appartient, mais ce sentiment apparaît être universel (Douglas, 2003).

Suivant cette logique, on pourrait penser que le phénomène inverse où plusieurs milliers d'immigrants retournent dans leur pays d'origine provoquerait une forme de contentement chez les locaux. J'ai découvert à ma grande surprise que tel n'était pas le cas. La désapprobation semblait même plus grande dans ce cas. Plus j'expliquais, plus je fournissais des détails sur mon sujet de thèse, plus l'amertume de mes interlocuteurs semblait croître, comme si l'annonce du départ de ces immigrants les vexait plus encore que les « hordes de Français » restantes. Ce paradoxe surprenant s'explique difficilement. L'hypothèse qui me semble la plus probable tient à ce que ces départs nous renverrait clairement l'image de leur insatisfaction à notre égard, de leur mécontentement face à ce que l'on est et à ce que l'on a offrir.

Les immigrants sont pourtant, par définition, des individus extrêmement mobiles et rien ne laisse entendre que, une fois arrivés ici, ils ne repartiront pas. Comme de fait, une portion non négligeable mais difficilement calculable d'immigrants font le choix chaque année de quitter le Québec pour un autre pays ou pour retourner dans leur pays d'origine. Le nombre ainsi que les raisons exactes qui amènent ces personnes à quitter le Québec demeurent largement méconnues. Bien que les études se rapportant aux différents aspects de l'intégration des immigrants soient nombreuses, il demeure que le phénomène du retour des immigrants n'a été que peu étudié par la communauté scientifique. Il y a bien sûr quelques spécialistes qui se sont penchés ailleurs sur cette question (Nebky, 2006; Cassarino, 2004; Grieco, 2004; Nivalainen, 2004; Dustmann, 2003, 1999, 1997; Newbold, 2001; Co, Gang et Yun, 2000; Dustmann, Bentolila et Faini, 1996; DaVanzo, 1983; DaVanzo et Morrison, 1981; King, 1978; Kau et Sirmans, 1976; Vanderkamp, 1971; Ole-

sen; Widgren et Martin), mais on peut considérer que — de manière générale — c'est la « [...] vision de la migration comme [...] un phénomène unidirectionnel et non répété [qui] domine l'étude scientifique de la migration [...] » (Ouellet, 2008 : 1).

L'ampleur de ce phénomène peut pourtant être considérable. Par exemple, Zhang (2009) estimait que le nombre de personnes ayant obtenu la citoyenneté canadienne mais expatrié de façon permanente à Hong Kong se chiffrait entre 150 000 et 250 000, un nombre équivalent à la population d'une ville comme Saskatoon ou Regina (Zhang, 2009 : 1).⁶ Au Québec, l'anthropologue Denise Helly estimait que la moyenne des départs chez les immigrants se fixait à 28% pour la période allant de 1976 à 1986 (Helly, 1992). Plus récemment, une équipe de chercheurs (Renaud, Gingras, Blaser, Godin et Gagné, 2001) a effectué une étude longitudinale qui s'est échelonnée sur une période de dix ans et dont les résultats tendaient à montrer que la vaste majorité des immigrants interrogés n'envisageaient pas de retourner dans leur pays d'origine. Une grande majorité exprimait toujours après dix ans le désir de demeurer au pays — 23% d'entre eux disaient toutefois vouloir un jour retourner dans leur pays d'origine (Renaud, Gingras, Blaser, Godin et Gagné, 2001 : 38). En apparence minimes, ces estimations sont remises en question par plusieurs spécialistes (voir Linqette, 2008 sur ce sujet). En effet, il est généralement admis qu'il est très difficile — si ce n'est impossible dans le contexte actuel — de mesurer exhaustivement le nombre de retours (Cassarino, 2004 : 253). La raison en est principalement que les recherches qui traitent de « [...] the temporal dimension of population movements have been slow to evolve and remain fragmented » (Newbold, 2001 : 1157).

⁶ Le Canada a accueilli par le passé un nombre impressionnant d'immigrants en provenance de Hong Kong. Selon Zhang, la prospérité et la croissance économique qui ont suivi la récession en 1997 de l'île à la République populaire de Chine seraient à l'origine de ces retours massifs (Zhang, 2009 : 2).

Par le passé, la question du retour des immigrants vers leur pays d'origine n'a été abordée au Québec que de façon marginale (Ouellet, 2008). La situation tend cependant à changer. Les officiels du Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'intégration du Québec (MIDI) ont en effet commencé à se pencher sur la question dans les dernières années. Des études faisant état du taux de présence des immigrants ont été commandées. Bien qu'intéressantes, ces études se contentent de dresser un portrait sociodémographique des immigrants demeurés dans la province. Elles n'offrent aucune explication quant aux raisons qui ont motivé les immigrants à rester et aucune information qui se rapporte aux immigrants qui ont quitté n'y est consignée. On n'y trouve aucun indicateur quant à leur destination ou aux raisons qui les ont amené à partir. Ainsi, hormis quelques études produites par des étudiants des cycles supérieurs qui offrent des analyses plus riches et plus poussées, on peut considérer que la thématique du retour des immigrants demeure largement intouchée au Québec.

Dans le but de faire avancer les connaissances sur ce phénomène relativement méconnu, la présente étude se penche sur les raisons qui amènent une partie significative de l'une des populations immigrantes parmi les plus importantes du Québec — soit les immigrants originaires de la France⁷ — à retourner dans son pays d'origine. L'étude est divisée en deux parties. La première comporte six chapitres. Les trois premiers visent à délimiter la problématique au cœur de cette recherche et à faire la démonstration que les prémisses économicistes du MIDI sur l'intégration sociale sont erronées. Plus précisément, le premier chapitre retrace l'histoire et présente les chiffres de l'immigration française au Québec au cours des cent dernières années. Il ressort de ce chapitre que, l'immigration française, si elle n'a tenu

⁷ Représentant à elle seule plus de 10 % (10,39 %) des immigrants permanents admis au Québec pour l'année 2015, la France constituait le principal pays fournisseur d'immigrants du Québec. Plus de 5 200 Français ont été admis à titre d'immigrant permanent en 2015. Ce nombre est particulièrement important, surtout lorsque l'on le rapporte aux autres principaux pays fournisseurs d'immigrants du Québec. Par exemple, la Chine a fourni 4 161 immigrants permanents, l'Iran, 4 053, l'Algérie, 3 057 et le Maroc, 2 722 (MIDI, 2015 : 6).

qu'une place mineure pour la majeure partie du 20^{ème} siècle, en est venue à jouer dans le courant des dernières décennies un rôle prédominant dans l'immigration et dans la croissance démographique du Québec. Le deuxième chapitre trace le profil socioprofessionnel des immigrants français récemment admis (2008 à 2012) dans la province. Ce chapitre fait notamment état du succès que rencontrent ces immigrants par rapport à d'autres groupes d'immigrants sur le marché du travail québécois. Le troisième chapitre s'efforce de chiffrer le phénomène au moyen des données des recensements canadiens. Il montre que la propension au retour des immigrants français est très élevée et ce malgré leur grande facilité à se trouver un emploi de qualité. Plus que chez d'autres groupes d'immigrants, ces statistiques laissent entendre qu'une immigration au Québec prendrait — chez la majorité de ces immigrants — l'allure d'un séjour temporaire qui, dans le meilleur des cas, ne s'échelonnerait que sur quelques années.

La thèse économiciste du MIDI ayant été invalidée, les deux chapitres suivants présentent d'autres hypothèses pour expliquer le phénomène qui nous intéresse ici. Le quatrième chapitre explore quelques-unes des pistes qui peuvent se déduire des précédentes études qui ont été réalisées sur les immigrants français au Québec. Ces pistes expliqueraient le départ de ces immigrants par les aprioris négatifs que les Québécois francophones entretiendraient à leur égard. Cette hypothèse est toutefois éconduite compte tenu du fait que ces aprioris ne semblent pas jouer de rôle discriminatoire réel. Le cinquième chapitre présente l'hypothèse qui a été retenue dans le cadre de cette recherche. Les racines de ce phénomène se trouveraient selon moi dans les variations qui séparent les pratiques et les rituels de socialité des Français et ceux des Québécois. Loin d'être insignifiantes, ces variations traduiraient selon moi l'existence de deux régimes de valeurs, de deux systèmes de pensées qui, bien que similaires sur de nombreux points n'en demeureraient pas moins distincts. La plus importante de ces variations tiendraient à la vitesse avec laquelle certains comportements considérés

comme privés et marqueurs d'intimité en France sont exhibés au Québec. Sans être foncièrement incompatible avec le système français, cette variation viendrait donner l'impression aux immigrants français qu'ils ont quitté un mode de socialité où les liens interpersonnels sont établis à travers le temps pour intégrer un système extrêmement ouvert où les liens apparaissent se nouer dès les premiers instants de la rencontre. Cette variation entraînerait de nombreuses déconvenues interpersonnelles chez ces immigrants. Ces déconvenues seraient susceptibles de produire des malaises qui, sur le long terme, pourraient, selon moi, en venir à former un puissant incitatif au retour. Le sixième et dernier chapitre de cette première partie présente les moyens et les méthodes auxquels j'ai eu recours pour collecter et analyser les données nécessaires à la conduite de cette recherche et à mesurer l'incidence de cette hypothèse.

La deuxième partie de cette thèse est dédiée à mes résultats et à mon analyse. Les deux premiers chapitres de cette section présentent les raisons qui ont été le plus souvent mentionnées par mes répondants pour expliquer leur décision. Le septième chapitre explore par exemple l'incidence de la famille restée au pays sur la décision de partir ou de rester au Québec de ces immigrants. Ce facteur semble à prime abord être le plus déterminant. Une analyse plus poussée révèle toutefois que son rôle est loin d'être aussi important que ce que ces immigrants laissent entendre. Le huitième chapitre interroge l'importance que tient le degré de satisfaction des immigrants français vis-à-vis leur vie quotidienne au Québec sur leur propension au retour. La valeur explicative de ce facteur paraît cependant être très réduite compte tenu du fait que la vaste majorité de mes répondants se disaient très satisfaits de leur niveau de vie au Québec.

Les deux derniers chapitres explorent les raisons effectives qui amènent autant de ces immigrants à quitter le Québec. Le neuvième chapitre s'intéresse plus particulièrement aux difficultés que rencontrent les immigrants français

dans leurs interactions avec les Québécois. Il montre que, malgré une impression d'ouverture, les Français rencontrent beaucoup de difficultés à tisser des relations significatives et à intégrer la sphère intime/privée des Québécois. Les effets de ce paradoxe sont discutés en détails dans le dernier et dixième chapitre de cette thèse, où il est montré que ce paradoxe induit chez les immigrants un malaise susceptible de les pousser à retourner en France.

Première partie

Mise en contexte :

importance passée et actuelle

et problématique relative à

l'immigration française au Québec

CHAPITRE 1

Histoire et chiffres de l'immigration française au Québec

Contrairement à l'idée populaire, la France n'a pas redécouvert le Québec en 1967 avec le « Vive le Québec libre! » du président Charles de Gaulle. Les liens ont été rétablis dès 1855, lorsque la corvette française *La Capricieuse* a fait escale à Québec. C'est donc une histoire longue et complexe qui lie le Québec à la France — une histoire qui a par ailleurs été amplement étudiée (Léonard, 1999 ; Trudel, 2009 ; de Koninck, 1999 ; Savard, 1977 et 1970 ; Yon, 1975). On compte aussi de nombreux ouvrages scientifiques consacrés à la question de l'immigration française au Québec et il semble que chacun des aspects touchant de près ou de loin cette thématique ait été abordé à un moment ou à un autre. Par exemple, l'histoire chiffrée de l'immigration française est très bien documentée (Frenette, 2008 ; Ouellet, 2008 ; Fournier, 1995 ; Jones, 1986 ; Penisson, 1986). On compte aussi quelques études consacrées aux particularités et aux difficultés de l'intégration des immigrants français à la société québécoise (Dupuis, 2012 et 2005 ; Papinot, Le Her et Vilbrod, 2012 ; Fortin, 2002a et 2002b ; Goizet, 1993 ; Grosmaire, 1981 ; Brazeau, Goldenberg, Kellerhals et Martin, 1967 ; Fontaine, 1964).⁸ Faire ici une revue complète et détaillée de toute cette littérature s'avérerait une opération très complexe et déferait les finalités de ma recherche.⁹ Il ressort cependant de ce corpus que, d'une importance somme toute minime, l'immigration française en est venue à jouer

⁸ C'est sans compter les livres « grand public » qui décrivent — souvent sous un angle humoristique — les similitudes et les différences culturelles des Québécois avec les Français (voir par exemple Robitaille, 2010).

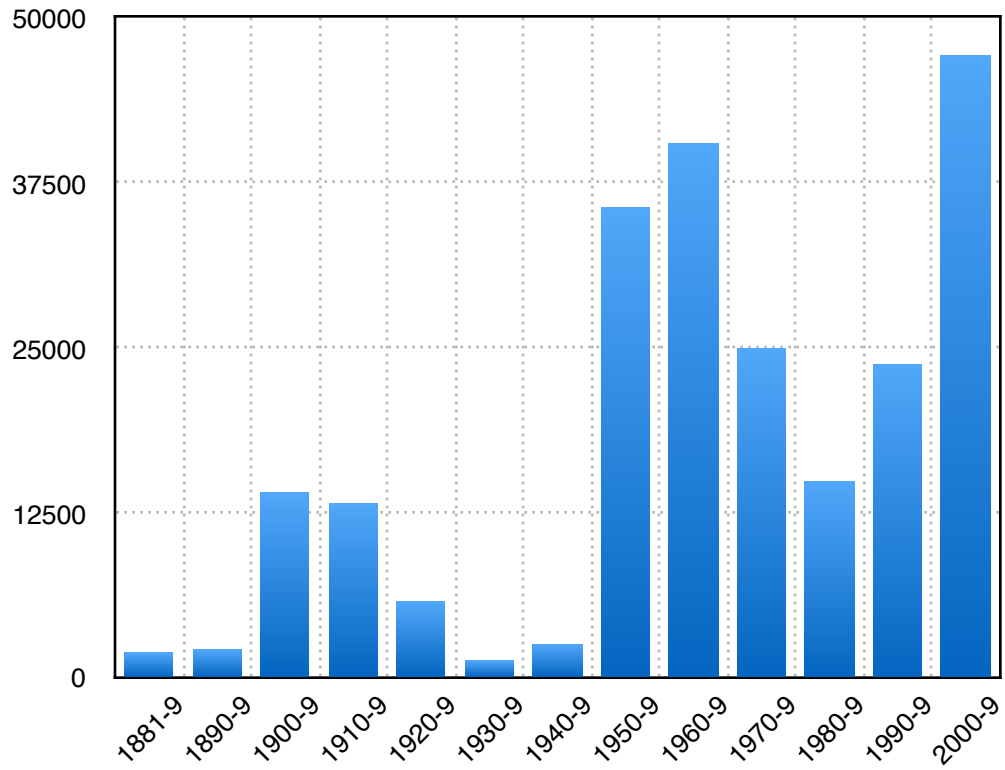
⁹ Par ailleurs, elle a déjà été réalisée par l'anthropologue Jean-Pierre Dupuis (2012).

un rôle prédominant dans l'immigration et, plus largement, dans la croissance démographique du Québec. C'est surtout sur cet aspect que je me suis concentrés dans les pages qui suivent. Plus précisément, la première section de ce chapitre traite de l'histoire et des chiffres de l'immigration française au Québec. La deuxième aborde, quant à elle, les changements et les modifications qui ont été apportés à la politique d'immigration en vue de favoriser la venue d'immigrants francophones au Québec. La troisième et dernière section porte plus directement sur les efforts que le gouvernement du Québec déploie en vue de recruter des immigrants français. Ainsi, les éléments abordés dans ce chapitre devraient permettre d'expliquer pourquoi les Français sont aussi nombreux au Québec.

1.1- Les chiffres de l'immigration française au Québec

Il en a été brièvement question plus haut, l'immigration française est généralement perçue comme un phénomène relativement récent. Coupé depuis la Conquête de la Nouvelle-France, ce ne serait qu'au cours des années 1960 que le pont avec la France aurait été rétabli, ouvrant de nouveau la possibilité aux citoyens français de s'installer au Québec. Or, la réalité est toute autre : l'immigration en provenance de la France constitue selon le géographe Jean-Louis Grosmaire « [...] le seul courant migratoire qui, des origines de la province, se prolonge jusqu'à nos jours [...] » (tel que cité dans Fournier, 1995 : 15). Il s'agit d'un « [...] fait unique dans l'histoire de l'immigration au Québec et dans l'histoire générale de l'émigration française (Fournier, 1995 : 15) (voir le graphique 1 à la page suivante). Toutefois, s'il est vrai qu'il est « toujours » venu des Français au Canada, ce courant migratoire s'est longtemps caractérisé par son infime importance numérique

Graphique 1 — Nombre d'immigrants de nationalité française admis par année au Canada, 1881-2009



(Penisson, 1986 : 111).¹⁰ En effet, l'immigration française n'aurait représenté que 1,33% du total des immigrants admis au Canada au cours de la période de 1890 à 2009.¹¹ Néanmoins, ramener au spectre du Québec, l'immigration française va commencer à jouer un rôle important dès les années 1951-1960 et 1961-1970.¹² Mais ce n'est vraiment que dans les années qui vont suivre que ce mouvement migratoire va gagner en ampleur. De 1980 à

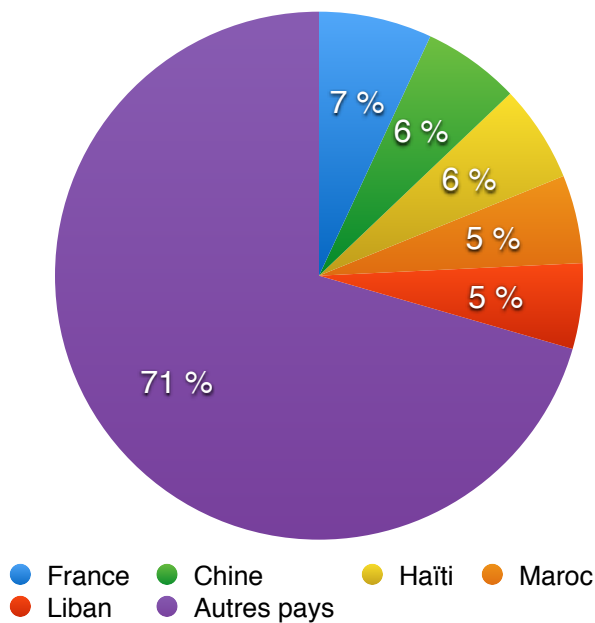
¹⁰ Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer pourquoi ce courant migratoire a été limité pendant une aussi grande période de temps. La première de ces hypothèses se résume à ce que les Français auraient longtemps été un peuple sédentaire, qui se plaisait chez lui et qui ressentait les voyages à l'étranger (Fournier, 1995 : 48). Une autre hypothèse souvent avancée pour expliquer ce phénomène tient à ce que l'émigration aurait été découragée pendant plusieurs décennies par le gouvernement français. Bien que ce point ait été confirmé par plusieurs chercheurs, il demeure difficile d'en évaluer l'incidence exacte (Jones, 1986 et Grosmaire, 1981). Par ailleurs, le poids de ces hypothèses apparaît limité lorsque l'on le rapporte au nombre total de Français qui ont quitté la France au cours des décennies qui ont précédé les années 1980. Par exemple, de 1881 à 1886, on recense plus de 100 000 Français aux États-Unis contre seulement 4 000 au Canada (Grosmaire, 1981: 167) et, de 1881 à 1970, c'est près de 442 000 qui ont choisi de s'installer aux États-Unis plutôt qu'au Canada (Penisson, 1986 : 123). Encore aujourd'hui, les États-Unis ont la préférence sur le Canada. En 2013, le *Ministère des Affaires étrangères et du développement international* de France recensait aux États-Unis près de 129 520 de ses citoyens contre seulement 83 295 pour le Canada. Ainsi, le nombre relativement limité d'immigrants français admis au Canada au cours de l'histoire ne peut s'expliquer entièrement par l'idée que les Français étaient peu enclins à émigrer ou que le gouvernement français s'y opposait. Si l'on se rapporte à Jones, ces arguments étaient surtout soutenus par les gouvernements fédéral et provincial. Ils leur servaient à justifier le peu de succès que remportaient certaines des mesures qu'il avait mises en place pour recruter ces immigrants (Jones, 1986 : 128). Préférant encourager la venue d'immigrants du Commonwealth, le premier n'aurait produit avant la fin des années 1950 qu'un nombre d'efforts très limités en vue de recruter des immigrants français (Jones, 1986). Trop lent à agir et complètement désintéressé (Brossard, 1967), le deuxième aurait attendu les années 1960 avant de prendre action dans le domaine de l'immigration (Jones, 1986).

¹¹ Le chercheur Bernard Penisson a fait le même calcul dans un article publié en 1986. Sa recherche portait uniquement sur la période s'étirant de 1900 à 1980. Fait intéressant, il est arrivé exactement à la même proportion — soit 1,32% (Penisson, 1986 : 114). Ainsi, bien que plus nombreuses, les admissions récentes ne semblent pas avoir eu une incidence significative à l'échelle du Canada. Il en va tout autrement au niveau du Québec. Ce point va être démontré un peu plus loin.

¹² À titre d'exemple, l'immigration française représente près de 3% du total migratoire canadien pour la seule période de 1961-1970 (Penisson, 1986 : 114). Même si le nombre d'admissions d'immigrants français a explosé dans les décennies qui ont suivi, cette proportion n'a encore jamais été égalée.

2010, le Canada a admis à titre de résidents permanents¹³ environ 85 100 ressortissants Français. Une très forte majorité (85%) de ces immigrants a choisi de s'établir au Québec, laissant entendre que les Français émigrent au Canada principalement pour émigrer au Québec. C'est à ce point vrai que la France est le pays qui, de 1980 à 2011, a fourni le plus d'immigrants au Québec (voir le graphique 2 ci-dessous). Or, au cours de cette période, le

Graphique 2 — Pays d'origine des immigrants permanents admis au Québec, 1980-2011



Québec a reçu des immigrants permanents de plus de 217 pays et la France est le seul pays — avec un apport annuel moyen de 2 990 immigrants permanents — à figurer à chaque année au cours de cette période au rang des cinq principaux pays fournisseurs d'immigrants du Québec.¹⁴ Ainsi, d'une moyenne de 700 admis par année dans les années 1980, leur nombre est passé « [...] à une

moyenne de plus de 2 500 [admissions] dans les années 1990 et à plus de 3

¹³ Un résident permanent est une personne qui a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente sur le territoire canadien mais qui n'a pas encore acquis la citoyenneté canadienne par naturalisation (MICC, 2011b : 5). Tout immigrant ayant posé une demande de résidence permanente par l'un ou l'autre des programmes reconnus obtiendra ce titre au moment de son admission.

¹⁴ Les cinq principaux pays fournisseurs d'immigrants du Québec, soit, par ordre d'importance, la France (6,93%), Haïti (5,95%), la Chine (5,96%), le Maroc (5,4%) et le Liban (5,24%), représentent à eux seuls près d'un tiers du nombre total d'immigrants admis au Québec de 1980 à 2011. La France est le seul de ces pays dont l'importance de l'apport a été constante au cours de cette période (voir Annexe 2 pour plus de précisions).

000 [admissions] dans les années 2000 » (Dupuis, 2012 : 357), totalisant en tout 76 120 admissions au Québec pour la seule période de 1980 à 2011.

La France occupe donc une place prépondérante dans l'immigration permanente du Québec, mais elle est également depuis plusieurs années le principal acteur de l'immigration temporaire¹⁵ de la province. Loin de s'atténuer, les statistiques récentes indiquent effectivement que le nombre de Français voulant tenter — l'espace d'un moment — l'aventure québécoise n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Au total, on estime que c'est « [...] près de 7 000 travailleurs temporaires,¹⁶ plus de 7 000 jeunes [qui]

¹⁵ Un ressortissant étranger peut être autorisé à séjourner sur le territoire du Québec pour une période limitée. Il devra toutefois quitter le territoire au moment où expira son statut, à moins que ce statut soit prolongé ou qu'il acquière un autre statut. Un ressortissant étranger peut acquérir ce statut en vertu de quatre différents programmes. Il peut souscrire au programme de travailleur temporaire, d'étudiant étranger, de séjour temporaire ou être simplement un touriste (MICCb, 2011 : 5). Par ailleurs, il faut noter que, « par définition, les personnes en séjour temporaire ne font pas partie de l'immigration permanente, et elles ne sont pas considérées directement dans le cadre de la planification pluriannuelle de l'immigration. Elles constituent toutefois un bassin privilégié pour la promotion et le recrutement d'éventuels résidents permanents » (MICCa, 2011 : 8).

¹⁶ Un travailleur temporaire est une personne dont le but premier de son sujet est de travailler pour un employeur déterminé et qui est autorisée à le faire (MICCb, 2011 : 5). Le Québec a accueilli de 2008 à 2013 plus de 170 000 (174 958) travailleurs étrangers. Or, de ce nombre, le MICC estimait que 60 125 d'entre eux résidaient en France avant d'immigrer au Québec (Benzakour, 2013 : 15) et que 60 357 des travailleurs étrangers admis au cours de cette période étaient nés en France (Palardy, 2014 : 20). Les Français représentaient ainsi un peu plus du tiers (34,5%) du contingent de travailleurs étrangers admis au Québec durant cette période (Palardy, 2014 : 20) et faisaient de la France le principal fournisseur de travailleurs étrangers du Québec pour cette période. Fait intéressant, cette proportion n'a cessé d'augmenter au fil des ans. En effet, elle est grimpée à 33,89% en 2009 et, en 2010, c'est à 36,85% qu'elle s'est arrêtée, représentant un accroissement de près de 6% par rapport au nombre admis en 2008 (Palardy, 2014 : 20). En 2011, elle est brièvement redescendue à 35,72% (Palardy, 2014 : 20) pour remonter à 40,3% en 2012 (Palardy, 2014 : 12), représentant près des deux cinquièmes des travailleurs étrangers admis au Québec durant cette année. L'apport de la France à la main-d'œuvre est donc considérable. S'il est vrai que ces chiffres sont impressionnants, il demeure que l'on ne prend réellement la mesure de l'importance de l'apport français à la main-d'œuvre du Québec que lorsque l'on le rapporte à ceux de d'autres pays. Par exemple, l'apport cumulé des autres principaux pays fournisseurs de travailleurs étrangers du Québec — soit le Guatemala (10,7%), le Mexique (9,2%), les États-Unis (8,6%) et l'Allemagne (2,8%) — ne se chiffrait en 2012 qu'à 31,3% (Palardy, 2014 : 12). Cette mesure nous permet de constater que l'apport français pour cette année dépassait à lui seul les apports combinés des autres principaux pays fournisseurs de travailleurs étrangers du Québec.

bénéficient du *Programme Vacances-Travail*¹⁷ et plus de 7 000 étudiants¹⁸ » (Mesly, 2009 : 196) qui viennent s'ajouter en moyenne aux 3 000 immigrants permanents admis chaque année. « Ce sont ainsi, chaque année, plus de 25 000 Français qui arrivent au Québec pour des durées variables et parmi lesquels certains [vont faire] le choix de s'y fixer » de façon permanente (Le Gal, 2009 : 131). Le rôle que tient la France dans la croissance de la population active du Québec n'est donc pas négligeable et, il convient de le souligner de nouveau, aucune autre population immigrante n'y a autant contribué.

¹⁷ Créé en 2001, le programme Vacances-Travail donne la possibilité aux Français âgés de 18 à 35 ans (et, depuis 2007, aux Belges de 18 à 30 ans) de résider au Canada pour une période de 6 à 12 mois tout en ayant la possibilité d'y travailler (voir: http://www.immigrer.com/page/Immigrer_Autres_et_procedures_Programme_Vacances-Travail_PVT.html, consulté le 13-08-2014).

¹⁸ Un étudiant étranger est une personne dont le but principal de son séjour est d'étudier et qui est autorisé à le faire (MICCb, 2011 : 5). La contribution de la France aux universités et au réseau d'éducation du Québec est considérable. En effet, ce serait plus de 22 000 (22 263) étudiants dont le dernier pays de résidence était la France que le Québec a accueilli de 2008 à 2012 si l'on se rapporte au MICC (Benzakour, 2013 : 15). La presque totalité d'entre eux (18 661) étaient des étudiants de niveau universitaire. Le nombre de citoyens français présents dans les universités québécoises serait toutefois plus élevé si l'on se rapporte au *Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science* (MESRST) du Québec. En effet, si l'on se rapporte aux données, compilées par le MESRST, les citoyens Français représenteraient à eux seuls plus du tiers (34,17%) du nombre total d'étudiants étrangers inscrits dans le réseau universitaire au cours de la période 2008-2012. Toujours selon ce ministère, ils représenteraient 31,1% du nombre d'inscrits étrangers pour la période allant de 2006 à 2012. Par ailleurs et bien que le nombre de Français à avoir fréquenté les écoles et les CEGEPS au cours de cette période ait été moins considérable (seulement 2 248 selon Benzakour, 2013 : 15 ou 7 213 selon le MESRST), son importance demeure toutefois cruciale lorsque l'on le rapporte au total des étudiants étrangers à avoir étudié dans les CEGEPS. En effet, ils représentent à eux seuls près de la moitié (45%) des étudiants étrangers admis dans les CEGEPS.

1.2- Évolution et transformations de la politique d'immigration du Québec et de la « nécessité » de favoriser une immigration francophone

Le Québec ayant été hostile pendant plusieurs décennies à l'immigration,¹⁹ cette forte présence n'est pas le fruit du hasard. Elle s'inscrit dans la lignée d'une longue série de mesures gouvernementales dont les visées consistaient et consistent toujours à encourager la venue d'immigrants francophones au Québec. Ces mesures sont relativement récentes. Elles n'ont été implantées que dans les cinquante dernières années. Pour comprendre cet état de fait, il faut se rapporter à quelques subtilités de la constitution canadienne.

L'immigration est, en vertu de l'article 95 du *British North America Act* de 1867, un champ de responsabilités partagé entre les provinces et le gouvernement fédéral. Les provinces ont cependant choisi d'abandonner leurs responsabilités relatives au domaine de l'immigration au gouvernement fédéral jusque dans le courant des années 1960. À l'époque, ...

l'immigration [avait] des rapports plus ou moins étroits avec certains domaines de juridiction exclusivement fédérale ou de juridiction partagée (peuplement, développement culturel, mise en valeur des richesses naturelles, aménagement régional, vie économique, politique financière, dépenses en infrastructure, services sociaux, etc.). (Desrosiers, Gregory et Piché, 1978 : 73)

Le rôle central du gouvernement fédéral dans certains domaines comme l'aménagement, le développement et la colonisation du territoire est ce qui

¹⁹ Évidemment, il est difficile d'évaluer avec exactitude l'importance que pouvait tenir ce sentiment d'hostilité dans les mentalités. Toutefois, il semble que, selon certains spécialistes, ce sentiment ait été partagé par une large fraction de la population (Hawkins, 1988, Brossard, 1967). Une étude réalisée en 1951 par l'École de psychologie sociale de l'Université de Montréal semble par ailleurs confirmer leur analyse. Selon les résultats compilées à l'époque, un tiers des Québécois interrogés souhaitait l'abolition complète de toute l'immigration alors qu'un tiers se contentait de sa réduction (Jones, 1986 : 129).

aurait incité le Québec comme les autres provinces à laisser plein pouvoir au fédéral sur l'immigration (Hawkin, 1988).

Tout cela va changer dans le courant des années 1960, lorsque des considérations d'ordre économique et démographique vont amener les gouvernements provinciaux et fédéral à adopter une politique d'immigration qui pour la première fois dans l'histoire du pays n'opèrera aucune discrimination « raciale ».²⁰ À partir de ce moment, la sélection des candidats va s'effectuer (au Québec et au Canada) au moyen d'un système de pointage qui va évaluer les dossiers des candidats à l'immigration sur ...

[...] l'instruction, la préparation professionnelle spécifique, l'adaptabilité (qualités personnelles, motivation, connaissance du Québec), la détention d'une compétence professionnelle demandée au Canada, l'expérience professionnelle, l'âge, la connaissance du français et de l'anglais et la présence de parents ou d'amis au Québec » (Piché, Renaud et Gingras, 2002 : 68)

L'objectif sous-jacent à ce mode de sélection consistait à départager les candidats de manière à ne retenir que les plus aptes et les plus à même de contribuer au dynamisme démographique et à la prospérité économique du pays. À travers ce prisme « malthusien » (Bonin, 1976), l'immigration apparaît non seulement comme un outil de peuplement mais aussi comme une source potentielle d'enrichissement collectif (Hawkins, 1988 : 197).

²⁰ La politique d'immigration du Canada et, par extension, du Québec a consisté jusqu'en 1914 à ne recruter que les candidats les plus aptes à cultiver la terre. Par la suite, des critères vont être ajoutés de manière à favoriser certains groupes par rapport à d'autres. Par exemple, la notion de « préférence » qui va favoriser initialement seulement les citoyens de la Grande-Bretagne et des États-Unis va être ajoutée au lendemain de la Première Guerre mondiale. Des préférences pour d'autres pays vont être ajoutées par la suite, jusqu'à intégrer par l'ordre en conseil CP 4 186 les citoyens de la France en 1948 (Penisson, 1986 : 120). Des critères exclusifs ont également été ajoutés. Par exemple, « en 1911, un avant-projet d'arrêté ministériel interdisant les immigrants noirs était resté lettre morte, mais les examens médicaux et psychologiques à la frontière eurent le même effet sans afficher leur caractère discriminatoire » (Whitaker, 1991 : 11). Autres exemples, les exigences supplémentaires auxquelles ont dû se soumettre pendant plusieurs années les candidats chinois. Ces lois n'interdisaient pas l'immigration de candidats chinois, mais prévoyaient la perception d'un droit d'entrée très élevé pour l'époque (50\$). Celui-ci fut augmenté à plusieurs reprises pour atteindre 200\$ en 1907. Par ailleurs, le gouvernement de la Colombie-Britannique obtint par force de pressions une nouvelle loi en 1923 qui eut pour effet de fermer pendant plusieurs années le pays aux immigrants chinois (Boggs, 1923).

Des inquiétudes vis-à-vis la survivance du français au Québec vont toutefois amener les autorités provinciales à revendiquer auprès du gouvernement canadien davantage de responsabilités en matière de sélection des immigrants.²¹ Différentes ententes vont être signées en ce sens au fil des années.²² La plus importante, l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, va, entre autres choses, reconnaître le droit au gouvernement du Québec de sélectionner selon ses propres

²¹ Au début des années 1960, le Québec se trouve dans une situation particulière. D'une part, « [...] la communauté canadienne-française [du Canada] s'y concentre presque entièrement et la majorité de sa population diffère nettement, sur le plan ethnique et linguistique, de celle des neufs autres États fédérés qui constituent la fédération canadienne [...] » (Brossard, 1967 : 123). D'autre part, les prévisions des démographes laissaient entendre que le taux de natalité rapidement décroissant de sa population allait réduire l'importance politique de la province par rapport à la population anglophone du Canada. En 1951, la population du Québec représentait 30,8% de la population totale du Canada. Bien que cette proportion n'ait diminué de quelques décimaux (30,4%) en 1961, les prévisions de l'époque indiquaient qu'elle devait chuter à 20% dans les années qui allaient suivre (Brossard, 1967 : 21). Dans les faits, la population du Québec et son importance au sein du Canada ont effectivement diminué pour atteindre 23,6% en 2011 (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/93-314-x/2011001/tbl/tbl3-fra.cfm>, consulté le 11 septembre 2014). Le moment où la population du Québec allait représenter moins d'un cinquième du Canada et sa croissance allait être négative ont été repoussés presque exclusivement par le concours de l'immigration internationale. L'*Institut Statistique du Québec* (ISQ) estime maintenant que l'« accroissement naturel du Québec restera positif jusqu'en 2029. Par la suite, le nombre de décès surpassera le nombre de naissances » (ISQ, 2009 : 11). À partir de ce moment, on estime que c'est la migration internationale qui « [...] assurera alors la seule croissance démographique du Québec » (ISQ, 2009 : 11).

²² Par exemple, le Québec va obtenir le droit d'affecter des agents d'orientations dans certains bureaux d'immigration du Canada à l'étranger par l'entremise de l'*Entente Lang-Cloutier* signée en 1971 (Helly, 1996 et Desrosiers, Grégory et Piché, 1978). Par ailleurs, le *Ministère de l'immigration du Québec* (MIQ) va devenir responsable en décembre 1974 de « [...] la planification, de la coordination, de la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux immigrants et aux ressortissants étrangers qui s'établissent temporairement au Québec [...] » (Desrosiers, Grégory et Piché, 1978). Puis, suite à l'*Entente Andras-Bienvenue* conclue en 1975, le gouvernement fédéral n'émettra les visas aux candidats se destinant vers le Québec qu'après que leur admission ait été validée par le MIQ. En 1978, l'*Entente Couture-Cullen* va accorder « [...] au Québec un pouvoir déterminant dans la sélection des immigrants économiques, en plus de prévoir une collaboration entre les deux gouvernements sur les décisions en matière de flux-migratoire » (Helly, 1996 : 26). Les responsabilités du Québec vont toutefois grandement augmenter le 1^{er} avril 1991 lorsque l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* (*Accord Gagnon-Tremblay-McDougall*) va entrer en vigueur.

critères un peu plus des deux tiers²³ des immigrants qui vont s'établir sur son territoire (MICC, 2007b : 3 et 4). Du fait de ces ententes, la connaissance du Français va en venir à occuper une place très importante dans la grille de sélection du Québec. En effet, près de 15% des points de la grille de pointage utilisée en 2014 pour sélectionner les travailleurs qualifiés du Québec sont accordés à la connaissance du français contre seulement 5% pour l'anglais.²⁴ C'est notamment pour cette raison que l'immigration française en est venue à constituer une source cruciale d'« [...] immigration francophone que le gouvernement québécois cherche à attirer et à conserver [...] » (Dupuis, 2012 : 360) et ce depuis maintenant plusieurs décennies.

1.3- Les efforts de recrutement du Québec

Les relations officielles du Québec avec la France vont gagner en autonomie au début des années 1960 et les accords bilatéraux vont se multiplier du fait de la bonne entente entre les deux gouvernements. À la fin des années 1970, c'est onze ententes qui auront été conclues. Visant à favoriser les échanges entre les deux parties, certaines de ces ententes vont concerner la culture et l'économie alors que d'autres vont chercher à faciliter les mouvements entre les deux pays. L'une de ces mesures va mener à l'ouverture en 1961 de la *Maison du Québec* à Paris. Dès 1964, le gouvernement français va reconnaître à cette institution la plupart des privilèges réservés aux ambassades. Il faut toutefois préciser que les dossiers des candidats à l'immigration vers le Québec continueront à être acheminés à l'ambassade Canadienne, le rôle de cette institution consistant pour sa part surtout « [...] à raffermir les liens avec la France, à développer les relations économiques

²³ Seule la sélection de deux catégories d'immigrants se destinant au Québec ne relève pas directement du gouvernement du Québec : les personnes à qui la qualité de réfugié a été reconnue alors qu'elles se trouvaient au Québec et les candidats de la catégorie regroupement familial (MICC, 2007b : 3 et 4). Les ressortissants de ces catégories sont sélectionnés par le gouvernement fédéral et représente traditionnellement un peu moins d'un tiers des immigrants admis au Québec par année.

²⁴ <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Grille-synthese.pdf>, consulté le 18 août 2014.

et à favoriser l'immigration de personnes d'expression française au Québec » (Lacoursière, 2009 : 31) en faisant la promotion du Québec.

Avec les années, d'autres mesures visant à faciliter la circulation des personnes entre les deux pays vont être adoptées. Parmi les plus importantes, on compte l'*Entente France-Québec en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles* signée en octobre 2008 et l'*Entente relative à la mobilité professionnelle et à l'intégration des migrants* signée en 2010.²⁵ À un niveau plus « pro-actif », des organismes comme *Montréal International* et *Québec International* organisent avec le concours du gouvernement du Québec des missions de recrutement en France depuis maintenant plus de dix ans.²⁶ Ces missions donnent à chaque année la possibilité à des entrepreneurs québécois de pourvoir à plusieurs centaines de postes qu'ils leur seraient impossible de combler autrement. Par ailleurs, des missions similaires sont organisées par les universités du Québec — la dernière édition (2015) des *Journées de l'Université de Montréal à Paris* a eu lieu le 14 et le 15 janvier.

En plus de toute cette abondante publicité organisée et différée par des instances rattachées au gouvernement du Québec, les médias français produisent d'eux-mêmes à chaque année plusieurs « dossiers reportages » où la qualité et les avantages d'une vie au Québec sont présentés de manière aguichante (Linquette, 2008). Une portion importante de cette littérature a été collectée et analysée par Philippe Linquette en 2008 dans le cadre de sa recherche de maîtrise. De son étude, il ressort que ces dossiers-reportages tendent à dépeindre une immigration et une intégration au Québec comme

²⁵ « Dès juin 2009, dix-huit accords avaient été signés par les ordres professionnels, à la fois en France et au Québec » (Mesli, 2009 : 197).

²⁶ Des missions similaires sont aussi organisées dans des pays d'Europe comportant une population francophone comme la Suisse ou la Belgique. D'autres sont aussi organisés dans des pays non francophone comme la Roumanie.

une opération simple, facilement réalisable et dont les avantages pour un citoyen français dépassent de loin les inconvénients.

Est-ce que toutes ces « activités de recrutement » — officielles ou non — jouent un rôle déterminant dans le processus décisionnel qui amène plusieurs Français à faire le choix d'émigrer vers le Québec? Autrement dit, est-ce qu'elles contribuent directement à faire augmenter le nombre de Français qui prennent la direction du Québec? Il est impossible de le dire dans la mesure où des moyens considérables devraient être nécessaires pour mesurer l'incidence exacte de ces démarches sur les intentions du public français. Néanmoins, comme le soulignait Linquette dans son mémoire, l'ensemble des dix personnes qu'il a interviewé dans le cadre de sa recherche affirmait ou bien avoir assisté à l'une de ces *Journées du Québec* ou bien avoir lu ou visionné l'un de ces reportages vantant les mérites du Québec. J'ai pu observer la même chose de mon côté. L'ensemble des quatre-vingt-quatorze personnes qui composent mon échantillon affirment eux-aussi avoir eu recours à ces « sources d'informations » en vue de préparer leur émigration. Il semble donc juste d'affirmer que cette « propagande » — combinée avec d'autres facteurs extérieurs comme la décolonisation de l'Afrique du Nord Française, les difficultés liées à la reconstruction au lendemain de la *Deuxième Guerre Mondiale* (Frenette, 2008 : 321), la prospérité économique canadienne, l'exposition universelle de Montréal en 1967 (Penisson, 1986 : 114) et, plus récemment, la hausse du chômage en Europe — ont contribué à faire du Québec l'un des principaux pôles d'attraction de Français expatriés au monde.

Ainsi, si les Français viennent au Québec en aussi grand nombre, ce n'est pas par hasard. De nombreux efforts sont fournis par le secteur public en vue de les attirer dans la *Belle Province*. Mais qui sont ces personnes qui font le choix de venir s'installer au Québec ? Qu'est-ce qui les

caractérisent ? Est-ce qu'elles se distinguent des autres immigrants ? Ces questions sont étudiées dans les pages du prochain chapitre.

CHAPITRE 2

Le profil des immigrants français admis au Québec, 2008 à 2012

Il est déjà bien établi que le système de pointage sur lequel le *Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion du Québec* (MIDI) base sa politique de sélection tend à favoriser les candidats dont les caractéristiques socioprofessionnelles laissent entendre qu'ils seront les plus à même de contribuer au dynamisme démographique, à la vitalité du français et à la prospérité économique du Québec (MICC, 2011a : 11).²⁷ Ainsi, l'une des principales finalités de cette approche consiste à retenir que les candidats dont les caractéristiques laissent entendre qu'ils s'intégreront (le plus) rapidement au marché du travail québécois. Cet appareil de sélection s'appuie sur l'idée très réductrice qui veut que l'intégration sociale d'un individu soit conditionnelle à son intégration professionnelle. Autrement dit, dans cette perspective, un individu (immigrant ou pas) ne serait vraiment « intégré » à une société qu'à partir du moment où il dispose d'un emploi et d'un revenu (Blais, 2010). Évidemment, cette perspective plus ou moins cohérente avec les idées néo-libérales qui parsèment aujourd'hui le discours politique soulève de nombreuses questions. Je vais me concentrer ici que sur celles en relation directe avec mon objet d'étude, soit : Peut-on établir une corrélation entre les résultats des candidats et leur propension à retourner dans leur pays d'origine ? Est-ce que les candidats qui n'ont obtenu que le minimum nécessaire de points et dont l'intégration au marché du travail québé-

²⁷ Depuis sa création en 1965 (Blais, 2010), le Ministère de l'immigration du Québec (MIQ) a changé de nom à plusieurs reprises. Ce ministère portait le nom de « Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec » (MICC) au moment où j'ai entamé cette recherche. Il a été rebaptisé dans les dernières années. Il porte maintenant le nom de « Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion du Québec » (MIDI).

cois devrait être selon l'analyse du MIDI plus laborieuse sont plus enclin à partir ? Et plus particulièrement, dans le cas qui nous intéresse, est-ce que le pointage des immigrants français les « prédestinent » plus que les autres immigrants à effectuer un retour du fait d'une intégration socioprofessionnelle ratée ? Évidemment, les dossiers des candidats sont confidentiels si bien qu'il est impossible d'avoir accès aux résultats exacts des immigrants admis. Toutefois, le MIDI publie à chaque année plusieurs études qui dressent un portrait statistique des immigrants reçus selon les principaux facteurs mesurés par le système de pointage. Il est donc possible d'en établir une revue partielle. Il convient toutefois de souligner que les statistiques présentées dans les pages qui suivent ne concernent que les immigrants admis de 2008 à 2012 et que, bien que partielles, elles permettent d'établir certaines comparaisons avec les immigrants originaires de France et le reste de la population immigrante admise au cours de la même période. Ainsi, nous saurons au terme de ce chapitre si les immigrants permanents Français se démarquent — au moment de leur admission — des autres immigrants de par leurs caractéristiques. Nous saurons également si leur profil général leur permet d'intégrer plus facilement que d'autres le marché de l'emploi du Québec et de réussir selon les termes fixés par le MIDI leur intégration à la société québécoise.²⁸

2.1- Le profil des immigrants permanents français

La manière de calculer le nombre d'immigrants permanents français admis au Québec va varier selon les études. Par exemple, le MIDI estimait dans un document que le nombre d'immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012 et **dont le pays de naissance était la France** se chiffrait à **19 901** (Filip, 2013 : 25). Cependant, le MIDI estimait ailleurs que, pour la même période, le nombre d'immigrants admis au Québec **dont le pays de**

²⁸ Toutes les statistiques consignées dans ce chapitre ne concernent que les immigrants d'âge adulte.

dernière résidence était la France se portait à **30 181** (Benzakour, 2013 : 7). Cet écart s'explique par le fait que la France fait office de halte temporaire pour de nombreux immigrants originaires de d'autres pays. C'est-à-dire qu'un grand nombre d'immigrants s'y arrête plus ou moins longuement avant de faire le saut au Canada ou vers un autre pays. Les données consignées étant plus abondantes dans le deuxième cas, j'ai utilisé les statistiques recueillies sur les immigrants dont le dernier pays de résidence était la France pour établir mes comparaisons.

2.1.1- Le sexe

La majorité (57%) des immigrants permanents admis au Québec de 2008 à 2012 dont le dernier pays de résidence était la France était de sexe masculin. Seulement, 43% d'entre eux étaient de sexe féminin (Benzakour, 2013 : 7). Cet écart contraste avec l'équilibre parfait que l'on observe à ce niveau chez l'ensemble des immigrants permanents admis au cours de cette période. En effet, 50,1% d'entre eux étaient de sexe masculin et 49,8% de sexe féminin (Filip, 2013 : 9).

2.1.2- L'âge

De façon générale, ces immigrants sont très jeunes au moment de leur arrivée. En effet, 78,4% d'entre eux avaient moins de 34 ans au moment de leur admission (Benzakour, 2013 : 7). Les immigrants dont le dernier pays de résidence était la France sont donc généralement un peu plus jeune que les immigrants permanents pris dans leur ensemble — cette proportion se fixe à 70% dans leur cas (Filip, 2013 : 21).

2.1.3- La connaissance du français

La presque totalité (95,6%) des immigrants permanents en provenance de la France admis au cours de cette période ont déclaré avoir une connaissance du français (Benzakour, 2013 : 7). Cette proportion est nettement plus faible

à l'échelle de l'ensemble de la population immigrante. En effet, seulement 61,6% d'entre eux ont déclaré avoir une connaissance du français au moment de leur admission (Filip, 2013 : 14).

2.1.4- Le lieu de résidence envisagé

Comme pour l'ensemble de la population immigrante admise au cours de cette période, la région métropolitaine constitue le principal pôle d'attraction des immigrants en provenance de la France.²⁹ Ceux-ci sont toutefois un peu plus enclins à s'établir à l'extérieur de la région administrative de Montréal. En effet, 68% d'entre eux opteront pour Montréal alors que cette proportion se fixe à 71,4% pour l'ensemble des immigrants permanents admis au Québec entre 2008 à 2012 (Benzakour, 2013 : 7 et Filip, 2013 : 40). La majorité (9,3%) des immigrants en provenance de la France qui vont choisir la « région » vont s'établir dans la Capitale-Nationale alors que c'est généralement (8%) la Montérégie qui retient le choix du reste de la population immigrante (Benzakour, 2013 : 7 et Filip, 2013 : 40).

2.1.5- Le programme d'admission

La presque totalité (91,8%) des immigrants permanents dont le dernier pays de résidence était la France ont été admis dans une des catégories de l'im-

²⁹ Depuis le début des années 1990, le MICC cherche à encourager les immigrants à s'installer en région. Il était redouté à l'époque qu'une forte concentration des immigrants dans la région administrative du grand Montréal risquait d'entraîner « [...] de lourdes conséquences [sur le] long terme dont, notamment, de priver les régions des bénéfices de l'immigration internationale et d'accentuer le dualisme de la société québécoise entre Montréal, multiethnique et pluriculturel, et le reste du Québec, fortement homogène » (Simard, 1996 : 440). Aujourd'hui, c'est près de 70% (71,4%) des immigrants qui choisissent de s'établir dans la région du grand Montréal (Filip, 2013: 40). Plus élevée par le passé, cette tendance à la concentration spatiale se chiffrait à 88% en 1991. À l'époque, ce taux de concentration était le plus élevé chez les grandes métropoles canadiennes (Simard, 1996 : 440). En effet, « au recensement de 1991, il était de 62% pour Vancouver et de 59% pour Toronto [...] » (Simard, 1996 : 440).

migration économique³⁰: 90,2% d'entre eux se sont classés comme travailleur qualifié³¹ et 1,5% en tant que gens d'affaires (Benzakour, 2013 : 7).³² Une infime proportion (8%) de ces immigrants a été admise dans le cadre du programme de regroupement familial (Benzajour, 2013 : 7). L'apport de l'immigration française à l'immigration économique du Québec est donc considérable. Il apparaît encore plus grand lorsqu'on le met en relation avec l'ensemble des immigrants admis entre 2008 et 2012. En effet, seulement 61,9% de l'ensemble des immigrants permanents admis au Québec au cours de cette période l'ont été à titre de travailleur qualifié. Une proportion beaucoup plus importante d'entre eux s'est toutefois classée dans le programme des gens d'affaires (5,5%) et dans le programme de regroupement familial (20,3%) (Filip, 2013 : 11).³³

2.1.6- Le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité des immigrants permanents admis de 2008 à 2012 et dont le dernier pays de résidence était la France est généralement très élevé. En effet, si l'on ne « [...] tient pas compte de l'information manquante, près d'une personne sur deux (46%) détient un très haut niveau de scolarité (17 années et plus), 27,1% totalisent 14 à 16 années, alors que 10,7% détiennent de 12 à 13 années et 6,6% moins de 12 années » (Benzakour, 2013:

³⁰ Sous-catégorie de l'immigration permanente, cette catégorie recoupe elle-même plusieurs sous-catégories comme les travailleurs qualifiés, les travailleurs autonomes ou encore les fameux investisseurs. Ultiment, cette catégorie désigne les candidats qui se destinent à une activité économique. La sélection des candidats de cette catégorie est effectuée au moyen de grilles de sélection à application « universelle » et qui comprend une liste de facteurs pour lesquels des points sont accordés. Ces grilles opèrent un peu à la manière d'un examen (Blais, 2010) dans la mesure où certains critères sont éliminatoires et qu'un seuil de passage doit être atteint pour être qualifié (MICCb, 2011 : 8).

³¹ Cette catégorie recoupe les candidats qui viennent au Québec pour occuper un emploi qu'ils sont, selon le barème déterminé par la grille de sélection, vraisemblablement en mesure d'occuper (MICCb, 2011 : 8).

³² Cette catégorie désigne les candidats qui se sont qualifiés à l'immigration économique en tant que travailleur autonome, entrepreneur ou investisseur.

³³ De plus, 9% des immigrants permanents admis au Québec étaient des réfugiés (Filip, 2013 : 11).

5). En cela, les immigrants en provenance de la France ne se distinguent pas autant du reste de la population immigrante³⁴ puisque, dans les deux cas, environ 70% des candidats cumulent 14 années de scolarité ou plus.³⁵

2.1.7- Les professions envisagées

Les professions qui retiennent le plus l'attention de la population immigrante au moment de leur admission se trouvent dans les secteurs des *Affaires, finance et administration* (10,8%), des *Sciences naturelles et appliquées* (14,9%), des *Sciences sociales, enseignement, administration publique, religion* (9,0%) et de la *Vente et services* (6,1%) (Filip, 2013: 46).³⁶ La même préférence s'observe chez les immigrants permanents dont le dernier pays de résidence était la France. Ils tendent toutefois à s'y concentrer plus fortement. En effet, le secteur des *Affaires, finance et administration* retient 14,7% des candidats, les *Sciences naturelles et appliquées*, 21%, les *Sciences sociales, enseignement, administration publique, religion*, 13,6% et la *Vente et services*, 9,6% (Benzakour, 2013: 8). Par ailleurs, les immigrants permanents en provenance de la France sont généralement plus expérimentés. Seulement 18,6% d'entre eux sont au moment de leur admission des nouveaux travailleurs (Benzakour, 2013: 8). Cette proportion grimpe jusqu'à 37,9% pour l'ensemble de la population immigrante admise au cours de cette période.

³⁴ Toujours si l'on ne tient pas compte des cas où l'information est indisponible, un peu plus d'un tiers (35,3%) des immigrants ont un niveau de scolarité équivalent ou supérieur à 17 années, 33,9% cumulent entre 14 à 16 années de scolarité, 14,1% totalisent de 12 à 13 années et 16,7% moins de 12 années (Filip, 2013 : 43).

³⁵ On parle de 73,1% dans le cas de l'immigration française et de 69,2% pour l'ensemble de la population immigrante admise au cours de cette période.

³⁶ La terminologie utilisée ici reprend celle employée par la classification nationale des professions.

2.2- L'accès à l'emploi

Plusieurs des caractéristiques des immigrants en provenance de la France tendent à suggérer qu'il leur serait plus facile que les autres immigrants d'intégrer le marché de l'emploi québécois. Par exemple, bien que leur niveau de scolarité soit similaire à celui des autres immigrants, les immigrants dont le dernier pays de résidence est la France ont néanmoins l'avantage de maîtriser le français et d'être de façon générale plus expérimentés professionnellement. Mais qu'en est-il vraiment ? Est-ce que leurs caractéristiques sociodémographiques leur confèrent un véritable avantage par rapport aux autres immigrants ? Ou, plus concrètement, est-ce qu'il leur est plus facile d'accéder à un premier emploi ? Parviennent-ils à se trouver un emploi dans leur domaine ? Etc.

À prime abord, il semble que « [...] peu importe les qualifications, sans expérience canadienne, le marché se referme » (Forcier et Handal, 2012 : 7). De plus, parmi les provinces canadiennes, « [...] c'est au Québec que la probabilité que l'expérience de travail étrangère soit reconnue est la plus faible (32%) [...] » (Forcier et Handal, 2012).³⁷ Conséquemment, il est fort probable que leur grande expérience acquise à l'étranger ne leur soit que d'une aide minime dans leurs démarches pour se trouver un premier emploi.

Par ailleurs, il semble que le fait de maîtriser le français ne représente qu'un faible avantage chez les immigrants. On remarque en effet qu'à Montréal, la connaissance du français tend à être moins récompensée par les employeurs que celle de l'anglais à Toronto (Forcier et Handal, 2012 : 7). C'est ce qui explique par exemple que les maghrébins francophones aient un taux d'emploi moyen inférieur à celui des immigrants asiatiques non-francophones (Forcier et Handal, 2012). De plus, bien que le niveau de scolarité soit

³⁷ C'est « [...] en Ontario que cette probabilité est la plus élevée (47%) » (Forcier et Handal, 2012: 7).

en hausse constante chez les immigrants,³⁸ il semble que ce facteur n'ait qu'une faible incidence sur leurs chances de se trouver un emploi. En effet, « au Québec, seulement 19% de ces immigrants travaillaient bel et bien dans leur domaine, ce qui représente la proportion la plus faible au pays [...] » (Forcier et Handal, 2008 : 6).

Ultimement, il semble que ce qui confère un ascendant aux immigrants dont le dernier pays de résidence est la France dans leur démarche pour trouver un premier emploi soit la couleur de leur peau et leur « ethnicité ». En effet, il semble que l'accès à l'emploi au Québec soit surtout caractérisé « [...] par une intégration différenciée entre immigrants appartenant à une minorité racisée ou non et par un désavantage marqué pour les immigrants québécois par rapport à leurs homologues des autres provinces » (Forcier et Handal, 2012 : 9).³⁹ En effet, il a été observé que, à leur arrivée, « les immigrants originaires du Vietnam, d'Haïti et du Liban sont lourdement défavorisés dans l'accès direct aux emplois de bon statut lorsqu'on les compare aux immigrants [...] » originaires des pays d'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord (Renaud, Piché et Godin, 2003 : 174). En effet, ces derniers « [...] accèdent non seulement beaucoup plus rapidement à l'emploi que les autres [...] mais leurs emplois sont [aussi] parmi les plus longs [...] » (Piché, Renaud et Gingras, 2002 : 77). Loin d'être désavantagés, une étude a révélé que « les Français se classent en seconde position avec un temps d'accès à l'emploi un peu plus long et une durée de celui-ci plus courte » (Piché, Renaud et Gingras, 2002 : 77).

³⁸ «Le niveau de scolarité des nouveaux arrivants au Canada est en constante progression, si bien qu'il est aujourd'hui de loin supérieur à celui des natifs: en 2006, 51% des immigrants très récents (25-64 ans), c'est-à-dire ceux établis depuis moins de 5 ans, détenaient un grade universitaire en regard de 19% de la population canadienne.» (Forcier et Handal, 2012: 1)

³⁹ L'incidence du facteur « ethnique » est à ce point importante qu'elle apparaît être déterminante non seulement pour les immigrants mais aussi pour leurs enfants. En effet, il semblerait que, à compétence égale, « [...] les inégalités socio-économiques constatées au Québec entre les individus racisés et non racisés persistent chez les enfants d'immigrants » (Forcier et Handal, 2012: 9).

Au final, les immigrants permanents dont le dernier pays de résidence était la France apparaissent donc très favorisés lorsqu'il leur vient le temps d'intégrer le marché de l'emploi québécois. Ainsi, il semble donc juste d'affirmer que les immigrants français jouent clairement de par leur nombre et certaines de leurs « qualités » un rôle déterminant dans l'atteinte à court terme des objectifs du MIDI. Si l'on se rapporte aux termes fixés par le MIDI, les différentes informations présentées plus haut semblent en effet suggérer que ces immigrants réussissent très bien leur intégration au marché de l'emploi et, par ricochet, à la société québécoise. Mais qu'en est-il vraiment ? Est-ce qu'une intégration professionnelle réussie entraîne nécessairement une intégration sociale dans le cas des immigrants français ? Évidemment, la réponse à une telle question est complexe et nécessite l'analyse de plusieurs facteurs. Une partie importante de la réponse peut néanmoins se déduire du taux de présence au Québec de ces immigrants. Est-ce que les Français immigrer de façon permanente au Québec ? Ou est-ce qu'ils sont plus enclins à partir que d'autres candidats avec des caractéristiques similaires ? C'est ce point qui va être discuté dans les pages du prochain chapitre.

CHAPITRE 3

Le taux de présence et la propension au retour des immigrants français du Québec

Il en a été question dans les précédents chapitres, plusieurs facteurs donnent à penser que les immigrants français n'ont pas de problème à s'intégrer à la société québécoise. En effet, il a été démontré que les immigrants français appartiennent au groupe d'immigrants — soit les immigrants d'Europe de l'Ouest et des États-Unis — qui vont accéder le plus rapidement à un emploi qualifié (Renaud et Cayn, 2006 : 38).⁴⁰ Une étude plus spécialisée a aussi révélé que « [...] leur insertion économique [...] 'peut être qualifiée d'excellente et relativement sans obstacle' » (Dupuis, 2012 : 358). De plus, plusieurs études traitant de d'autres facettes du processus d'intégration des immigrants tendent à suggérer que les Français parviennent à se mêler plus facilement que d'autres groupes à la population québécoise. Par exemple, aucune recherche ou publication traitant directement des problèmes d'intégration, de discrimination et de racisme au Québec ne fait état de problèmes qu'auraient pu rencontrer les immigrants français (Dupuis, 2012 : 358). Au contraire, les études qui se sont penchées sur le cas des Français tendent à montrer que ce groupe d'immigrants est avantagé par rapport à d'autres

⁴⁰ Le cas français est un peu l'exception qui confirme la règle dans la mesure où l'insertion professionnelle s'avère une opération compliquée pour la plupart des immigrants. En effet, « bien que la population immigrante au Québec soit hautement scolarisée, le portrait de la situation des immigrants sur le marché du travail québécois ne leur est pas toujours favorable. Le taux de chômage des immigrants au Québec était supérieur à celui de la population née au Québec pour la période 2006-2009. Par contre, on note une baisse significative en fonction du temps passé au Québec allant de 22,4% de chômage pour les personnes arrivées depuis 5 ans ou moins à 10,7% pour ceux arrivés depuis plus de 10 ans. » (Arcand et Najari, 2010 : 8)

populations.⁴¹ « Apparico, Leloup et Rivet (2007) notent, par exemple, que les Français appartiennent au groupe de pays dont les ressortissants sont le moins victimes de ségrégation résidentielle » (Dupuis, 2012 : 358).

À un niveau macroscopique simple, tout semble en effet indiquer que ces « facilités » portent leurs fruits et que les immigrants français se plaisent suffisamment au Québec pour s’y fixer définitivement. Par exemple, selon les calculs des postes consulaires de la France basés au Canada,⁴² le nombre total de citoyens Français présents au Québec — immigrants permanents et temporaires confondus — se portait à 100 000 en 2009 (Mesly, 2009 : 196).⁴³ Ces données tendent donc à indiquer que les Français s’installeraient au Québec de façon permanente. Bien que rassurante, cette conclusion rapide fait toutefois abstraction du fait que l’immigration française au Québec se caractérise — ainsi que le souligne Papinot *et al.* — par un très haut taux de renouvellement. Par exemple, sur les 50 140 Français établis en 2001, 22% d’entre eux avaient émigré après 1996 (Papinot *et al.*,

⁴¹ Au Canada, « [...] ce sont les immigrants d’origine asiatique et d’Afrique Noire qui se trouvent au bas de l’échelle socio-économique, et ceci même en prenant en compte leur capital humain [...]. Au Québec, quelques études concluent également que l’origine nationale des immigrants joue un rôle important : on retrouve au bas de la hiérarchie essentiellement les mêmes groupes que pour le reste du Canada (Ledoyen, 1992; Caldwell, 1994; Piché et Bélanger, 1995) » (Piché, Renaud et Gingras, 2002 : 64). La situation tend toutefois à se résorber avec les années. En effet, « [...] les immigrants établis au pays depuis plus de dix ans (immigrants de longue date) [forment] le groupe pour qui la situation sur le marché du travail [s’apparente] le plus à celle de la population née au Canada » (Zietsma, 2007 : 6).

⁴² Selon ces projections, le nombre de Français établis hors de France se porterait à plus de deux millions (MAEDI, 2013). Les services consulaires ne donnent toutefois aucune information quant à la manière avec laquelle ils effectuent ces estimations.

⁴³ Il peut être aussi intéressant de souligner que le *Ministère des affaires étrangères et du développement international* de France (MAEDI) estimait que 13% des ressortissants inscrits au registre des Français à l’étranger se trouvaient en Amérique du Nord. Le continent nord-américain regrouperait ainsi — avec 212 815 inscrits — la deuxième communauté en importance de Français expatriés. Le Canada hébergerait à lui seul 83 295 ressortissants — soit 31% des inscrits de cette zone — et comporterait la septième communauté de Français expatriés la plus nombreuse au monde. L’inscription au registre mondial étant optionnelle, il faut toutefois souligner que cet outil de mesure est extrêmement limité. En effet, un grand nombre de ressortissants français choisissent de ne pas se faire connaître des services consulaires. Il est donc difficile de déterminer de façon exacte le nombre d’immigrants admis toujours présents au Québec en utilisant ce système.

2012 : 338). Loin de diminuer, cette proportion tendrait à augmenter avec les années. En effet, on considérait que des 59 210 Français établis au Québec en 2006, près de 25% d'entre eux avaient émigré après l'an 2000 (Papinot *et al.*, 2012 : 338). Ces dernières statistiques laissent entendre qu'une immigration au Québec prendrait — chez un nombre croissant de Français — l'allure d'un séjour temporaire qui, dans le meilleur des cas, ne s'échelonne-rait que sur quelques années.

Pour donner une idée de la mesure de ce phénomène, Philippe Linquette (2008) se référait dans son mémoire à un reportage intitulé « La désillusion des immigrants français » de l'émission *Enjeux*. Diffusée le 8 juin 2004 sur la chaîne de télévision francophone de *Radio-Canada*, on expliquait dans la deuxième portion de ce reportage que l'essentiel du problème avec l'immigration française ne résidait « [...] pas tant dans le fait d'attirer les Français que dans celui de les garder » (Linquette, 2008 : 67). Cette affirmation était suivie d'une discussion portant sur le nombre présumé d'immigrants français effectivement présents au Québec. Il était expliqué que « [...] personne ne croit au taux de rétention de 84% avancé par les autorités québécoises ! » (Linquette, 2008 : 67). En effet, selon eux et « contrairement à ce que veut nous faire croire le ministère de l'immigration, une bonne partie de ces immigrants finissent par retourner chez eux [...] » (Linquette, 2008 : 67). Les estimations de l'expert démographe interviewé par leur équipe montraient que « ce n'est pas 5% mais 20% des Français qui quittent le Québec après deux ans et demi, un autre tiers après cinq ans et 50% au bout de huit ans » (Linquette, 2008 : 67).

Dans ce chapitre, il est question des chiffres qui se rapportent à ce que St-Amour et Ledent ont appelé la « migration secondaire externe », soit du nombre approximatif de Français qui font le choix « [...] de partir vers une autre province canadienne ou un autre pays [...] » (St-Amour et Ledent, 2010 : 65). Les dernières estimations du *Ministère de l'immigration, de la*

diversité et de l'intégration (MIDI) sur le sujet sont abordées dans un premier temps. Puis, dans un deuxième, il est question des résultats — plus alarmants — que j'ai obtenus en me livrant au même calcul à partir des données des recensements canadiens.

3.1- Le nombre d'immigrants français présents au Québec selon le MIDI

S'il est vrai que les proportions présentées plus haut apparaissent à première vue alarmantes, il nous faut souligner qu'il est très difficile de déterminer avec exactitude le nombre d'immigrants présents sur un territoire donné. Que ce soit en s'appuyant sur les données des recensements ou sur d'autres bases de données, il n'existe aucune méthode qui semble faire consensus auprès des spécialistes. Néanmoins, la rétention des immigrants au Québec étant une préoccupation importante (St-Amour et Ledent, 2010 : 65), le MIDI publie des études faisant état du taux de présence des immigrants au Québec selon leur cohorte d'arrivée. Bien qu'affectées par la mortalité, on considère généralement que ces études donnent un bon aperçu du nombre de sorties hors Québec (Amour et Ledent, 2010 : 65).

Le MIDI mesure le taux de présence des personnes immigrantes en croisant les données qu'il a récoltées sur les immigrants au moment de leur admission avec celles du *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA)⁴⁴ de la *Régie de l'assurance maladie du Québec* (RAMQ). Jugé extrêmement précis, les autorités estiment que, « [...] par une comparaison avec les estimations de population de *Statistique Canada*, [...] plus de 99% des individus qui demeurent au Québec de façon permanente [...] sont inscrits » dans ce fichier (St-Amour et Ledent, 2010 : 67). Ainsi, selon cette logique, une per-

⁴⁴ « Le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) est le fichier administratif qui tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la *Régie de l'assurance maladie du Québec* (RAMQ). » (St-Amour et Ledent, 2010 : 67)

sonne qui réside au Québec est une personne qui dispose d'une assurance valide à la RAMQ. Le taux de présence se déduit dans cette perspective en comparant le nombre d'immigrants admis avec le nombre d'immigrants assurés.

Le MIDI estimait ainsi que le taux de présence des immigrants français se fixait à 74,6%, faisant de la France le neuvième pays dont les citoyens admis au Québec de 2002 à 2011 étaient les moins présents en 2013. Fait intéressant, la France est le seul pays dont la langue officielle est le français à figurer parmi les populations immigrantes les moins présentes au Québec.

Tableau 1 — Les dix populations immigrantes admises au Québec de 2002 à 2011 les moins présentes en 2013 par pays de naissance,

Pays de naissance	Immigrants admis	Immigrants présents	Pourcentage
Inde	9 989	5 068	50,7
Pakistan	7 476	4 172	55,8
Iran	8 705	4 936	56,7
Chine	33 271	19 324	58,1
Liban	16 391	11 169	68,1
Égypte	6 679	4 586	68,7
États-Unis	7 214	5 139	71,2
Sri Lanka	4 860	3 480	71,6
France	34 616	25 828	74,6
Russie	5 741	4 384	76,4

Il faut toutefois rappeler que cette approche est questionnable et ce pour plusieurs raisons. D'une part, il faut souligner qu'une police d'assurance à la

RAMQ demeure valide après son renouvellement pendant huit ans.⁴⁵ Dans ce contexte, il est possible qu'une personne figure toujours dans le FIPA et ce même si elle réside depuis plusieurs années à l'extérieur du pays. D'autre part, les résultats du MIDI n'offrent que des informations sur les immigrants récents : ils ne comportent aucune information sur les cohortes qui ont immigré au Québec avant 2002. Est-ce que le taux de présence de ces immigrants est similaire à celui des cohortes plus récentes ? Autrement dit, est-ce que la durée du séjour a une incidence sur le taux de présence des immigrants ? Ces questions n'étant pas couvertes dans les publications du MIDI, j'ai résolu d'avoir recours à d'autres moyens pour mesurer le taux de présence des immigrants français au Québec.

3.2- Le nombre d'immigrants français présents au Québec selon les données des recensements canadiens

De nombreux chercheurs qui ont enquêté sur le même phénomène ont eu recours aux données des recensements pour estimer le taux de présence des immigrants (Grosmaire, 1981). M'inspirant de leur approche, j'ai contacté les services de *Statistique Canada* dans le but d'obtenir un accès à ces données. Ceux-ci m'ont redirigé vers le *Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales* (CIQSS) de l'*Université de Montréal* où il m'a été expliqué qu'il me serait possible d'avoir accès aux données des recensements canadiens qu'après avoir intégré le *Programme des centres de données de recherche* (CDR). Une fois cette formalité administrative complétée, il m'a été possible de mettre en relation le nombre d'immigrants admis dans

⁴⁵ <https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CB0QFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.ramq.gouv.qc.ca%2Ffr%2Fcitoyens%2Fassurance-maladie%2Fcarte%2FPages%2Frenouvellement.aspx&ei=SzixVMeCLYicygSa-oKAAw&usg=AFQjCNFvtM-XAls3v3s5dw8r6EPduboo6g&sig2= af4Vagm9mdn70dAH3Y6uA>, consulté le 10 janvier 2015.

une province donnée⁴⁶ avec le nombre qu'il y a été recensé.⁴⁷ Cette opération m'a ainsi permis de constater que, des 71 790 immigrants français qui ont fait le saut au Québec entre 1981 et 2010, seulement 45 030 d'entre eux y étaient toujours recensés en 2011, laissant entendre que pour dix citoyens français qui ont immigré dans la province au cours de cette période, quatre l'ont quitté.⁴⁸ Ce résultat est particulièrement alarmant. Surtout lorsqu'on le rapporte aux taux de présence d'immigrants originaires de pays qui — par leur rôle et leur importance numérique au sein de l'immigration du Québec — s'apparentent à la France — voir le graphique 3 (ci-dessous). En effet, ces données indiquent que le taux de présence moyen des immigrants français au Québec (62,72%) approche davantage celui d'immigrants allophones originaires de pays comme la Chine (65,22%) que de pays où — comme l'Algérie (86%) et le Maroc (74%) — on parle couramment le français. Ces derniers chiffres tendent donc à indiquer que — en dépit de toutes les facilités dont ils disposent — l'apport net des immigrants français

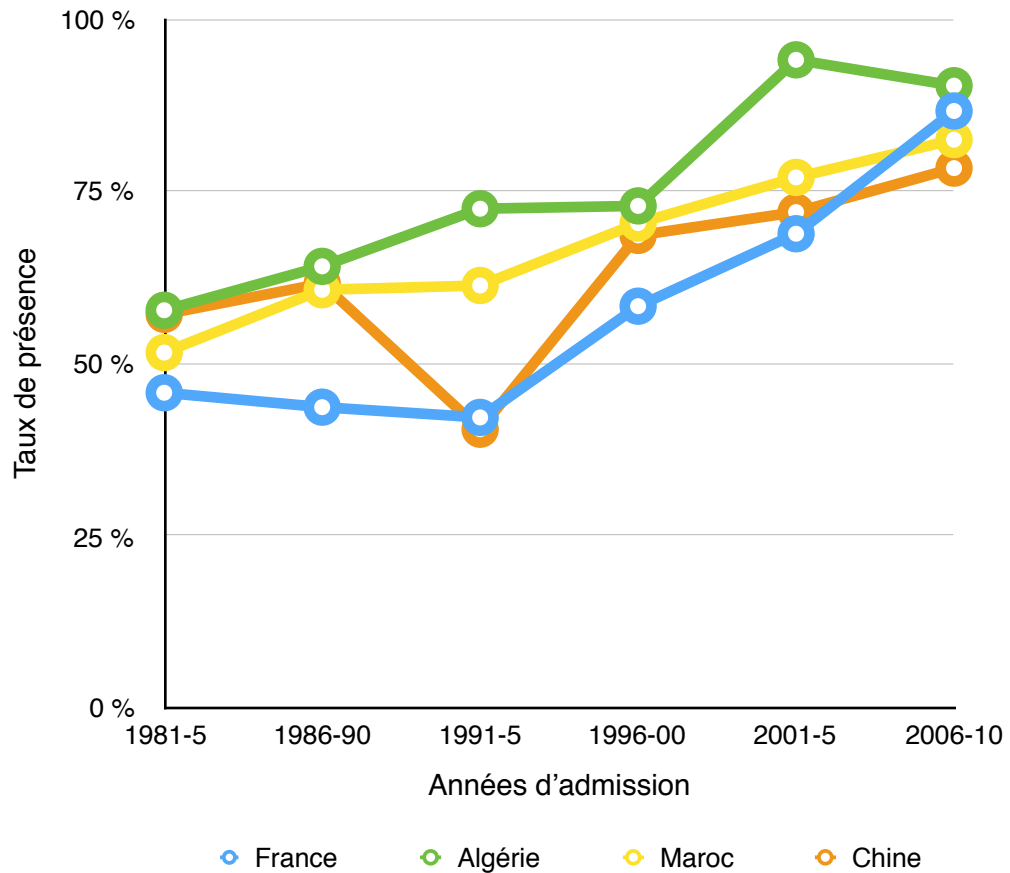
⁴⁶ Les données relatives au nombre d'immigrants admis proviennent d'un chiffrier intitulé *Canada — Permanent Residents by Province/Territory of Intended Destination and Country of Birth, 1980-2010*. Ce chiffrier m'a été accordé après avoir fait une *demande de sortie* auprès du *Ministère de l'immigration du Canada*. Ce chiffrier comporte le nombre total d'immigrants admis pour une année donnée selon leur pays d'origine et leur province de destination.

⁴⁷ Les données faisant état du nombre d'immigrants recensés au Québec proviennent des recensements nationaux (CENSUS) de 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011. Par ailleurs, il convient de préciser que tous les résultats présentés ici respectent toutes les normes de sécurité prévues par le CDR et le CIQSS. Ainsi, pour des raisons de sécurité, les données ont été pondérées, arrondies et ramenées à des multiples de 5 ou de 10. Du fait de cette opération, il est possible que la somme effective des données affichées ne corresponde pas aux totaux indiqués. Par ailleurs, j'ai regroupé — pour des raisons de clarté — les données en périodes de cinq ans. Cette opération peut aussi avoir joué sur la précision des données. Il me faut aussi souligner que les données issues des CENSUS se prêtent mal aux études longitudinales dans la mesure où l'échantillonnage s'effectue d'un recensement à l'autre de manière aléatoire et non par suivie.

⁴⁸ Il peut être intéressant de mentionner que Jean-Louis Grosmaire avait lui aussi comparé dans le cadre de sa recherche doctorale le nombre d'immigrants natifs de France admis au Canada avec la population native de France qui y était effectivement recensée (en 1971). Ses calculs ont révélé que 49,8% des immigrants français admis au Canada entre 1946 et 1955 était toujours présent sur le territoire Canadien en 1971. Cette proportion grimpe à 59,2% chez les immigrants arrivés entre 1956 et 1965. À l'époque, Grosmaire considérait que ce taux de rétention était élevé. Il précisait toutefois qu'il ne disposait pas de données qui lui auraient permis d'établir des comparaisons avec d'autres groupes d'immigrants (Grosmaire, 1981 : 263).

à la population du Québec n'est pas aussi élevé que les calculs du MIDI le laissent entendre.

Graphique 3 — Taux de présence moyen en 2011 des immigrants français, algériens, marocains et chinois admis au Québec de 1981 à 2010



Cette conclusion semble se confirmer lorsque l'on procède à un examen plus approfondi des données provenant des recensements qui ont eu lieu entre 1981 et 2011.⁴⁹ Celles-ci montrent effectivement que le nombre de citoyens canadiens nés en France domiciliés au Québec est le seul parmi toutes les cohortes étudiées à diminuer systématiquement d'un recensement à l'autre. Elles montrent également que la durée du séjour a une inci-

⁴⁹ Des tableaux plus complets sont disponibles à la fin de ce document (voir Annexes 3 à 8).

dence sur la rétention nettement moins grande dans le cas des Français que dans le cas des autres groupes d'immigrants étudiés ici. Par exemple, on observe que, parmi le nombre de citoyens français à avoir été admis au Québec entre 1986 et 1990, 75,75% d'entre eux étaient toujours présents lors du recensement de 1991. Cette proportion glisse à 61,63% en 1996, à 61,86% en 2001, à 51,96% en 2006 et à 43,67% en 2011. Certes, le cas des Français n'est pas exceptionnel en cela. On observe également une diminution chez les Algériens, les Marocains et les Chinois qui ont été admis au même moment. Leur taux de présence tend cependant à se stabiliser aux alentours de 60% dans leurs cas.⁵⁰ Ainsi, chez les Français, ce n'est pas **quatre** mais **six** immigrants sur **dix** qui ont quitté la province **plus de vingt ans après** y avoir aménagé.⁵¹

Les données des recensements indiquent donc clairement que — parmi les populations immigrantes les plus nombreuses du Québec — les Français sont ceux qui sont les plus enclins à quitter la Belle Province.⁵² Ce dernier constat soulève tout un ensemble de questions dont les plus importantes se résument à : Comment expliquer ce phénomène alors que tout semble indiquer que les Français forment un groupe relativement privilégié parmi la population immigrante du Québec ? Serait-ce parce que les Français appartiennent à ce que l'anthropologue Jean-Pierre Dupuis (2008) n'hésite pas à

⁵⁰ Les taux de présence des immigrants algériens, marocains et chinois admis au Québec entre 1986 et 1990 se chiffraient respectivement à 64,1%, 60,7% et 61,61% en 2011.

⁵¹ Cette proportion semble être corroborée par le fait que seulement 45,76% des immigrants français admis au Québec entre 1981 et 1985 ont été recensés à l'intérieur de la province en 2011.

⁵² Évidemment, tous ces chiffres ne fonctionnent qu'à titre indicatif. Il nous faut le rappeler, il est impossible de calculer de façon exacte le nombre d'immigrants qui ont quitté le Québec. De plus, il nous faut souligner que ces données n'offrent aucune information quant aux développements qu'ils peuvent être attendus dans le futur. La société québécoise a vécu de nombreux changements dans les dernières décennies et tout laisse présager qu'elle en vivra de nouveaux dans les prochaines années. Toute prévision élaborée à partir de ces données apparaît donc dans ce contexte extrêmement limitée (ou limitative).

baptiser une « nouvelle catégorie » d'immigrants ?⁵³ Des immigrants qui disposent de plus de ressources et dont les déplacements relèvent davantage d'un choix que d'une « obligation » (ou d'une nécessité) ? N'étant pas contraints de rester, ces immigrants seraient — de par leurs moyens et leurs aptitudes — extrêmement mobiles et pourraient partir à la moindre contrariété.

Il est certain que cette très grande mobilité joue un rôle déterminant dans ce phénomène dans la mesure où l'on observe la même propension chez d'autres populations immigrantes qui se classent elles aussi dans ce groupe d'immigrants privilégiés. C'est le cas notamment des immigrants originaires du Royaume-Uni. Comme les Français, ces immigrants ont la possibilité de partir là où d'autres, moins nantis, sont « obligés » de rester. Cela se reflète de façon évidente dans leur très faible taux de présence : les données indiquent effectivement que seulement 55,71% des citoyens britanniques⁵⁴ admis au Québec de 1981 à 2010 s'y trouvaient toujours en 2011. Il semble toutefois que d'autres facteurs — comme la différence de langue, de culture, etc. — doivent être pris en considération pour expliquer cette propension très élevée. On observe en effet que ces immigrants sont beaucoup plus enclins à demeurer dans un environnement où un riche passif (histoire, langue, culture, etc.) les lie à leurs hôtes. Ainsi, c'est plus de 70% (71%) des immigrants originaires du Royaume-Uni admis en Ontario de 1981 à 2010 qui y étaient toujours recensés en 2011. Rapportée à notre cas, cette proportion très élevée soulève de nouvelles interrogations : Comment expliquer que le facteur de la proximité culturelle n'ait pas une incidence plus marquée dans le cas des Français ? Ne sont-ils pas liés aux Québécois par leur

⁵³ Les caractéristiques de cette nouvelle catégorie d'immigrants vont être discutées en détail dans le prochain chapitre.

⁵⁴ L'étude longitudinale de Piché, Renaud et Gingras (2002) montre que les citoyens britanniques disposent d'avantages similaires. Par exemple, à l'instar des Français, les immigrants originaires du Royaume-Uni appartiennent au groupe d'immigrants qui ont le plus de facilité à intégrer le marché de l'emploi (Piché, Renaud et Gingras, 2002).

langue, leur histoire et plusieurs valeurs communes ? Ne devraient-ils pas — à l'instar des Britanniques — se plaire dans leur « ancienne colonie » ? Des pistes et des hypothèses tirées de la littérature pour répondre à ces dernières questions sont suggérées et discutées dans les pages du prochain chapitre.

CHAPITRE 4

Les raisons du retour — un aperçu tiré des conclusions des précédentes recherches sur le sujet

Les pages précédentes ont montré que la France était le pays qui a fourni le plus d'immigrants au Québec au cours des trente dernières années (de 1980 à 2010). Elles ont également mis en évidence les facilités que rencontraient les Français dans leur intégration à la société québécoise. Toutefois, elles ont aussi montré que — parmi les populations immigrantes les plus nombreuses du Québec — les Français constituaient l'une des populations immigrantes les moins présentes à l'intérieur de la province. Mises bout-à-bout, la somme de ces informations tend à indiquer que les immigrants qui ont le plus de facilités sont aussi ceux qui — paradoxalement — rencontrent le plus de problèmes à se faire à la vie au Québec.⁵⁵ **Quelles sont ces difficultés ? Comment expliquer, en effet, qu'autant de Français quittent le Québec en dépit de leurs avantages et de tous les efforts qu'ils aient dû fournir pour pouvoir s'y établir ?**⁵⁶ Une première piste pourrait se déduire des nombreuses recherches consacrées à la question du retour des immigrants. Ces enquêtes apparaissent toutefois mal adaptées pour expli-

⁵⁵ Cette particularité de l'immigration française a déjà été observée par le passé. En fait, les résultats des enquêtes précédentes laissent entendre que cette dynamique paradoxale est même très vieille. Voir la revue très complète de Dupuis (2012) sur le sujet.

⁵⁶ Obtenir le droit d'immigrer au Québec n'est pas chose facile. Il faut satisfaire aux exigences minimales très élevées du système de pointage du MIDI. Des sommes importantes doivent également être déboursées pour obtenir le Certificat de sélection du Québec (CSQ) et le permis de résidence délivré par le gouvernement fédéral. Les immigrants doivent aussi se soumettre à un examen médical et faire la démonstration qu'ils ont en leur possession une somme substantielle d'argent qui va pouvoir leur permettre de subsister le temps de trouver un emploi sans dépendre des aides du gouvernement (Blais, 2010).

quer le retour en France des immigrants français du Québec. La raison en est que ces études tendent généralement à privilégier une approche macroscopique. Conséquemment, leurs résultats tendent davantage à énoncer les caractéristiques sociodémographiques des immigrants qui quittent plutôt qu'à nous renseigner sur les raisons exactes qui ont motivé leur départ (Gmelch, 1980 : 141).⁵⁷ Une piste plus prometteuse peut se trouver dans la littérature spécialisée qui traite exclusivement des difficultés d'intégration des

⁵⁷ Les premières études consacrées aux raisons du retour des immigrants remontent aux années 1960. Ce n'est toutefois vraiment qu'aux débuts des années 1980 que les débats entourant la question vont prendre de l'ampleur (Voir <http://rsc.eui/RDP/research/schools-of-thought/>, consulté le 30 août 2014) Les premières études sur le sujet avançaient que le retour des immigrants vers leur pays d'origine était la conséquence de facteurs strictement économiques (Nekby, 2006 : 198) au nombre desquels figuraient le plus souvent de meilleurs possibilités d'embauche dans une entreprise, pour ouvrir un commerce ou pour prendre leur retraite (King, 1978 : 176). Dans cette optique, « [...] return migration of individuals is achieved by assuming that the marginal utility of consumption is higher in the home country than in the host country » (Co, Gang et Yun, 2000 : 58). Des recherches plus récentes ont néanmoins révélé que les facteurs économiques comme le chômage n'avaient qu'une incidence limitée sur la propension des immigrants à retourner dans leur pays d'origine (Dustmann, Bentolila et Faini, 1996 : 232). Ce serait plutôt des facteurs relationnels comme les liens d'attaches avec les parents et les amis restés dans le pays d'origine ou le mal du pays qui pousseraient les immigrants à retourner. Ces nouvelles recherches ont aussi révélé une forte incidence entre la propension des immigrants à retourner dans leur pays de naissance et certains facteurs sociodémographiques. Plusieurs recherches ont montré par exemple qu'une connaissance limitée de la langue du pays d'accueil peut directement inciter plusieurs immigrants à retourner dans leur pays d'origine (Dustmann, Bentolila et Faini, 1996 : 232). Les recherches de DaVanzo ont aussi montré que les immigrants plus jeunes sont généralement plus mobiles que les immigrants plus âgés et donc plus enclin à partir (DaVanzo, 1983 : 557 et 558). D'autres études ont également révélé que la probabilité d'un retour tendrait à diminuer au fur et à mesure que la taille de la famille des immigrants dans leur pays d'accueil augmente (Nivalainen, 2004: 158). Les immigrants célibataires seraient donc dans cette optique les plus enclins à retourner. D'autres études ont tissé un rapprochement entre le niveau de scolarité des immigrants et leur propension à quitter leur pays d'accueil. Ces recherches ont ainsi révélé que les immigrants les moins éduqués sont généralement les plus enclin à retourner dans leur pays d'origine tandis que les immigrants plus instruits sont les plus portés à émigrer vers un autre pays, émigrant seulement lorsqu'une opportunité de travail plus avantageuse se présente (DaVanzo, 1983 : 557 et 558). Il a également été observé que le désir d'effectuer un retour varierait grandement selon le pays d'origine des immigrants (Dustmann, Bentolila et Faini, 1996 : 232). Les résultats de Gmelch suggéraient par exemple que les immigrants originaires d'Europe seraient généralement moins enclins à retourner dans leur pays d'origine de crainte de devoir admettre un « échec » à leurs proches (Gmelch, 1980: 141). Dans certains cas précis, ces recherches ont montré que le retour des migrants aurait été causé par des facteurs négatifs ou « répulsifs » rencontrés dans le pays d'accueil comme la discrimination ou le racisme (Gmelch, 1980 : 140). Bien qu'intéressantes, ces conclusions très générales semblent pouvoir s'appliquer à toutes les populations et semblent donc inadaptées pour expliquer les particularités que présentent le phénomène du retour en France des immigrants français du Québec.

immigrants français au Québec. Si l'on s'en remet à ces études, la qualité des relations avec les habitants du pays d'accueil serait extrêmement importante chez ces immigrants et pourrait donc influencer grandement leur désir de retourner dans leur pays d'origine. Conséquemment, ce chapitre est consacré aux différentes difficultés relationnelles que les Français disent rencontrer au Québec et sur l'opinion des Québécois francophones vis-à-vis ces immigrants.

4.1- Les problèmes perçus par les immigrants français

L'un des présupposés fondamentaux du système de sélection du MIDI est que la maîtrise du français constitue une étape essentielle du processus d'intégration des immigrants au Québec.⁵⁸ L'idée sous-jacente à cette proposition est que les candidats francophones se mêleraient plus facilement à la majorité francophone du Québec. Or, les études qui ont touché la question de l'intégration des immigrants français au Québec tendent à montrer que la proximité linguistique n'est pas toujours un gage d'inclusion (Fortin, 2001 : 78). Leurs résultats montrent en effet que le fait de partager la même langue ne s'avère être un avantage pour ces immigrants que dans les premiers moments de leurs séjours (Fortin, 2000 : 90). En effet, cette apparente proximité deviendrait rapidement une source de litiges où les différences d'accents, de vocables et d'expressions en viendraient vite à tracer les démarcations d'une frontière qui apparaîtrait infranchissable pour un grand nombre de ces immigrants. « Comme on le dit souvent, ce qui nous éloigne le plus des Québécois, c'est qu'on parle la même langue ! C'est vraiment une réalité ! » (Témoignage tiré de Linquette, 2008: 198 et 199). Pour leur part, les Français rencontrés par l'anthropologue Sylvie Fortin

⁵⁸ Ce présupposé semble en effet être pris pour acquis par le MIDI. Si l'on s'en tient à ce qui a été rapporté par Jocelyne Richer pour *La presse Canadienne*, l'importance accordée à la connaissance du français dans le système de pointage qui guide la sélection des immigrants au Québec va selon toute vraisemblance être augmentée au cours des prochaines années, voir <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201501/25/01-4838252-immigration-au-quebec-reforme-majeure-a-venir.php>, consulté le 31 janvier 2015.

dans le cadre de sa recherche doctorale n'hésitaient pas à se dire membre d'une « minorité audible » (Fortin, 2001 : 78). Reprenant la même idée, Linquette expliquait dans le cadre de son mémoire que la particularité langagière de ces immigrants en viendrait à prendre la forme d'un caractère distinct qui leur vaudrait d'être en bute à un « racisme anti-Français » (Linquette, 2008 : 220).⁵⁹

Les résultats de Linquette et de Dupuis montrent que ce comportement de méfiance des Québécois francophones est inattendu et difficile à comprendre pour ces immigrants (Dupuis, 2012 : 382). Inconnue des Français, cette « méfiance » serait pourtant ancienne au Québec. Née au lendemain de la *Deuxième guerre mondiale*, elle découlerait en partie de l'attitude condescendante de certains immigrants français envers la langue des Canadiens français de l'époque (Frenette, 2008 : 324). Cette prétendue supériorité qu'arboraient certains de ces immigrants aurait donné naissance à l'expression « maudit Français ». Polysémique,⁶⁰ l'acception négative de l'expression renverrait surtout à la propension qu'auraient certains Français à se moquer des particularismes langagiers du Québec et leur tendance à considérer que la seule langue française légitime est la langue parlée en France.⁶¹

⁵⁹ Pour sa part, l'anthropologue Jean-Pierre Dupuis hésite à parler de racisme. Les données qu'il a récoltées l'amènent plutôt à parler de « méfiance » pour désigner ce sentiment que les immigrants Français affirment déceler chez les Québécois francophones (Dupuis, 2012).

⁶⁰ Antithétique de nature, cette expression synthétiserait dans l'imaginaire collectif des Québécois francophones « [...] l'ambiguïté d'une relation empreinte de méfiance, de curiosité et de sympathie » (Saire dans Dupuis, 2012: 363).

⁶¹ Parler la langue française et la défendre apparaîtrait dans la perspective du « Maudit Français » comme « [...] un signe d'inclusion au sein d'un espace culturel non pas québécois mais français » (Helly et Van Schendel, 2001 : paragraphe 757). Un « maudit Français » désignerait ainsi un Français qui viendrait au Québec avec l'intention de l'améliorer par ses compétences en tant que Francophone de France. Plus concrètement, l'expression désignerait quelqu'un qui n'attendrait rien des francophones québécois. Au contraire, ce serait plutôt lui qui — de par ses compétences et son mérite — apporterait une plus-value à la province (Témoignage adapté de Helly et Van Schendel, 2001: paragraphe 757).

Quoiqu'il en soit, les résultats des précédentes recherches tendent à indiquer qu'un pourcentage important des immigrants Français interrogés au Québec ait ressenti une forme d'hostilité de la part des Québécois francophones. Par exemple, 52% des immigrants français qui habitaient le Québec et qui ont été interrogés à la fin des années 1970 par le géographe Jean-Louis Grosmaire disaient penser que les Canadiens français avaient une attitude défavorable à leur égard (Grosmaire, 1981). Plus récemment, c'était près de 65% des 930 Français interrogés par Dupuis qui affirmaient « [...] avoir ressenti de la méfiance de la part de certains Québécois francophones depuis leur arrivée au Québec [...] » (Dupuis, 2012 : 369 et 370).

Fait intéressant, plus de la moitié des répondants de Dupuis indiquaient « [...] que cette méfiance était communiquée indirectement et s'adressait aux Français en général et pas à eux directement [...] » (Dupuis, 2012 : 370). De plus, il semblerait que « [...] contrairement à ce que l'on pourrait penser, le fait d'avoir passé plus de temps au Québec ne [réduirait] pas la perception de ce sentiment, bien au contraire » (Dupuis, 2012 : 373). En effet, ce serait « [...] ceux qui sont au Québec depuis le plus longtemps (plus de 15 ans) qui [percevraient] le plus fréquemment cette méfiance [...] » (Dupuis, 2012 : 373).

Dans les faits, il semblerait que cette hostilité soit surtout désagréable plutôt que réellement discriminatoire (Helly et Van Schendel, 2001 : paragraphe 185). En effet, si l'on se rapporte aux résultats de Dupuis, il semblerait que cette méfiance se manifesterait surtout par des moqueries et des blagues (58,9% des cas). Les formes les plus extrêmes incluraient selon lui des refus de discuter ou de rendre service (18% des cas) et, rarement, des agressions verbales (7,9% des cas). Les données collectées par Linquette tendent toutefois à indiquer que cette dernière proportion serait beaucoup plus élevée. L'ensemble des dix personnes qu'il a interrogé dans le cadre de sa recherche de maîtrise affirmait en effet avoir expérimenté à un moment ou

l'autre de leur séjour une forme d'agression verbale de la part d'un Québécois francophone.⁶² Dans certains cas, ces agressions se sont même avérées sévères:

Quant à nous, on a vu la différence d'attitude un soir dans un restaurant chic de Québec. Il a suffi qu'on dise à la serveuse que nous savions comment calculer le pourboire pour que, d'un coup, son visage se ferme. Pour elle, nous n'étions plus des touristes mais des chiens de maudits Français, arrogants et qui parlent avec la bouche en cul de poule! Ça nous a bien fait rire et cela nous fait toujours rire quand cela nous arrive! (Témoignage tiré de Linquette, 2008 : 199)

Une autre fois, alors que je répondais à l'employé d'une boulangerie qui me demandait ce que je désirais, j'ai senti un coup dans les jambes. Le choc a été si violent que j'en suis tombée à genoux par terre. Un couple de clients qui attendait son tour m'a dit qu'une vieille femme qui se trouvait dans la file, juste derrière moi, m'avait frappée avec sa canne. Je suis sortie de la boulangerie et j'ai rattrapé mon agresseur. Quand j'ai demandé à cette dame ce qu'il lui avait pris de me frapper ainsi, elle m'a craché au visage: « Va chier, maudite Française! » Une telle chose ne m'était jamais arrivée! (Témoignage tiré de Linquette, 2008 : 200)

Bien que plusieurs des Français interrogés par ces chercheurs aient hésité à parler de « racisme » pour désigner cette « méfiance » des Québécois francophones (Helly et Van Schendel, 2001, Dupuis, 2008, Linquette, 2012), il semblerait que — de façon générale — ils regrettent leur catégorisation comme « maudits Français » et déplorent l'hostilité que suscite leur accent

⁶² J'ai pu observer le même phénomène chez les 17 personnes que j'aie interviewées.

franco-français (Helly et Van Schendel, 2001 : paragraphe 185).⁶³ Dupuis notait d'ailleurs à ce sujet que le choc apparaîtrait « [...] d'autant plus fort qu'un très grand nombre de Français ne s'y attendent pas ou ne savent même pas ce qu'est un 'Maudit Français' » (Dupuis, 2004: 15) avant leur arrivée. Selon cet anthropologue, cette méfiance pourrait même expliquer la décision de plusieurs immigrants français de quitter le Québec.⁶⁴

⁶³ Cette ambivalence vis-à-vis les Québécois se retrouvent chez de nombreux autres groupes d'immigrants. L'étude de Helly et Van Schendel révèle que les immigrants du Québec subiraient rarement des comportements ayant une portée discriminatoire réelle (ou effective) comme un refus d'embauche ou de logement, des insultes ou des agressions. Ils ne considèrent pas pour autant que l'attitude des québécois à leur égard soit dépourvue de préjugés défavorables. « Par exemple, selon l'émigré salvadorien, le fait de parler espagnol en public n'est pas toujours bien perçu : 'J'ai senti ça chez les Québécois. Dans le métro, si je parle espagnol avec un ami, les gens commencent à te regarder et parfois ils se sentent insultés. Pourtant, ce n'est pas parce que je ne veux pas parler français, c'est juste que pour moi c'est naturel de parler espagnol.' Les émigrés marocains se plaignent d'autres formes d'ost-racisme. L'un parle d'un 'racisme anti-musulman' dans son milieu de travail, et un autre, tout en insistant sur son enracinement montréalais, dit être mal à l'aise : 'Quand tu vois des gens qui se définissent comme des pure laine et que toi tu veux faire partie de la société dès le départ... Partout où j'ai travaillé, les gens mettent en évidence cette différence, pas nécessairement sur un ton agressif, mais c'est quand même inconfortable. Dans la société, il y a une espèce de favoritisme par rapport aux Québécois de souche, surtout au niveau du travail.' » (Helly et Van Schendel, 2001 : paragraphe 186). Des frictions plus sévères ont toutefois pu être observées dans certaines écoles (voir Steinbach et Grenier, 2013).

⁶⁴ Ainsi que le soulignait Dupuis (2012: 360), un débat entre Français fait rage sur ce sujet depuis maintenant plusieurs années sur différents sites Internet dont <http://immigrer.com/>.

En ce sens, Linquette explique que l'accent des Français fonctionnerait — au Québec — à la manière d'un stigmaté tel que le définit Erving Goffman.⁶⁵ Concrètement, cela impliquerait que les propriétés qui sont attachées à cet accent au Québec ne relèveraient non pas d'attributs objectifs mais plutôt d'un jugement de valeur susceptible de venir jeter le discrédit sur l'individu lui-même. Ainsi, un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires s'en verrait exclu du fait que l'on reconnaîtrait en lui certaines caractéristiques du stigmaté. « De ce fait, comme l'écrit cette fois David Le Breton, 'l'individu se sent normal mais bafoué dans ses droits les plus élémentaires. Le stigmaté l'englué dans une identité malencontreuse à laquelle il ne parvient pas à échapper malgré ses efforts et sa bonne volonté' (2004: 135) » (Linquette, 2008: 158). Dans un tel contexte, l'individu en viendrait à éprouver un sentiment de mal-être et d'impuissance. Les sentiments attachés à cette identité négative provoqueraient d'autant plus de souffrance que le stigmaté ne dépend non pas des actes de l'individu mais de ce qu'il représente aux yeux d'autrui.

Appliqué à notre problématique, cet imaginaire « anti-Français » que ces immigrants affirment discerner à travers leurs interactions avec les Québécois

⁶⁵ Chez Goffman, le terme « stigmaté » désigne « [...] an attributs that is deeply discrediting [...] » (Goffman, 1986 : 3). En tant que tel, les stigmates marqueraient « [...] a special kind of relationship between attribute and stereotype [...] » (Goffman, 1986 : 4). Goffman explique ce phénomène par le fait que « social settings establish the categories of persons likely to be encountered [...]. The routines of social intercourse in established settings allow us to deal with anticipated others without special attention or thought. When a stranger comes into our presence, then, first appearances are likely to enable us to anticipate his category and attributes, his 'social identity' – to use a term that is better than 'social status' because personal attributes such as 'honesty' are involved, as well as structural ones, like 'occupation.' » (Goffman, 1986 : 2). Selon lui, « we lean on these anticipations that we have, transforming them into normative expectations, into righteously presented demands » (Goffman, 1986 : 2). Or, « [...] we do not become aware that we have made these demands or aware of what they are until an active question arises as to whether or not they will be fulfilled. It is then that we are likely to realize that all along we had been making certain assumptions as to what the individual before us ought to be. Thus, the demands we make might better be called demands made 'in effect,' and the character we impute to the individual might better be seen as an imputation made in potential retrospect – a characterization in effect, a *virtual social identity*. The category and attributes he could in fact be proved to possess will be called is *actual identity*. » (Goffman, 1986 : 2). Selon Goffman, la nature du stigmaté résiderait dans « [...] a special discrepancy between virtual and actual social identity » (Goffman, 1986 : 3).

cois francophones pourrait expliquer en partie leur forte propension au départ.

Dans cette perspective, le départ des Français s'expliquerait par les attitudes passives/agressives et les comportements défavorables dont ces immigrants se disent être les victimes (Dupuis, 2012 : 369). Bien qu'intéressante, il est très difficile de vérifier la véracité de cette hypothèse et aucune étude à notre connaissance n'a tenté d'expliquer ce phénomène exclusivement en s'appuyant sur cette seule thèse.

4.2- Les Français tels que considérés par les Québécois francophones

Bien qu'extrêmement enrichissantes, ces études ne se concentrent que sur une portion limitée du problème. L'ensemble de leurs démarches vise uniquement à mesurer si les immigrants français considèrent que les Québécois francophones sont mal à l'aise à leur contact ou ont de l'hostilité à leur égard. Il pourrait être intéressant d'ajouter la perspective des Québécois francophones à l'équation. Que pensent-ils réellement des Français ? Est-ce que leur image des Français est aussi négative que ce qu'en disent les principaux intéressés? Reprenant cette réflexion, j'ai mené une enquête

exploratoire⁶⁶ à l'hiver 2014 dont l'objectif visait à mesurer les conceptions et les idées des Québécois francophones relatives aux personnes issues des principaux groupes d'immigrants admis au Québec en 2013 — soit la Chine (10,8%), la France (8,7%), l'Algérie (7,9%), Haïti (7,4%) et le Maroc (5,6%) (MICC, 2013). Les répondants ont été invités au cours de cette micro-enquête à « évaluer » au moyen d'une échelle d'appréciation les représentants de chacun de ces pays par rapport à une série de traits de caractères et d'attitudes. L'idée derrière ce procédé était de mesurer si les résidents du Québec entretenaient une opinion plus défavorable vis-à-vis les immigrants originaires de la France que vis-à-vis les ressortissants des autres principaux pays d'immigration du Québec.

À prime abord, les données récoltées tendent à indiquer que les participants tiennent généralement les Français en plus haute estime que les résidents des autres pays évalués dans le cadre de cette micro-enquête. Par exemple, une très forte majorité des répondants (88,2%) considèrent que les personnes originaires de la France ont un niveau de culture générale plus élevé que celui des ressortissants de ces pays.⁶⁷ De plus, près de 60% (58,8%) des répondants pensent que les Français sont généralement plus altruistes

⁶⁶ Ce questionnaire constitue le troisième et dernier des questionnaires que j'ai distribué dans le cadre de cette recherche. Il s'adressait aux personnes majeures habitant le Québec de façon permanente ou temporaire. Par ailleurs, il est important de souligner que — pour ce questionnaire comme pour les autres — les mêmes règles et principes ont été appliqués de manière à assurer le respect du droit à la confidentialité des répondants. Aucune information personnelle n'a été demandée et la participation était entièrement volontaire. Ce questionnaire n'a toutefois pas été distribué par l'entremise des listes d'envois de l'Université de Montréal mais par les médias sociaux (facebook). Faute de temps, très peu d'énergie a été investie dans sa promotion — c'est ce qui explique son faible taux de participation: seulement 19 questionnaires ont été retransmis à la base de données et, de ce nombre, seulement 17 étaient admissibles. Par conséquent, les résultats présentés dans les pages qui suivent ne doivent être en aucun cas traités comme représentatifs d'un état d'esprit bien implanté au sein de la population du Québec. Plutôt, ce questionnaire s'inscrit dans la lignée d'une série d'efforts modestes qui ont été posés en vue de saisir un phénomène dont la pleine compréhension nécessiterait du temps et des moyens qui dépassent de loin ceux dont j'ai disposés au moment de ma recherche.

⁶⁷ Cette proportion se chiffre à 47% dans le cas des Marocains, à 41,2% chez les Algériens et les Chinois et 29,4% pour les Haïtiens.

que les représentants de la Chine (35,3%), du Maroc (35,3%) et de l'Algérie (41,2%). Aux yeux des répondants, les seuls immigrants qui se démarquent favorablement des Français par leur générosité et le souci qu'ils portent aux autres sont les Haïtiens (58,9%). Les données collectées au cours de cette mini-enquête indiquent également que les Français forment — selon les répondants — le peuple qui est le plus soucieux de son apparence.⁶⁸ Ainsi, tout porte à croire au terme de cette première analyse que les répondants entretiennent généralement une opinion plus favorable pour les Français que pour les ressortissants des autres pays étudiés.

D'autres résultats viennent encore renforcer cette première conclusion. Par exemple, près des trois quarts (76,4%) des répondants considèrent qu'il est facile de se lier avec des Français. Ce pourcentage est nettement moins élevé pour les autres nationalités.⁶⁹ D'autres résultats viennent appuyer cette affirmation. Par exemple, les immigrants Français constitueraient le groupe d'immigrants le plus présent dans la vie des répondants. En effet, près de 60% (58,8%) des répondants disaient compter dans leur entourage des personnes originaires de la France contre seulement 47,1% pour les Haïtiens, 41,2% pour les Marocains, 35,3% pour l'Algérie et 29,4% pour la Chine.

Ces premiers résultats doivent toutefois être nuancés. Plusieurs indices tendent à indiquer que les répondants ne comptent que très peu de personnes issues de l'immigration dans leur réseau social. En effet, plus de la moitié (52,9%) des répondants affirment ne fréquenter que sporadiquement des personnes originaires de ces pays et seulement le tiers d'entre eux (29,4%)

⁶⁸ C'est en effet 87,6% des répondants qui considèrent que les Français attachent beaucoup d'importance à leur image contre 70,6% pour les Marocains, 58,8% pour les Algériens et les Chinois et 41,1% pour les Haïtiens.

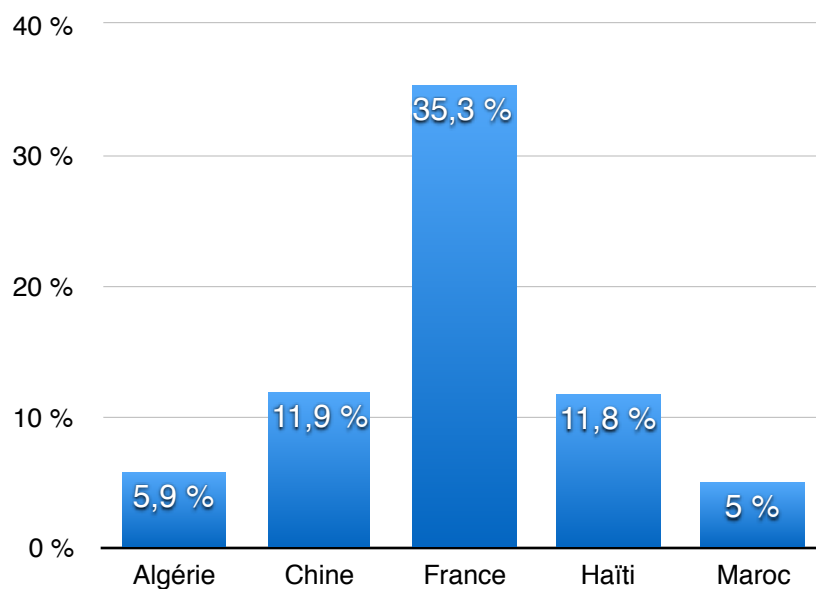
⁶⁹ Seulement 47% des répondants considèrent qu'il est facile de se lier avec des Haïtiens. Ce nombre tombe à 41,1%, 35,3% et 35,2% dans le cas des Marocains, des Chinois et des Algériens. Ces données laissent entendre qu'il serait plus facile pour les répondants de se lier avec des Français qu'avec n'importe quel autre groupe.

disaient les côtoyer dans des activités susceptibles de les impliquer dans leur cercle d'amis proches. Par ailleurs, la majorité des répondants (47,1%) affirmaient ne fréquenter des personnes issues de l'immigration que lors de situation qui — comme le milieu du travail — est régie par un protocole strict et nécessitant le respect d'un certain nombre de règles formelles de politesse. Ces derniers éléments laissent donc entendre que ces répondants n'ont que très peu de rapports avec des immigrants. Néanmoins, il semble que — de tous les groupes étudiés ici — ce soit avec les Français que les répondants entretiennent le plus de rapports.

Si ce dernier point explique dans une certaine mesure la « prédisposition » positive des répondants vis-à-vis les immigrants français, il ajoute toutefois à l'ambiguïté qui se dégage de l'autre portion des résultats. En effet, s'il est vrai que les immigrants français ont reçu le plus de points pour les attitudes ou les traits positifs évalués dans ce questionnaire, il est aussi vrai que le score qu'ils ont obtenu pour les traits négatifs demeure inégalé. Par exemple, la majorité des répondants considèrent que les Français sont les immigrants dont les manières sont les plus désagréables. En effet, seulement 41,2% des répondants considèrent que les manières des Français sont agréables. Ce pourcentage est un peu plus élevé dans le cas des Algériens (47%) et des Chinois (47,1%), mais ce sont les Haïtiens (64,6%) et les Marocains (58,9%) qui, en définitive, ont obtenu les meilleurs résultats sur ce point.

De plus, les Français sont, de tous les groupes étudiés, ceux qui sont considérés comme étant les plus chauvins. En effet, c'est près de 60% (58,9%) des répondants qui considèrent les Français chauvins et un peu plus du tiers (35,5%) d'entre eux les considèrent extrêmement chauvins. On s'aperçoit à quel point ce pourcentage est élevé lorsque l'on le ramène aux résultats des autres pays (voir le graphique ci-dessous).

Graphique 4 — Perception d'un degré de chauvinisme très élevé chez les cinq principaux groupes d'immigrants du Québec en 2013



De tous ces pays, la Chine est celui qui intéresse le plus les répondants. La Chine est aussi le pays pour lequel les répondants disent avoir le plus de connaissances. Peu de répondants admettent toutefois avoir visité ce pays et c'est généralement à travers les informations véhiculées par les médias que ceux-ci disent le connaître. Plus du tiers (35,3%) affirment toutefois vouloir le visiter. Paradoxalement, la France est le pays pour lequel les répondants affirment avoir le moins de connaissances et aucun d'entre eux n'a formulé le désir d'y effectuer un voyage.

Ce désintérêt envers la France peut s'expliquer de différentes façons. Selon Rioux (2009), les termes du rapport France-Québec se seraient renversés au cours des vingt dernières années. Alors que le Québec cherchait dans les années 1960-1970 à se rapprocher de la France,⁷⁰ il semblerait que, « depuis 10 ans, l'intérêt du Québec pour la France [soit] en décroissance ou au mieux, simplement maintenu » (Rioux, 2009 : 104). En effet, selon lui,

⁷⁰ De nombreuses ententes intergouvernementales mises en place à ce moment peuvent effectivement témoigner du grand intérêt que le Québec vouait à la France à cette époque.

... la relation France-Québec [serait] devenue plus provincial. Auparavant, le Québec se voyait comme un État capable de parler d'égal à égal. Ce [ne serait] plus tout à fait le cas. Le statut de province semble accepté par le Québec. Les relations sont plus terre à terre, sans grand projet. (Rioux, 2009: 105)

Non seulement ça, mais le rapport semble s'être inversé. Depuis le début des années 1990, c'est la France qui est « [...] de plus en plus demandeuse d'échanges avec le Québec (ex.: 7 000 étudiants français au Québec dont 15% en anglais versus 1 000 étudiants québécois en France) » (Rioux, 2009 : 104).

Le peu d'intérêt que suscite la France auprès des répondants peut également s'expliquer par l'impression d'une forte proximité culturelle. C'est en effet avec la France que les répondants considèrent partager le plus de valeurs — 88,3% d'entre eux considèrent que leurs valeurs sont proches, très proches ou extrêmement proches de celles des Français. Les différences présumées dépassent les similarités dans le cas des autres pays. En effet, c'est 58,8% des répondants qui considèrent que leurs valeurs sont éloignées ou très éloignées de celles des Haïtiens et des Marocains. Cette proportion grimpe à 64,7% pour les Chinois et les Algériens. Ce résultat est d'autant plus étonnant que la France est — ainsi qu'il en a été question plus haut — le pays pour lequel les répondants disent détenir le moins de connaissances. En tous les cas, cette proximité présumée est peut-être ce qui refroidirait les répondants par rapport à la France. On peut en effet présumer que le dépaysement qu'évoquent des vacances passées dans un pays « exotique » par rapport à un voyage effectué dans un pays auquel on se considère apparenté à des degrés relativement élevés semble autrement plus attrayant aux participants de cette micro-enquête.

Ainsi, loin de préciser leur sentiment, les résultats compilés dans cette partie du questionnaire viennent ajouter à l'apparente ambiguïté des répondants par rapport à la France et à ses citoyens. En effet, ce sont les Français qui

apparaissent à la fois comme les vainqueurs et les perdants de cette enquête, récoltant pour chacun des traits et attitudes évaluées — positifs comme négatifs — le maximum de points. Ainsi, bien que limités, les résultats de cette micro-enquête laissent entendre qu'il existerait bel et bien chez les Québécois francophones un *apriori* qui fonctionnerait dans certains cas comme une prédisposition favorable et, dans d'autres, comme une appréhension vis-à-vis des Français.

Cette ambiguïté peut expliquer l'hostilité voilée que plusieurs d'entre eux affirment avoir décelé chez les Québécois francophones. Or, s'il est certain que cette ambiguïté vient jouer sur la capacité des Français « [...] à nouer de bonnes relations avec les Québécois francophones et à se faire des amis parmi eux [...] » (Dupuis, 2012 : 382), il demeure qu'elle ne semble pas constituer une entrave majeure à leur intégration socioprofessionnelle. En effet, les Français appartiennent au groupe d'immigrants pour lequel l'insertion en emploi est la plus facile (voir chapitre 2). Cela tend donc à indiquer que les *aprioris* des Québécois francophones vis-à-vis des Français ne jouent pas de rôle discriminatoire réel. Tenter d'expliquer les départs des immigrants français du Québec en s'appuyant uniquement sur cette hypothèse apparaît donc limité.

Un autre facteur explicatif peut se déduire de la propension des immigrants français à s'isoler de leurs compatriotes. Si « d'aucuns pourraient déduire [...] de la seule importance numérique du contingent migratoire français annuel que ses membres entretiennent des réseaux intracommunautaires [serrés] [...] » (Liquette, 2008 : 62), il semblerait que rien ne soit plus vrai que le contraire. En effet, hormis quelques associations d'accueil et d'aide à l'embauche, il semblerait qu'il n'existe — au sens où on l'entend générale-

ment en anthropologie urbaine — aucun réseau social ou réseau total⁷¹ français au Québec ou Canada⁷² (Linquette, 2008). Or, contrairement à ce que l'on pourrait penser, cet isolement est recherché et calculé (Linquette, 2008 : 66). Il fait partie de leur stratégie d'intégration. En effet, en s'efforçant de vivre au contact de la population québécoise, les Français veulent faciliter et accélérer leur intégration en s'« obligeant » à entretenir des relations constantes avec le groupe majoritaire (Linquette, 2008 : 66).

Or, dans son acception la plus stricte, le processus d'intégration opère sur des dimensions identitaires et sociales contraignantes (Alba et Nee, 1997). En effet, il renvoie simultanément à « [...] un processus qui d'une part permet à une société d'absorber un nouvel élément sans compromettre sa structure et d'autre part [...] [à] un processus de transformation des immigrants [qui pointe] vers une uniformisation culturelle » (Hilly et Berthomière, 2004 : 9). En ce sens, le maintien de réseaux entre immigrants — qu'ils prennent la forme de réseaux de solidarité ou de réseaux identitaires — opère comme des lieux de « résistance temporaire » à cette forme d'uniformisation en permettant aux immigrants de conserver et d'entretenir des éléments de leurs anciennes affiliations culturelles. Autrement dit, en se privant de ces « enclaves », les Français se couperaient d'un point d'ancrage qui, chez plusieurs communautés immigrantes, **s'avère essentiel pour bâtir une forme d'intégration en nuances**. Isolés, les Français n'auraient d'autres choix que d'embrasser la culture québécoise dans sa totalité et sans intermédiaire. Lentement et par essais et erreurs, ceux-ci réaliseraient

⁷¹ Un réseau total renvoie généralement à un « [...] idéal type dont la définition ne repose pas [nécessairement] sur la détermination des critères d'appartenance à une communauté constituée par des membres qui se perçoivent (ou sont perçus) comme un 'nous' opposé à d'autres 'nous' [...] » (Hilly et Berthomière, 2004 : 8) mais plutôt sur « [...] une chaîne d'interactions informelles ouvertes et sans autorité centrale [où] les individus en contact ne connaissent pas nécessairement tous les autres individus avec qui ils se trouvent liés » (Hilly et Berthomière, 2004 : 8).

⁷² Selon ce qu'en dit Frenette, « aucune ville canadienne ne possède de quartier français » (Frenette, 2008 : 324).

que les manières de faire et les « systèmes de recettes » qui leur ont été transmis pour régler leur évolution en société s'avèrent plus souvent qu'autrement inadaptés à leur nouveau cadre (Linquette, 2008 : 158).⁷³ Bien qu'inoffensives, ces déconvenues les attaqueraient — dans la mesure où ces « recettes » sont constitutives de leur être et marquent leur appartenance à leur groupe de référence — « au plus profond de leur sphère intime » (Linquette, 2008 : 158). De ce fait, les immigrants français en viendraient à éprouver du ressentiment et un profond inconfort vis-à-vis la culture hôte. Concrètement, cet inconfort les amèneraient à déduire que « rien au Québec ne saurait être aussi sophistiqué qu'en France, 'mentalité', moeurs ('tutoiement, humour, esprit') [...] » (Helly et de Van Schendel, 2001: paragraphe 764). Si un certain nombre pourrait outrepasser cet inconfort « [...] en raison des conditions de vies dont ils jouissent au sein de la société québécoise » (Helly et de Van Schendel, 2001: paragraphe 764), il est de mon avis que cet inconfort — combiné à d'autres facteurs tel que l'éloignement familial — est ce qui — ultimement — amèneraient la majorité des immigrants français à quitter le Québec. La nature et les implications de cet inconfort sont abordées plus en détails au chapitre suivant.

⁷³ Cette interprétation du phénomène intégratif faite par Linquette doit être relativisée. La littérature récente est en effet très partagée quant à l'incidence de ces « enclaves » ou « ghettos » sur l'intégration des nouveaux arrivants. Certaines études suggèrent que le fait de résider dans l'une de ces enclaves est effectivement très bénéfique. Certaines études arrivent à la conclusion inverse et d'autres encore considèrent que ce facteur n'aurait aucune incidence effective sur le processus d'intégration (Cutler, Glaeser et Vigdor, 2008).

CHAPITRE 5

Aux sources des difficultés : d'une socialité solide à une socialité liquide

Comme je l'ai mentionné dans les précédents chapitres, la France constitue un bassin de recrutement privilégié par le MIDI du Québec. De nombreux Français semblent par ailleurs cultiver de l'intérêt pour le Québec et entretenir un a priori plutôt favorable envers ses habitants (Linquette, 2008). Que ce soit pour ces raisons ou non, plusieurs milliers de Français font chaque année le choix de s'établir au Québec. S'ils sont très nombreux à venir s'installer dans la *Belle Province*, ils sont aussi parmi les plus nombreux à la quitter. Pourquoi ? « Tout » semble suggérer que ces immigrants ont tout pour se plaire au Québec. Comment expliquer alors qu'autant d'immigrants français quittent le Québec ? Ou, plus précisément, comment expliquer qu'autant de ces personnes abandonnent le pays qu'ils ont choisi pour retourner vivre dans le pays qu'ils ont délibérément quitté ? N'ont-ils pas quitté la France justement parce qu'ils voulaient vivre au Québec ? Qu'est-ce qui est à l'origine de ce retournement ? Et est-ce que les raisons qui amènent les Français à quitter le Québec sont foncièrement différentes de celles qui motivent le départ des autres immigrants ou même des Québécois ?

Particulièrement intrigante, cette dernière question (ou plutôt la réponse à cette question) fait l'originalité du cas Français. En effet, la littérature dédiée à la question explique presque entièrement le phénomène du « retour des

immigrants » par des raisons économiques ou socio-professionnelles.⁷⁴ Parallèlement, il semble que les raisons qui motivent les Québécois à quitter leur province soient aussi et surtout de nature économique.⁷⁵ Toutefois et ainsi qu'on l'a vu dans le précédent chapitre, cette ligne interprétative apparaît inadaptée pour expliquer l'abandon du Québec des immigrants français.

Les différentes recherches qui ont traité de l'immigration française au Québec ont par ailleurs souligné la bonne volonté et le désir des immigrants français de se mêler à la population locale.⁷⁶ Les résultats de ces recherches ont également montré qu'il y aurait chez les Québécois francophones une

⁷⁴ Par exemple, le déclassement professionnel de même que l'impossibilité de se trouver un emploi dans leur domaine de formation pourraient agir comme de puissants incitatifs auprès d'immigrants qualifiés comme ceux que cherche à attirer le Québec (Bonn, 2012 ; Chamozi, 2009 ; Girard, 2005 ; Iredale, 2001 ; Nowicka, 2013).

⁷⁵ C'est du moins ce que laissent entendre les propos rassemblés sur le site <http://www.quitterlequebec.com> — un site Internet dédié aux « Québécois de souche » qui ont quitté ou qui veulent quitter la province. En effet, les témoignages recensés sur ce site évoquent le plus souvent la « [...] taxation abusive du Québec, le système trop à gauche qui non seulement décourage toute initiative mais qui trop souvent nivelle par le bas et qui vient fouiller dans les poches des gens à outrance » (Source: <http://www.quitterlequebec.com/faq/q/>, consulté le 21/09/2015). Il est peu probable que ces facteurs suscite la même irritation chez ces immigrants. Le taux d'imposition en France serait en effet supérieur à celui du Québec. C'est du moins ce que les informations contenues sur les sites suivants (https://fr.wikipedia.org/wiki/Bar%C3%A8mes_de_l%27imp%C3%B4t_sur_le_revenu_en_France et <http://www.planiguide.ca/tableaux/quebec/table-dimpot/>, consulté le 29/09/2015) tendent à montrer.

⁷⁶ Ce point jouerait un rôle important dans l'intégration des immigrants. L'étude sur la gentrification menée par Norbert Elias et John L. Scotson dans la banlieue anglaise de Winston Parva a en effet révélé que la majorité des conflits (ou mésententes) entre les locaux et les nouveaux venus plus nantis tenaient à ce que les locaux s'attendaient à ce que les nouveaux venus se conforment aux convenances de leur nouvelle communauté et que ceux-ci tendaient au contraire à les ignorer (Elias et Scotson, 1965). Leur étude a aussi montré que les locaux attendaient des nouveaux venus qu'ils fassent montre d'un certain enthousiasme quant à leur nouveau cadre de vie (Elias et Scotson, 1965 : 17). Contrevenir ouvertement à ces principes, ce serait risquer de s'attirer la colère et l'hostilité de ses hôtes.

forme de prédisposition négative ou d'hostilité vis-à-vis ces immigrants.⁷⁷ Serait-ce pour cette raison qu'autant d'immigrants français quittent la *Belle Province* ? Il semble que non puisque, si l'on se rapporte aux principaux intéressés (voir le chapitre précédent), cette hostilité serait sans incidence et ils s'en accommoderaient sans grande difficulté.

L'hypothèse au centre de cette recherche repose sur l'idée que les Français quitteraient le Québec non pas pour des raisons économiques mais du fait d'un malaise. Ce malaise trouverait ses origines dans les formes de socialité des Québécois et des Français ou, plutôt, dans les différences qui séparent les pratiques et les rituels de sociabilité des Québécois de ceux des

⁷⁷ Cette prédisposition négative se cristalliserait à travers l'expression « maudit Français ». Il est en effet expliqué dans les travaux de Dupuis que cette expression polyvalente agirait à la manière d'un catalyseur qui permettrait au Québécois francophones de recouper et de désigner simultanément tout ce qui ne va pas dans la perspective avec le fait Français. Ainsi, ce ne serait pas l'individu qui serait visé mais les symboles qui le rattachent à la culture française. La liste de ces symboles serait hétéroclite et amenée à varier selon les situations. Elle recoupe le plus souvent une propension agaçante à l'intellectualisme pédant, un humour plat, un style d'écriture trop chargé, un accent irritant et, chez les hommes, une manière d'être trop efféminée. Cette hostilité ne serait que rarement exprimée directement. Elle serait le plus souvent exprimée à huis-clos ou de façon dissimulée. Dans le cas les plus extrêmes, le simple fait d'être Français semble suffire pour se voir affubler du titre et s'attirer l'opprobre des résidents les moins tolérants de la province. Un tel phénomène n'est pas le propre du Québec. En effet, « the attribution of blame [...] to individuals who, individually, have done nothing to deserve it, but because they belong to a group which is said to deserve it, is a universal phenomenon » (Elias et Scotson, 1965 : 102). Cela tient à ce que toute culture comporterait selon Bruner un ensemble de récits et de formules préétablies qui réguleraient ou orienteraient la manière avec laquelle nous construisons notre identité et notre rapport à l'Autre. La manière avec laquelle nous nous comportons mais aussi ce que nous ressentons vis-à-vis l'Autre serait dans cette perspective largement attribuable à ces récits. Elias et Scotson avaient noté dans leur étude que ces récits pouvaient parfois jouer le rôle d'« arme idéologique ». C'est-à-dire que ces récits et les systèmes de croyance qu'ils sous-tendent agiraient à la manière de catalyseur qui permettraient aux membres de certains groupes culturels de souligner et de justifier dans leur système de valeurs leur supériorité par rapport aux membres de groupes jugés inférieurs (Elias et Scotson, 1965 : 18). À plusieurs niveaux, l'expression « Maudit Français » semble opérer de façon comparable à l'une de ces armes : elle marque un refus d'association et souligne l'existence d'une forme d'ostracisme qui opère en subtilité mais qui semble pouvoir être déployé unilatéralement. Dans un tel contexte, le groupe ne peut se défaire de ses stigmates tout comme ses membres ne peuvent rompre individuellement avec l'image et le statut du groupe (Elias et Scotson, 1965). Ainsi, si l'on transpose complètement le raisonnement d'Elias et de Scotson à notre cas, être Québécois pourrait très bien impliquer une adhérence tacite à cette idéologie qui nourrit et entretient une certaine hostilité à l'égard des Français. Le vérifier nécessiterait cependant une étude plus poussée.

Français. Le présent chapitre présente les considérations théoriques qui m'ont amenées à emprunter cette piste. Il est question dans un premier temps des pratiques et des rituels de socialité et de leur rôle dans la vie sociale humaine. Puis, il est question dans un deuxième temps de l'incidence que des variations au niveau des pratiques et des rituels de sociabilité peuvent avoir sur la construction de l'altérité. La nature des variations entre les pratiques et les rituels de socialité des Québécois et des Français est abordée dans un troisième temps. Les effets de ces variations sur les immigrants français sont discutés dans un quatrième et dernier temps.

5.1- Quelques considérations se rapportant à la nature et aux effets sur l'organisme humain des pratiques et des rituels de sociabilité

Dans *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behavior*, Erving Goffman associe les pratiques et les rituels de sociabilité aux normes qui maintiennent l'ordre au sein de la société. Rebaptisées « règles cérémonielles », ces pratiques recouperaient selon lui les différents modes de communication normalisés (p. ex. les rituels de déférence et les rituels de conduite) qui permettent au sujet d'exprimer aux autres son individualité et son appréciation de la situation (Goffman, 1967 : 64). Elles incorporeraient donc un registre varié d'actes et de comportements que l'individu serait plus ou moins contraint d'observer :

They may be linguistic, as when an individual makes a statement of praise or depreciation regarding self or other, and does so in a particular language and intonation; gestural, as when the physical bearing of an individual conveys insolence or obsequiousness; spatial, as when an individual precedes another through the door, or sits on his right instead of his left; task embedded, as when an individual accepts a task graciously and performs it in the presence of others, or receives more attentiveness than they do. (Goffman, 1967 : 55)

En cela, ces pratiques s'apparenteraient sur plusieurs points aux rituels de comportements observés par les éthologues chez les animaux : ils seraient

purement symboliques, se présenteraient sous la forme d'une série d'actions à l'enchaînement immuables, participeraient activement à la codification de la communication et s'accompliraient par automatisme (Picard, 1998 : 48 et 49).⁷⁸ Autre point important (si ce n'est essentiel), ces pratiques et ces rituels nécessiteraient la collaboration de tous pour fonctionner (Burguière, 2004 : 77). Cette dernière particularité est ce qui permettrait à l'espace social de demeurer un espace ouvert, public, tout en veillant à ce que, néanmoins, « [...] la vie privée de chacun y trouve un prolongement, un écho, un soutien, une censure aussi, parfois » (Ariès et Duby, 1999 : 103). Les rituels et les pratiques de sociabilité est donc ce qui — chez l'individu — présideraient à l'organisation de cette intrication complexe qui lie et sépare à la fois le public et le privé.

Norbert Elias s'est efforcé de montrer l'importance de ce dernier point dans plusieurs de ces travaux. Il s'y est tout particulièrement intéressé dans son étude de la société de cour où il a étudié les effets que certaines transformations des structures sociales pouvaient avoir sur la personnalité des individus (Elias, 1975 : 181). Il y expliquait notamment qu'un raffinement des manières aurait eu pour effet de déboucher sur une pacification des humeurs et sur une stabilisation de la vie pulsionnelle de l'individu. Les pratiques et les rituels de sociabilité occuperaient donc dans sa perspective un rôle primordial dans la formation des psychologies individuelles.

Les fondements de son explication résident sur le fait que le respect des pratiques et des rituels de la civilité constitue un impératif de la vie en société qu'aucun individu ne peut ignorer. Dans cette perspective, la loyauté de l'individu envers ces règles communiquerait à ses pairs non seulement son désir de paraître civilisé mais aussi une impression fondamentale de normalité (Hepworth, 1980 : 93). Manquer à ces principes serait destructeur

⁷⁸ Sous plusieurs aspects, l'efficacité et le fonctionnement de ces rituels s'apparentent à celle des savoir-faire de Michel de Certeau (1990).

pour l'individu et risquerait d'émettre rapidement son réseau social. Les conséquences de ces dérapages ne seraient cependant pas que sociales ; elles joueraient aussi au niveau psychologique.

En effet, la pression exercée sur l'individu par la norme ferait en sorte que ce dernier se sente en permanence sous le regard des autres (Burguière, 2004 : 77). Or, cette contrainte « du tous contre un » serait, selon Elias, intériorisée par l'individu dès son plus jeune âge. Elle se manifesterait d'abord à travers le jugement d'autrui, puis, du fait de la socialisation, à travers le jugement que l'individu entretient envers sa propre personne.⁷⁹ C'est ainsi que les pratiques et les rituels de la civilité en viendraient selon lui à modifier de façon permanente l'appareil psychique de l'individu (Elias, 1975). Ce faisant, l'individu n'aurait alors plus aucune possibilité de retrait, plus aucune possibilité de leur échapper (Burguière, 2004 : 77). Cette contrainte en viendrait ainsi à prendre la forme d'une *autocontrainte* — soit d'un contrôle auto imposé omniprésent, machinal, modulé en fonction des réactions des autres et susceptible de susciter chez l'individu un malaise psychologique au moindre faux pas (Burguière, 2007 : 77).⁸⁰ Dans la majorité des cas, l'individu parviendrait sans trop de difficultés à accorder ses pulsions (ou ses « inclinaisons naturelles ») avec ce qu'il est attendu de lui. Toutefois, ...

⁷⁹ Selon George H. Mead, cette négociation se ferait à travers un processus introspectif de tous les instants où l'individu serait amené à dialoguer avec lui-même. Dans ce dialogue, il occuperait à la fois la place du référent et celle de l'agent réflexif. L'essence même de la conscience tiendrait donc chez Mead à cette capacité qu'a l'individu de se prendre comme point de repère, c'est-à-dire de traiter son être « [...] as an object to itself [...] » (Mead, 1947 : 136). Ainsi, « the very process of thinking is, of course, simply an inner conversation that goes on, but it is a conversation of gestures which in its completion implies the expression of that which one thinks to an audience » (Mead, 1947 : 141 et 142).

⁸⁰ Ce contrôle que s'impose l'individu ne serait pas entièrement négatif. Plusieurs auteurs dont George H. Mead considère en effet que cette autocontrainte serait à l'origine de l'autonomie réflexive de l'individu. Autrement dit, elle induirait chez lui cette capacité de « [...] se penser à distance de l'image de lui-même qu'il présente aux autres [...] » (Burguière, 2004 : 77) et qui lui permet de construire stratégiquement son comportement en fonction des attentes d'autrui.

cette lutte à moitié automatique de l'homme avec lui-même ne [connaîtrait] pas toujours une issue heureuse ; l'autotransformation qu'exige la vie dans la nouvelle société n'[aboutirait] pas toujours à un nouvel équilibre de l'économie pulsionnelle. Souvent, elle s'[accompagnerait] de troubles plus ou moins importants, de révoltes d'une partie de l'homme contre une autre, d'atrophies permanentes qui entravent ou empêchent l'exercice de ses fonctions sociales. (Elias, 1975 : 197 et 198)

Ce contrôle constant que l'individu devrait exercer sur sa personne en viendrait ainsi à faire naître en lui une anxiété certes latente mais susceptible de se réveiller à tout moment (Burguière, 2004 : 77).⁸¹

Ces propositions d'Elias impliquent toute une relation insécable entre « ce qui est à l'intérieur » de l'homme et ce qui compose son monde extérieur (Goody, 2004 : 50). Plus précisément, elles impliquent que les structures de l'économie psychique de l'individu se transformeraient sous l'effet de la société. Ces transformations affecteraient autant ce qui dépend de son contrôle conscient que ce qui relève de l'inconscient et de l'univers des pulsions (Elias, 1975 : 253). Commune à de nombreux penseurs dont Émile Durkheim (2010), Friedrich Nietzsche (1996 ; Deleuze, 2005) et Sigmund Freud (2002), l'essence de cette proposition...

⁸¹ En effet, cette pression que l'extérieur exerce sur l'individu le contraindrait à réfréner ses pulsions et à conserver son agressivité en lui : « [...] tous les instincts qui n'ont pas de débouché, que quelque force répressive empêche d'éclater au-dehors, retournement en dedans [...] » (Nietzsche, cf. Deleuze, 2005 : 146). L'opération ne s'arrête pas là. Cette agressivité inhérente à l'individu « [...] se donne une seconde vie, en implosant intérieurement pour construire de la réflexivité sur le modèle de l'autoflagellation » (Butler, 2007 : 14). Autrement dit, « the forbidings [...] inspire a feeling of insecurity and the self comes into being in learning to avoid the acts which provoke them — and in performing the acts which bring about approval or, at least, cause no disapproval » (Sullivan, 1953 : 89 et 90).

repose vaguement sur des idées liées au *Naturvolk* (ou homme à l'état de nature) qui est censé avoir des sentiments plus libres, sur l'idée d'un glissement d'une honte (extérieure) vers une culpabilité (intérieure), sur la vision [freudienne] [...] des pulsions instinctives que la société, graduellement, parvient à contrôler. (Goody, 2004 : 48)⁸²

Toutefois, ce qui fait l'originalité d'Elias tient à ce qu'il considère que les structures (ou, pour reprendre son expression, les « configurations ») qui modulent la vie pulsionnelle des individus sont entièrement déterminées par des changements et des bouleversements socio-historiques.

Ainsi, de la même façon que le processus de civilisation décrit par Elias aurait — en assurant un équilibre du système social par une discipline accrue (Chevalier et Privat, 2004 : 17) — entraîné un resserrement des configurations et une pacification des relations interpersonnelles, tout processus socio-historique continu serait aussi dans cette perspective susceptible d'agir sur l'organisation de la pensée de l'individu et la structuration des forces inhérentes à son être :

⁸² Plus précisément, le concept d'autocontrainte d'Elias suppose (ou sous-tend) ce qu'Émile Durkheim a appelé une « dualité constitutionnelle » chez l'être humain (Durkheim, 2010). Comme plusieurs autres penseurs (Nietzsche, 1996 ; Durkheim, 2010; etc.), Elias considère que l'esprit humain réunit en lui deux groupes d'états de consciences foncièrement opposés dans leurs origines, leurs propriétés et les fins auxquels ils aspirent (Durkheim, 2010 : 320). Si l'on se rapporte à Durkheim (mais on trouve essentiellement les mêmes prémisses dans *The society of individuals* de Norbert Elias), le premier groupe n'exprime « [...] que notre organisme et les objets avec lesquels il est le plus directement en rapport » (Durkheim, 2010 : 331). Le second groupe d'états de consciences est selon Durkheim inspiré par la société, il la traduit « [...] en nous et nous attachent à quelque chose qui nous dépasse » (Durkheim, 2010 : 331 et 332). Point important, ces deux groupes d'états de conscience se contrediraient et se nieraient mutuellement (Durkheim, 2010 : 320). En effet, « nous ne pouvons, selon Durkheim, nous donner aux fins [collectives] sans nous déprendre de nous-mêmes, sans froisser les instincts et les penchants qui sont le plus profondément enracinés dans notre corps » (Durkheim, 2010 : 320). Cela tiendrait à ce que les règles et principes qui forment la vie en société ne reflète pas les inclinaisons naturelles et spontanées de l'individu. Ainsi, le processus au terme duquel la collectivité est « incorporée » par l'individu apparaît dans cette perspective comme fondamentalement violent. Cette conception oppressante du processus de civilisation n'est pas le propre de Durkheim ou d'Elias, elle se retrouve dans ses lignes principales chez plusieurs chercheurs, dont notamment Herbert Marcus (1966), Leon Festinger (1985), Sigmund Freud (2002), Harry S. Sullivan (1953), etc. L'activité de la culture sur l'individu consisterait dans cette perspective en un dressage violent des pulsions et des forces inhérentes à l'être. C'est ainsi, par exemple, que la culture prendrait la forme sous le regard de Nietzsche d'une vaste et complexe système judiciaire punitif (Deleuze, 2005 : 154).

Consciente ou inconsciente, l'orientation du comportement en fonction d'une régulation sans cesse plus différenciée de l'appareil psychique est déterminée par les progrès de la différenciation sociale, de la division des fonctions, par l'extension des chaînes d'interdépendance dans lesquelles s'insère, directement ou indirectement chaque mouvement de l'homme isolé. (Martucelli, 1999 : 240)

Cette dernière proposition implique donc que la vie psychique de l'individu serait grandement déterminée par les pratiques et les rituels de sociabilité qui caractérisent son cadre social. Elle implique aussi que toute variation dans l'enseignement et l'apprentissage de ces pratiques entraînerait des variations dans les psychés individuelles qui — bien que subtiles — demeureraient tout de même fondamentales : « [...] au-delà de la diversité des situations nationales, c'est la réorganisation totale des relations humaines qui est à la base de la transformation de l'habitus des individus [...] » (Martucelli, 1999 : 240).

Parfois importantes, parfois mineures, ces variations auraient toujours selon Elias une fonction sociale. Elles seraient — ainsi qu'il l'a montré dans son analyse de la société de cour — nécessaires à l'établissement et au maintien des identités individuelles et collectives (Chevalier et Privat, 2004 : 19). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne serait pas les « grandes différences » ou les « différences évidentes » qui seraient, à ce niveau, les plus importantes. Si l'on se rapporte à Elias, ce seraient en effet les variations mineures et anodines qui seraient fondamentales. Une proposition qui, comme le rappelle Anton Blok (2004), est partagée par Sigmund Freud. Ce dernier suggérerait même que les différences mineures seraient à la base du sentiment d'étrangeté et d'hostilité (Chevalier et Privat, 2004 : 19). Central à cette recherche, ce dernier point va être approfondi davantage dans la prochaine section.

5.2- L'incidence que des variations au niveau des pratiques et des rituels de sociabilité peuvent avoir sur la perception de l'altérité

Reprenant les conclusions d'Elias et de Bourdieu (1984), Anton Blok soutient l'idée que ce seraient des différences légères et des détails subtils — comme des variations dans les pratiques et les rituels de sociabilité — qui seraient les plus impliqués dans l'établissement et le maintien de l'identité, de la distance sociale et du pouvoir (Blok, 2004 : 111). Les différences étant évidentes avec ce qui est « éloigné » et « exotique », le « proche », le « similaire » et l'« identique » seraient en effet ce qui poserait les périls les plus sérieux à l'identité. Ils feraient naître le besoin de distinction. De ce fait, l'identité sociale reposerait presque entièrement sur la différence revendiquée face à ce qui est le plus proche de soi (Blok, 2004). Dans ce contexte, ce seraient souvent des différences mineures plutôt que majeures qui seraient à la racine des conflits les plus violents et les plus intenses (Blok, 1998). C'est ainsi que les variations dans les pratiques et les rituels de sociabilité en viendraient à jouer un rôle crucial dans les processus de différenciation et de distanciation si fondamentaux au processus identitaire. Même si elles sont mineures, des variations à ce niveau marqueraient — si Elias a raison⁸³ — non seulement un écart au niveau des façons de faire mais traduiraient également un écart dans les façons de penser et d'être.

S'inspirant de ce raisonnement, la thèse développée dans le cadre de cette recherche s'appuie sur l'idée qu'il existerait des différences au niveau des pratiques et des rituels de sociabilité des Français et des Québécois. Ces variations traduiraient selon moi l'existence de deux régimes de valeurs, de deux systèmes de pensées qui, bien que similaires sur de nombreux points,

⁸³ Bien que remise en question par de nombreux anthropologues, seule une nouvelle théorie fondée sur de solides contres preuves pourrait venir infirmer ces propositions d'Elias (Chevalier et Privat, 2004 : 14). Ainsi, à défaut d'une meilleure alternative, il convient d'accepter ces dernières.

n'en demeureraient pas moins distincts. Sans être foncièrement incompatibles, ces variations — dont la plus importante tient (selon moi) à la vitesse avec laquelle certains comportements, éléments de langage, etc. réservés en France à la sphère intime sont pour ainsi dire « utilisés publiquement » au Québec — demeureraient déconcertantes et susceptibles d'engendrer des malaises qui, sur le long terme, pourraient, selon moi, en venir à former chez les immigrants français un incitatif au retour très puissant. La nature de ces variations est abordée dans la prochaine section alors que leurs effets présumés sur les immigrants français sont analysés dans les dernières pages de ce chapitre.

5.3- La nature des variations affectant les pratiques et les rituels de socialité des Québécois et des Français

Les variations les plus prononcées à ce niveau s'observeraient non pas au niveau de la forme mais au niveau des principes directeurs sous-jacents à ces pratiques. Une brève étude des manuels scolaires qui ont été utilisés pour enseigner le civisme dans les écoles du Québec a en effet révélée que les pratiques et les rituels de sociabilité français auraient longtemps été très proche « en théorie » des pratiques québécoises.⁸⁴ Au Québec comme en France, l'enseignement du civisme a longtemps tourné autour de l'enseignement de l'habitus de la civilité chrétienne et des manières pieuses de se rendre aimable à son prochain (Prairat, 2004 : 172). Ces principes ont toutefois été éconduits et les pratiques et rituels de sociabilité des deux sociétés se sont considérablement transformés depuis. Je me suis concentré

⁸⁴ L'idée de mener cette étude m'est venue de la réflexion de Norbert Elias sur l'école. Norbert avait une façon de penser l'école très différente de celle de théoriciens qui — comme Michel Foucault — la réduit à ses dispositifs disciplinaires. Elias considérait que l'éducation n'est pas seulement un apprentissage des choses de l'esprit, c'est aussi une formation aux comportements socialement valorisés (Prairat, 2004 : 172). Conséquemment, Elias considérait que l'école devait être pensée aussi et surtout pour les effets qu'elle entraîne sur l'économie psychique des élèves. Pour lui, l'éducation scolaire participerait au processus de civilisation. Elle ferait « [...] parcourir à chaque individu le chemin que la société a suivi tout au long de l'histoire [...] » (Chevalier et Privat, 2004 : 21).

dans les pages qui suivent sur les transformations qui ont affecté l'enseignement du civisme au Québec et comment celles-ci divergent des pratiques et des rituels de sociabilité qui ont été observés en France par plusieurs générations de chercheurs.

5.3.1- *L'enseignement du civisme au Québec*

Le premier manuel scolaire imprimé au Québec traitant du civisme était une réédition des fameuses *Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* du prêtre français Jean-Baptiste De la Salle.⁸⁵ Publié originalement en 1711, ce livre a été réédité à de nombreuses reprises. Il a servi de modèle et fixé les standards entourant les questions de la civilité et de l'étiquette jusque dans le milieu du 19^{ème} siècle. L'originalité et le génie de cet ouvrage tenait à ce qu'il fixait les fondations des règles du civisme et de la courtoisie dans la chrétienté. En cela, le livre de De la Salle élevait les bonnes manières au rang d'attributs fondamentaux et de qualités essentielles que tout « bon » chrétien (ou « chrétien véritable ») se devait de posséder. Les réminiscences de cette association ont imprégné l'enseignement du civisme au Québec jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.

Si les règles de l'étiquette n'ont elles-mêmes subies que peu de modifications à travers les années, il demeure que les auteurs subséquents ont radicalement modifié le principe fondamental (ou organisateur) de l'étiquette. La fonction première du civisme — qui chez De la Salle consistait à préserver l'ordre et la hiérarchie sociale à travers la déférence due au supérieur⁸⁶ — a été graduellement remplacée par une considération pour autrui plus « dé-

⁸⁵ Du moins, si l'on se rapporte au portail internet « Les manuels scolaires québécois » du *Centre interuniversitaire d'études québécoises* de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (voir <http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/>, consulté le 4 mars 2016).

⁸⁶ « Il faut auffi fe confiderer soi-même, & ce que l'on eft; car celui qui eft inférieur à d'autres, eft obligé d'avoir de la fouviffion pour ceux qui lui font fupérieurs, foit par leur qualité, & de leur témoigner beaucoup plus de refpect, que ne feroit pas un autre qui leur feroit tout-à-fait égal. » (De la Salle, 1711)

mocratique », moins attaché au titre et à la fonction et motivé par « un respect de son prochain » très chrétien.

J. A. Langlais est le premier à avoir opéré ce glissement. Il expliquait en effet que :

Ces personnes douées quelquefois de certaines qualités, paraissent croire que leurs qualités les dispensent des formes polies. Il y a là un défaut de jugement : leurs bonnes qualités peuvent bien leur donner un mérite réel; mais, d'un autre côté, les hommes ne peuvent juger que parce qu'ils voient; un objet précieux, renfermé dans une enveloppe qui produit le dégoût, n'est pas apprécié; on le repousse parce que l'enveloppe est repoussante. Ainsi, ne l'oublions pas; quand on vit parmi les hommes, quelque vertueux, quelque savant que l'on soit, l'on ne saurait se soustraire aux règles de la politesse sans se rendre désagréable. (Langlais, 1873 : 6 et 7)

Plus « démocratique », ce nouveau principe a gouverné l'enseignement du civisme et des règles de la sociabilité au Québec jusque dans les années 1970. On le retrouve en effet dans l'ensemble des manuels scolaires qui ont jalonné cette période. Par exemple, l'Abbé Rouleau expliquait en préface de son livre que « [...] les usages varient, mais la politesse reste toujours une vertu qui nous porte à avoir pour le prochain toute la bienveillance, tous les égards, toutes les attentions que l'on voudrait qu'il eût pour nous » (Rouleau, 1897 : 5). Plus tard encore, une réunion de professeurs évoquait les qualités intrinsèques du cœur d'un bon chrétien pour l'expliquer — « La *politesse* est cette qualité [du cœur] qui vous engage à vous oublier parfois pour faire plaisir aux autres » (Anonyme, 1941 : 3).

Cette tendance a elle-même été reprise par la Soeur Janelle dans son guide:

La vrai politesse, comme tous les nobles sentiments, doit partir du cœur. Née de l'amour de l'homme pour son semblable, elle met son bonheur à faire celui d'autrui. Elle est à la fois la beauté de l'âme, le tact de l'esprit, la pureté du langage, le naturel du maintien, l'aisance des manières, la promptitude et la bienveillance à rendre service. Pour être vraiment poli, il faut être juste et charitable. Il faut poser comme principe général : Ne pas faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'ils nous fassent et faire pour eux ce que nous voulons qu'ils fassent pour nous. (Janelle, 1949 : 8 et 9).

Par ailleurs, si le ton change drastiquement au tournant des années soixante, le message, lui, demeure, dans son essence, le même :

Fais attention à tes attitudes. Ne sois pas guindé, ni solennel. Mais ne pose pas non plus comme l'homme qui ne connaît que la « bonne franquette ». Il faut éviter de parler et de rire haut, de faire des grands gestes. Ce serait manquer de respect au lecteur de lui dire qu'il ne faut pas mâcher de gomme sauf durant des exercices physiques. Excepté à la campagne pour appeler un chien, il n'est pas permis à un homme bien élevé de siffler par le simple effet de ses lèvres et de sa langue, ni pour faire un appel, ni pour moduler un air. (Deschenaux, Lavallée et LeDuc, 1963 : 7).

Suite à la *Révolution tranquille*, le Québec adopte la modernité comme nouveau principe directeur. Les vieilles valeurs qui révéraient la ruralité et qui encensaient un mode de vie orienté autour de la religion, de la famille et de la parenté sont remisées (Bouchard, 2013 : 10). Aurait alors émergé une nouvelle forme de nationalisme québécois dont les pierres de fondations seraient le libéralisme, le sécularisme, la tolérance et l'égalité (Bouchard, 2013 : 12). Ainsi, ce retournement s'est opéré en attaquant publiquement les anciennes barrières sociales au moyen d'une rhétorique populiste. Le caractère intrinsèquement religieux de même que les nombreuses prémisses sexistes de cette forme de civisme contrastaient fortement avec ces nouveaux idéaux. Conséquemment, le programme d'enseignement du civisme sera revu par le Ministère dans le courant des années 1970 pour être remplacé par le programme de *Formation personnelle et sociale* (FSP).

Intégré au curriculum obligatoire des écoles primaires et secondaires du Québec en 1984, la préparation et l'instauration de ce programme demandèrent plusieurs années et de nombreuses tentatives.⁸⁷ L'intégralité des

⁸⁷ Un premier programme expérimental fut développé et mis à l'essai en 1972. Il fut revu et amélioré en 1975 et en 1976. Une troisième version fut adoptée en 1978 afin de réduire les difficultés rencontrées par les enseignants. Jusque-là, le programme s'était « [...] avéré, pour la majorité des enseignants l'ayant expérimenté, difficile d'application étant donné le caractère très peu pratique des documents pédagogiques, la difficulté à suivre les démarches pédagogiques prescrites (sensibilisation à la vie et exploration de thèmes) et la difficulté à traiter de façon judicieuse les contenus d'apprentissage par l'intermédiaire de ce programme » (MEQ, 1984b :15). C'est cette dernière version qui fut retenue et adoptée comme programme officiel.

objectifs et du curriculum de ce programme a été compilé dans deux documents produits par la *Direction générale du développement pédagogique* du *Ministère de l'Éducation du Québec* (MEQ).⁸⁸ À sa création, le programme de FSP intégrait des notions en relation avec la santé, la sexualité, les relations interpersonnelles, la consommation et la vie en société. Des notions similaires comme l'hygiène, l'éducation familiale, le civisme et l'économie figuraient déjà au curriculum scolaire de l'époque. Toutefois, se voulant moins formel dans sa forme et son contenu, ce programme visait d'abord à préparer les jeunes à la vie adulte plutôt qu'à leur inculquer un code de conduite précis et bien déterminé. Largement informé par la théorie rogerienne de l'affectivité,⁸⁹ l'objectif principal de ce programme était de favoriser l'épanouissement en « [...] formant des personnalités autonomes, responsables et créatrices, capables de vivre des relations valorisantes avec la collectivité » (MEQ, 1984b : 13). Ses objets d'étude se rapportaient à l'étude de la personne, de ses besoins en tant qu'être humain et citoyen (MEQ, 1984b : 16 et 17). En cela, il se concentrait « [...] presque exclusivement sur le vécu personnel et quotidien de l'élève : ce qu'il est, ressent et fait » (MEQ, 1984b : 16).

⁸⁸ Ces documents semblent être toujours d'actualité. Ils ont été réédités en 1992 et il était toujours possible d'en télécharger une version numérique sur le site du MEQ à l'automne 2013.

⁸⁹ Élaboré par le psychothérapeute Carl R. Rogers, cette théorie a constitué « [...] la toile de fond sur laquelle [a été échafaudée plusieurs] aspects du programme (contenus signifiants pour l'élève, objectifs liés à la liberté d'expression, à l'expression de ses sentiments dans l'interaction, etc.). » (MEQ, 1984b : 16). Forgé dans le courant des années 1960, cette théorie trouve en son sein un ensemble de prémisses quelque peu égotistes et censés favoriser un développement positif en l'individu. Assez paradoxalement, l'individu y est encouragé à l'intérieur de son cheminement à faire montre d'authenticité (« Dans mes relations avec autrui, j'ai appris qu'il ne sert à rien à long terme, d'agir comme si je n'étais pas ce que je suis. » (Rogers, 1968 : 15)), à placer son expérience au-dessus de celle des autres (« [...] une évaluation faite par autrui ne saurait me servir de guide » (Rogers, 1968 : 21)) et à témoigner une très grande ouverture à leur égard (« J'attache une valeur énorme au fait de pouvoir me permettre de comprendre une autre personne. » (Rogers, 1968 : 17)). Mais ce programme a aussi été élaboré en prenant considération « [...] les principales théories du développement comme notamment celle de Piaget, Erikson et Nielsen [...] » (MEQ, 1984b : 16).

Rompant avec la longue tradition du civisme chrétien, les enseignements de ce programme tournaient autour de l'idée que toute relation interpersonnelle implique nécessairement la rencontre d'au moins deux identités distinctes et uniques. Dans ce contexte, il était attendu des élèves qu'ils favorisent — de par leur comportement et leur attitude — la pleine expression des personnes avec qui ils entrent en relation (MEQ, 1984b : 158). L'enseignement du programme de FSP a donc fait la promotion d'un mode de sociabilité qui était beaucoup plus dans la contemplation et l'acceptation que dans l'affirmation et la négociation. Il est en effet expliqué à plusieurs endroits que l'altérité individuelle doit être reconnue, appréciée et traitée comme une source d'enrichissement et de dépassement (MEQ, 1984b : 158). Le leitmotiv était que — puisque « chaque personne apporte à l'autre ce qu'elle est dans ses richesses, ses faiblesses et ses façons de comprendre et de vivre la réalité » (MEQ, 1984b : 158) — elle doit être acceptée pleinement. Dans cette perspective, les interlocuteurs entrent dans la relation et la quittent en tant qu'égaux.⁹⁰ Ce nouveau mode de socialité s'est trouvé à encourager cette ouverture à l'autre en cherchant à diluer les distances entre les individus en réduisant l'importance du statut et des marques de déférence dans les interactions. Il a ainsi contribué à donner l'impression d'une communauté qui se construit et se disloque rapidement, qui réside dans l'immédiat. L'impact d'une telle image est certainement difficile à évaluer. Néanmoins, il est indéniable que ce modèle offrait un certain degré de cohérence avec les

⁹⁰ Évidemment, les effets de cette nouvelle approche (ou philosophie) sur les psychés individuelles sont difficilement mesurables. Il avait néanmoins été rapporté dès 1984 que ce programme tendait « [...] à favoriser chez le jeune une centration sur lui-même ainsi qu'une sensibilisation à la recherche d'un mieux vivre » (MEQ, 1984b : 15). D'autres effets présumés peuvent également être déduits de la littérature. Par exemple, plusieurs théoriciens considéraient que — loin de créer un rapprochement — cette propension à célébrer (et à accepter) l'altérité individuelle instillerait en l'individu une certaine forme de détachement (vis-à-vis ses pairs). Pour Fred Constant, la reconnaissance du droit à la différence entraînerait du même coup celle du droit à l'indifférence. La raison en serait que ceux qui accordent aux autres le droit à la différence — parce qu'ils s'abstiennent de juger, de critiquer — se trouveraient à réclamer en même temps pour eux le droit de ne pas s'impliquer, de rester détaché. Voulant préciser cette réflexion, Zygmunt Bauman avance que, lorsque la tolérance mutuelle se conjugue à l'indifférence, les différentes formes de vie qui sont appelées à coexister seraient délivrées de l'obligation de se parler, de crainte que le débat, présumé sans issue avant même de commencer, ne dégénère en querelle (Bauman, 2003).

pratiques et les idées au cœur des réformes sociales de l'époque, et ce même s'il est impossible de le quantifier.

5.3.2 - Les pratiques et rituels de civilité en France

Quoiqu'il en soit, cette nouvelle approche à la sociabilité qui a été inculquée depuis les trente dernières années aux jeunes québécois diverge grandement de ce qui a été observé en France. En effet, Mead et Métraux (1954 / 2001) ont montré, dans leur célèbre étude des « thèmes » de la culture française, l'importance en France que revêt une maîtrise adéquate des pratiques et des rituels de sociabilité dans leurs formes. La raison en serait que la fonction des pratiques et les rituels de sociabilité en France consisteraient d'une part à instaurer des frontières et, d'autre part, à marquer l'appartenance de l'individu à une certaine catégorie sociale. En cela, ils agiraient — ainsi que le faisait remarquer Edmond Goblot (1967) — à la manière d'une barrière et d'un niveau, marquant et signifiant les classes sociales :

[...] la politesse de l'ouvrier n'est pas semblable à celle du paysan, et l'une et l'autre diffèrent de celle du bourgeois. Ils ont leurs façons d'être polis entre eux comme nous avons les nôtres : les formes varient avec les milieux parce qu'ils n'ont pas les mêmes susceptibilités. Les manières des gens du peuple nous font parfois sourire ; les nôtres, en revanche, peuvent souvent les étonner, les offenser sans que nous nous en apercevions. Seulement nous jugeons les leurs mauvaises, et nous les évitons; ils pensent que les nôtres doivent être bonnes, et ils essaient de les imiter. En quoi ils se trompent souvent, et nous peut-être plus souvent encore. (Goblot, 1967 : 61)

Des études plus récentes comme celle de Pierre Bourdieu (1984) et de Beatrix LeWita (1988) sont venues confirmer les conclusions de Goblot : il y aurait effectivement de grandes variations dans les façons dont les membres des différentes classes sociales se conduisent en France (Anderson-

Levitt, 2001 : xiii).⁹¹ Michelle Lamont (1992) est elle aussi arrivée à un constat similaire dans son étude de la bourgeoisie française et de la classe moyenne élevée américaine.⁹² Nonobstant quelques divergences, toutes ces études soulignent l'importance que tient la forme dans ce processus en France. En effet, le fond ne suffirait pas à lui seul et la maîtrise des pratiques et des rituels de sociabilité serait en fait essentielle aux Français pour communiquer leur statut et leur individualité (Anderson-Levitt, 2001 : xiii). Ces études ont par ailleurs révélé que l'apprentissage et la maîtrise de ces codes demanderaient de nombreux efforts. Comme le soulignait LeWita en reprenant le célèbre mot de Jean-Paul Sartre, il ne suffirait pas de naître bourgeois, il faudrait aussi le « devenir » en agissant quotidiennement en accord avec le rôle :

Naître bourgeois, c'est entrer dans une culture, un déjà-là, aux valeurs ou modèles déchiffrables. Devenir bourgeois, c'est disposer de la capacité socialement héritée de maîtriser ces schèmes et, par là même, de les reproduire. On retrouve là l'ambiguïté fondamentale de la notion de culture : c'est un état mais aussi un procès d'acquisition individuel socialement modelé. (LeWita, 1988 : 5)

De façon générale, ces études ethnographiques dressent un portrait qui contraste fortement avec celui que trace mon analyse (très partielle) de l'histoire de l'enseignement du civisme au Québec. Les pratiques et les rituels de sociabilité seraient plus stricts en France. Des règles d'usages claires et

⁹¹ Selon l'anthropologue français Jean-Loup Amselle (1996), la France aurait longtemps entretenu un régime de pensées qui divisait et organisait la population française en fonction de la race. La noblesse descendrait d'une « race » spécifique et les roturiers d'une autre. Ce régime aurait disparu au moment de la Révolution Française. Un système dressant le fossé de la différence sociale en fonction des classes sociales serait alors venu se substituer à ce régime qui opérait sur la race. Selon Amselle, le deuxième aurait repris des propriétés du premier, notamment l'idée que certaines des scissures séparant le corps de la population française seraient insécables. Michel Foucault avait abordée cette question dans des tons similaires lors de l'un de ses cours au collège de France.

⁹² Contrairement à ce qui a été mis de l'avant par Mead, Métraux, Goblot, Bourdieu et LeWita, son étude a révélé une certaine proximité entre les deux cultures. Cette surprenante similarité peut toutefois s'expliquer par le fait que Lamont s'est surtout concentrée sur le code moral de la bourgeoisie française alors que les recherches précédentes s'étaient intéressées au travail que les individus doivent réaliser pour signifier et marquer leur appartenance à une classe sociale donnée.

biens définies y encadreraient les individus et viendraient fixer un ordre et une direction à chacune de leurs interactions. Cette orientation se ferait en fonction d'un ensemble de valeurs et de principes connus tacitement de tous. Chaque comportement, chaque élément de langage utilisé servirait à la fois à signifier la nature de la relation et à marquer un moment bien précis dans son devenir potentiel. Dans ce contexte, l'intimité (entre individus) ne serait pas achevée immédiatement mais construite au fil du temps.

Moins d'importance semble être accordée à la forme et à l'étiquette dans la *Belle Province*. On y jouerait plutôt sur de grands principes très généraux favorisant une forme d'ouverture empressée à l'autre. Évidemment, cette conclusion quelque peu hâtive repose sur une base plutôt fragile et demande davantage de données pour être vérifiée. J'ai accordé pour cette raison une attention toute particulière à cette question dans mes démarches. Il en est question dans les chapitres suivants. Les effets présumés de cette différence sont quant à eux discutés dans la prochaine section.

5.4- L'habitus français versus la liquidité de la culture québécoise

Il en a été question plus haut, le rôle que tiennent les pratiques et les rituels de sociabilité au Québec contrasterait fortement avec la place que tiennent ces pratiques dans des sociétés comme la France où l'identité (« ce que l'on est ») demeurerait encore largement déterminée par un ensemble de pratiques et de rituels de socialité « de classe ». Une étude sur la mobilité sociale menée par le sociologue Michel de Sève (1998) a en effet révélé que l'incidence de l'héritage d'un habitus, de biens et de propriétés de prestige sur le statut et l'identité de l'individu était beaucoup moins grande au Canada qu'en France. La raison en serait que, en France, la condition bourgeoise (de même que celle de toute autre classe) ne serait pas seulement une affaire de volonté et de détermination. Il faudrait — comme l'a souligné LeWita

— aussi avoir accès depuis la naissance à une forme de capital culturel recoupant un ensemble de pratiques et de rituels de socialité bien spécifiques et qui ne s'apprennent que dans la famille.⁹³

Ce capital opèrerait — pour reprendre l'expression de Michel de Certeau — à la manière d'une « cagnotte », c'est-à-dire qu'il constituerait un système à travers lequel les individus donnent des acomptes à la vie collective dans le but d'en retirer des bénéfices symboliques (de Certeau, 1990 : 97 et 98). Ainsi, l'individu, en se pliant à ce jeu, ne ferait pas que mettre en scène son individualité, il chercherait aussi, tacitement, à être reconnu, à être considéré et à instaurer, dans les trajectoires qu'il parcourt, un rapport qui lui est avantageux (de Certeau, 1990 : 97 et 98).

Or, cette voie serait immanquablement fermée dans une société qui, comme le Québec, serait, pour reprendre l'expression de Zygmunt Bauman, plus

⁹³ Cette plus grande « étanchéité » des classes sociales qui semblent caractériser la France ne serait pas chose récente. L'étude de Goldthorpe et de Portocarero (1981) confirmait ce point. Malgré le mouvement égalitaire qui a caractérisé cette décennie, ces derniers estimaient que la France figurait encore à la fin des années 1970 parmi les sociétés les moins ouvertes de l'Europe occidentale contemporaine (Goldthorpe et Portocarero, 1981 : 166). Les effets de cette « étanchéité » seraient multiples. On peut notamment envisager qu'elle prédisposerait de nombreux français à l'émigration. Rapporé au sujet qui nous intéresse ici, on peut envisager qu'elle puisse motiver plusieurs d'entre eux à quitter leur pays en vue de gravir des échelons sociaux et de réaliser ainsi une forme de « promotion sociale ». Par ailleurs, de nombreux développements survenus dans les dernières années seraient venus entraver la reproduction du statut parental chez les jeunes adultes issus des « classes privilégiées » et favoriser une mobilité sociale vers le bas : « Des enfants de la petite bourgeoisie indépendante ont [...] surtout rejoint la classe ouvrière, signe d'une 'fragilisation' de ce milieu d'origine. Le maintien dans la catégorie paternelle [serait] devenu moins assuré parmi les fils des cadres supérieurs et moyens comme le sont aussi les chances des enfants de cadre subalterne de s'élever dans la hiérarchie sociale. » (Vallet, 1999 : 56). Il est donc possible que dans ce contexte l'émigration apparaisse non seulement comme un moyen de gagner une promotion sociale mais aussi et plus simplement comme un moyen de conserver et maintenir son statut social. Évidemment, les résultats de ces études doivent être nuancés. Leurs auteurs sont d'ailleurs souvent les premiers à le souligner. Néanmoins, l'idée la plus commune sur l'Amérique du Nord veut que « [...] tout [Nord-] Américain, fût-il Italien d'origine, porte en lui la virtualité d'un WASP (White Anglo-Saxon Protestant) » (Bourdieu, 1975 : 19). Or, « la plupart des études sur la mobilité n'ont pas d'autres fonction que de confirmer cet Américain creed, l'égalité des chances » (Bourdieu, 1975). Conséquemment, cette idée « préconçue » tendrait — ainsi que le soulignait Bourdieu — à structurer notre perception du monde social. En cela, elle pourrait contribuer à expliquer pourquoi tant de Français font le choix de s'établir en Amérique du Nord.

« liquide » que « solide ». ⁹⁴ C'est-à-dire que les institutions sociales n'y seraient pas suffisamment anciennes ou stables pour profiler et encadrer des routines et fixer en canon ce qu'il faut faire pour vivre en adéquation avec un statut donné. Les habitus de classes y seraient moins bien définis et l'incidence sur l'identité individuelle d'éléments qui forment un substrat social hérité — comme les savoir-faire, les biens légués ou les pratiques et rituels de civilité — s'en trouverait grandement diminuée.

⁹⁴ Pour comprendre le sens de cette expression, il faut se rapporter à l'analyse que Zygmunt Bauman fait des sociétés occidentales. Si l'on se rapporte à de nombreux théoriciens (voir Seidman, 1994 à ce sujet), l'Occident serait entré depuis le milieu du 20^{ème} siècle dans une nouvelle ère (ou période historique) : la postmodernité. Celle-ci se distinguerait principalement de la modernité en ce qu'elle reconnaîtrait et célébrerait la pluralité culturelle, la multiplicité des traditions, des idéologies et des façons de faire (Bauman, 1994 : 195). Les sociétés occidentales auraient perdu de leur homogénéité sous l'effet de cette nouvelle culture qui fait l'apologie du droit à la différence (Seidman, 1994 : 8). Le lien qui unit l'individu à la société serait selon Zygmunt Bauman ce qui a été le plus compromis par cette culture. Dans une société moderne, les institutions sociales étaient stables, les individus savaient qu'elles allaient durer au-delà de leur propre existence : ils pouvaient s'appuyer sur elles comme elles pouvaient s'appuyer sur eux. L'internationalisation du commerce aurait considérablement ébranlé cet équilibre. Sous l'effet de cette culture, les multiples fermetures, licenciements et restructurations auraient eu pour effet d'éroder la confiance des individus envers l'État-nation et ses satellites : « [...] the snag is that none of those constituents of the idea of 'society' we can see now, judging from our experience, is 'infinitely more long-lived' than ourselves and therefore offers us 'satisfactions that are not merely ephemeral'. [...] it is now each of us, individually, that is the 'longest living' of all the bonds and institutions we have met, and the only entity whose life-expectation is steadily rising rather than shrinking. » (Bauman, 2013 : 21). Dans ce contexte, la part d'incertitudes qui entoure les institutions sociales interdirait leur utilisation à la fois dans la construction d'une stratégie commune cohérente et dans l'élaboration d'un projet de vie viable. Ces institutions se retrouveraient ainsi privées de leur fonction traditionnelle d'encadrement (Palese, 2013 : 2). Pis encore, elles ne seraient plus utilisées comme balise identitaire. Les individus ne voudraient plus y être affiliés, ils s'en distanceraient de peur de tomber en désuétude avec elles (Palese, 2013 : 2). Cette conjoncture particulière aurait ainsi favorisé l'émergence d'un système social où l'individu apparaîtrait de plus en plus isolé et centré sur lui-même. De ce fait, plusieurs pays d'Occident seraient — si l'on se rapporte à Anthony Giddens et Zygmunt Bauman — entrés dans une nouvelle phase de la modernité, phase que Bauman a nommé la « modernité liquide ». Selon ce dernier, ce nouveau système culturel se distinguerait du précédent en ce qu'il exacerberait les tendances individualisantes, exaltant à l'autonomie et au repli sur soi. Dans ce contexte, ce qu'est l'individu ne relèverait plus de la société mais reposerait exclusivement sur les épaules de l'individu (ou du sujet). Il serait seul responsable de ce qu'il est et la société n'aurait de légitimité que pour intervenir marginalement et de façon détournée dans ce processus d'autodéfinition (Bauman, 2012). Dans la pensée de Bauman, cette dernière proposition implique également que le « résidu » des vies passées aurait aussi perdu de sa valeur. C'est-à-dire que l'individualité ne dépendrait plus autant dans cet environnement d'un substrat social hérité.

Si l'on se rapporte à la pensée de Bauman, l'identité ne se construirait pas dans un tel contexte en se référant constamment à un ensemble de pratiques et de rituels de socialité mais à travers un effort individuel de personification. Autrement dit, l'identité individuelle ne serait pas, dans cet environnement, une catégorie sociale à réaliser mais un choix à faire parmi un vaste ensemble de possibilités. C'est-à-dire qu'il reviendrait à chaque individu « [...] de plaider sa cause, d'en prouver la valeur et d'en faire la promotion contre vents et marées, tout en combattant les promoteurs des causes rivales » (P. Drucker, dans Bauman, 2003).

L'individu se retrouverait ainsi engagé dans une quête interminable d'auto-définition où il aurait à investir beaucoup d'énergie. Il aurait aussi souvent à engager l'intégralité des ressources économiques dont il dispose⁹⁵ pour développer et moderniser son individualité et tenter d'intégrer la liste de « ceux qui comptent » en se composant un personnage qui projette « ce qu'il faut » (Palese, 2013 : 2). Cette quête serait continue et aurait pour effet de laisser l'individu dans un état de grandes incertitudes. L'individu se chercherait, certes, mais il chercherait également à travers ses démarches un point de stabilité, un point sans ambiguïté. Ce point serait particulièrement difficile à isoler compte tenu du fait qu'il serait impossible pour l'individu, dans cet environnement culturel, de le trouver en dehors de son être. La raison en serait précisément ...

⁹⁵ Dans un milieu où l'individu est — pour une raison ou pour une autre — libéré des chaînes rouillées de la corporation, de la position sociale due à la naissance, la différence individuelle surviendrait largement de ce que les individus, ainsi rendus autonomes, voudraient se dissocier autant que possible les uns des autres (Simmel, 2004 : 213). Selon Bauman, cette quête ontologique de l'individu serait grandement déterminée par son pouvoir d'achat dans la mesure où il déterminerait les possibilités avec lesquelles celui-ci peut définir, exprimer et mettre en scène son individualité dans une société (liquide) capitaliste (Palese, 2012 : 2). Cette dernière proposition aurait selon Bauman de nombreuses implications. La plus importante tiendrait selon lui à ce que l'essence de l'identité de l'individu serait ramenée dans ce type de système culturel à sa qualité de consommateur. C'est-à-dire que l'authenticité de l'être de l'individu dépendrait dans ce nouvel environnement presque exclusivement de ce qu'il consomme. Il serait alors capital pour lui non seulement d'acheter mais aussi de régler sa consommation en fonction de ce qui est adéquat, tendance et avant-gardiste (Palese, 2013 : 1).

[...] qu'il n'y a plus de société, qu'entre l'État et l'individu on ne trouve plus rien, plus aucune instance assez forte pour retenir entre ses mailles les individus. Il y a eu dislocation ou disparition des corps et associations qui agrégeaient localement les individus et, ainsi, s'intercalaient entre l'État et eux. (Donzelot, 1984 : 54)

Or, le besoin d'une telle fondation ontologique chez l'individu irait selon Georg Simmel en croissant au fur et à mesure que s'étendrait l'horizon de ses possibilités (Simmel, 2004 : 214).

Quoiqu'il en soit, ce mode d'identification réglé sur les tendances du moment aurait aussi pour effet de ramener l'individu à l'état d'un bien de consommation. C'est-à-dire que son réseau social fluctuerait en fonction de l'intérêt que son individualité suscite, oscillant au gré de l'offre et de la demande qu'elle génère. Dans ce contexte, ...

les liens humains véritables [seraient] fragiles et dans une situation de changement constant [...]. Se projeter à long terme [serait] un exercice difficile et [pourrait] de surcroît s'avérer périlleux, dès lors que l'on craint que les engagements ne restreignent sa liberté future de choix. D'où la tendance à se préserver des portes de sortie, à veiller à ce que toutes les attaches que l'on noue soient aisées à dénouer, à ce que tous les engagements soient temporaires, valables seulement « jusqu'à nouvel ordre ». (Entretien avec Zygmunt Bauman)⁹⁶

Ainsi, si l'intimité interpersonnelle semble s'acquérir dès les premiers moments de l'interaction dans une société liquide, il demeure que la consistance de cette proximité est très superficielle et extrêmement friable. Ce dernier point constituerait le trait le plus représentatif du type de cohabitation

⁹⁶ Consulté sur http://sspsd.u-strasbg.fr/IMG/pdf/Vivre_dans_la_modernite_liquide_Entretien_avec_Zygmunt_Bauman.pdf, le 5 avril 2016.

humaine caractéristique d'une société qui, comme le Québec, serait plus liquide que solide.⁹⁷

⁹⁷ Afin de mesurer la véracité de cette dernière hypothèse, j'ai cherché à évaluer au moyen d'un questionnaire électronique l'importance qu'accordaient les résidents du Québec aux différents cercles de connaissances qui composent leur réseau social. Ce questionnaire a été distribué par courriel via les listes d'envoi de l'université de Montréal et un peu moins de 60 (59) personnes y ont répondu. Près de 81,36% de ces répondants étaient de sexe féminin et 18,64% étaient de sexe masculin. La majorité (66,67%) d'entre eux avait moins de 30 ans. Plus de 50% (56,67%) d'entre eux étaient Québécois de naissance. De ce nombre, près du trois quarts (74,58%) étaient ce que l'on appelle des « Québécois pure laine », c'est-à-dire issu d'une famille blanche, francophone et établit au Québec depuis plusieurs générations. Les autres étaient des étrangers (15%), des Canadiens originaire de d'autres provinces (1,67%), des Québécois d'adoption (statut permanent) (15%) ou des Québécois temporaires (visa étudiant, visa de travail) (11,67%). Dans ce questionnaire, il était notamment demandé aux répondants d'évaluer sur une échelle de 0 à 5 l'importance qu'ils accordaient aux relations qu'ils entretiennent avec leurs collègues de travail, leurs collègues de classe (cégep/université), leurs partenaires de sports, leurs partenaires de loisir, les personnes qu'ils ont rencontré à l'adolescence et les personnes qu'ils ont rencontré au moment de leur enfance. De façon générale, on ne trouve pas une grande disparité entre les résultats des « Québécois de naissance », des « Non-Québécois » et des « Québécois temporaires ». Par exemple, la majorité des « Québécois de naissance » (53,57%) comme la majorité des « Non-Québécois » et des « Québécois temporaires » (55,55%) considéraient leurs rapports avec leurs collègues de travail importants (3/5), très importants (4/5) ou extrêmement importants (5/5). Près de 60% des « Québécois de naissance » (56,67%) et des personnes originaires de l'extérieur de la province (57,89%) disaient chérir leurs relations avec leurs partenaires de loisir. Dans tous les cas, rare étaient les répondants qui accordaient de l'importance aux relations qu'ils entretiennent avec leur partenaire de sport — moins du quart d'entre eux affirmaient considérer ces rapports importants. Près des trois quarts des « Non-Québécois » et des « Québécois temporaires » (73,64%) disaient accorder de l'importance, beaucoup d'importance ou énormément d'importance à leurs rapports avec leurs collègues de classe (cégep/université). Cette proportion est nettement moins élevée dans le cas des « Québécois de naissance » où elle ne se chiffre qu'à 63,34%. Fait intéressant, les variations les plus prononcées concernent les relations les plus anciennes des répondants. Malgré l'éloignement géographique, plus du trois quart des personnes originaires de l'extérieur du Québec (76,19%) considéraient que leurs relations avec les personnes qu'ils connaissent depuis l'adolescence étaient importantes (23,81%), très importantes (4,76%) ou extrêmement importantes (47,62%). Or, cette proportion se rapportait seulement à 66,66% chez les Québécois de naissance — 3,33% d'entre eux considéraient que ces relations étaient importantes, 30%, très importantes et, 33,33%, extrêmement importantes. L'écart est encore plus grand dans le cas des amis d'enfance. Près de 85% des répondants originaires de l'extérieur de la province considéraient ces relations importantes (20%), très importantes (20%) ou extrêmement importantes (45%) alors que ce n'est que 48% des répondants nés dans la province qui y accordent de l'importance. Au terme de cette brève analyse, les répondants nés au Québec apparaissent donc avoir des relations plus volatiles que les répondants qui sont originaires de l'extérieur de la province. Ils tendraient en effet à privilégier davantage les réseaux sociaux qui — comme les cercles universitaires ou collégiales — sont plus récents dans leur vie. Ainsi, le temps tendrait à effriter l'attachement chez les Québécois de naissance alors qu'il le renforcerait chez les Québécois originaires de l'étranger. De plus, les résultats présentés plus haut tendent à montrer que les répondants originaires de l'extérieur de la province sont généralement plus attachés que les Québécois de naissance aux personnes qui composent ces différents réseaux. Ils semblent en effet accorder plus d'importance à chacun de ces six types de réseaux sociaux. Ces résultats semblent donc venir appuyer mon interprétation : la consistance des relations sociales chez les Québécois s'approcherait davantage de la consistance que l'on trouve dans les sociétés liquides que dans les sociétés solides. Il convient toutefois de souligner que la portée de ces résultats est très réduite. La taille de l'échantillon est insuffisante pour être représentative. Une enquête plus large et plus complète (il pourrait être intéressant de faire intervenir l'attachement à la famille dans cette problématique) devrait être menée pour vérifier si cette tendance se retrouve à un niveau plus général. Les conclusions de cette mini-enquête n'ont été présentées ici qu'à titre exploratoire.

Parallèlement à cette tendance au détachement, la « liquidité » de la société québécoise aurait aussi produit un climat de « laisser vivre » extrême. Il n'y aurait pas de campagne de conversion, pas de croisade culturelle ou de prosélytisme féroce. Dans cet environnement, l'individu serait libre d'être ce qu'il est, il ne serait pas tenu d'être autre chose et on lui promettrait même qu'aucune pression ne va être exercée sur lui dans le but de l'acculturer ou de l'assimiler (Bauman, 2013).⁹⁸ Parallèlement, cela impliquerait aussi qu'il n'existerait pas dans les sociétés liquides de catégories sociales clairement définies auxquelles les individus pourraient se raccrocher pour définir leur individualité. Les personnes n'auraient d'autres choix que de jouer le rôle d'acteurs libres, autonomes, qui se construisent eux-mêmes — « faire figure d'Homo Eligens (d'« acteur qui choisit ») ne [serait] pas l'objet d'un choix » (Entretien avec Zygmunt Bauman).⁹⁹

En cela, cet aspect de la société québécoise pourrait causer des difficultés à un certain nombre d'immigrants français, notamment à ceux qui désirent se mêler effectivement à la population québécoise en cherchant, pour ainsi dire, à devenir « Québécois ». L'absence de balises identitaires, de pratiques et de rituels de socialité clairement définis et solidement encadrés par des institutions viendrait en effet compliquer leur projet d'intégration. Il n'y aurait pas de protocole préexistant pour les guider et ils seraient sans point de repère pour construire et mettre en scène leur nouvelle identité. Autrement dit, leur bonne volonté et leur désir de s'intégrer, de se plier aux façons de faire et aux usages locaux s'embourberaient devant (ou dans) la liquidité de la culture de leur pays d'accueil.

⁹⁸ La raison en serait que « le fait d'être différent n'est pas seulement un résidu des choix passés ou de l'absence de choix dans le passé, mais une valeur en soi qui doit l'emporter sur toutes les autres [...] » (Bauman, 2013).

⁹⁹ Consulté sur http://sspsd.u-strasbg.fr/IMG/pdf/Vivre_dans_la_modernite_liquide_Entretien_avec_Zygmunt_Bauman.pdf, le 5 avril 2016.

Or, il est de mon avis que cette impasse en viendrait à alimenter chez plusieurs de ces immigrants un sentiment d'inadéquation qui se traduirait le plus souvent par une impression que le « nous » québécois (ou « identité québécoise ») leur serait à jamais fermé. Plus précisément, l'absence d'un protocole ou d'une façon d'être typiquement québécoise clairement définie (ou, plutôt, facilement accessible) pourrait engendrer un désespoir chez certains de ces individus. Ceux-ci ne sauraient plus quoi désirer légitimement, plus quoi expecter et se sentiraient en conséquence privé de tout, exclu de la collectivité qu'ils cherchent tant à intégrer (Donzelot, 1984 : 82). Mon hypothèse est donc que — en dépit de certains avantages et malgré leurs efforts pour se mêler à la population québécoise — ce sentiment en viendrait à produire un état de malaise suffisant pour amener ces immigrants à retourner en France et quitter le Québec.

Mais ce « laisser-être » si vital à une société « liquide » comme le Québec pourrait aussi — mais pour des raisons complètement différentes — poser des problèmes à une toute autre catégorie d'immigrants français. En effet, ce « laisser-faire » (ou cette tendance) pourrait compliquer indirectement l'intégration d'un bon nombre d'immigrants français qui, une fois au Québec, se réfèrent toujours à leur capital culturel français pour mettre en scène leur individualité, pour revendiquer et tenter de se voir reconnaître un certain statut. Les appels tacites qu'ils lancent à travers l'usage de ces pratiques et ces rituels resteraient souvent sans réponse au Québec. Ce « sens caché » serait imperceptible pour plusieurs Québécois dans la mesure où ils ne disposeraient pas du capital culturel nécessaire pour les interpréter adéquatement. D'autres refuseraient tout simplement d'accorder de la valeur à ces démonstrations. Cette résistance volontaire s'expliquerait par le fait que ce « laisser-être » qui caractérise les sociétés liquides favoriserait ce que Bauman appelle la « reconnaissance négative ». Concrètement, ce phénomène impliquerait que « [...] quiconque demande la reconnaissance doit en évaluer les risques : l'insistance sur la différence et le refus de compromis peu-

vent devoir être payés par un handicap distributif » (Bauman, 2013). Cela impliquerait que les tentatives de certains de ces immigrants pour se voir reconnaître un statut privilégié à travers l'usage de marqueurs de socialité de prestige pourraient, dans ce contexte, non seulement échouer mais aussi produire l'effet inverse. Autrement dit, on leur refuserait le statut qu'ils revendiquent justement parce qu'ils le revendiquent avec tant d'insistance et on leur en octroierait un autre, plus désagréable et moins avantageux — dont celui de « Maudit Français ». Il est de mon opinion que ces difficultés pourraient elles aussi engendrer chez plusieurs de ces immigrants français une forme de malaise ou de ressentiment tout aussi important.¹⁰⁰

À ces deux scénarios, il s'en ajouterait, selon moi, un troisième. Ce dernier affecterait unilatéralement l'ensemble des immigrants français du Québec. Comme les autres, il se déduirait des interactions quotidiennes des immigrants avec les locaux. L'essence de ce « nouveau » problème tiendrait à ce que les Québécois utiliseraient et exhiberaient dès les premiers moments d'une relation (interaction) des rituels et pratiques de socialité qui (comme le tutoiement) sont réservés dans la socialité française pour témoigner une grande proximité et un grand attachement. Les immigrants — qui interprèteraient ces marqueurs en se référant à leurs anciens schèmes — y verraient les signes d'une ouverture, d'une volonté d'attachement et le désir d'établir des rapports qui persistent dans le temps. Cette lecture les amèneraient dans certains cas à attendre plus d'une interaction qui — pour leur contrepartie québécoise — n'était souvent pas destinée à aller au-delà de la première rencontre. Cette mésinterprétation les amènerait à expérimenter

¹⁰⁰ Les propos tenus dans les dernières pages peuvent laisser entendre qu'il existerait une « incompatibilité culturelle » fondamentale entre le Québec et la France et que ce pourrait être cette même incompatibilité qui pousse chaque année plusieurs milliers de Français à quitter le Québec. Ce serait se méprendre sur mes intentions. L'idée derrière cet exercice n'était pas de dresser un portrait antithétique qui oppose de façon viscérale le Québec à la France, une société qui passerait pour plus égalitaire et plus ouverte à une société qui serait plus segmentée. Mon objectif était plutôt de montrer que le rôle que tiennent les pratiques et les rituels de sociabilité apparaît être plus important en France qu'au Québec ou, à tout le moins, de montrer que leur importance semble plus facile à isoler dans le cas de la France.

de nombreuses déconvenues et les laisserait dans un état d'instabilité (ou de vulnérabilité) qui pourrait selon moi sérieusement entamer leur appréciation des résidents de la Province. Ce scénario de même que les deux premiers sont approfondis plus loin. Pour le moment, les pages du prochain chapitre détaillent les moyens qui ont été utilisés pour vérifier si ces trois facteurs peuvent effectivement expliquer la forte propension au retour des immigrants français du Québec.

CHAPITRE 6

Considérations épistémologiques et méthodologie

On l'a vu dans le chapitre précédent, l'hypothèse sur laquelle s'appuie cette recherche se détourne des thèses habituelles pour se concentrer sur l'idée que les Français quittent le Québec en raison d'un malaise. La cause de ce malaise résiderait dans l'écart qui sépare les façons avec lesquelles les Québécois et les immigrants définissent leur individualité. Les Québécois ne ritualiseraient pas et ne normaliseraient pas les mêmes champs de la présentation publique du « moi » que les Français. Cet écart s'expliquerait par le fait que la lecture et l'interprétation des points qui marquent et expriment l'individualité en France se régleraient sur un système de codes hérité d'une longue tradition (Bourdieu, 1979) : les Québécois — qui ignoreraient ou décideraient d'ignorer ces codes — interpréteraient ces points non pas comme l'expression d'une appartenance à une catégorie sociale de prestige donnée mais uniquement comme une manifestation de leur individualité. La confrontation de ces différents modes interprétatifs brouillerait chez les immigrants français les frontières entre le public et le privé. Ces pertes de repères seraient généralisées à l'ensemble de ces immigrants mais affecteraient ceux-ci à des degrés variables. Autrement dit, tous les immigrants ressentiraient leurs effets, mais le poids psychologique qu'elles poseraient sur les individus varieraient en fonction de leur histoire personnelle et de leur profil socio-économique. Certains immigrants parviendraient à les transcender alors que d'autres en viendraient à penser qu'ils n'ont pas les « outils » psychoémotifs ou les moyens culturels nécessaires pour intégrer la sphère intime des Québécois. Bien que difficilement exprimable, ce sentiment d'incapacité constituerait (selon moi) le principal incitatif au retour

de ces immigrants. Afin de vérifier cette hypothèse, j'ai dû chercher à déterminer si ce malaise existait effectivement et s'il avait la même « prise » sur ces immigrants que je le lui prêtais. Les dernières pages de ce chapitre présentent les outils et les méthodes qui ont été utilisées pour recueillir des données à cette fin. Les difficultés rencontrées et les ajustements qui ont dû être effectués sont discutés dans un premier temps.

6.1- Considérations méthodologiques et difficultés rencontrées

« Contrairement à ce que les manuels méthodologiques ont tendance à suggérer, la méthode n'existe [...] pas indépendamment de l'objet étudié [...]. (Benelie, 2011: 42). La construction de l'objet de recherche doit se faire à partir du terrain investigué. C'est-à-dire que les questionnements, les méthodes et les grilles d'analyses doivent être « inventés » et façonnés par l'avancement de la dite recherche (Benelie, 2011 ; Becker, 2006). Or, la meilleure façon de vérifier mon hypothèse aurait sans doute consisté à mener une série d'observations participantes où des immigrants auraient d'abord été étudiés entre eux, dans un contexte qui leur est familier, puis observés en interaction avec des Québécois dans un contexte similaire. Ce procédé aurait très certainement révélé certaines des différences qui séparent les deux ordres culturels et mis en évidence plusieurs des ajustements que les immigrants français doivent apporter à leur comportement pour se fondre dans leur nouvel environnement.

Bien que cette approche comporte quelques lacunes théoriques,¹⁰¹ ce sont ultimement les difficultés pratiques qui m'en ont détournées. Cette entreprise s'est en effet rapidement avérée impossible à réaliser. Malgré le fait que la Province compte plusieurs associations immigrantes qui leurs soient dédiées,¹⁰² les Français ne semblent pas posséder d'espace au Québec qui leur soit propre. Autrement dit, ils n'existeraient pas, au sens propre du

¹⁰¹ « Comparer, c'est, dans un premier temps distinguer et séparer. 'Constater' des ressemblances et des différences, regrouper des éléments en fonction de leurs caractères communs en les distinguant d'autres dont les caractères sont différents, c'est constituer des types (types sociaux de comportements, de représentations, de situations, de conditions). Mais il n'y a de ressemblances et de différences qu'en fonction du point de vue pris sur l'objet et parler de 'constats' ne doit pas faire oublier que le point de vue crée l'objet. » (Combessie, 1996 : 11). Pis encore, les normes déduites de ces types seraient selon Harold Garfinkel (2008) inconnues des individus au moment de l'action. En tant que tel, elles ne présideraient pas à son déroulement et elles ne guideraient pas les individus. La portée heuristique de ces normes serait donc très limitée — elles ne fonctionneraient (ou ne donneraient l'impression de fonctionner) que tant et aussi longtemps que le comportement des individus continuerait de s'approcher de ces comportements normalisés. Or, les individus évolueraient indépendamment de ce type de norme. C'est-à-dire qu'ils ne seraient pas tenus de les respecter et pourraient y déroger à n'importe quel moment. Les raisons de ces écarts se trouveraient selon Garfinkel dans le fait que l'intelligibilité de l'action (ou de la chose) ne dépendrait ni de ces types ou de ces normes, ni de l'action (ou de la chose) elle-même, mais de l'ordonnement des éléments qui la composent. Autrement dit, le sens donné à une action serait circonstanciel (Garfinkel, 2008). C'est ce qui expliquerait selon lui pourquoi nous sommes capables de percevoir en tout temps le sens d'une action et ce même si celle-ci déroge de ce qui est prévu par la norme. Toutes ces considérations ont amené Garfinkel à questionner la valeur de ce type de norme. Aucune prédiction entièrement fiable ne pourrait selon lui en être tirée. C'est pourquoi il considère que l'idée même de chercher à produire par déduction (soit par une analyse rétroactive des faits) une norme universelle serait une erreur.

¹⁰² La liste des associations françaises au Québec est en effet impressionnante. Voici une liste non-exhaustive des associations qui sont actuellement recensées à l'intérieur de la province : Alliance Française (<http://www.af.ca/>), Amicale des Anciens Outre-Mer Civils et Militaires, Amicale des Corses du Québec (<http://www.corsiquebec.com/>), Amicale Alsacienne (<http://www.alsace-qc.org/>), Association Québec-France (<http://www.quebecfrance.qc.ca/>), Association démocratique des Français à l'étranger (<http://www.francais-du-monde.org/>), Association des officiers de réserve français, Association des Pieds Noirs d'Afrique du Nord, Association des Français Libres, Association libérale des Français du Canada, Association des étudiants Français au Canada (<http://aefc.chez.com/index2.htm>), Chambre de commerce française au Canada (<http://www.ccifcmtl.ca/>), Fédération des anciens combattants Français de Montréal (<http://ancienscombattants-montreal.com/>), Objectif Québec (<http://www2.objectifquebec.org/>), Union des Bretons du Canada, Union Française (<http://www.unionfrancaisedemontreal.org/>), etc. (Pour plus de détails, visiter le site suivant : http://www.immigrer.com/page/Immigrer_De_laide_une_fois_au_Quebec_ou_au_Canada_Associations_francaises_au_Canada.html, consulter le 15 décembre 2015.)

terme, de « communauté française » au Québec.¹⁰³ Cette dernière particularité a été soulignée tour à tour par de nombreux chercheurs qui se sont intéressés à cette population. Par exemple, le géographe Jean-Louis Grosmaire considérait qu'« il est difficile de parler [au Québec] d'une véritable communauté d'immigrants français » (Grosmaire, 1981 : 398). La vie associative de ces immigrants serait selon lui trop émiettée et l'absence de différenciation linguistique ou religieuse prononcée leur permettrait de se mêler facilement à la population locale (Grosmaire, 1981 : 398).

Près de trente années plus tard, Philippe Linqette (2008) est arrivé essentiellement à la même conclusion. Ce dernier estimait même que la population française du Québec faisait l'effet d'une « non-communauté ».¹⁰⁴ Mener une observation-participante apparaissait donc dans ce contexte très difficile, voire impossible. J'ai donc décidé de revoir mon approche pour m'en remettre à des entretiens ouverts. Mon intention était alors de mener ces entretiens avec des immigrants français qui avaient quitté ou qui envisageaient de quitter le Québec. Or, cette dernière approche s'est avérée comporter elle aussi son lot de difficultés. Trouver des immigrants français qui avaient quitté le Québec ou qui s'apprêtaient à le quitter après y avoir passé plusieurs années s'est rapidement révélé être une entreprise toute aussi difficile. Traitant de la même problématique dans le cadre de sa recherche de maîtrise, Philippe Linqette a lui aussi rencontré les mêmes difficultés :

¹⁰³ Cette tendance ne serait pas le propre des immigrants français du Québec. Elle serait commune à l'ensemble de la « diaspora » française. Il serait impossible pour cette raison de trouver parmi tous les pays qui hébergent des immigrants français un quartier français s'apparentant à un quartier chinois ou à la petite Italie. Cette information m'a été confirmée par un haut fonctionnaire du consulat français de Montréal.

¹⁰⁴ La raison que les principaux intéressés m'ont données pour expliquer ce phénomène tient à ce que les immigrants français voudraient, autant que possible, s'intégrer à la population québécoise. Conséquemment, ils chercheraient volontairement à se disperser et à s'éviter.

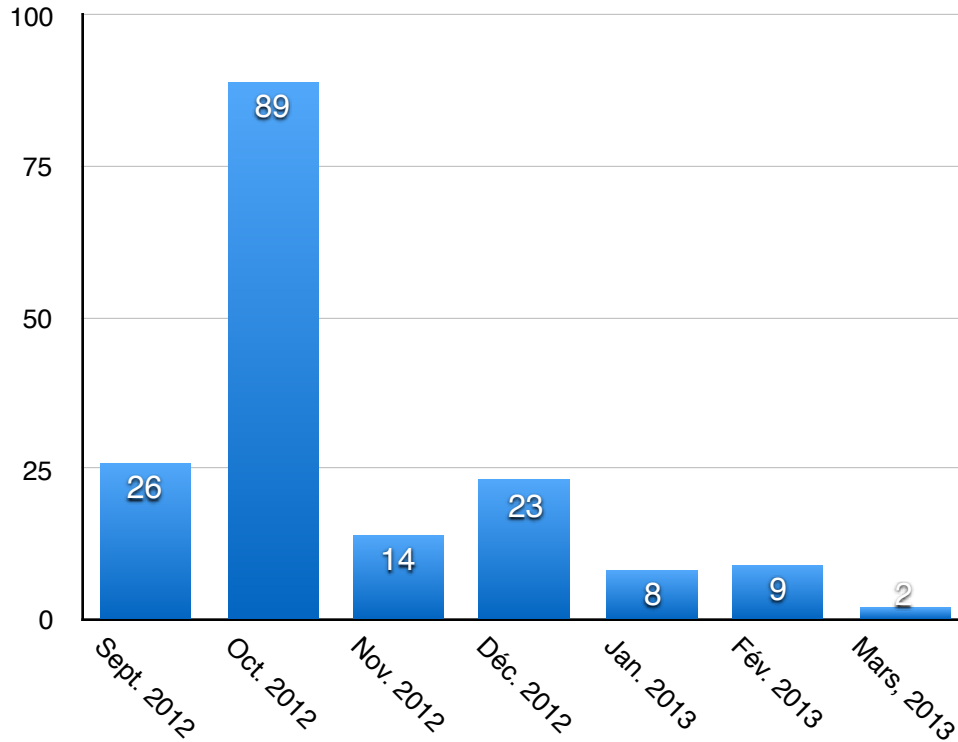
Les entretiens que nous avons menés avec divers ‘représentants’ de la ‘non-communauté’ et nos propres perceptions vis-à-vis de nos compatriotes nous avaient fait craindre de nous voir opposer une fin de non-recevoir. [...] De fait, nous avons essuyé plusieurs refus explicites et avons déploré l’arrêt brusque d’échange, téléphonique ou électronique, voire le mutisme des personnes que nous sollicitions après avoir fait leur connaissance sur Internet. (Linquette, 2008 : 185)¹⁰⁵

Ce dernier est toutefois parvenu à contourner cette difficulté en formulant un appel à témoin qu’il a ensuite cherché à faire paraître dans plusieurs endroits où il était susceptible d’être lu par la population concernée (Linquette, 2008 : 184). Il est ainsi parvenu à entrer en contact avec plusieurs immigrants français qui s’apprêtaient à retourner vivre définitivement en France.

Reprenant le même principe, j’ai d’abord développé un portail web au moyen du *Rapid Application Developer* (RAD) Apex de la compagnie Oracle. Ce portail comprenait une page d’accueil, un questionnaire web et un forum. Une fois cette étape terminée, j’ai rédigé un appel à témoin dans lequel j’ai attaché l’adresse de ce portail et détaillé les objectifs et les modalités de ma recherche. J’ai ensuite tenté de faire distribuer ce message via les listes d’envoi courriel de différents organismes ou associations impliqués auprès d’immigrants français. Ma démarche a été invariablement la même. Je contactais d’abord les gestionnaires de ces listes puis je leur présentais ma recherche et mon appel à témoin. Je leur demandais ensuite s’ils acceptaient de le diffuser à leurs inscrits. J’ai répété ces étapes sur une période qui s’est étirée sur près de sept mois, allant du mois de septembre 2012 au mois de mars 2013. Plusieurs de ces tentatives sont restées sans réponse,

¹⁰⁵ La raison de cette difficulté peut s’expliquer par le fait que le « spectre » du retour semble avoir une connotation très négative auprès de nombreux immigrants. Pour plusieurs, il se vivrait comme un échec — « return occurs as a consequence of their failed experiences abroad or because their human capital was not rewarded as expected » (Cassarino, 2004 : 255).

Graphique 5 — Distribution graphique présentant le nombre de participants qui ont répondu au questionnaire, par mois



quelques-unes d'entre elles ont essuyé un refus catégorique.¹⁰⁶ Finalement, les gestionnaires des listes de l'*Union française de Montréal* (<http://www.unionfrancaisdemontreal.org/>) et de plusieurs départements de l'*Université de*

¹⁰⁶ Cet accueil plutôt froid peut s'expliquer par le fait que ces associations visent généralement à faire la promotion de l'immigration au Québec et à faciliter l'installation des immigrants. Faire la promotion d'une recherche qui interrogeait les raisons qui amènent de nombreux immigrants à quitter la province pour retourner vivre dans leur pays d'origine pouvait facilement sembler aller à l'encontre de ces objectifs.

Montréal ont accepté de retransmettre mon appel à témoin à leurs inscrits.¹⁰⁷

Il m'est difficile d'évaluer combien de personnes ont ainsi reçu ce message. Des suites de cette démarche, plusieurs personnes se sont connectées au portail. Un grand nombre d'entre-elles n'ont fait que passer. Près de deux cents personnes ont toutefois acceptés de participer à la recherche. La majorité d'entre-elles ont choisi de participer en remplissant le questionnaire (voir le graphique à la page suivante) ou en laissant un mot sur le forum. Seulement une quinzaine (17) d'entre elles ont accepté de se livrer à un entretien. La fonction de même que le rôle de chacun des différents instruments de collecte qui ont été utilisés au cours de cette période sont discutés plus en détails dans les sections qui suivent.

6.2- La page d'accueil du portail

La page d'accueil présentait et expliquait les finalités de la recherche. Un lien situé au bas de cette page invitait les visiteurs à participer à la recherche en complétant le questionnaire ou en sautant directement au forum. Cette page comportait aussi un lien qui dirigeait les visiteurs vers une décharge qui leur expliquait leurs droits et responsabilités en tant que participant à cette recherche.¹⁰⁸ On pouvait également trouver sur cette page mes

¹⁰⁷ Il faut savoir que mon appel à témoin a été distribué à toute les personnes inscrites et ce, sans égard pour leur pays d'origine. Il était toutefois clairement expliqué dans l'appel à témoin, la page d'accueil du portail et le questionnaire que la recherche ne visait que les immigrants (permanents ou temporaires) originaires de la France. Des questions avaient aussi été prévues dans le questionnaire afin de démasquer d'éventuels« imposteurs » (j'ai pu ainsi « coïncider » et retrancher une colombienne de mon échantillon). L'anonymat de tous les répondants fut toutefois préservé au moyen d'un système de cryptage automatique très simple mais efficace : chaque questionnaire était numéroté et codé de façon à ce que personne ne puisse avoir accès à l'identité personnelle des participants. Par conséquent, les participants n'encourageaient aucun risque ni inconvénient particulier en remplissant ce questionnaire. De plus, chaque participant recevait le numéro de son questionnaire au moment où il validait ses réponses. Les répondants avaient ainsi la possibilité de demander la suppression de leurs réponses en me communiquant le numéro de leur questionnaire.

¹⁰⁸ Cette décharge a été rédigée sur le même modèle que le formulaire de consentement qui a été soumis et approuvé par le comité d'éthique de l'Université de Montréal.

coordonnées. Les visiteurs qui le désiraient avaient ainsi la possibilité de me joindre directement pour effectuer un entretien.

6.3- Le questionnaire

Les visiteurs gagnaient l'accès au questionnaire après avoir visualisé la décharge et signifié leur consentement en cliquant sur un bouton. Le questionnaire était entièrement web et il se remplissait directement à partir du portail. Il comprenait près de cent questions réparties en deux sections (voir Annexe 10). Ce questionnaire pouvait prendre entre 15 minutes et 1 heure à remplir. Cette grande variation s'expliquait en bonne partie par le fait que ce questionnaire était interactif : c'est-à-dire que le nombre de questions affichées variait en fonction des réponses du participant. L'ajustement s'effectuait en temps réel. Seules les questions principales étaient visibles initialement; les questions secondaires apparaissaient (ou demeuraient invisibles) en fonction des choix du répondant et ce au fur et à mesure qu'il remplissait le questionnaire.

La première section était la plus rapide à compléter. Les questions de cette section étaient toutes obligatoires. Elles traçaient le parcours des immigrants depuis leur arrivée au Québec. La deuxième section était composée, quant à elle, de huit questions principales obligatoires et d'une multitude de questions secondaires conditionnelles. Les questions principales portaient sur l'appréciation des immigrants de leur vie au Québec. Elles interrogeaient plus spécifiquement le degré d'appréciation des répondants de l'urbanisme (aménagement général des villes, transport en commun, qualité des routes, etc.), de la qualité des commerces et des marchandises, la qualité de vie (résidence, éducation, système de santé, etc.), du milieu professionnel (relations entre collègues, rémunération, etc.), de la vie sociale (vie communautaire, relations entre amis, relations de voisinage, etc.), de la commensalité (pratiques de la table, dîner entre amis, dîner en famille, etc.), des événe-

ments culturels (festival, musée, exposition, etc.) et du climat du Québec.¹⁰⁹ Chacune de ces huit questions comprenait un ensemble de questions secondaires. Ces questions s'affichaient aux répondants en fonction de leur degré de satisfaction. Plus ceux-ci étaient satisfaits, moins ils avaient de questions secondaires à remplir. Ces questions devaient fournir des indices quant à la manière avec laquelle les répondants construisaient leur intimité et leur « moi social ». Elles visaient également à mesurer les impressions de ces immigrants quant à la manière avec laquelle les Québécois articulent leur sphère privée et leur sphère publique.

Une fois le questionnaire complété, il était suggéré aux répondants de visiter le forum du portail pour y laisser un commentaire. Les répondants qui désiraient effectuer un entretien avaient aussi la possibilité de me communiquer leur adresse courriel. Les données saisies par les répondants étaient acheminées automatiquement dans une base de données sécurisée et dont l'accès était contrôlé.

Il est important de préciser que ce questionnaire s'adressait autant aux immigrant(e)s français(es) majeur(e)s qui désiraient retourner en France qu'à ceux et celles qui voulaient demeurer au Québec. Les seuls critères d'exclusions étaient par conséquent l'âge et la natalité. Différentes raisons peuvent justifier cette absence de discrimination. La plus importante tient à ce que ce questionnaire visait à d'abord et avant tout à mesurer le degré d'inconfort des immigrants français vis-à-vis certains aspects de la culture et la société québécoise. Autrement dit, l'idée était d'isoler des tendances culturellement

¹⁰⁹ J'ai sélectionné ces thématiques et formulé les questions de cette section en m'appuyant d'une part sur les témoignages de mes amis. Les frustrations et les difficultés dont mes proches m'ont fait part semblaient en effet toujours se rapporter à l'une ou l'autre de ces catégories. Ces thématiques ont été inspirées d'autre part par mon expérience personnelle. J'ai effectué plusieurs séjours en France dans les dernières années. J'y ai passé en tout deux années. Sans faire de moi un expert de la culture française, ces expériences m'ont néanmoins permis de constater certaines différences et d'entrevoir quelques-unes des difficultés que les Français qui faisaient le choix de s'installer au Québec étaient susceptibles de rencontrer.

déterminées, c'est-à-dire de repérer les éléments (de la société québécoise) les plus à même de constituer une source de questionnements ou d'irritations pour l'ensemble des immigrants français. Ce questionnaire ne portait donc pas directement sur les raisons qui poussaient ces immigrants à quitter le Québec¹¹⁰ mais interrogeait plutôt les difficultés qu'ils avaient rencontrées depuis leur arrivée dans la province et les changements que ceux-ci avaient dû apporter à leurs habitudes, à leurs façons de faire et à leurs priorités.

6.4- Le forum

Le forum était complémentaire au questionnaire. Il a été mis en place pour permettre aux participants laissés insatisfaits par le questionnaire ou à ceux qui désiraient affiner leur témoignage de rendre compte plus fidèlement de leurs expériences au Québec. Ce forum comprenait deux sections : une section « conversation » et une section « commentaires et suggestions ». La première était réservée aux témoignages et aux récits de vie commentés,¹¹¹ la deuxième permettait aux participants de me communiquer directement leurs commentaires et leurs recommandations. Il est important de souligner qu'il était possible dans tous les cas de faire de conserver l'anonymat puisque l'identification était optionnelle. Il était également possible pour les participants de restreindre l'accès à leurs témoignages. S'ils choisissaient cette option, leur témoignage n'était pas affiché sur le site mais stocké dans

¹¹⁰ Ce processus détourné déroge de la méthode habituelle. En effet, « the most common method used to elicit migration motives in these studies has simply been to ask migrants directly why they returned [...] » (Gmelch, 1980 : 140). Bien que conventionnelle, cette méthode comporte de nombreux problèmes selon Gmelch : « For one, it implicitly assumes that migrants know what motivated them and that they will state those factors when asked. Moreover, as Taylor points out, there is tendency for people to reduce the wide variety of factors which influenced their decision down to one or two overriding reasons. This is done to reduce the cognitive dissonance or psychological discomfort that results from having to make a decision [...]. Also, the reason migrant give may vary with the identity of the interviewer and the context in which they are asked. » (Gmelch, 1980 : 140)

¹¹¹ À ma grande surprise, plusieurs participants ont choisi de laisser un témoignage dans cette section. Ces témoignages ont été compilés et analysés de la même manière que les témoignages collectés lors des entrevues. Ces résultats sont présentés dans les chapitres suivants.

une base de données dont l'accès m'était réservé. Les témoignages ainsi récoltés ont été compilés et analysés de la même manière que les témoignages obtenus par entrevues.

6.5- Les entretiens ouverts¹¹²

Les entretiens ont été réalisés exclusivement avec des immigrants français qui ont été contactés par l'entremise du portail. Les entretiens ont eu lieu dans un endroit de leur choix, le plus souvent public comme un café ou à leur lieu de travail. Les immigrants ont été interviewés, dans la majorité des cas, individuellement. Deux couples ont toutefois été interrogés ensemble. Les entretiens se sont déroulés essentiellement de la même façon. Les objectifs de la recherche étaient d'abord rappelés aux participants. Puis, il leur était aussi rappelé que l'entretien allait être enregistré et qu'il devait signifier leur consentement en signant deux copies du formulaire de consentement approuvé par le comité d'éthique de l'université de Montréal. Une copie leur était remise alors que l'autre était conservée. Les entretiens débutaient formellement par quelques questions personnelles. Les participants étaient ensuite interrogés sur les raisons qui les avaient poussés à participer à cette recherche et à me contacter (Pourquoi était-ce un sujet qui les intéressait ? Envisageaient-ils de quitter le Québec pour retourner vivre en France ? Si oui, pourquoi ?). Les participants étaient libres d'aborder les sujets qu'ils voulaient au cours de cette période qui, dans certains cas, pouvait s'étendre sur près d'une heure. Les répondants étaient ensuite questionnés plus directement sur les thématiques qui n'avaient pas été touchées par les répondants au cours de la première partie de l'entretien. Cette dernière portion de l'entretien était généralement plus courte. La plupart des participants tendaient en effet à aborder ces thématiques d'eux-mêmes dans la première

¹¹² La formule ouverte a été préférée à celle de l'entretien semi-dirigé dans la mesure où elle est plus flexible et qu'elle permet une étude plus poussée des perceptions et des sentiments des répondants (Silverman, 1993 : 92).

partie de l'entretien. En tout et pour tout, la durée des entretiens oscillaient entre une heure et deux heures et demi.

6.6- L'analyse des données

Du fait de leur nature (ou de leurs grandes différences), les données des questionnaires et des entretiens ont d'abord dû être compilées et ramenées dans un format qui permettait d'établir des rapprochements entre elles avant de pouvoir être analysées. Les données collectées par l'entremise du questionnaire ont pour cette raison fait l'objet d'une analyse statistique rudimentaire. Il convient cependant de préciser que puisque l'objectif de cette recherche était de repérer des inclinaisons et non de faire des prévisions, aucune probabilité et aucune corrélation n'ont par conséquent été déduites. Seules des occurrences et des proportions ont été calculées.

Les données collectées par entretiens ou par l'entremise du forum ont quant à elles été « codées » et analysées de façon inductive au moyen d'une application web — LiGRE. Les verbatim des entretiens ont d'abord été retranscrits puis importés dans l'application. J'ai ensuite parcouru chacun de ces verbatim et associé au moyen de l'application un « code » aux extraits qui se démarquaient de l'ensemble par leur importance et leur pertinence.¹¹³ Ces codes ont été créés et nommés en se rapportant aux aspects de la problématique de la recherche que les extraits auxquels ils étaient associés évoquaient. Aucune grille d'analyse préétablie n'a donc été imposée aux données. Cette façon de faire a rapidement permis de constater la récurrence de certaines thématiques au sein de cet ensemble de données et de tracer plusieurs parallèles avec les résultats issus du questionnaire. Des

¹¹³ Il est important de souligner que la véracité des propos tenus par les répondants n'a pas été vérifiée dans le cadre de cette recherche. La raison en est que « [...] interview data are not 'one side of the picture' to be balanced by observation of what respondents actually do, or to be compared with what their role partners say. Instead, such data reproduce and rearticulate cultural particulars ground in given patterns of social organisation. » (Silverman, 1993 : 92).

similitudes et des différences entre les résultats obtenus par l'entremise des questionnaires et des entretiens ont pu ainsi être établies.

Ces similitudes et ces différences sont abordées en détails dans les chapitres de la prochaine section. Le chapitre 7 interroge le poids et l'importance qu'occupe la famille dans les mouvements des immigrants français. Plus précisément, il présente les raisons qui les ont amené à quitter la France et à choisir le Québec. Il aborde aussi l'insertion professionnelle et les raisons données par ces immigrants pour expliquer leur retour en France. Les pages du huitième chapitre évaluent le degré de satisfaction des immigrants travailleurs français par rapport à leurs conditions de vie au Québec. Le neuvième chapitre traite de l'intégration sociale effective des immigrants français interrogés dans le cadre de cette recherche. Le dixième et dernier chapitre aborde plus directement l'incidence de certains des détails qui composent le quotidien de ces immigrants sur leur décision de quitter le Québec.

Deuxième partie

Résultats et analyse

CHAPITRE 7

L'incidence de la famille sur le départ et le retour

Il en a été question dans les pages précédentes, étrangement, la France figure — avec des pays comme le Mexique, la Chine, l'Inde et la Pologne — au rang des principaux pays d'émigration avec un peu plus de 1 291 300 citoyens français recensés à l'extérieur de ses frontières. Ce phénomène est d'autant plus particulier que la France n'est pas un pays en difficulté. Le niveau et la qualité de vie y sont même plutôt avantageux. En effet, la France se classait en 2014 au 23^{ème} rang des pays où « il fait le mieux vivre », un résultat qui la plaçait avantageusement par rapport à la majorité des autres pays de l'Union Européenne.¹¹⁴ Comment expliquer alors qu'autant de Français fassent le choix de quitter leur mère patrie ? Serait-ce malgré tout pour des raisons économiques ? Ou est-ce que les Français auraient une propension « naturelle » — ou plutôt « culturelle » — à l'émigration ? L'ouvrage phare *Themes in French Culture* de Margaret Mead et Rhoda Métraux laisse entendre plutôt le contraire.¹¹⁵ Les auteurs de ce classique expliquent que la vie en France s'organiserait autour du « foyer », un terme qui désigne et recoupe dans leur analyse la famille nucléaire et son domicile. Point intéressant, leur analyse présente le *foyer* français comme

¹¹⁴ La France brille en effet si l'on la compare à des pays comme l'Espagne, l'Irlande et le Royaume-Uni qui se sont classés respectivement aux 24^{ème}, 25^{ème} et 33^{ème} rangs du fameux classement de *HSBC expat*. Elle peine toutefois à soutenir la comparaison lorsque l'on la rapporte à la Suisse (1^{er} rang) ou à l'Allemagne (4^{ème} rang). Le Canada figurait quant à lui à la 11^{ème} position de ce classement. (Voir: <https://www.expateplorer.hsbc.com/survey/#/survey/countries>, consulté le 11 mai 2015).

¹¹⁵ Réalisé dans le sillage de *The Study of Culture at a Distance*, ce classique a été publié pour la première fois en 1954. Rompant avec la tradition ethnographique, cet ouvrage a été composé exclusivement à partir de témoignages d'expatriés et du contenu de documents et de films.

une entité autarcique, repliée sur elle-même et fermée aux étrangers.¹¹⁶ Dans ce contexte, rompre avec le foyer revêtirait non seulement les allures d'une épreuve insurmontable mais ne serait aussi que rarement envisagé tellement la force et le contrôle qu'exerce le *foyer* seraient hégémoniques (Mead et Métraux, 2001). Autrement dit, si l'on en croit leur analyse, le poids et l'importance qu'occupe la famille dans l'ontologie française empêcheraient le plus souvent le mouvement avant même qu'il ne survienne et ramènerait inéluctablement à elle tous les atomes égarés. Afin de mesurer la véracité de cette hypothèse, j'ai interrogé dans mes démarches les motifs qui ont amenés plusieurs français à quitter la France et à choisir le Québec. Je me suis aussi intéressé à leur insertion professionnelle et aux raisons qui les ont amenés à quitter la *Belle Province*. Les détails de mes résultats de même que leurs implications en ce qui a trait à la thèse qui se déduit des écrits de Mead et de Métraux sont présentés dans les pages de ce chapitre. Le tout est précédé par une brève présentation de mon échantillon.

7.1- Présentation des répondants

La distribution de mon premier questionnaire m'a permis de récolter les réponses de 184 immigrants français. De ce nombre, 17 ont accepté de participer à une entrevue et plus encore ont voulu me faire parvenir leur témoignage via le forum de mon portail. Près de la majorité (soit 48,37% ou 89 individus) de ces immigrants ont intégré le Québec en tant qu'*étudiants étrangers*. Un nombre important d'entre eux (soit 42,93% ou 79 individus) sont toutefois venus au Québec en tant qu'*immigrants travailleurs* (Cahier annexe 1 : 42). Pour les fins de mon étude, je vais me concentrer unique-

¹¹⁶ Ces dernières conclusions de même que quelques autres qui n'ont pas été discutées ici ont été vérifiées par différents chercheurs. Par exemple, « more recent ethnographic research by French and American ethnographers confirms certain themes, such as the application of the pleasure of the table. The theme of 'our family versus the world' also tends to recur. Deborah Reed-Danahay (1996) examines farm families of Central France as *les nôtres* (us and ours) opposed to an outside world represented in her book by France's central school system and teachers sent from the city. » (Anderson-Levitt, 2001: xv)

ment sur ce dernier segment de mon échantillon. Les immigrants étudiants se classent parmi les immigrants temporaires. Or, à moins qu'ils changent de statut, ces immigrants doivent obligatoirement repartir au terme de leur visa.

Étant donné la fragmentation de la société française, je ne prétends aucunement que mon échantillon soit représentatif de l'ensemble de la communauté française du Québec et ce malgré le fait que l'on puisse y trouver un certain chevauchement : plusieurs des immigrants français du Québec sont jeunes, urbains et originaires de la région parisienne, comme c'est le cas de mon échantillon.

Près de 40% (39,24%) des immigrants travailleurs qui composent mon échantillon sont de sexe féminin. Plus du tiers (36,71%) d'entre eux sont de sexe masculin (Cahier annexe 1: 43).¹¹⁷ Ces participants étaient relativement jeunes. En effet, 41,78% des français interrogés avaient entre 18 et 35 ans au moment où ils ont rempli ce questionnaire — seulement le tiers (32,91%) d'entre eux avaient plus de 35 ans au moment de leur participation (Cahier annexe 1: 44).¹¹⁸ Les participants de sexe masculin étaient généralement plus jeunes que ceux de sexe féminin. En effet, la proportion des hommes âgés de moins de 36 ans était de 79,31% alors que celle-ci se fixait à 64,52% dans le cas des femmes (Cahier annexe 1: 45-46).

Près des deux tiers (63,29%) des immigrants travailleurs qui ont participé à cette enquête ont émigré au Québec en étant accompagné d'au moins d'une personne. Il convient toutefois de préciser que — de ce nombre —seulement 17,72% d'entre eux étaient accompagnés par leur conjoint(e) et leurs

¹¹⁷ Près du quart (24,05%) d'entre eux n'ont pas souhaité révéler leur genre (Cahier annexe 1 : 43).

¹¹⁸ Un peu plus du quart (25,32%) des immigrants travailleurs français qui ont participé à cette enquête ont préféré ne pas révéler leur âge (Cahier annexe 1 : 44).

enfants. Il semble donc juste d'assumer que la plupart d'entre eux étaient impliqués dans une relation relativement récente au moment de leur admission au Québec. Un nombre important de ces immigrants (76,92%) étaient installés au Québec depuis plus de deux ans. Il faut cependant souligner que seulement 35,38% d'entre eux résidaient au Québec depuis plus de six ans. Mon échantillon est donc composé principalement d'immigrants récents.

Par ailleurs, les immigrants qui ont participé à ma recherche sont issus de tous les coins de la France. On trouve dans cet échantillon des représentants de plus de 40 des 101 départements que compte la France et seulement 12,66% d'entre eux étaient originaires du même département — le département de Paris (Cahier annexe 1 : 48).¹¹⁹ Une très forte majorité d'entre eux (75,38%) se sont installés à Montréal au moment de leur arrivée (Cahier annexe 1 : 93). Ces immigrants sont toutefois très mobiles. Un peu plus du quart (27,69%) de ces immigrants avait changé au moins une fois de ville depuis leur arrivée et seulement 64,62% d'entre eux résidaient toujours à Montréal au moment de leur participation (Cahier annexe 1 : 97). De plus, la majorité de ces immigrants s'étaient déjà beaucoup déplacés en France. En effet, près de 70% (68,35%) d'entre eux avaient changé au moins une fois de municipalité en France avant de faire le saut au Québec (Cahier annexe 1 : 60).

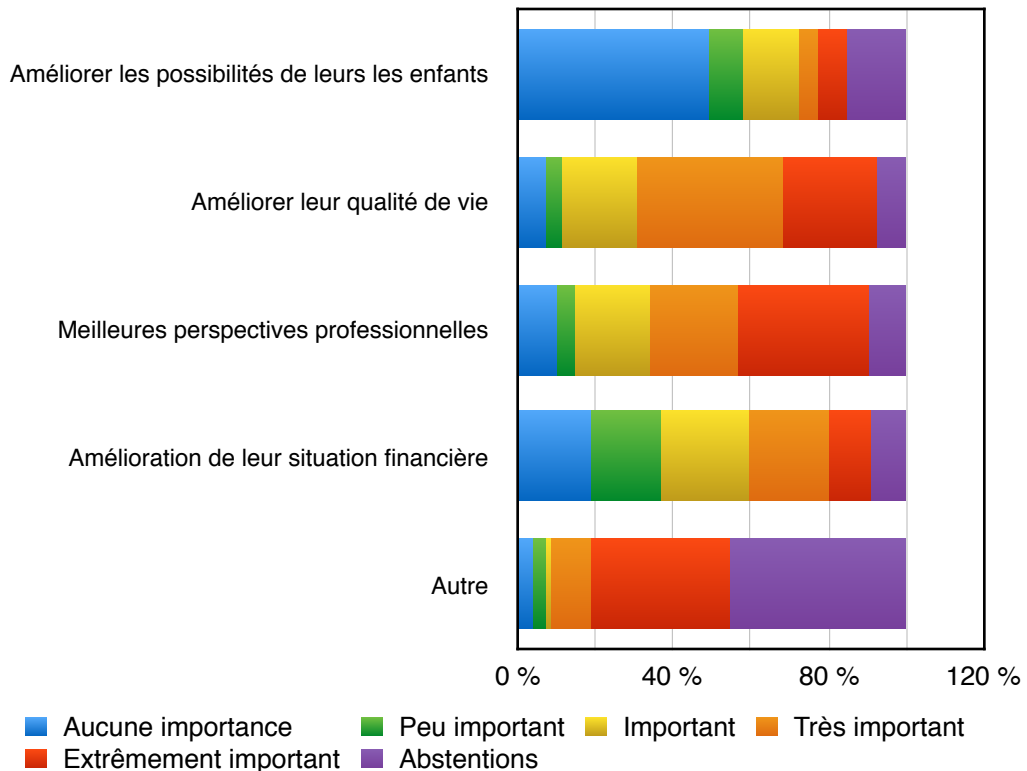
7.2- Les raisons de leur émigration au Québec

Un peu plus de 80% (81,01%) des répondants interrogés par questionnaire ont déclaré que la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie avait lourdement influencé leur décision de quitter la France. Près des trois quarts (74,68%) reconnaissent également que la possibilité de se trouver un

¹¹⁹ La plupart de mes répondants étaient répartis de façon uniforme sur le territoire français. La plus forte concentration provenait du département de Paris (Cahier annexe 1 : 47-48). Celle-ci est toutefois faible. Seulement douze individus en étaient originaires.

meilleur emploi a eu une incidence majeure dans leur décision. Un peu plus de la moitié (54,42%) d'entre eux affirment aussi avoir été motivé par la possibilité d'améliorer leur situation financière (voir le graphique ci-dessous).

Graphique 6 — Les raisons qui ont motivé les immigrants travailleurs français interrogés par questionnaire à quitter la France, pourcentage.



Ces résultats trouvent un certain écho parmi les propos que j'ai collectés lors de mes entretus. Plusieurs de mes répondants ont en effet exprimé leur pessimisme vis-à-vis la hausse du chômage, la précarité de l'emploi, le ralentissement de l'économie et l'effritement des acquis sociaux en France. Par exemple, un de mes répondants a comparé la France à une « [...] vieille dame malade » (Entretien avec J. 2015: § 366). Sa maladie lui viendrait

selon lui de l'inadéquation de son système de sécurité social. Dépassées et révolues, le coût de ces mesures pèserait selon lui lourdement sur l'économie française et contribuerait à ralentir sa croissance :

Moi je pense que socialement ça n'a pas encore évolué... tu sais, des fois, je fais le parallèle avec... tu sais... le... quelque chose qui est en France mais qui n'est peut-être pas encore rendu ici... l'aspect social... tu sais, beaucoup autour des familles, des allocations qui sont données aux familles... tu sais, en France, t'es rendu à avoir des allocations pour la rentrée scolaire... tu sais, c'est super sauf que t'as des dérives dans ces systèmes-là. Hein? Pis on le voit là... regardes... ils sont en train de taxer-taxer-taxer pour aller chercher de l'argent parce qu'ils n'en peuvent plus là... (Entretien avec J., 2015 : § 408).

Bien qu'un pessimisme similaire se retrouve dans les propos de la plupart de mes informateurs ou répondants, il semble qu'il faille relativiser l'importance des incitatifs économiques. Les données collectées en entrevue indiquent en effet que l'importance que tiennent ces facteurs dans la décision de mes répondants soit davantage une conséquence — certes heureuse mais non-planifiée — que le véritable déterminant de leur émigration. Les répondants interviewés disent le plus souvent avoir émigré « sans avoir vraiment de raison » ou simplement parce que « ça leur chantait ». Par exemple, un jeune homme interrogé expliquait en ces termes ses motivations : « *Moi... moi, dans mon cas, j'ai décidé quasiment sur un coup de tête, à 18 ans... Je me suis dit : 'Je vais émigrer au Canada!' Pis... heu... c'est ça...* » (Entretien avec les P., 2015 : § 177). Il a terminé sa réponse en ajoutant : « *Pourquoi le Canada? Aucune idée... aucune idée* » (Entretien avec les P., 2015 : § 179). Il me faut toutefois souligner que le détachement et la désinvolture (extrême?) dont fait montre ce jeune répondant ne se retrouvent que chez une minorité des personnes que j'ai interrogées. Le côté « bohème » (ou « partir pour partir ») de sa réponse qui s'apparente au *spleen* très français de Baudelaire transparait cependant dans l'ensemble des réponses de mes répondants. Par exemple, un de mes répondants, plus « organisé » dans ses démarches, expliquait néanmoins sa décision de quitter la France en des termes similaires : « *Ben non, il n'y avait rien qui me poussait. Tu sais, j'avais un emploi qui me plaisait. J'avais un cadre de vie... tu sais... qui allait bien aussi. Heu... heu... Mais, tu sais, à un moment donné... tu vois ça comme un projet de réalisation... [Interviewer: Un challenge?] ...un projet de vie. Tu sais.* » (Entretien avec J., 2015 : § 22).

Est-ce que cette insouciance est le signe que ces immigrants gardaient en tête la possibilité de retourner vivre en France avant même de la quitter? Difficile de le dire. Néanmoins, cette tendance semble aussi se retrouver dans mes résultats obtenus par questionnaire. En effet, un peu plus du tiers (35,44%) de mon échantillon disaient avoir accordé une importance extrême à des facteurs qui ne se retrouvaient pas dans ma liste de choix. Lorsqu'interrogé sur ces facteurs, la moitié (50%) des répondants qui ont sélectionné cette réponse ont indiqué que ce qui les avait poussé à partir était un « besoin de changement ou de renouveau » (Cahier annexe 1 : 70). Il semble donc que cette « inclination pour l'aventure » ait joué un rôle tout aussi déterminant dans la décision de mes répondants que les facteurs socio-économiques plus traditionnels. Cette dernière conclusion rencontre par ailleurs les résultats de l'analyse de Dupuis (2012). Ce dernier a en effet classé les immigrants français dans une nouvelle catégorie d'immigrants. Plus privilégiés et nantis que les autres immigrants, ce nouveau groupe de migrants serait plus mobile et moins affecté par le poids des impératifs économiques. L'émigration relèverait dans leur cas davantage d'un désir que d'une nécessité.¹²⁰

¹²⁰ Pour la vaste majorité de mes répondants, la décision d'immigrer au Québec ne semble donc pas avoir été motivé par des impératifs économiques mais par un simple désir de changer et d'améliorer leur cadre de vie. Cette forme de migration « pour le plaisir » ne s'observe pas que chez les Français du Québec. Plusieurs chercheurs (Bantman-Masum, 2011; Benson et O'Reilly, 2009; O'Reilly, 2016; Torkington, 2010) ont observé cette propension dans de nombreux pays occidentaux. Il semblerait qu'un nombre grandissant de personnes originaires de ces pays migreraient chaque année en quête d'une vie meilleure ou, plutôt, de la « belle vie » (Benson et O'Reilly, 2009). Comme pour les immigrants français du Québec, ces personnes migreraient non pas par nécessité mais parce qu'elles ont fait un choix réfléchi quant à l'endroit et la manière avec laquelle elles veulent vivre : « They are drawn to what they describe as the slow pace of life, a cheaper cost of living and low property prices, a healthy climate, freedom from the pressures of modern living, and a strong sense of community. They often condemn their own home countries for their fast pace of life, high crime-rates, grayness, cold, damp, and poor quality of life, and many believe that by moving away they are escaping 'the rat race'. » (O'Reilly, 2016). Si les immigrants français du Québec semblent avoir émigrer pour les mêmes raisons que ces immigrants que Benson et O'Reilly (2009) ont baptisé « Lifestyle migrants », il faut savoir qu'ils s'en dissocient quant à leurs pratiques. Alors que les immigrants français du Québec tendent à se distinguer par leur volonté et leurs efforts d'immersion, les « Lifestyle migrants » semblent être, quant à eux, plus reclus, plus renfermés sur eux-mêmes : « [...] they do not speak the local language (or at least not enough of it to carry out more than a simple service transaction); they stay or live in the same areas, in the same types of accommodation (apartments, 'townhouses' or villas in aldeamentos or 'integrated resorts'); they look physically similar, wear the same clothes and go to places (bars, restaurants, sports and fitness clubs) where they meet up with their compatriots. » (Torkington, 2010 : 99 et 100).

Fait intéressant, plusieurs des immigrants que j'ai interrogés ont souligné que leur désir d'immigrer au Québec leur venait d'abord et avant tout de leur volonté de quitter la France. Or, ce désir de rompre avec la mère patrie n'apparaissait pas être motivé par la précarité de leur situation dans leur pays natal mais par un désir de changer de cadre émotif. Lorsqu'on les interrogeait sur les raisons de leur départ, ces immigrants admettaient sans trop de difficulté que leur situation était particulière, qu'ils étaient privilégiés par rapport à d'autres groupes d'immigrants, qu'ils provenaient « [...] d'un pays qui est quand même assez aisé comparé à d'autres pays [...] » (Entretien avec les P., 2015 : § 158). Ils n'avaient pas fui la guerre ou la pauvreté mais certains aspects très spécifiques de leur société qui les indisposaient. Ces éléments étaient très hétéroclites. Certains affirmaient être partis pour laisser derrière eux de mauvais souvenirs et faire table-rase, d'autres soutenaient avoir quitté des suites de leur aversion pour certaines tranches de la population française :

C'est la très haute société française bourgeoise etc. Je me suis barré de France pour fuir ces gens-là. Admettons que quand je suis arrivé ici et que j'aie vu qu'ils étaient encore-là et en dix fois pire, j'ai fait comme 'Hum! Ça va pas le faire.' Mais après... je n'ai pas tant sympathisé à HEC non plus... Genre... j'ai plus fait l'effort de créer un cercle d'amis en-dehors... (Entretien avec E., 2015 : § 74).

Bien que surprenant, ce dernier sentiment est plus courant que l'on pourrait le penser. Par exemple, l'ensemble des immigrants que j'ai interrogés affirmaient avoir des réserves vis-à-vis certains de leurs compatriotes présents au Québec. Cette circonspection semblait être motivé dans la majorité des cas par l'attitude de ces Français envers les Québécois, attitude qu'ils jugeaient trop arrogante : « [...] la relation Français-Québécois, je pense qu'elle est un peu différente parce que... il y a des Français, ils sont quand même assez... Moi, j'ai entendu des Français... heu... être assez puant... assez condescendant vis-à-vis les Québécois... » (Entretien avec F., 2015 : § 88). Quelques-uns de ces immigrants n'hésitaient pas à afficher ouvertement leur rancœur pour cette catégorie de Français — « je suis la première à traiter des... certains Français de HEC d'osti de colon, de 'Maudit

Français', de ce que tu veux... tu sais... » (Entretien avec E., 2015 : § 136).

La majorité tendait cependant à être plus modérée et à relativiser :

C'est ça! Mais ça veut bien dire qu'il y a des bons et des méchants partout. Je veux dire... ce n'est pas lié à une caractéristique... d'une ethnie ou de... [...] je te dis... en tant que Français [et conseiller en orientation spécialisé dans l'aide à l'insertion professionnel des nouveaux arrivants], on reçoit une clientèle françaises ici... je t'assure qu'il y en a des compliqués... il y en a des compliqués mais parce que... on se dit... 'Ouf! Ils vont avoir du mal!' (Entretien avec J. avec, 2015 : § 320).

Tous traçaient toutefois une démarcation claire entre eux et ces Français. Ainsi, il semble que les Français émigrent au Québec d'une part pour rompre avec leur quotidien et d'autre part pour se défaire de certains irritants culturels.

7.3- Pourquoi avoir choisi le Québec ?

« Partir pour partir » certes, mais leur décision d'émigrer vers le Québec semble toutefois moins aléatoire qu'ils le laissent entendre. Malgré l'impulsivité proclamée de leur décision, la vaste majorité de mes répondants ont pris le temps de se renseigner sur le Québec avant d'entreprendre leurs démarches. La plupart d'entre eux (55,7%) ont en effet pris entre une et deux années pour planifier leur départ (Cahier annexe 1 : 75).¹²¹ Leurs recherches les ont entre autres amené à consulter les publicités (ou informations?) diffusées par le gouvernement québécois et les médias français. Ces sources semblent avoir joué un rôle prépondérant dans la décision de mes répondants — « *Il commençait à y avoir en France beaucoup de reportage sur le Canada, sur le Québec... j'en ai vu deux ou trois... et l'idée a commencé mûrir un peu... dans ma tête... et puis... puis c'est ça...* » (Entretien avec les P, 2015 : § 217).

¹²¹ Seulement un quart d'entre eux ont pris moins d'une année pour planifier leur départ (Cahier annexe 1 : 75).

À l'instar des résultats obtenus par Linquette (2008), la majorité de mes répondants (50,65%) ont eux aussi déclaré avoir utilisé principalement les sites Internet du MIDI pour se renseigner sur le Québec et près de 10% d'entre eux ont déclaré s'être surtout appuyés sur le contenu de magazines, de livres et de journaux pour former leur projet d'émigration vers le Québec (Cahier annexe 1 : 82).¹²² De plus, si la majorité d'entre eux (64,56%) ont fait leur demande de résidence permanente en France, il reste que près de soixante pour cent des répondants (58,23%) avaient effectué au moins un voyage exploratoire au Québec avant de venir s'y établir en tant qu'immigrants. Il s'agissait dans la majorité des cas (65,22%) d'un séjour touristique dont la durée était le plus souvent (53,49%) d'un mois (Cahier annexe 1 : 61-62).¹²³ Ce ou ces voyages visaient souvent à leur permettre de prendre la température de l'eau avant de faire le saut: « *On est venu d'été... cinq semaines... pour repérer, voir si ça nous convenait, comment ça fonctionnait...* » (Entretien avec C., 2015 : § 6). De plus, la majorité des répondants interviewés ont tenu à se familiariser avec la culture québécoise avant de tenter l'expérience. Ils l'ont le plus souvent fait à travers la consommation de productions artistiques québécoises — comme par exemple *La Petite Vie* ou les *Albums du peuple*.

Les données collectées par entrevue tendent toutefois à suggérer qu'il faille nuancer ces résultats. Nonobstant leurs recherches, les participants interviewés ont déclaré avoir une connaissance assez limitée du Québec avant leur arrivée. Les propos de cette jeune femme résument assez bien l'état d'esprit qui se dégage de leurs propos :

¹²² Un peu moins du tiers (30,38%) affirmait avoir formé leur décision surtout sur la base des informations que leur famille et de leurs amis leur ont communiqué (Cahier annexe 1 : 82).

¹²³ Un nombre non-négligeable d'entre eux (17,4%) avaient préalablement étudié au Québec avant d'y émigrer (Cahier annexe 1 : 61).

Moi, j'étais un peu au courant, mais c'est vrai que... J'étais au courant de l'histoire... avant de venir et tout... mais c'est sûr que je ne m'étais pas plus renseignée que ça... Je me suis dit: « Ok! Ben je verrai sur place! » C'est bien aussi... C'est une autre démarche... Mais bon! Les « Maudits Français », oui, ça, je veux dire... Je connaissais plusieurs choses, des idiomes québécois, que l'on entendait en France... (Entretien avec T., 2015 : § 4).

De plus, il semble que, dans plusieurs cas, leur connaissance du Québec ait été influencée — si ce n'est nourrie — par plusieurs idées préconçues. Le même phénomène avait été observé par Linquette (2008)¹²⁴ dans sa recherche. Un autre facteur déterminant qui m'amène à cette conclusion tient à ce que la plupart des répondants que j'ai interviewés m'ont avoué qu'ils avaient entamé leur projet d'émigration sans trop de conviction : ils auraient posé leur demande de résidence permanente pour « voir » et ils se seraient rapidement retrouvés « pris » dans les engrenages, « contraints » en quelque sorte à aller de l'avant:

[...] tu commences à faire les démarches, tu sais... alors, les démarches... tu sais... c'est pas engageant, les démarches. [...] Donc... avec ma conjointe... bon ben... on a commencé à compléter... on l'a envoyé... puis on a reçu une réponse comme quoi que oui... ben vous êtes... on... [Interviewer: que ça serait possible ?] Oui, comme quoi on estime que vous pourriez déposer une demande... [Interviewer: Éternuement] Ok... ben du coup... [Interviewer: Oui] On refait un autre formulaire... puis au fil du temps, ça s'avance comme ça. Puis un jour tu reçois... heu... ton... ton... [...] ton Certificat de Sélection... et puis ben après tu reçois comme quoi il faut que tu ailles passer ta visite médicale... et pis, après, il faut aller chercher le visa... (Entretien avec les P., 2015 : § 37, 43 et 45)

Ainsi, cette « marche forcée » vers l'émigration s'expliquerait par le fait que la procédure d'obtention du statut de *Résident permanent* soit découpée en étapes. Chacune de ces étapes requière un investissement financier et beaucoup d'efforts de la part des candidats, si bien qu'une fois entamées, il

¹²⁴ Linquette s'est tout particulièrement intéressé à cette question dans sa recherche. Son mémoire en compte de nombreux exemples. En voici un: « Une jeune femme évoque pour sa part 'l'Amérique en français' vantée par les campagnes publicitaires de la Délégation générale du Québec à Paris. 'C'est quelque chose qui nous plaît à nous Français parce que l'on veut vivre le rêve américain sans parler un mot d'anglais!', assure la répondante. » (Linquette, 2008 : 205).

apparaît rapidement plus profitable aux candidats de poursuivre leurs démarches plutôt que de les stopper :

Tu sais, avant même que je parte la procédure... et ce qui est marrant, c'est que, à un moment donné, on a hésité à la poursuivre... on ne sait pas trop... c'était le moment où ma femme n'arrivait pas trop à (trouver)... donc, tu sais... je lui ai dit... Vos mieux qu'on le fasse ! Même si... c'est vrai... que ça coûte de l'argent... Mais en même temps, ça change vraiment la vie ! Ça change tout ! Donc, je lui ai dit... « Ben écoutes ! Même si on ne l'utilise pas... peut-être qu'on va l'avoir et que l'on en profitera pas mais... ça serait trop con de passer à côté d'une occasion professionnelle simplement parce que tu n'as pas la résidence permanente. » (Entretien avec F., 2015 : § 32).

Ce phénomène peut aussi s'expliquer par la vitesse avec laquelle leur demande a été validée. En effet, le temps de traitement de leur demande de résidence permanente n'a que rarement excédé deux années. Un peu plus de 80% (81,01%) d'entre eux ont vu leur demande approuvée en moins de deux années. De ce nombre, la moitié (50,63%) a reçu leur carte de résident permanent moins d'une année après en avoir fait la demande (Cahier annexe 1 : 80). Dans ce contexte, la vitesse avec laquelle leur demande est traitée agirait comme un incitatif : « [...] ça te pousse peut-être un peu... parce que... [par exemple]... t'as intérêt à partir du moment où t'as fait ta... ta visite médicale à [parce que] t'as... t'as un certain... un certain délai pour aller valider ta résidence permanente » (Entretien avec les P., 2015 : § 45).

Paradoxalement, la complexité de la procédure semble aussi participer à ce phénomène. Les difficultés que rencontrent certains répondants dans leurs démarches prennent parfois les allures de défi. Aux termes de ces épreuves, l'obtention de la résidence permanente est souvent perçue comme une récompense, quelque chose dont on peut être fier :

[...] moi, [à mon arrivée,] je n'étais pas résidente permanente... Ça fait que là... t'embarques dans tout un système de permis de travail à renouveler, à faire de nouveau, à signer... parce que... Ça fait que... C'est des tonnes de papiers... Faire ta démarche de résidence permanente en même temps. Ça fait que c'est dans ce sens là que je veux dire que... des fois, on a l'impression que c'est un autre moyen de sélectionner encore plus parce que, des fois, c'est compliqué... pis des fois, ils jouent sur des petites affaires là... On dirait qu'ils font tout pour démotiver... [...] Mais finalement, on s'en est sorti... et on y est arrivé là... (Entretien avec les P., 2015 : § 168 et 170).

L'ensemble de ces facteurs (les publicités avantageuses, le statut socio-économique, les particularités de la procédure de sélection des candidats, etc.) contribuerait ainsi à la venue d'immigrants plus ou moins décidés. Évidemment, ce constat soulève de nombreuses questions dont la plus importante tient sans doute à savoir si le faible degré de résolution professée par ces immigrants affecte leur capacité d'adaptation à la société québécoise. Si l'on se rapporte aux critères et à l'analyse du MIDI, l'intégration des immigrants à leur société d'accueil dépendrait de la facilité avec laquelle ils intègrent le marché de l'emploi. L'accent va donc être placé dans les prochaines pages sur l'insertion professionnelle de ces immigrants.

7.4- Insertion professionnelle

Près du trois quart (72,15%) des immigrants travailleurs interrogés dans le cadre de cette enquête sont arrivés au Québec sans emploi. Seulement une faible minorité (26,58%) a pu se sécuriser un poste avant leur arrivée (Cahier annexe 1 : 85). De façon générale, il n'a pas fallu beaucoup de temps aux immigrants sans emploi pour se faire embaucher. En effet, près de 70% d'entre eux (68,35%) avaient déclaré s'être trouvé rapidement un emploi (Cahier annexe 1 : 85). La vitesse et la facilité avec laquelle ils sont parvenus à intégrer le marché de l'emploi est parfois même déconcertante. Par exemple, une de mes répondantes est parvenue à se trouver un emploi dans son domaine et équivalent à ce qu'elle avait en France « ... dans la dizaine de jours qui ont suivi notre arrivée. » (Entretien avec C., 2015 : §

14). D'autres ont dû enchaîner les emplois mais sont tout de même parvenus à se placer rapidement dans leur domaine à force d'efforts répétés:

Donc, moi j'ai... j'ai travaillé chez Saputo... chez [Inaudible]... heu... et puis, heu... une journée chez Zara... heu... enfin, des petits trucs comme ça... et puis, après j'ai trouvé... heu... à côté de ça... je passais quand même pas mal d'entrevues pour... pour du travail... et j'ai trouvé un travail chez [Inaudible] et associés... heu... c'était au centre-ville, près de McGill... et c'était un cabinet de... de placements... donc, moi à la base, je suis psychologue du travail. [Interviewer: ok] Et puis, je voulais me spécialiser dans le recrutement. Donc, c'était parfait pour moi ! (Entretien avec C., 2015 : § 19).

La facilité avec laquelle ils peuvent accéder à un emploi de qualité est l'un des points importants qui leur font apprécier leur vie au Québec. La majorité d'entre eux ont également souligné qu'il leur aurait été beaucoup plus difficile de trouver en France un emploi d'une qualité équivalente à celui qu'ils occupaient au Québec au moment de leur participation. Dans certains cas comme dans celui de cette jeune femme, il leur aurait fallu réussir un concours :

Non, parce que, moi, je suis rentrée... j'ai passé une entrevue et j'ai fait des tests... c'était bon et puis j'ai commencé... En France, ces emplois-là, c'est sur concours... Il faut passer les concours, des trucs comme ça pour pouvoir rentrer dans ces domaines-là... (Entretien avec les P, 2015 : § 356).

Les plus jeunes d'entre eux ont aussi souligné que le fait d'avoir quitté la France pour le Québec leur avait permis d'échapper au régime de précarité des *Contrats à durée déterminée* (CDD) et d'accéder à leur premier emploi stable et « permanent » :

[Au Québec] tu n'as pas de contrat de travail... Nous, en France, on a des multitudes et des multitudes de contrats de travail dit « précaire »... que les employeurs utilisent beaucoup... c'est très difficile aujourd'hui en France d'avoir un CDI, donc, indéterminé... parce que les employeurs, ils tirent des bénéfices... ben, ils ont des avantages... heu... de charges, etc... donc... heu... ils ont des avantages à donner des emplois... des contrats à durée déterminée... heu... donc, finalement, on est tous considéré plus ou moins dans la précarité quand on est jeune, quand on démarre... alors que, ici, je n'ai jamais signé de contrat de travail de ma vie... là... en France, c'est impensable, là ! Impensable ! De ne pas signer un contrat de travail avec ton employeur... Tu sais, c'est plein de choses comme ça, je trouve... (Entretien avec les P, 2015 : § 349).

Par ailleurs, une très forte majorité (77,22%) d'entre eux se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de travail (Cahier annexe 1 : 86). Les répondants interviewés ont également souligné qu'ils appréciaient tout particulièrement le climat de travail, qu'ils jugeaient plus détendu et moins opprimant qu'en France.

[...] ici, c'est vrai que c'est assez relaxe... je te dirais... Il faut travailler, je veux dire, mais tu te sens moins oppressé par ton directeur, tes patrons, tes cibles... Ici, t'es plus comme... ils te laissent plus comme respirer... Ils veulent que le travail soit fait et tout, mais on va pas t'oppresser ou te harceler... Ça ne change rien d'harceler les gens... Ici, ils l'ont compris... En France, ils sont peut-être sur le bord de le comprendre... ou je ne sais pas trop... Mais ici, en laissant le temps aux gens de faire les choses, ils se rendent compte que le travail est mieux fait que si tu les presses et tu les presses... Dans tous les emplois... (Entretien avec P., 2015 : § 506).

Cette atmosphère décontractée est généralement attribuée à des rapports hiérarchiques moins découpés et plus flexibles :

La distance liée au pouvoir... elle est beaucoup plus élevée en France qu'au Québec... ce qui fait que, en France, si tu dois communiquer avec quelqu'un de plus haut... tu vas passer par tous les échelons... si tu sautes un échelon, t'es mort... Au Québec, si tu dois aller parler au boss de ton boss... tu peux... dépendamment de la manière dont tu le fais... il y a ben moins de trouble... (Entretien avec E., 2015 : § 8).

Il n'y a pas que les relations avec les supérieurs hiérarchiques qui soient appréciées, la plupart des répondants interviewés ont aussi salué le support et le climat d'entraide qui régnait entre collègues au Québec. Une jeune institutrice résumait ses premières semaines en tant qu'enseignante au Québec en ces termes :

[...] je me suis sentie bien accueillie par l'équipe et j'ai trouvé ça agréable... surtout qu'en fait j'étais en difficulté par rapport à mon métier [...] et puis du fait des erreurs que j'ai pu commettre dans mon travail... heu... par méconnaissance en fait des différences culturelles... ben j'avais besoin de soutien plus que quelqu'un d'autre... (Entretien avec C., 2015 : § 18).

Une telle attitude en a surpris plusieurs. Une jeune femme expliquait d'ailleurs à ce sujet que, selon elle, les Français avaient « [...] beaucoup moins cette culture-là. C'est beaucoup plus une culture de concours, de

compétition... qu'ici... » (Entretien avec T, 2015 : § 50). S'adapter à cette nouvelle atmosphère de travail lui a nécessité certains efforts — « [...] c'est aussi quelque chose auquel j'ai dû m'adapter... en tant que Française... dans l'esprit... Ce n'est pas évident pour quelqu'un qui est dans un système de s'adapter à un autre... » (Entretien avec T, 2015 : § 50). Elle en est toutefois rapidement venue à en apprécier les bons côtés, un sentiment qui semble être partagé par l'ensemble des répondants.

Ces dernières observations semblent venir appuyer mon hypothèse selon laquelle la société québécoise serait — pour reprendre l'expression de Zygmunt Bauman — plus liquide que la société française : les frontières sociales et interpersonnelles y sont moins bien définies et, de ce fait, la distance entre les pôles du pouvoir paraît être symboliquement moins grande. De nombreux immigrants interrogés ont aussi mentionné qu'il était beaucoup plus facile pour eux de voir reconnaître et récompenser leurs efforts professionnels au Québec qu'en France. Par exemple, ...

[...] tu te rends vite compte que, par contre, ce qui est bien au Québec, c'est que l'évolution dans l'entreprise, ben elle se fait grâce au mérite! [Interviewer: Oui-oui.] Ce n'est pas forcément le cas en France. Et ça, c'est bien ! Parce qu'on se dit que si on travaille dur et si on travaille bien, ben on sera récompensé. Donc ça... ça, c'est bien. (Entretien avec C., 2015 : § 57).

Ce régime « méritocratique » semble aussi être très apprécié au moment de la recherche d'un emploi :

Ils l'ont recruté parce que... sur ce qu'elle avait fait... sur ses compétences... pas sur le diplôme... Tu vois, en France, on recruterait davantage sur des... sur des critères comme le diplôme... beaucoup plus que sur des critères comme les compétences... Et du coup, ça, elle apprécie... (inaudible) Ça, elle apprécie vachement... (Entretien avec F., 2015 : § 66).

Ces résultats viennent donc appuyer les conclusions des précédentes enquêtes qui ont traité de l'insertion des immigrants français sur le marché du travail québécois : ces immigrants s'intègrent facilement au marché de l'emploi du Québec, ils trouvent rapidement des emplois équivalents ou

supérieurs à ce qu'ils connaissaient en France et apprécient grandement leur climat de travail. Ainsi, si l'on s'en rapporte aux critères du MIDI, la plupart des immigrants français qui composent mon échantillon étaient parfaitement intégrés à la société québécoise.

7.5- *Le retour*

Nonobstant ces succès, la majorité des immigrants français interrogés par questionnaire ont rencontré une quelconque forme de déception depuis leur arrivée au Québec. En effet, un peu plus de la moitié (51,9%) d'entre eux ont déclaré que la réalité qu'ils ont rencontrée au Québec ne correspondait pas à l'image qu'ils s'en étaient fait avant de s'y établir (Cahier annexe 1 : 84).¹²⁵ Une des mes informatrices l'expliquait par le fait que le Québec serait placé sur un piédestal en France (Entretien avec C., 2015 : § 247). Sous plusieurs aspects, cette information corrobore les résultats qu'avaient obtenus Linqette dans son enquête. Son analyse avait en effet montré que les informations distribuées par la *Délégation générale du Québec à Paris* et le contenu de différents reportages traitant du Québec diffusés en France tendaient à peindre un portrait extrêmement avantageux de la province et à lui donner — aux yeux des immigrants français qu'il avait interrogés — des airs de nouvel « Eldorado » (Linqette, 2008). Étrangement, cette même expression a été utilisée par l'une de mes informatrices pour décrire l'image qu'elle s'était faite du Québec avant de son départ. Cette impression d'être arrivée dans une contrée idyllique s'est toutefois effacée chez elle — « *Non, ce n'est plus l'eldorado...* » (Entretien avec C., 2015 : § 197) — comme chez la majorité de mes répondants — « *Avec le temps nous, on... permettez nous... on doute, hein ? [Lui: Hum] On connaît bien le système maintenant [Lui: Oui-oui] et on sait que c'est très mensonger, hein ? [Lui: Oui !]* » (Entretien avec les P., 2015 : § 11).

¹²⁵ Fait intéressant, plus de la moitié des immigrants déçus (34,18%) avait pourtant effectué au moins un voyage préliminaire au Québec avant de s'y établir (Cahier annexe 1 : 84).

Dans les faits, près de 20% (17,72%) des immigrants permanents rejoints par questionnaire avaient effectivement quitté le Québec au moment de l'enquête et il semble toutefois que cette déception n'ait eu qu'une incidence limitée sur leur volonté de partir¹²⁶ (Cahier annexe 1 : 88). En effet, parmi les huit immigrants interrogés par questionnaire qui ont accepté de dévoiler les raisons de leur départ, seulement un quart d'entre eux l'expliquait par une déception générale. Les trois quarts restant faisaient intervenir des raisons variées — souvent circonstanciées — et au nombre desquelles l'éloignement de la famille revenait le plus souvent (Cahier annexe 1 : 99).

Les résultats obtenus en entrevue ont corroboré cette information. En effet, l'ensemble des répondants interviewés ont effectivement reconnu que la distance qui les sépare de leur famille et la difficulté avec laquelle il leur est possible de les visiter pourraient éventuellement les amener à retourner en France :

Moi, au jour d'aujourd'hui, la seule chose qui pourrait éventuellement me faire rentrer... mais ça serait comme... ben si je le ferais... je le ferais... mais je sais que je perdrais beaucoup... mais c'est si il arrivait un drame dans ma famille... s'il y a avait quelqu'un... comme ma mère ou mon père... qui devenait très malade... ben... peut-être que j'aurais envie d'aller avec eux... profiter du temps qu'il reste... (Entretien avec les P., 2015 : § 678)

Détachées de ces considérations au début de leur vie adulte, l'importance que tient l'éloignement de la famille dans les déplacements de ce groupe de personnes augmenterait rapidement au fil des années. Par exemple, une jeune femme — retournée en France pour des raisons professionnelles — m'expliquait que — bien que Montréal lui manque et qu'elle aimerait y

¹²⁶ S'il est vrai qu'un peu plus du tiers (34,18%) des répondants interrogés par questionnaire ont déclaré avoir envisagé de déménager dans une autre province canadienne et qu'un quart d'entre eux aient affirmé avoir pensé émigrer aux États-Unis depuis leur arrivée au Québec (Cahier annexe 1 : 89), il demeure que l'attrait de la mère-patrie reste le plus fort. En effet, la majorité (57,14%) de ceux qui avaient effectivement quitté le Québec étaient retournée en France et seulement un tiers d'entre eux (28,57%) s'étaient établis en Ontario (Cahier annexe 1 : 98). Il semble donc plus juste de parler de « retour » et non de « départ » dans le cas des immigrants que j'aie interrogés.

revenir¹²⁷ — elle ne pouvait plus maintenant se résoudre à quitter sa famille :

[...] pour le coup... au niveau du cadre de vie, de la qualité de vie... c'est clair que ça me plairait de retourner à Montréal parce que... c'est sympa... c'est une grande ville... il y a tout, mais en même temps ça reste une ville assez calme. Mais à côté de ça, l'éloignement avec la famille et les amis... il serait vraiment dur... Oui, en fait, je voulais dire en fait que c'est ça... c'est... c'est les moments difficiles dans la vie qui vous font prendre conscience que... ben... au final... peu importe où vous êtes, ce qui compte, c'est les proches... (Entretien avec C., 2015: § 135)

Fait intéressant, il semble que le poids de la famille puisse aussi jouer dans le sens contraire. En effet, deux des immigrants que j'aie interrogés m'ont avoué avoir quitté la province pour ensuite y revenir à contrecœur après une absence de plusieurs années. Étrangement, ils disaient être revenus au Québec pour la même raison que celle pour laquelle la plupart des français interrogés disent l'avoir quitté : l'éloignement de la famille. Leurs enfants et petits-enfants étant restés au Québec, ils ne pouvaient se résoudre à quelques visites sporadiques. Ils ont donc décidé de revenir s'établir à Montréal.

7.6- Rétrospective sur le foyer

Le portrait de l'immigrant français qui se dégage de cette première analyse s'approche dans une certaine mesure de la description qu'avaient fait Mead et Métraux des Français dans leur étude.¹²⁸ Captif du *foyer* familial, il pourrait le quitter mais sans jamais rompre complètement avec lui :

¹²⁷ Ce n'est qu'une faible minorité des immigrants qui ont quitté le Québec qui ont manifesté le désir de retourner un jour vivre au Québec — il s'agit d'un retour définitif dans la presque totalité des cas (85,71%) (Cahier annexe 1 : 100).

¹²⁸ Même si l'ouvrage remonte aux années 1950, plusieurs des conclusions exposées dans *Themes in French Culture* ont fait date. C'est le cas par exemple de l'importance des plaisirs de la table. « The theme of 'our family versus the world' also tends to recur. Deborah Reed-Danahay (1996) examines farm families of Central France as *les nôtres* (us and ours) opposed to an outside world represented in her book by France's central school system and teachers sent from the city. However, like *Nouvelle* and *Village in the Vaucluse* before them, Reed-Danahay's study focuses on relations to outsiders, not on dynamics inside the family. » (Anderson-Levitt, 2001 : xv).

For the child (especially the girl) who has grown up and become independent, the door to the parental home remains 'always open'; reciprocally, parents feel that they have a continuing right to participate in any major decisions made by their grown children that may affect the larger family. Parents and children have a mutual responsibility for each other's well-being that is reflected in legal arrangements about inheritance and the care of the indigent: parents cannot disinherit nor can children disclaim responsibility for the care of elderly or ailing parents. (Mead et Métraux, 2001 : 5)

Ramenée à mon sujet, cette thèse implique plus ou moins directement que tout expatrié français serait amené à un moment ou à un autre à retourner vers sa « terre natale » et il semble effectivement que la santé déclinante des parents puisse jouer le rôle de facteur déterminant dans un nombre important de cas — « *Je me dis, au niveau des parents... tu sais... ils vieillissent... s'ils sont malades...* » (Entretien avec F., 2015 : § 153).

Bien qu'il soit indéniable que le facteur familial exerce une force d'attraction chez les immigrants français du Québec, il apparaît toutefois nécessaire de nuancer cette conclusion. L'influence qu'exercerait la famille sur les Français ne serait pas aussi directe que le laisse entendre Mead et Métraux. La famille prendrait la forme en France d'une communauté fondée sur la tradition qui viendrait se poser en alternative aux idéaux et aux valeurs plus modernes et excentrés de la communauté politique. Plus précisément, elle viendrait sensibiliser l'individu à la tradition tout en le protégeant du détachement de l'État. Ce faisant, les immigrants français arriveraient au Québec en pensant pouvoir retrouver ce même dualisme qui oppose tradition et modernité. Ils découvrirait cependant qu'il n'y aurait pas de tradition similaire au Québec. Ainsi, dans cette perspective, ce ne serait pas la famille elle-même mais ce qu'elle représente — soit la sécurité de la tradition — qui pousserait ces immigrants à retourner en France. Il faut aussi prendre en considération le statut socio-professionnel de ces immigrants et la proximité géographique du Québec avec la France. Ces deux facteurs permettent à une très forte majorité d'entre eux de combattre la nostalgie du foyer en effectuant chaque année plusieurs visites dans leur pays d'origine.

L'ensemble des immigrants que j'ai interviewé ont en effet dit retourner en France au moins une fois par année pour voir leur famille :

On peut s'offrir ce luxe-là! Tu sais... je me dis contrairement à d'autres immigrants... heu... tu sais, dans le cadre de ma recherche, j'avais été amené à rencontrer pas mal d'immigrants et... qui venaient d'Afrique Sub-Saharienne... c'est pour dire... ils ont fait des démarches (inaudible)... et même si c'est difficile, ben, ils ne peuvent pas revenir... Donc, nous, on a quand même ce... on peut faire ce petit caprice... (Entretien avec F., 2015 : § 50).

La fréquence et la durée de leur séjour va varier grandement. Les plus détachés ne resteront qu'une semaine alors que d'autres iront y passer leurs vacances d'été — de deux semaines à trois mois — en plus d'y retourner aussi pour les congés de Noël — de une à deux semaines. La plupart d'entre eux ont aussi reçu en visite des membres de la famille à leur domicile au Québec — « *Ah oui-oui, j'ai de la famille régulièrement. C'est pour ça... nous, on faisait les paresseux... on n'y allait pas.* » (Entretien avec J, 2015 : § 248). Au final, il semble donc qu'il soit possible pour les immigrants français qui le souhaitent de fréquenter avec une certaine régularité leurs proches et leur famille. Un de mes répondants à même comparé la fréquence avec laquelle il visitait sa famille depuis qu'il était au Québec à celle avec laquelle il les visitait lorsqu'il résidait en France. Habitant dans une autre ville, il ne les voyait qu'une ou deux fois par année, le plus souvent lors d'occasions spéciales. Cette situation semble être régulière puisque 43,04% de mes répondants affirmaient être déjà éloignés de leur famille lorsqu'ils habitaient la France (Cahier annexe 1 : 53). En effet, seulement un tiers d'entre eux (32,91) affirmaient habiter dans le même département que leurs parents (Cahier annexe 1 : 53). Il apparaît donc nécessaire de relativiser l'importance que tient la famille dans la décision de ces immigrants de retourner dans leur pays d'origine. Sous certains aspects, l'éloignement de la famille apparaît jouer le rôle d'une excuse que ces immigrants donnent pour expliquer en des termes « acceptables » leur désir de quitter leur pays d'accueil. D'autres facteurs jouent selon moi un rôle tout

aussi déterminant dans leur décision de rester ou de quitter le Québec. Il sera question de ces facteurs dans les prochains chapitres.

CHAPITRE 8

La qualité de vie au Québec

Il a été établi dans les précédents chapitres que la plupart des Français qui ont pris la décision de s'établir de façon permanente au Québec étaient d'abord motivés par un désir d'« aventures » ou par la volonté de rompre avec une routine et un cadre normatif parfois trop lourd. Mais cette promesse de changements ne suffisait pas à elle seule. Ils espéraient aussi une amélioration. Que ce soit la « bonhomie » réputée des Québécois, le climat et les panoramas de la *Belle province*, le dynamisme de sa métropole ou la possibilité de vivre le rêve américain en français, les informations — vraies ou fausses — qu'ils avaient amassées les ont effectivement convaincus que leur vie pourrait être meilleure au Québec. À prime abord, tout semble effectivement s'y prêter. De nombreuses études laissent effectivement entendre que le niveau de vie des citoyens canadiens est supérieur à celui des Français (voir chapitre précédent) et, dans les faits, le niveau de vie de la majorité de ces immigrants semble en effet avoir augmenté depuis leur arrivée. Ils affirment aussi aimer leur vie au Québec... et, apparemment, seul un parent malade ou vieillissant pourrait les contraindre au retour. Or, ce n'est pas la première fois que l'incidence du *foyer* sur la propension des immigrants français à quitter le Québec a été notée. Jean-Louis Grosmaire avait observé dès 1981 que les liens familiaux pouvaient agir comme un puissant agent motivateur et « forcer » les immigrants au retour (Grosmaire, 1981: 418). L'importance donnée au *foyer* comme facteur incitatif au départ m'est toutefois apparue exagérée. J'ai pu constater dans mes recherches préliminaires que d'autres facteurs apparaissaient être à l'œuvre et que la « famille » paraissait dans plusieurs cas remplir le rôle de justificatif — il s'agirait de la raison que l'on donne : elle est accessible et favorise la com-

préhension. Il m'est donc apparu important de sonder le degré d'appréciation effectif des immigrants français par rapport à leur vie au Québec. Conséquemment, j'ai inclus à mon enquête une portion qui interrogeait exclusivement le degré de satisfaction des immigrants travailleurs français par rapport à plusieurs aspects qui touchaient leurs conditions de vie au Québec.¹²⁹ Les pages de ce chapitre présentent dans un premier temps les points qui ont été évalués favorablement par les participants. Les éléments qui ont été pointés comme étant des sources d'irritations et de frustrations sont abordés dans un deuxième et dernier temps.

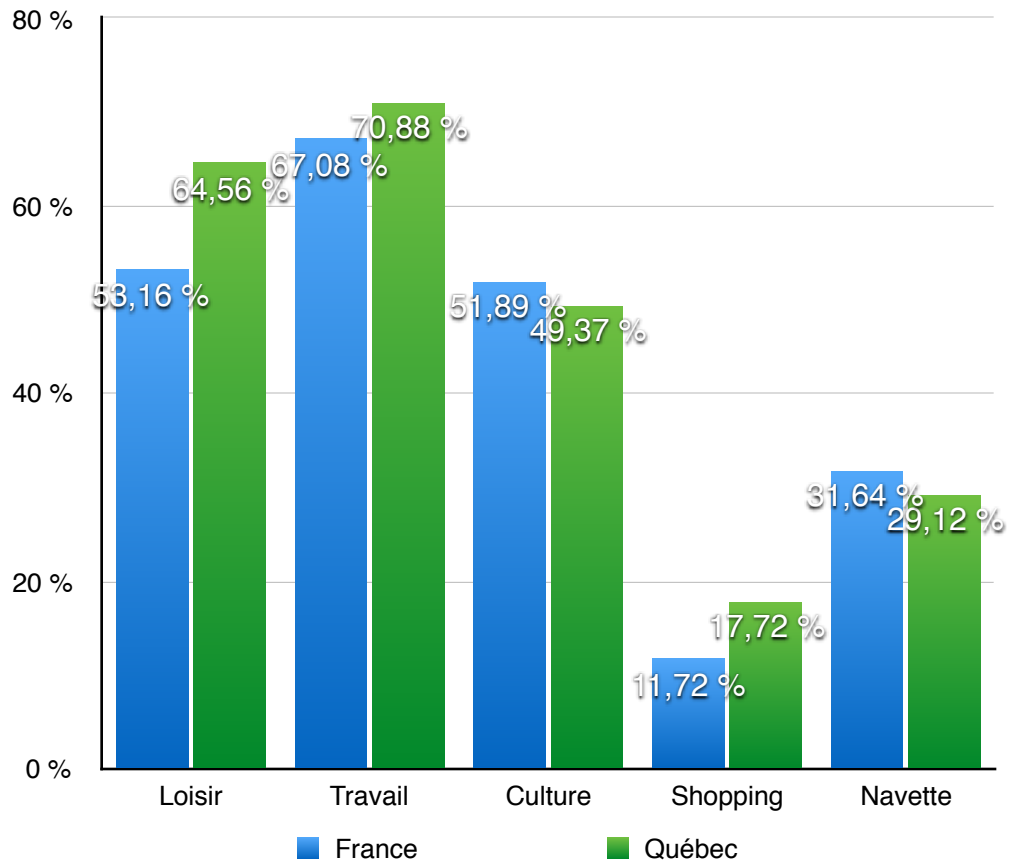
8.1- Le positif entrecoupé de négatif

De manière générale, la plupart des participants se disaient satisfaits (33,85%) ou très satisfaits (43,08%) de la qualité de leur vie au Québec. Le même enthousiasme a été manifesté en entrevue. La plupart des interviewés reconnaissaient en effet avoir vu leur qualité de vie s'améliorer substantiellement depuis qu'ils étaient au Québec — « *les conditions de vie et les conditions de travail sont meilleures... l'environnement est meilleur puis... heu... Tout est meilleur, je te dirais...* » (Entretien avec les P, 2015 : § 30). Cette amélioration transparait notamment dans l'évolution de leur emploi du temps. Par exemple, il leur fallait en général moins de temps pour se rendre à leur travail et ils passaient moins de temps dans les bouchons de

¹²⁹ Plus précisément, il leur était demandé de noter sur une échelle de 1 à 5 (1 étant le plus faible et 5 le plus fort) leur niveau d'appréciation de 1) l'urbanisme (aménagement des villes, qualité des infrastructures, etc.), 2) de la qualité des commerces, 3) de leur qualité de vie, 4) de leur vie professionnelle, 5) de leur vie sociale, 6) de la commensalité (arts et plaisirs de la table) et 7) du climat au Québec. Chacune de ces sept grandes thématiques comprenaient un ensemble de sous-questions plus précises. Ces questions interrogeaient uniquement les frustrations et les insatisfactions des immigrants par rapport à ces thématiques. Afin de limiter les biais, ces sous-questions ne se révélaient aux participants que s'ils avaient attribué à ces thématiques une note inférieure ou équivalente à 3. Ainsi, le participant ne trouvait au chargement initial de cette page que quelques questions. Des questions s'ajoutaient ensuite selon son degré d'insatisfaction. Plus il était bas, plus les questions s'empilaient. En théorie, ce procédé devait jouer sur le temps de réponse des participants. En effet, plus ceux-ci étaient satisfaits, plus le processus était rapide. Dans les faits, compléter cette portion du questionnaire n'a dû demander que quelques minutes à la plupart des participants. Un nombre considérable de répondants se sont en effet dits très satisfaits (4 et 5) de leurs nouvelles conditions de vie.

circulation depuis qu'ils étaient au Québec. Ils avaient aussi plus de temps à consacrer à leurs loisirs et au « shopping ». Il leur fallait toutefois consacrer plus de temps à leur emploi et ils avaient aussi moins de temps pour se cultiver ou se consacrer à des activités culturelles depuis qu'ils avaient quitté la France (voir le graphique ci-dessous). Ces quelques régressions n'ont toutefois pas affecté leur perception générale.

Graphique 7 — Ordre des priorités des immigrants travailleurs français avant et après avoir émigré au Québec



Parmi les choses qui étaient les plus appréciées, on comptait notamment un mode de vie à l'américaine et une plus grande liberté. Ces deux éléments apparaissaient souvent liés de façon insécable dans l'esprit de ces immigrants:

Ouais... ouin... je... mais tu sais... moi, mon impression, c'est que... le Québec... il y a beaucoup chose que... quand même... d'anglo-saxon, quoi? Vraiment, une forme de libéralisme... pas forcément économique... mais plutôt au niveau politique, au niveau des moeurs... Bon ça, il y a des éléments qui me conviennent... je pense qu'ils me conviennent assez bien... tu vois... (Entretien avec F., 2015 : § 219).

Cette plus grande liberté ressentie au niveau des moeurs et des pratiques découlerait, selon eux, du contexte nord-américain. Le pays serait jeune et, conséquemment, vierge des formules et des protocoles contraignants qui dérivent de l'histoire et de ses traditions séculaires :

[...] heu... le truc, c'est qu'en fait, le Canada, pour parler du pays en tant que tel... c'est un pays jeune... Nous autres en France, c'est vieux! Ça fait que là... on traîne en fait tout un fardeau d'après moi de... de... traditions pis de trucs qui ont été mis en place... pis au final... c'est comme un gros sac de nœuds là... qu'on arrive plus à démêler pis qu'on arrive plus à s'en sortir... avec tout ça... alors que, ici, ben, finalement, c'est ça! (Entretien avec les P, 2015 : § 347).

De ce fait, il règnerait au Québec un climat moins oppressant. Les pressions exercées par les pairs et par la société seraient moins élevés. Une moins grande importance serait attachée aux manières et aux formes avec lesquelles les « choses » s'articulent et sont mises en scène :

Il y a aussi... pas de... de regards... tu sais? On ne te juge pas? J'ai eu l'impression de ne pas être jugée sur l'apparence... sur tout un tas de bordel... sur lequel on est beaucoup plus jugé à Paris... Hum... Donc, voilà! Tout ça a contribué à me dire... je pense que je vais être bien dans une ville [Montréal] comme ça. (Entretien avec T, 2015 : § 19).

Il convient toutefois de préciser que cette tolérance n'est pas nécessairement symptomatique d'une plus grande ouverture sociale. En effet, cette impression peut aussi provenir du fait que les attentes de la société québécoise diffèrent des exigences de la société française et que, de ce fait, l'emphase normatif s'en trouve déplacée. Dans ce contexte, la société québécoise ne serait pas moins normée. Elle n'insisterait juste pas sur les mêmes éléments. C'est-à-dire qu'elle régirait moins strictement certains pans du

champ comportemental (que la société française). Cette impression d'ouverture leur proviendrait alors de cette différence.

Parmi les effets positifs les plus salués de cette « liberté », on trouvait une diminution des prérequis, des conditions d'admissibilité. C'est-à-dire qu'il serait plus facile au Québec de grimper les échelons de la société et d'accéder aux avantages des marches « supérieures ». Évidemment, ce nouveau cadre culturel affecterait les individus non seulement dans leurs possibilités sociales mais aussi dans leurs possibilités matérielles.¹³⁰ Il leur serait plus facile d'accéder à certains types de biens de prestige :

Ben pas juste alimentaire, là... Je parle « matériel » ! Mettons, juste notre voiture... On a une grosse auto, là ! Elle consomme à fond de l'essence ! Le gros moteur et tout là ! C'est ça que je voulais... Mais ça, en France, oublies ça ! Tu peux l'avoir si t'es riche... Si tu vis comme nous on vit ici, tu ne peux pas avoir tout ça... (Entretien avec les P, 2015 : § 430).

Il n'y aurait pas que les voitures. Ce plus grand confort matériel jouerait sur plusieurs autres niveaux, dont notamment celui du logement.¹³¹ Il leur serait plus facile d'accéder à la propriété et la qualité des demeures serait selon eux supérieure au Québec. Il serait aussi plus simple pour eux de louer. La

¹³⁰ La qualité des commerces, des produits et des services disponibles au Québec est généralement très appréciée par les immigrants travailleurs français. En effet, près de 80% (81,54%) des répondants s'en disaient satisfaits ou très satisfaits. Parmi les rares mécontents, les deux tiers (66,67%) considéraient que la qualité et le prix des produits et des services offerts étaient généralement moins avantageux au Québec qu'en France : « *le coût de la vie diffère selon les domaines : logements moins chers, vêtement moins chers [...], mais la consommation de chauffage est plus chère, les télécommunications beaucoup plus chères, le transport, etc., plus cher.* » (Témoignage laissé le 21-OCT-12). De plus, la moitié d'entre eux (48,72%) estimaient qu'il leur était impossible de trouver au Québec des vêtements d'une qualité similaire à celle qu'ils pouvaient se procurer en France (Cahier annexe 1 : 170). Évidemment, il est difficile de mesurer l'incidence exacte de ces variations sur la propension de ces immigrants à quitter le Québec. Il apparaît toutefois indéniable que ce facteur exerce une certaine pression chez quelques immigrants. Une proportion assez importante (63,26%) de ces mécontents affirmait en effet que la « mauvaise fabrique » des vêtements jouait défavorablement sur leur degré d'appréciation de leur vie au Québec (Cahier annexe 1 : 171).

¹³¹ Ce point semble faire l'unanimité. Même les immigrants qui se disaient insatisfait de la qualité de la vie au Québec appréciaient dans l'ensemble la qualité des demeures — 37,84% d'entre eux s'en déclaraient satisfait et 43,25% s'en disaient très satisfait.

procédure comporterait moins de règles et les prérequis seraient moins nombreux :

Nous, en France, si t'es pas en CDI, c'est-à-dire que si tu n'as pas un emploi stable à durée indéterminée... déjà, ça va être très compliqué pour trouver un propriétaire qui veut te louer un appartement... Quand tu auras la chance d'en trouver un, il va falloir que tu lui donnes trois mois de loyer... Quand tu vas rentrer dans l'appartement, tu vas faire un état des lieux complets de tout ce qu'il y a qui ne va pas, qui est bien... Pour que, vraiment, quand tu t'en ailles, tu fais un état des lieux de sortie... et le moindre truc qui a bougé dans l'appartement, que tu as détérioré ou etc., il va te le prendre sur ta caution... que tu lui as laissé... ton trois mois de loyer... pendant des années... que t'as laissé là... Ça, déjà, ici... C'est ben plus facile... (Entretien avec les P, 2015 : § 347).

Outre ces possibilités, le côté relativement jeune du pays donnerait aussi l'impression à ces immigrants d'avoir abordé une terre laissée en friche par l'histoire. Ce qui les emballait, ce n'était toutefois pas la possibilité de pouvoir jouer les « héros civilisateurs » mais plutôt celle de pouvoir participer plus activement à cette marche vers l'avant. Autrement dit, il resterait des pans de l'histoire du Québec à écrire et il leur serait possible de quitter le rôle de spectateur auquel ils se disaient confinés en France pour tenir une position plus active dans le développement de leur nouvelle société :

Ben, tu sais, tu commences à parler d'histoire de la France... t'as 6 ans... là, tu sais. Là, t'étires la sauce et pis, du coup... ben mes ancêtres les gaulois... Ouais, ben ça fait un bout... Ils ne sont pas vraiment en interaction avec cette histoire-là... qui est vraiment très éloignée. Alors que là... quand tu parlais de Révolution Tranquille, quand tu parlais de... tu sais... tout ce qui était référendum... tu sais... c'est pas si loin que ça... quand tu prenais... écoutes... quand tu dis... les tavernes ont été ouvertes à tout le monde en 1990... ben, c'est hier... tu sais ?... c'est des choses comme ça. Moi, c'est les éléments comme ça... qui... 'Ah ok! Ben effectivement, on est dedans!' On est dans l'histoire. (Entretien avec J, 2015 : § 360).

À les en croire, cette jeunesse jouerait aussi au niveau culturel. Elle favoriserait les créations audacieuses et avant-gardistes. Dans un collectif dédié aux relations franco-québécoises publié en 1999, Yannick Resch, Philippe Luez et Marie Ouellet se penchaient sur l'attraction que la musique, la littérature, le théâtre et, plus globalement, l'art du Québec exerçaient sur les Français. Selon eux, le succès outre-Atlantique des artistes québécois s'ex-

pliquait notamment par les efforts promotionnels du gouvernement du Québec et le cachet exotique¹³² que revêt le Québec en France. Quoiqu'il en soit, il semble que leur analyse soit avérée. Parmi l'ensemble des thématiques évaluées, le dynamisme culturel du Québec était effectivement le point qui était le plus apprécié par les immigrants interrogés. Les trois quarts (76,92%) des répondants disaient apprécier grandement la vie (ou dynamisme) culturelle de la province. Bien que peu nombreuses, les critiques des immigrants insatisfaits jouaient toujours sur les mêmes aspects. Ils reprochaient tous plus ou moins directement un « *manque de profondeur dans la culture* » qui se caractérisait notamment par des « *expositions rarement majeures, des médias superficiels, de l'ethnocentrisme et un manque de culture internationale profond* » (Témoignage laissé le 11-DEC-12).

Les réserves des répondants insatisfaits sur ce plan ne concernaient que rarement les festivals. Seulement 13,34% d'entre eux se disaient insatisfaits à ce niveau (Cahier annexe 1 : 276). La qualité de la scène musicale les affectait un peu plus: près de 40% d'entre eux s'en disaient mécontents (Cahier annexe 1 : 277). Un peu plus de la moitié (53,33%) de ces immigrants se disaient insatisfaits par la qualité des musées du Québec et près de la totalité (86,67%) d'entre eux considérait que les expositions artistiques offertes à l'intérieur de la province étaient de mauvaise qualité (Cahier annexe 1 : 278 et 279). Le commentaire qui revenait le plus fréquemment à ce niveau était que le Québec comptait, selon ces répondants, « *peu de musées intéressants, même à Montréal et trop peu d'expositions et quasiment rien de culturel pour les enfants* » (Témoignage laissé le 13-DEC-12).

¹³² Les propriétés exotiques du Québec seraient selon Marie-Pierre Bousquet (1999) attribuable en partie à son climat. Elle expliquait en effet que « la Belle Province évoque en effet pour eux un certain nombre d'images, comme celle des grands espaces et des lacs, des cabanes en bois rond et des bûcherons en veste à carreaux, des traîneaux à chiens, des automnes flamboyants, suivis de longs hivers enneigés et rigoureux, du sirop d'érable et des Indiens » (Bousquet, 1999: 45). Il semble que le climat rigoureux du Québec soit effectivement très apprécié par les immigrants français. Mes résultats ont en effet montré que la vaste majorité (83,08%) des participants disaient apprécier (3,4 et 5) les rigueurs du climat canadien et seulement une personne en entrevue m'a avoué en ressentir les variations.

Fait alarmant, un peu plus des deux tiers (66,67%) de ces immigrants considéraient que la mauvaise qualité des événements culturels avait une incidence négative sur leur appréciation de leur vie au Québec (Cahier annexe 1 : 280). Il convient toutefois de rappeler que ce type de remarques était rare et qu'elles n'étaient le fait que d'une petite minorité. De plus, les propos recueillis en entrevue viennent relativiser ces résultats. Si l'ensemble des répondants interviewés considéraient que la scène culturelle québécoise était plus pauvre qu'ils ne l'auraient préféré, il demeure que cette déception — mineure, dans la majorité des cas — n'affectait que rarement ces immigrants dans leur quotidien. La majorité d'entre eux parvenaient en effet à trouver leur compte : « *Non, ici, je trouve qu'il y a quand même vachement de choses... Peut-être au niveau cinéma... mais bon... en même temps... il y a quand même deux ou trois cinémas d'arts et d'essais où tu peux encore écouter un tas de choses... T'arrives à t'en sortir, quoi!* » (Entretien avec F., 2015: § 147).

La prochaine section aborde plus directement les points d'insatisfaction de ces immigrants. Mais au terme de la présente section, il apparaît à propos de rappeler que la principale raison pour laquelle les Français interrogés dans le cadre de cette enquête appréciaient leur vie au Québec semble se résumer à une plus grande liberté — une plus grande liberté qui jouerait sur tous les domaines : artistique, culturel, comportemental, matériel, etc. Cette plus grande marge de manœuvre s'expliquerait selon eux principalement par le fait que le pays est jeune et que les traditions n'ont pas encore eu le temps de « se figer ». Autrement dit, le poids du passé serait moins lourd ici que sur le « Vieux continent ».

8.2- Le négatif entrecoupé de positif

La majorité des critiques des participants insatisfaits touchaient la qualité des services et des infrastructures de la province. Les données collectées par questionnaire montrent par exemple que les infrastructures et l'organisation des villes constitueraient le principal point de friction des immigrants français au Québec.¹³³ On compte aussi le système d'éducation (43,25% d'insatisfaits), le système de sécurité sociale (37,84% d'insatisfaits) et le système de santé (86,49% d'insatisfaits) au nombre des principaux points de litiges de ces immigrants. Les frustrations que suscitait le système d'éducation québécois chez ces immigrants sont abordées dans la première partie de cette section. Celles qui se rapportaient à la sécurité sociale et au système de santé sont touchées dans les dernières pages de ce chapitre.

8.2.1- L'éducation

Arrivé à ce point, il apparaît à propos de rappeler que les Français forment selon les statistiques les plus récentes (2006-2012) du MESRTS la cohorte d'étudiants étrangers la plus importante du Québec. Comment expliquer alors qu'un pourcentage aussi important désavoue le système d'éducation québécois ? Est-ce justement parce qu'ils y sont passés qu'ils le remettent en cause ? Autrement dit, est-ce que ce jugement de valeur est la conséquence de leurs mauvaises expériences sur les bancs des universités québécoises ? Il semble que la source du problème soit plus complexe. Dans les faits, les Français rejetaient seulement une portion de l'institution scolaire québécoise. Les griefs des immigrants français que j'ai interrogés concernaient en effet exclusivement l'éducation au primaire et au secondaire. Cette insatisfaction pouvait toutefois atteindre des sommets très

¹³³ Près des trois quarts (76,08%) des immigrants insatisfaits par l'urbanisme et l'aménagement des villes au Québec considéraient que la qualité des routes était de piètre qualité et plus du tiers (34,79%) d'entre eux se disait insatisfait des services de transport en commun (Cahier annexe 1 : 150 et 152). Il faut toutefois préciser qu'il leur fallait dans la majorité des cas (69,57%) moins de temps pour faire la navette entre leur domicile et leur lieu de travail.

élevés. Par exemple, la moitié (50%) des immigrants insatisfaits sur ce point considéraient que les écoles québécoises étaient insuffisantes pour pourvoir à l'éducation de leurs enfants (Cahier annexe 1 : 187).¹³⁴ Rares étaient pourtant ceux qui avaient fréquenté les écoles primaires ou secondaires du Québec. Les entrevues ont cependant révélé que ces immigrants étaient arrivés à cette conclusion à la suite de leurs interactions avec des Québécois.

Indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur formation et de leur statut socio-professionnel, la plupart des personnes interviewées considéraient en effet que la culture générale de la majorité des Québécois qu'ils avaient côtoyés comportait des lacunes. Cette forme d'ignorance les a souvent surpris: « [...] *c'est vrai... bon... que je m'attendais... En fait, j'étais sûre que le Canada, en fait, était différent de... du... des États-Unis... où je savais que... de façon légendaire... que la culture générale aux États-Unis était pitoyable...* » (Entretien avec C., 2015 : § 261). Ils l'expliquaient généralement par une forme d'ethnocentrisme (ou de nombrilisme) social :

Il ne faut pas déconner non plus. Je pense que la manière dont on nous a appris à l'école... elle est quand même vraiment différente... et... il y a une espèce d'ouverture... en fait... une ouverture d'esprit sur le monde et sur ce qui se passe autour qui est centrale quand t'es en France... il y a tellement de pays autour, tu sais ? T'es rendu dans l'Union Européenne, tu sais ? C'est une place centrale pour aller en Europe, en Asie, en Afrique, où tu veux. Je pense que là c'est un défaut que vous avez aussi un peu hérité avec les Américains, c'est que l'on est en Amérique du Nord... ben ouais, l'histoire américaine, le territoire américain... vous le connaissez super bien... mais c'est ce qui vous entoure... et en même temps, c'est un peu comme les américains... 'Ben voilà ! On est les rois du monde !' Depuis quand les rois ils s'intéressent à ce qu'il y a en-dessous ? Tu sais, c'est con, c'est vraiment stéréotypé là, mais... Tu sais à HEC, en première année, on se fait (inaudible). Vraiment ! Tu sais, en cours, on joue à internet à des jeux. On doit placer des villes, etc. Moi j'ai vu des choses... Tu sais, t'es rendu au bac, t'es à l'université ! T'as pas le droit de mettre la Suède en Afrique ! (Entretien avec E., 2015 : § 118).

¹³⁴ Deux de mes répondants ont aussi expliqué avoir mis en attente leur projet d'avoir des enfants parce qu'ils étaient horrifiés à l'idée que ceux-ci puissent fréquenter les écoles primaires et secondaires du Québec.

Ainsi, à les en croire, il règnerait au Québec une forme d'anti-intellectualisme qui s'approcherait à celui que Lamont a relevé dans son étude comparative des valeurs des membres de la bourgeoisie française et des membres de la classe haute-moyenne américaine. La portion américaine de son échantillon s'était démarquée des Français qu'elle a interrogés par son approche du savoir très utilitariste. Un peu à la manière des Québécois,¹³⁵ ceux-ci dévaloriseraient la culture générale au profit d'une connaissance ciblée (ou « intéressée ») :

This anti-intellectualism is often doubled by a very pragmatic view of the role of education. Education is strongly emphasized by most American interviewees but often for financial reasons: many of them value education as a way of gaining access to an occupation that can support a comfortable lifestyle. Consequently, they might develop a very instrumental attitude toward higher education, downplaying the properly intellectual element of the experience, and stressing the accumulation of credentials. They might also encourage their children to choose a major that will lead to a well-paying job, steering them away from the liberal arts. Students themselves often subordinate the properly intellectual side of the college experience to its social side. (Lamont, 1992 : 125)

Les Français que j'ai interrogés concédaient cependant que ce jugement de valeur ne pouvait être généralisé à l'ensemble de la population québécoise. En effet, si l'ignorance de certains les a déçus, ils admettaient volontiers que les connaissances de plusieurs autres les avaient laissé pantois. Ce dernier cas leur apparaissait toutefois être le plus souvent le fruit d'efforts individuels que les résultats de l'éducation nationale. Il faut aussi ajouter que la plupart des Français interviewés jugeaient très favorablement le système universitaire québécois et n'hésitaient pas à en vanter les mérites.

Parmi les points positifs les plus soulignés, on comptait notamment la pédagogie. À les en croire, la formule des cours au Québec serait fondamentalement différente de celle qui prévaudrait en France : le côté théorique serait selon eux délaissé au profit de la technique. L'emphase serait ainsi

¹³⁵ Du moins, si l'on se rapporte aux personnes que j'ai interviewées.

placée surtout sur l'apprentissage d'un métier et non sur l'accumulation de connaissances. La pédagogie et les techniques d'enseignement auraient selon eux été adaptées à cette finalité : la taille des classes serait plus petite et les professeurs seraient davantage préoccupés par le degré de compréhension des étudiants :

Ben le système... le système scolaire est fondamentalement différent entre les deux pays, c'est sûr et certain... Moi, je vois la formation... surtout la formation universitaire... beaucoup plus professionnalisante qu'en France... et beaucoup plus pratique. Tu sais, à l'université en France, c'est ce que l'on appelle des cours magistraux... C'est un amphi, c'est 400 personnes qui écoutent le mec derrière un micro... à aucun moment tu lèveras la main pour pouvoir poser une question. Le mec, il vient, il fait son cours et il s'en va. Il ne nous parlera ni avant ni après. Il n'en a rien à foutre de toi, t'es un numéro. Ici, je trouve qu'il y a un rapport beaucoup plus personnalisé... entre les étudiants et les professeurs... Je ne sais pas s'il y a moins de compétition entre les gens... ça j'avoue que je n'en suis pas sûr non plus... Mais... t'as beaucoup plus l'impression d'avoir appris quelque chose quand tu sors d'un cours au Québec. Tu sais ? On ne t'a pas juste fait ingurgiter de la théorie avec un entonnoir, genre... Je trouve que l'effort de pratico-pratique, essayer de faire des liens... il est beaucoup plus... Bon, après, je suis dans un domaine qui s'y prête aussi, tu vois ? Mais, il est plus humain... et en même temps plus orienté sur la pratique, je trouve... et tu le remarques souvent... Par exemple, HEC (inaudible) tu tombes souvent sur des profs français au Québec... et tu vois la différence... Un prof français, il a une tendance au cours magistral... qui est beaucoup plus développée qu'un prof québécois... (Entretien avec E., 2015 : § 230).

Les professeurs seraient aussi plus respectueux envers les étudiants — « Tu as dû l'entendre mille fois! Mais... les étudiants en France sont traités comme de la merde! » (Entretien avec T., 2015 : § 33).

La qualité des infrastructures et des services mis à la disposition des étudiants seraient aussi supérieurs. Les campus « à l'américaine » ont en effet été soulignés par plusieurs participants comme un point positif qui favoriserait l'apprentissage et le développement d'une « culture universitaire » :

Mais c'est plus la vie universitaire qui m'a... Parce que, en France, on ne connaît pas ça... les campus. On a des universités, mais ce n'est pas du tout le même type de vie qu'ici... C'est ça ! Puis, les gens... ce sont des gros amphis, les gens vont suivre leur cours, mais... ici... j'ai vraiment eu l'impression d'avoir eu une vie universitaire... Puis, en plus, j'ai habité trois ans en résidence... Je vivais dans le campus, c'est chez moi ici... Mais vraiment, c'est l'impression que j'en aie... Enfin, mes amis ne m'ont jamais retransmis cette impression des universités en France... (Entretien avec L., 2015 : § 74).

La possibilité de débiter ou de poursuivre des études universitaires à tous les âges fut également soulignée par les répondants plus âgés comme l'une des grandes forces du système universitaire québécois — « *Oui, c'est vraiment appréciable et c'est vrai que (inaudible) on voit des personnes de tous les âges qui viennent chercher un cours, un complément, alors que, en France, les formations [d'appoint] sont sur deux jours, une semaine maximum.* » (Entretien avec C., 2015 : § 52).

Enfin, ces données montrent que les immigrants français interrogés avaient une opinion plutôt partagée du système d'éducation du Québec. L'université semblait être unilatéralement apprécié alors que l'inefficacité des institutions primaire et secondaire apparaissait en agacer plusieurs.

8.2.2- La sécurité sociale et le système de santé

Près de 40% (37,84%) des immigrants qui se disaient insatisfaits de la qualité de la vie au Québec jugeaient défavorablement le système de sécurité sociale de la province. L'essentiel de leurs frustrations dans ce domaine tournait autour des taux d'impositions, qu'ils considéraient trop élevés, surtout lorsque rapportés à la « pauvreté » de la qualité des services publics rendus. Plusieurs avaient en effet l'impression de perdre au change. Ce sentiment tendait à se cristalliser lorsqu'ils se livraient à l'exercice de comparer le régime d'assurances sociales du Québec au filet de sécurité sociale de la France. Dans plusieurs instances, la conclusion était qu'ils devaient

déboursier une somme équivalente ou supérieure pour soutenir un système qui leur offrait moins de garanties et de services :

Il (son mari) a découvert que... quand on fait le calcul en euro et en dollars... c'est équivalent... vraiment-vraiment... puis on perd vraiment beaucoup sur le système de santé [...]. Ça nous sauve maintenant que je sois étudiante parce que j'ai pu prendre l'assurance de l'université et (inaudible)... donc, on a un minimum pour les dents... (rire) donc, sinon, c'est pas (inaudible) comparable... donc... [Mais] peut-être qu'en France ça ne va pas durer non plus parce que l'on est en grosse crise économique... donc... forcément, tous les acquis, là... certainement, ils vont être revus à la baisse... malheureusement... (Entretien avec C., 2015 : § 203).

Ultimement, les insatisfactions des immigrants dans ce domaine pointaient toujours dans la direction de la couverture du *Régime d'assurance maladie du Québec* (RAMQ) et de ses limites. Ces frustrations pouvaient parfois se transformer en irritants majeurs, comme dans le cas de cette jeune femme :

On n'a vraiment pas le même rapport à la question. Mais... admettons... c'est des trucs cons, là... mais que le dentiste ou l'ophtalmo ne soient pas remboursés par la sécurité sociale, ce sont des trucs qui me font chier! ... Ça me fait chier de devoir payer une assurance complémentaire pour pouvoir aller chez le dentiste... (Entretien avec E., 2015 : § 98).

Elle renchérisait un peu plus loin en ajoutant :

C'est un truc con, là... mais le service de psychologie qui n'est pas remboursé par la sécurité sociale ce n'est pas... ce n'est pas normal. Surtout quand tu vois le taux de burnouts... Il y a des dépressifs au travail aujourd'hui au Québec... ce n'est pas normal. (Entretien avec E., 2015 : § 108).

Nonobstant l'acidité de ses propos,¹³⁶ il s'avère que son point de vue était partagé par la vaste majorité des Français que j'aie interrogés. En effet, le système de santé constituait — avec près de 90% (86,49%) d'insatisfait — la principale source de frustrations chez les immigrants français qui se disaient insatisfaits du niveau de vie au Québec (Cahier annexe 1 : 188). Il faut cependant préciser qu'il est difficile d'évaluer l'incidence de cette insatisfaction sur la propension de ces immigrants à quitter le Québec dans la mesure où aucun d'entre eux n'a affirmé avoir envisagé de quitter la Province pour cette raison. Il semble plus juste de penser que dans ce contexte les lacunes du système de santé québécois agissent comme un facteur contributif et non comme un incitatif au départ. Quoi qu'il en soit, il semblerait que le système de santé du Québec requiert toujours une certaine adaptation de la part de ces immigrants. Il leur faudrait apprendre à composer avec ce nouveau régime : « *Mais, c'est ça... T'apprends ta nouvelle réalité. C'est sur qu'au début, il y a une surprise... avec les urgences.* » (Entretien avec J., 2015 : § 384). Le plus souvent, cette adaptation implique une diminution des visites chez le médecin : « *(rire) On n'a pas un côté hypocondriaque, on a un côté où le médecin est vraiment accessible en France! (rire)* » et « *donc, aller chez le médecin pour un rhume ou une toux, c'est normal. Ça l'est vachement moins pour vous. (rire)* » (Entretien avec E., 2015 : § 92 et 94).

¹³⁶ D'autres critiques beaucoup plus virulentes du système de santé m'ont été communiquées via le forum de mon portail. Je crois tout de même qu'il me faut inclure un de ces témoignages pour souligner la portée de ces critiques sur le degré d'appréciation de certains immigrants français du niveau de vie au Québec : « *Je condamne le système où n'importe quelle personne a plus d'influence que les parents eux-mêmes. Certaines personnes outrepassent leurs droits et il n'existe aucun système sérieux pour les punir. J'ai porté de nombreuses plaintes sans résultats. Au Québec, on dira qu'il s'agit de problèmes personnels. Je dis que c'est un problème de société. Il y a des gens qui profitent du système en abusant les autres. Mon fils a été victime d'abus. Je sais aujourd'hui ce que signifie être soi-même. Je suis discrète et je n'ai jamais soulevé des vagues jusqu'à ce qu'on s'attaque à mon enfant ! Oui, on a le droit d'être un garçon et d'être intelligent. On a le droit de se développer hors d'un cadre prédéfini et malsain. Et on a le droit d'avoir des problèmes de vision et d'être soigné sans qu'on vous mette autre chose sur le dos. Mon fils est né au Québec et citoyen canadien. En Ontario, j'ai rencontré 3 personnes en tout qui ont su résoudre le problème de vision de mon fils... au lieu des élucubrations des lologues québécoises et autres éducatrices [...].* » (Témoignage laissé le 14-DEC-12).

La majorité des immigrants français interrogés dans le cadre de cette étude apparaissaient globalement satisfaits du niveau et de la qualité de la vie au Québec. Les principaux points de mécontentement de ces immigrants se rapportaient à la couverture de la sécurité sociale et au système de santé. Ces facteurs semblaient toutefois avoir une incidence relativement minime sur le degré d'appréciation générale de ces immigrants et aucun d'entre eux n'a affirmé avoir envisagé de quitter la province pour ces raisons. Les libertés dont disposent les individus dans la société québécoise étaient le point qui était généralement le plus apprécié par les répondants. En ce sens, les pages du prochain chapitre abordent plus longuement cette question et l'incidence que lui ont prêtée les répondants sur leur vie sociale au Québec.

CHAPITRE 9

L'incidence de la vie sociale et des pratiques de sociabilité sur l'adaptation des immigrants français au Québec

Il a été abondamment question dans les pages précédentes du désir généralisé des immigrants français de s'intégrer à leur nouvelle société. Le dernier chapitre a par ailleurs souligné qu'ils appréciaient grandement l'ouverture et la liberté (ou permissivité) de la société québécoise. Le présent chapitre aborde pour sa part la question de l'intégration sociale effective des immigrants : Qu'en est-il vraiment ? Parviennent-ils à se mêler à la population québécoise comme ils l'espéraient ? Est-ce qu'il leur est aisé de tisser des liens positifs et significatifs avec ses représentants ? C'est ce dont il sera question dans les pages qui suivent. Plus particulièrement, il est question ici du niveau d'appréciation générale des immigrants de leur vie sociale au Québec, des difficultés qu'ils ont rencontrées sur ce plan, de leur interprétation des principes de la sociabilité québécoise et de leurs implications.

9.1- Un réseau social satisfaisant ?

Une très forte majorité des personnes qui ont participé à cette enquête disaient apprécier la qualité de leur vie sociale au Québec. En effet, près des trois quarts de ces personnes ont affirmé être satisfaites de leur vie sociale et des amitiés qu'ils avaient tissées depuis qu'ils résidaient dans la province. Seul un petit groupe — qui ne représente que 16,92% de l'échantillon total — considérait avoir perdu au change à ce niveau. Les informations collectées en entrevue confirment *a priori* ce diagnostic. En effet, l'ensemble

des participants interviewés ont souligné la convivialité, la gentillesse et la facilité d'approche¹³⁷ des Québécois :

Ce qui m'a le plus frappé, c'est la décontraction des gens... Peut-être le fait tout simplement d'être en vacances et puis d'être relaxe moi-même... Voilà... J'ai trouvé qu'ici il y avait vraiment une ambiance cool pour le coup. Honnêtement ! Ouais, détendue... Les gens n'étaient pas agressifs. Les gens souriaient, les gens... heu... me parlaient gentiment. Ils te disaient bonjour même s'ils ne te connaissaient pas ! Ils te demandaient si tu n'avais pas besoin d'un renseignement. (Entretien avec T., 2015 : § 17).

Les Québécois seraient aussi dans leur ensemble plus tolérants et ouverts aux autres : « *Tu sais ? Justement, ici, on a vraiment l'impression justement que c'est plus humain... que c'est plus... Mais je ne sais pas... les gens sont comme plus ouvert au dialogue quand même... même s'ils ont opinions politiques différentes... tu sais... ça discute plus...* » (Entretien avec les P., 2015 : § 298). Fait intéressant, cette « gentillesse » ne serait pas selon eux l'expression d'un trait de caractère individuel mais relèverait plutôt de la culture québécoise. En effet, cette prédisposition positive des Québécois en-

¹³⁷ Selon les immigrants interviewés, cette proximité se manifesterait principalement à travers le tutoiement généralisé des Québécois. Plusieurs immigrants disaient apprécier la façon avec laquelle les Québécois nivellent les barrières sociales en interpellant les inconnus avec la même familiarité que celle qu'ils utilisent lorsqu'ils s'adressent à leurs proches: « *C'est ça, ça revient plus à ce que l'on disait tantôt... mais... ça m'a beaucoup aidé le Québec... à être plus... plus proche... du monde... Je vois un monsieur, il a 60 ans... mettons... au magasin... je vais arriver, je vais lui dire 'tu'... En France, tu ne peux faire ça... Il va te regarder... puis... il va limite appeler la police... « Ah! Il m'a mal parlé ! » Ici, non, t'arrives, puis... 'Tu vas bien ? — Oui, ça va bien!' Il va être super friendly avec toi... Ça fait que le monde est plus proche... sans l'être... ça, c'est juste... heu... [...] Tu ne le vouvoies pas, mais en lui disant 'tu', tu le respectes tout autant qu'en disant 'Vous allez bien ?' Je trouve que tu respectes plus en disant 'Tu vas bien ?' parce que t'es plus comme proche... proche de lui... mais tu n'es pas proche.... [...] Sans prendre le temps ou sans prendre l'autre personne pour la faire mieux paraître... non, tu arrives... 'Tu vas bien ? Ça va bien, toi ?' On a la même longueur d'ondes, on sent... On se parle bien et on fait nos affaires, puis c'est fini, ça s'arrête là! Je ne vais pas l'inviter chez nous parce que... Mais en France, ça serait limite ça... Tu le tutoies, c'est que déjà tu le connais, on se connaît, on va se tutoyer... Ici, 'tu' tout de suite... » (Entretien avec les P., 2015 : § 494). Bien qu'apprécié, ce mode de dialogue ne viendrait toutefois pas naturellement aux immigrants. Il leur faudrait souvent un temps d'adaptation : *Ma directrice, elle a dû attendre trois mois avant que j'accepte de la tutoyer. Il n'y avait pas moyen... Elle était là: 'Mais là ! C'est ridicule!' (rire) 'On se connaît depuis cinq ans ! Tu vas me...' Parce que je l'aie eu dès ma première année de bac... Puis, c'est ça... Je veux dire, depuis que je suis toute petite, on me tape sur les doigts pour que je vouvoie un prof... J'étais toute tremblante les premières fois... 'Oui madame. Bonjour madame.' Tu vois ? Elle était morte de rire! (rire) Elle est Française aussi... donc elle connaît... Ben, elle est là depuis très longtemps... Mais... Elle sait pourquoi je réagis comme ça... (rire)* (Entretien avec L., 2015 : § 134).*

vers leurs pairs était le plus souvent interprétée par ces immigrants comme le corollaire d'un cadre de vie qui leur paraissait être plus respectueux et amical que celui qu'ils avaient quitté :

[...] en fait, on ne s'en rendait pas forcément compte avant de partir à Montréal et ça a été un choc quand même de rentrer... de se dire: 'Ah ! On avait oublié que c'était comme ça en France !' Parce que... ben voilà... au Québec, les gens sont polis. Ils se respectent... Ben... voilà ! Enfin, voilà, c'est complètement différent... Il y a du respect ! (Entretien avec C1., 2015 : § 69).

Du fait de tous ces facteurs, la société québécoise serait plus permissive, sécuritaire et égalitaire¹³⁸ que la société française :

¹³⁸ Par exemple, plusieurs Françaises que j'aie interrogées ont dit apprécier le statut que tenait la femme dans la société québécoise. Selon celles-ci, l'inégalité entre les sexes seraient beaucoup moins prononcée au Québec et les femmes y jouiraient de plus de possibilités : « *Il y a une notion de respect... de respect mutuel et d'égalité... d'égalité et d'équité des sexes au Québec qui est beaucoup plus développée qu'en France. Tu vas le retrouver au niveau du marché du travail... Oui, il y a un écart de salaire, mais il est minime par rapport à l'écart français... et dans les mentalités, il y a un respect de la femme et de l'image... que la fille représente... Sérieusement, tu prends un bar à Montréal avec toutes les 'pitounes' en mini-jupe sur le 'dance floor', tu les mets dans un bar français, là, ces filles-là, elles vont se faire insulter, elles vont se faire lyncher, elles vont se faire mettre des mains au cul, ça sera normal... Ici, la fille, théoriquement, sauf si elle sort à Brossard, elle ne va pas se faire emmerder... » (Entretien avec E., 2015 : § 199). Les femmes seraient plus respectées. Conséquemment, elles seraient aussi plus tranquille et plus en sécurité lorsqu'elles sont seules en publique : « *Ça, c'est... du point de vue sécurité... là... que... en France... en tant que femme, effectivement, je trouve que... ben ça dépend des endroits aussi... mais de manière générale, c'est moins sécuritaire et puis on a plus peur d'être toute seule... alors que ici... pfff... ça va... ça va bien... » (Entretien avec les P., 2015 : § 558). Par contre, le jeu de regards entre hommes et femmes qui serait omniprésent en France serait impossible dans ce climat aseptisé. Les hommes ne seraient pas entreprenant, ils ne regarderaient pas les femmes et ils les laisseraient faire les premiers pas : « *C'est ça! Mais, du coup, les Françaises, elles vont considérer que les mecs québécois c'est des gros 'fifes'... parce que c'est des gars qui viennent pas les draguer... À côté de ça, c'est des filles qui disent... (inaudible) Mais il y a des référents français qui restent... Du coup, c'est ça... ouais, c'est ça, elles vont avoir une image du mec québécois qui est... tu sais ? qui n'est pas entreprenant, qui est trop timide, qui n'a pas de caractère... » (Entretien avec E., 2015 : § 205). Il me faut toutefois préciser que ce dernier point ne m'a jamais été présenté comme une source de frustration par mes répondantes. Le plus souvent, elles me disaient relater les propos d'une amie ou d'une connaissance pour m'expliquer cette variation.***

Tu sais, moi, j'ai des amis Français qui... quand ils viennent ici... ils ne comprennent pas que les enfants vont dans les parcs tout seul... on leur laisse de la liberté... pis nous... à un moment donné on s'est dit... c'est vrai... en France, on aurait jamais fait ça! On aurait été avec eux... On les aurait surveillés... Tu sais... et... moi... c'est ce que je vivais dans mon enfance en France... J'allais dans les parcs jouer au soccer machin et compagnie... pis ça allait bien... pis... euh... ouais... il y a des côtés comme ça où je dirais effectivement... pis ça me plaît bien parce que je dis: 'Ben tiens! Je suis en train d'offrir un peu ce que moi j'avais à mes enfants'... et que si on était resté en France j'aurais pas pu leur offrir ça... (Entretien avec J., 2015 : § 426).

Il convient toutefois de préciser que l'ensemble des participants interviewés ont apporté des nuances plus négatives à leur appréciation de leurs amitiés et des pratiques de sociabilité québécoises. Fait intéressant, les critiques des immigrants interviewés rencontrent dans la majorité des cas les points qui ont été soulignés via le questionnaire par la frange insatisfaite des participants. Ce constat vient remettre en question une partie des résultats obtenus par l'entremise du questionnaire dans la mesure où il laisse entendre que la proportion représentant les immigrants français insatisfaits de leur vie sociale au Québec pourrait être plus importante que ce que les données brutes suggèrent à prime abord. On peut en effet penser que plusieurs répondants — à l'instar des immigrants interviewés — aient été réticents à l'idée d'admettre à un inconnu qu'ils avaient « peu ou pas d'amis » au Québec mais qu'ils auraient néanmoins pu, eux aussi, accepter de faire état de leurs difficultés à ce niveau dans le cadre d'un entretien.

9.2- Se faire des amis au Québec : une opération qui n'est simple qu'en apparence

De nombreuses études ont montré que les Français viennent au Québec avec l'idée de se mêler autant que faire se peut à la population locale. Cette tendance s'observe aussi abondamment au sein de mon échantillon :

[...] c'est sur aussi qu'on a eu des moments qui ont été compliqués... parce que... pour s'intégrer, c'est pas toujours facile... [Interviewer : Oui ?] En fait, pour vraiment se faire des amis, ça n'a pas été évident parce que nous on ne voulait pas forcément... heu... se faire des amis français en fait... [Interviewer : Oui.] Heu... donc... on voulait... voilà... on voulait se faire des amis québécois, enfin... [Interviewer : Oui-oui.] (Entretien avec C2., 2015 : § 31).

Afin d'atteindre rapidement cet objectif, ils vont, à leur arrivée, chercher à fuir leurs compatriotes et à tisser le plus tôt possible des liens solides et significatifs avec des membres de la population locale — une entreprise qui, au Québec, semble s'être révélée toujours plus compliquée et difficile qu'ils l'avaient escompté. Dans les premiers temps, le côté jovial et avenant des Québécois tant apprécié par les répondants apparaît faciliter grandement les prises de contacts. Ils acquiescent apparemment à toutes leurs propositions amicales. Qu'il ait été question d'une invitation à aller prendre un verre ou de participer à un souper entre amis, ils se disent partants. Puis, dans les faits, rien ne se produit. Les invitations sont oubliées ou annulées.¹³⁹

Oui, mais justement, c'est très rare. Et, en fait, je m'étais rendu compte de ça, c'est que... heu... pas mal de Québécois... c'est très convivial d'entrée de jeu... mais ça reste très superficiel... Très-très superficiel... [...] Ça demandait... ça demandait plus de temps... mais je me dis... que finalement... est-ce si différent que si on était en France ? Est-ce que finalement, mes amis, (inaudible)... Un bon nombre d'amitiés sont tout autant superficielles. Mais c'est vrai qu'il y avait ce côté-là qui a été surprenant... C'est assez facile... et puis... en fait... heu... tu te rends compte que (inaudible) ... c'est plus compliqué... (Entretien avec F., 2015 : § 56 et 62).

Ce phénomène a affecté les immigrants dans leurs pratiques, les obligeant à certaines adaptations. Plusieurs d'entre eux ont dû réduire leur nombre de sorties et d'activités. Par exemple, un peu plus de la moitié (55,26%) des immigrants qui se disaient insatisfaits de la commensalité et des pratiques

¹³⁹ Les immigrants interrogés s'expliquent mal ces déconvenues. L'une des hypothèses les plus fréquentes pour expliquer ce phénomène se rapporterait à une forme de politesse « exacerbée » qui proscrireait toute forme de refus affirmatif par peur de contrarier ou de déplaire — « L'hypocrisie... L'impossibilité de dire 'Non!' Apparemment, le 'Non' est interdit (rire) [...] C'est ma petite théorie... » (Entretien avec C2., 2015 : § 164).

de la table au Québec¹⁴⁰ affirmaient qu'ils dînaient fréquemment avec leurs collègues de travail lorsqu'ils habitaient la France (Cahier annexe 1 : 257). Or, de ce nombre, seulement 28,57% d'entre eux affirmaient dîner (ou manger) avec leurs collègues de travail depuis qu'ils étaient au Québec

¹⁴⁰ Fait intéressant, des variations au niveau de la nourriture et des pratiques de la table pourraient jouer sur la volonté de ces immigrants de demeurer au Québec. Bien qu'en apparence étriquée, cette hypothèse rencontre les conclusions de l'analyse de Mead et de Métraux (2001). Celles-ci avaient répertorié, dans leur étude ethnographique, l'art et les plaisirs de la table parmi les principaux « thèmes » de la culture française. Depuis, cette hypothèse a été vérifiée à plusieurs reprises, tant par des anthropologues américains que des anthropologues français (Anderson-Levitt, 2001: XV). À prime abord, le choc semble n'avoir pas été aussi sérieux dans le cas qui nous intéresse ici. Seulement un tiers (29,23%) des immigrants interrogés se disaient insatisfaits de la qualité des aliments et de la gastronomie québécoise. Évidemment, ce résultat ne remet pas en cause les observations de Mead et de Métraux. Il montre seulement qu'il est possible pour la plupart de ces immigrants de trouver leur compte dans les épiceries et les restaurants du Québec. Il y aurait bien quelques différences, mais elles seraient sans incidences sérieuses : « *Bon, effectivement... alors, c'est sûr que si tu... dans un Super Marché en France, tu vas voir un rayon de yaourt... qui va faire deux fois cinquante mètres de long alors que, en revanche, c'est pas le cas ici... Au Québec, t'as... [la rangée] dix : céréales, [la rangée] neuf : céréales, [la rangée] huit : céréales, [la rangée] treize : céréales... quatorze : céréales... Voilà, c'est le type de différences... mais bon... Voilà !* » (Entretien avec F., 2015 : § 139). Pour s'ajuster, il ne leur aurait fallu qu'apporter quelques modifications mineures dans leurs habitudes et dans leurs pratiques de consommation : « *L'habitude, mettons, de manger du pain, du fromage... à tous les jours... Parce que c'était ça en France... c'était vraiment ça... Mais, tu sais ? C'est comme tout... Je mange autre chose... qu'il n'y a pas en France... c'est moi qui l'aie voulu... ça fait que je ne peux pas me plaindre... qu'ici... il n'y ait pas ça... C'est moi qui ait voulu partir... donc j'assume mon choix...* » (Entretien avec les P., 2015 : § 428). En fait, parmi les répondants interviewés, rares étaient ceux qui trouvaient à redire de la qualité des aliments. Certains s'insurgeaient même contre leurs compatriotes qui « osaient » formuler des critiques à ce niveau : « *Non. Ça, pour le coup... (inaudible) Tu sais... une fois... J'étais à l'aéroport... Il y avait deux Français qui ne se connaissaient pas... puis qui se sont mis à discuter par rapport... Pis, leur truc, c'était de dire... 'Vraiment à Montréal... c'est pfff...' [...] Oui ! Attends ! Il ne faut pas déconner ! T'as vu le nombre de restaurant à Montréal ? Tu sais, à Montréal, si tu veux vraiment souper... si tu veux manger comme un cochon... tu sais si tu veux mal manger, tu peux mal manger mais... à Paris aussi... Si tu veux bien manger, tu peux très bien manger... Il y a vraiment de tout, quoi ! Donc, heu...* » (Entretien avec F., 2015 : § 133 et 135). Arrivé à ce point, il m'apparaît nécessaire de nuancer ces résultats positifs. Biens qu'elles se disaient insensibles à tous ces changements, la plupart des personnes que j'aie interviewées ont tout de même admis éprouver une certaine « nostalgie alimentaire ». Plusieurs avaient même mis au point des stratégies pour combattre cette « nostalgie ». Elles impliquaient souvent une fréquentation assidue des épiceries fines. Plusieurs demandaient aussi à leurs proches restés en France de leur envoyer par la poste des aliments introuvables au Québec. La plupart admettaient profiter de leurs voyages pour consommer abondamment leurs plats préférés. Certains affirmaient même avoir arrêté leur menu avant de partir et l'avoir communiqué à leurs proches pour que tout soit prêt à leur arrivée. Ces dernières informations laissent entendre plus ou moins directement que la facilité avec laquelle il leur est possible d'accéder à certains aliments a en définitive une incidence sur le degré d'appréciation générale de ces immigrants — « *Quand on le veut, on arrive à retrouver certains produits ! On arrive à tenir...* » (Entretien avec les P., 2015 : § 423).

(Cahier annexe 1 : 258). Il s'agit donc d'une baisse considérable. Par ailleurs, près de la totalité (81,58%) de ces immigrants affirmaient prendre l'apéro en France avec leurs amis (Cahier annexe 1 : 259), une habitude dans laquelle seulement le tiers (35,48%) d'entre eux a pu persister au Québec (Cahier annexe 1 : 260).¹⁴¹

Les données que j'ai collectées montrent aussi que la fréquence avec laquelle ces immigrants vont manger avec des amis diminue considérablement une fois qu'ils sont au Québec. Par exemple, plus d'un tiers (36,84%) d'entre eux affirmaient — en moyenne — ne prendre aucun repas par mois avec leurs amis depuis qu'ils étaient au Québec. Cette proportion se fixait tout juste à un dixième (10,53%) lorsque ceux-ci étaient en France (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 2 — Variations dans les fréquences des repas entre amis des immigrants travailleur français avant et après avoir émigré, par mois.

Nombre de repas partagés par mois	France	Québec
Aucune	10,53 %	36,84 %
Entre 1 et 2 fois	31,58 %	50 %
Entre 3 et 5 fois	44,74 %	10,53 %
Plus de 5 fois	10,53 %	—

De plus, il semble que ces repas ne soient que rarement partagés avec des Québécois et ce, indépendamment de la volonté des immigrants français de se mêler à la population locale (Dupuis, 2010). En effet, seulement 44,74%

¹⁴¹ Il faut toutefois souligner que plusieurs répondants m'ont avoué en entrevue trouver leur compte dans la formule 5 à 7 plus commune en Amérique du Nord.

des immigrants qui prenaient des repas entre amis affirmaient qu'il leur était arrivé de recevoir des Québécois à souper (Cahier annexe 1 : 256).¹⁴²

Il semble donc que la vie sociale de plusieurs immigrants se soit trouvée réduite du simple fait de leur immigration au Québec. Ce qui apparaît normal sous plusieurs aspects : il faut un temps pour s'ajuster à toute chose. Néanmoins, il semble que certaines des difficultés que les immigrants aient rencontrées aient persistées dans le temps. Si l'on se rapporte aux propos des principaux intéressés, bon nombre de ces difficultés découleraient de certaines particularités du mode de socialité des Québécois. Ce sujet est abordé plus en détails dans les prochaines pages.

¹⁴² Autre point de litige important, la presque totalité (81,58%) de ces immigrants considérait qu'il leur était plus difficile de contrôler la qualité de leurs aliments depuis qu'ils étaient au Québec (Cahier annexe 1 : 261). Il s'agit là d'un point qui m'a été confirmé plusieurs fois en entrevue. Par exemple, le fait que le lieu d'origine de la viande ne soit pas indiqué sur les étiquettes ou encore que le beurre ne comporte pas de date de péremption m'ont été présentés à plusieurs reprises comme des sources d'agacements et d'inquiétudes. Le prix exorbitant de certaines produits a été aussi souligné par plusieurs comme une source d'irritation : « *Après... tu restes Français... tu as été élevé avec une certaine idée culinaire et avec une certaine idéologie de la bouffe aussi... Ben... il y a des fois... t'arrives au Québec... (silence) tu sais... tu dois acheter du fromage à raclette... tu vois le prix du fromage à raclette... ? Tu te dis: 'Bon! Je ne mangerai pas de raclette ce soir !' C'est des petites choses mais en même temps...* » (Entretien avec E., 2015: § 98). Les sources de frustration étaient nombreuses à ce niveau, mais le vin et ce que certains n'ont pas hésité à appeler le « racket de la SAQ » constituaient sans aucun doute la principale pierre d'achoppement : « *40\$ pour une bouteille de vin qu'on sait qu'elle coûte 5 euros en France ! Elle a juste traversé la mer, là ! C'est pas... heu... Mais bon, ça, c'est cher... Mais en même temps, si tu veux boire du vin... t'es pas obligé, là... Si tu veux le boire, tu vas payer 40\$ ta bouteille... Ça, c'est correct... J'ai rien contre, mais c'est plate...* » (Entretien avec les P., 2015: § 472). Au final, près de soixante pour-cent (58,06%) de ces immigrants affirmaient que la « mauvaise qualité » des aliments avait une incidence négative sur leur appréciation de la vie au Québec (Cahier annexe 1 : 262). Ce dernier point vient bien entendu ajouter de l'eau au moulin de Mead et de Métraux.

9.3- Les principes de la socialité québécoise tels que compris et décrits par les immigrants français

En fait, j'ai l'impression que... heu... les gens ouvrent pas facilement la porte de chez eux en fait. Et... heu... j'ai l'impression qu'en dehors du travail les gens vont se retrouver en famille et ne vont pas forcément faire l'effort de se faire de nouveaux amis... et du coup... c'est vrai que c'est difficile de se faire des amis québécois. [...] Et du coup, ben... c'est vrai que... ben... je me dis que si l'on avait pas travaillé... et ben... on ne se serait pas fait d'amis, en fait. Ou ça aurait été compliqué. Je ne sais pas comment on aurait fait parce que, en plus, moi, je... je prenais des cours d'anglais... dans une association... et... et ben... j'avais beau aller vers les gens... et tout... les gens, étaient gentils, mais ça n'allait pas plus loin en fait. Donc, c'est vrai que c'est compliqué... puis, à un moment donné, on ne peut pas non plus trop insister... parce que c'est trop intrusif... Donc, heu... non, c'est vrai que ça a été pesant... et c'est vrai que, ben en France... heu... ben on s'invite facilement les uns chez les autres... et puis après... Enfin, moi j'ai grandi dans la même ville... et mes amis, c'est des amis de longue date et... du coup... on sort souvent... on se voit souvent... Donc, c'est vrai que ça a été dur au niveau social de se dire que... ben au final, on n'a pas d'amis ! (Entretien avec C., 2015 : § 85 et 87).

Au final, les Québécois se sont révélés à plusieurs de ces immigrants comme étant plutôt distants et difficiles d'approche. Intégrer leur cercle d'amis et construire une intimité avec eux demanderaient du temps et beaucoup d'efforts :

Non, c'est ça. J'ai réussi à me faire un cercle d'amis québécois... de vrais amis québécois, mais ça prend du temps. Ça prend plus de temps qu'en France. C'est peut-être ça qui m'a choqué en fait au bout d'un ou deux ans ! C'est que... Ouais, t'es arrivée ici. Ouais, tout le monde est gentil avec toi. Ouais, c'est facile de se faire des contacts, des rencontres, etc... mais mettons que le 'gap' entre connaissance et amis... il est beaucoup plus difficile et beaucoup plus gros qu'en France... Je trouve. (Entretien avec E., 2015 : § 44).

Ce sentiment se retrouve également chez les répondants qui se sont déclarés — via le questionnaire — insatisfaits de leur vie sociale au Québec. La majorité d'entre eux considéraient en effet qu'il est plus facile d'approcher un inconnu en France qu'au Québec. Fait important, près de 40% (37,5%) de ces répondants considéraient qu'il était très difficile d'établir un contact positif avec un inconnu au Québec (voir le tableau 3).

Tableau 3 — Difficulté avec laquelle un inconnu peut être approché en France et au Québec selon les immigrants travailleurs français insatisfaits de leur vie sociale au Québec (Cahier annexe 1 : 230 et 231)

Difficulté d'approche	France	Québec
Très facile	25 %	3,13 %
Facile	40 %	15,63 %
Moyen	31,25 %	12,5 %
Difficile	-	25 %
Très difficile	-	37,5 %

Parmi les participants qui considéraient que les Québécois étaient difficiles d'approche, 91,67% d'entre eux estimaient que les rapports entre inconnus au Québec étaient foncièrement différents de ceux en France (Cahier annexe 1 : 232). Si l'on se rapporte aux propos collectés en entrevue, l'essentiel de ces différences résideraient dans l'écart qui sépare les manières avec lesquelles les Québécois et les Français organiseraient leur réseau social et contrôlèrent l'accès à leur intimité :

Je pense que je me suis beaucoup posé de questions sur l'amitié... Les différences françaises et les différences québécoises... et il y a vraiment... c'est là que je ressens le... tu vois... Moi, une grosse différence, admettons... en France, t'as des amis... tu vas aller au gym avec eux, tu vas aller voir un film avec eux, tu vas sortir avec eux... tu as ta même gang d'amis plus ou moins large selon l'intimité de l'activité... mais admettons qu'au Québec tu vas avoir des amis pour une affaire... d'autres amis pour une autre affaire... et ça va être des groupes qui seront pas du tout amenés à se rencontrer... Tu sais, t'as, admettons que le schéma français est beaucoup plus concentré que... tu vois... alors que le Québécois, il parle vraiment... c'est juste des proches qui ne sont pas forcément interreliés entre eux... (Entretien avec E., 2015 : § 32).

Les Français aborderaient donc leurs réseaux comme un ensemble monolithique sans ordre ni classement. Une fois à l'intérieur, on aurait accès à toutes les sphères de leur vie :

Non, moi, je trouve que c'est facile... heu... après une chose que j'aie peut-être remarquée des fois... c'est que... nous autres, en France, mettons, ça va être facile de se faire des amis au travail et de les voir à l'extérieur... Ici, on dirait que tu as comme tes amis du travail pis tes amis-amis pis... en tous cas... tu sais ? C'est plus difficile de... C'est plus difficile de comme mélanger... Ouin, exact... Mais heu... (Entretien avec les P., 2015 : § 363).

Les Québécois auraient pour leur part une approche beaucoup plus compartimentée et contrôlèrent davantage l'accès à leur vie privée — « *On me l'a dit clairement au travail... On m'a dit... 'Je peux être ami avec tout le monde... on va au restaurant, mais on ne se voit pas...[en dehors du travail.] Personne n'est jamais venu chez moi... (inaudible) On est ami, mais... pas chez nous !' »* (Entretien avec les P., 2015 : § 366).¹⁴³ Autrement dit, les Québécois découperaient et classeraient leur réseau de connaissances en se rapportant à la fonction première que celles-ci remplissent : « *Tu sais... comme au soccer... là aussi, tu apprends que, c'est pas parce que ce sont tes amis de soccer que ça va être tes amis après le soccer.* » (Entretien avec J., 2015 : § 264). Ce faisant, ils confinaient chacune de leurs connaissances à des rôles précis et non-interchangeables : les amis du sport demeureraient les amis du sport. Ils ne les côtoieraient

¹⁴³ Cette « amabilité d'apparence » m'a été mentionnée lors des entrevues à de nombreuses reprises. Sur de nombreux points, cette propension semble s'approcher de la « passive-aggressiveness » décrite par Tenhouten. Comme elle, l'objectif premier de cette forme d'amabilité ne serait non pas de plaire mais de prémunir l'individu de son entourage : « This is the 'nice guy' or 'nice boss' who is well-liked because of a preoccupation with cultivating an image of being friendly, likeable, and popular. But this 'niceness' is a defensive and manipulative way of maintaining 'minimal emotional involvement and interpersonal commitment' (Bach and Goldberg, 1974 : 18). » (Tenhouten, 2007 : 60). Ainsi, « this person's aggression is always present and powerful but is at the same time disguised and indirect, and does not appear to be aggressive at all. » (Tenhouten, 2007 : 60). Cette attitude viendrait contraster fortement avec le côté plus « sanguin » et explosif des Français. De plus, les deux systèmes cohabiteraient très mal ensemble : « [...] passive-aggressives try to be nicer than nice, to win the acceptance of everyone they encounter. They have a fear of being angry, assertive, and aggressive. Yet they harbour resentments and hostility, and possess a usually well-disguised aggressiveness that is apt to symbolize itself in explosive action. The 'nice' person is, on close examination, a manipulator skilled at inducing guilt in any personal confrontation, for how could one, after all, possibly get angry at a person who is simply trying to be 'nice'? » (Tenhouten, 2007 : 62). Évidemment, il est difficile de déterminer dans quelle mesure cette attitude est généralisée. Il semble toutefois que cette propension soit suffisamment présente dans la population québécoise pour que l'ensemble des personnes que j'aie interrogées me la soulignent.

que dans le cadre de leur activité sportive commune, ils n'iraient pas au cinéma avec eux, ils ne partageraient pas de repas avec eux et ils ne les introduiraient (surtout) pas dans l'intimité de leur domicile :

Ça... ça aussi on a appris... on a appris quand... quand on est arrivé... il y a des souvenirs qui reviennent... nous... on était dans... dans un bloc appartement là... et puis, il y avait un monsieur retraité dans... dans un appartement qui était bien gentil... et tout ça... et pis, tu sais, nous, un jour, on... ben par sympathie... 'Tiens! Venez prendre un verre!' ... et tout ça... et puis... tu sais... on a senti qu'on l'avait gêné... et lui il a été sympa parce qu'il nous l'a dit... il nous a dit: 'Ah! Ça ne se fait pas trop ici. On peut aller prendre une bière sur la galerie et puis jaser, mais, tu sais, s'inviter chez les gens...' (Entretien avec J., 2015 : § 260).

Ainsi, tout se passerait comme si les Québécois mèneraient plusieurs vies distinctes — distinctes de par leurs trajectoires, leurs fréquentations et les rôles qu'ils y jouent. Ils sauteraient de l'une à l'autre plutôt facilement en les mettant tour à tour en attente et en reprenant le développement à partir de leur dernier point d'intermission — « *C'est autre chose. Tu te dis au revoir et puis, hop! tu vas dans ton autre vie là.* » (Entretien avec J., 2015 : § 268).¹⁴⁴

Évidemment, des croisements seraient possibles. Une personne d'un réseau pourrait — selon ces immigrants — en intégrer un autre. Autrement dit, il serait possible pour une personne d'accéder à tous les stages de la vie

¹⁴⁴ Selon eux, les Québécois glisseraient de l'un de ces cercles à un autre sans trop se soucier des dons (en espèce ou symboliques) effectués par les autres partis en cause. En cela, il contreviendrait au principe universel de réciprocité sur lequel se fonderait les relations sociales. Isolé en premier par Marcel Mauss et Bronislaw Malinowski, ce principe pose que ce qui a été investi par l'un doit lui être retourné par l'autre et ce, sous une forme équivalente, pour que la relation qui les lie soit viable. Si la chaîne d'échange est rompue, le rapport de confiance s'effondrerait : « EM (Equality-Matching) [...] exists on the level of turn taking, in which each person in a group performs the same act in a temporal sequence consistent with latent social norms. EM exists as reciprocity, in which each person gives and gets back what they view as roughly the same. EM as distributive justice means an even distribution of valuable objects and things so that each person receives roughly an equal share : to each the same, regardless of needs or usefulness. » (Tenhouten, 2007 : 124). Or, les Québécois auraient selon eux tendance à ignorer les « dons » (ou les appels) qui leurs sont faits, soit par oubli ou par désir de demeurer détaché. Dans tous les cas, cette propension a eu pour effet d'amener plusieurs des immigrants que j'ai interrogés d'instiller de sérieux doutes quant à la solidité des liens interpersonnels qu'ils ont tissés depuis leur arrivée au Québec.

la sphère intime (privée) d'un Québécois, le processus serait toutefois plus long et plus périlleux au fur et à mesure que le temps passerait. C'est-à-dire que — selon les français interviewés — les Québécois se fermeraient en vieillissant et il serait par conséquent très difficile pour quelqu'un qui n'a pas grandi ici d'établir des relations significatives avec les résidents natifs de la province — « *C'est ça, tu vois. Nous, c'est ce que l'on vit quand on arrive (inaudible). Tu ne peux pas devenir ami du jour au lendemain avec des Québécois parce que ces gens-là, ils ont une gang d'amis qui est établie depuis cinq, dix, quinze, vingt ans, tu sais ?* » (Entretien avec E., 2015 : § 175).

Au final, ces pratiques limiteraient grandement les possibilités de rencontres et pèseraient sur le moral de plusieurs immigrants : « *[...] c'était pas évident, parce qu'en France, on a... on a beaucoup d'amis. Donc, on avait l'habitude de voir beaucoup de monde... et puis ben là, au final, il a fallu tout recommencer. Rencontrer de nouvelles personnes, que ces personnes s'habituent à nous [...]* » (Entretien avec C., 2015 : § 31).

De plus, elles auraient eu comme résultat de « contraindre » plusieurs participants à se « tourner » vers d'autres étrangers ou vers leurs compatriotes pour construire leur nouveau réseau social : « *[...] j'essaie de faire de nouvelles expériences... puis, je vois que malheureusement... j'ai plus de facilité à tisser des liens avec des étrangers... (inaudible) qu'avec des Québécois...* » (Entretien avec C2., 2015 : § 85).

Pour ma part, pendant mes trois années et demi passées au Québec, je ne me suis liée d'amitié qu'avec un seul québécois « pur souche » et le reste de mes amis étaient tous des immigrants comme moi (pas forcément français: africains, maghrébins, japonais...) et j'en ai rencontré certains sur mon lieu de travail. Par contre, même si j'ai eu des affinités avec des collègues québécois, ce n'est pas pour autant que j'aie pu me lier d'amitié avec eux... (Témoignage laissé le 05-DEC-12).

Ce n'est pas la première fois que de pareilles difficultés sont observées. Par exemple, Jean-Louis Grosmaire avait remarqué en 1981 que les immigrants français installés dans la *Belle Province* tendaient généralement à être plus satisfaits des relations interpersonnelles qu'ils tissaient avec leurs compatriotes français que de leurs interactions avec les Québécois.¹⁴⁵ Par ailleurs, la majorité de mes répondants qui se disaient insatisfaits de leur vie sociale au Québec affirmaient accorder en général plus de confiance à leurs amis français qu'à leurs amis québécois. Fait intéressant (ou alarmant), plus de quarante pour cent (40,63%) d'entre eux accordaient un niveau de confiance très élevé à leurs amis français alors que plus du tiers (34,38%) d'entre eux affirmaient prêter un niveau de confiance très faible à leurs amis québécois (voir le tableau 4).

Tableau 4 — Niveau de confiance accordé par les immigrants travailleurs insatisfaits de leur vie sociale au Québec à leurs amis français et québécois (Cahier annexe: 228 et 229)

Niveau de confiance	Amis en France	Amis au Québec
Très élevé	40,63 %	3,13 %
Élevé	43,75 %	15,63 %
Moyen	9,38 %	18,75 %
Faible	3,13 %	21,88 %
Très faible	-	34,38 %
Abstention	3,13 %	6,25 %

Ces différentes informations laissent donc entendre que plusieurs immigrants français rencontreraient de sérieux problèmes interpersonnels au

¹⁴⁵ Plus précisément, il avait noté que plus de 70% immigrants interrogés avaient exprimé de la satisfaction à l'égard de leurs relations amicales avec leurs compatriotes. Grosmaire avait évalué que ce taux se fixait à 66%et 52,8% dans le cas de leurs relations avec les Canadiens français et les Canadiens anglais (Grosmaire, 1981 :405).

moment de leur adaptation à la société québécoise. Loin d'être sans conséquence, ces problèmes pèseraient lourdement sur le moral de certains de ces immigrants et pourraient même parfois inciter quelques-uns d'entre eux à quitter la province :

[...] les relations humaines sont vraiment déplorables dans ce pays [le Québec], surtout pour un français et ce même s'il a mis tout son cœur, son âme et son argent pour s'intégrer [...]. Bref, après tant d'énergie donnée de bon cœur, je suis épuisé et ma santé est devenue très fragile. J'ai dû travailler deux ans de plus pour me refaire un petit capital et effectuer ce dernier retour. (Témoignage laissé le 13-DEC-12).

Évidemment, il est impossible d'estimer avec précision le nombre d'immigrants français qui quittent le Québec pour ces raisons.

Les immigrants français les plus affectés expliquaient le plus souvent les difficultés interpersonnelles qu'ils ont rencontrées au Québec en se rapportant à des différences culturelles entre Français et Québécois très prononcées et à un sentiment anti-français exacerbé et généralisé à l'ensemble de la population québécoise. Ce point est abordé plus en détail dans la prochaine section.

9.4- Quels sens donnent ces immigrants à ces difficultés interpersonnelles ?

Aux dires de plusieurs immigrants, il existerait de profondes différences dans les manières avec lesquelles les Français et les Québécois abordent leur quotidien et leurs rapports avec leurs pairs. Le choc accusé par les immigrants à ce niveau serait d'autant plus grand que plusieurs d'entre eux s'installeraient au Québec en pensant trouver chez ses habitants certains traits culturels français : « *Je pense qu'il y a un décalage entre la perception des Français des Québécois et la réalité. Les Québécois seraient nos « cousins » et, à ce titre, très proches de l'état d'esprit français, mais cela n'est pas vrai du tout.* » (Témoignage laissé le 01-NOV-12). Or, les Québé-

cois auraient leurs propres façons de faire et celles-ci seraient dans certains cas incompatibles ou incompréhensibles pour les Français — qu'ils soient venus vivre au Québec en pensant pouvoir y vivre le rêve américain à la française ou non.

N'étant pas le sujet même de ma recherche, il m'apparaît inutile de tenter d'énumérer ici l'ensemble de ces différences. Par ailleurs, les immigrants que j'ai interrogés à ce sujet éprouvaient de la difficulté à en préciser des exemples concrets. Le plus souvent, ils parlaient d'impressions et évoquaient des différences dans les mentalités, dans les façons de raisonner ou de penser la vie et ses problèmes :

Une chose m'interpelle toujours après 15 mois de vie ici, c'est l'impression de « psychorigidité » des habitants du Québec. Il me semble que cela est un frein à l'adaptation des procédures à une situation particulière. Nous avons eu à en subir les conséquences (toujours actuellement, du reste...) car notre situation ne correspondait jamais aux cas précisés dans les démarches prescrites si bien que nous nous sommes retrouvés dans de nombreuses impasses sans qu'il soit possible de trouver de solution. Bref, la rigidité du système québécois et de ses habitants me paraît être le principal obstacle à mon intégration. (Témoignage laissé le 01-NOV-12).

Relevant davantage de l'ontologie que du folklore ou de la praxis, ces différences joueraient surtout sur les facettes qui déterminent le caractère et « l'esprit ». Autrement dit, ces différences se trouveraient principalement au niveau des rapports de l'individu à des déterminants majeurs de son être comme l'amitié, le respect ou encore l'autorité :

Avoir un poste de responsabilités en France, c'est détenir une parcelle du pouvoir du roi. On ne discute pas avec la monarchie!!! Ici, lorsqu'on est en poste de commandement, on peut être contesté, on veut savoir pourquoi cette décision plutôt qu'une autre. C'est parfois dur à prendre... on vous respectera pour ce que vous êtes et non pour votre pouvoir. » (Témoignage laissé le 18-JUN-12)

Mais elles joueraient aussi sur des choses plus subtiles mais néanmoins fondamentales comme l'humour :

[Ce couple d'immigrants français a assisté à la diffusion télévisuelle du gala des Oliviers récompensant les humoristes du Québec chez des amis québécois] Non-non (rire) Non... du coup, tous nos amis québécois étaient assis, ils étaient morts de rire ! Et nous deux, on se regardait... 'Qu'est-ce qui les fait rire ?' J'ai un ami qui s'est roulé par terre quand il a vu le sketch de 'Pet pis répète', là... [...] Moi, j'étais à côté... J'étais comme... 'Ok ! Là, il y a clairement un... genre... un truc culturel qui...' (inaudible) C'est sûr que l'humour est un... après ça fait super prétentieux ce que je vais dire, mais j'ai du mal parfois à trouver genre... (inaudible) C'est le fait que je vais chercher à trouver quelque chose d'intellectuellement stimulant dans l'humour... Parce que chez nous, l'humour c'est devenu une manière comme une autre de montrer aussi que t'as en a dans le cerceau... utilisé à une autre fin... Alors qu'ici, l'humour a gardé sa... son utilité première de... 'Ben voilà ! Je rigole, je ne te demande pas de réfléchir. C'est « drôle », point!' (Entretien avec E., 2015 : § 279 et 281)

Les Québécois auraient donc une autre « façon de faire » qui leur donnerait d'autres perspectives, d'autres « possibilités » mais aussi d'autres tabous. Et ces particularités s'opposeraient parfois aux éléments qui déterminent le fait français. Par exemple, près de la totalité (91,67%) des immigrants insatisfaits de leur vie sociale au Québec considéraient que les Québécois abordaient plus facilement ou plus crûment certains sujets (comme le sexe) que les Français. Les Québécois auraient aussi des points de repères différents.¹⁴⁶ C'est-à-dire qu'ils partageraient un ensemble de récits et d'anecdotes qui seraient inconnus des Français et qui offriraient une base à partir de laquelle les liens entre individus peuvent être plus facilement établis et entretenus :

¹⁴⁶ Ces points de repère semblent fonctionner à la manière des « lieux communs » conversationnels isolés par Pierre Bourdieu. Comme eux, ils faciliteraient le contact en établissant un simulacre de communication : « [...] est-ce que celui qui écoute a le code pour décoder ce que je suis en train de dire? Quand vous émettez une 'idée reçue', c'est comme si c'était fait; le problème est résolu. La communication est instantanée, parce que, en un sens, elle n'est pas. Ou elle n'est qu'apparente. L'échange de lieux communs est une communication sans autre contenu que le fait même de la communication. Les 'lieux communs' qui jouent un rôle énorme dans la conversation quotidienne ont cette vertu que tout le monde peut les recevoir et les comprendre instantanément : par leur banalité, ils sont communs à l'émetteur et au récepteur. » (Bourdieu, 2008 : 31).

Mais... C'est ça... Genre, faire des références... c'est ton système de valeurs et ta culture, même si t'es vraiment (inaudible)... Oui, elle va évoluer, c'est sûr, mais ton système de valeurs d'origine, il est ancré au plus profonde de toi... et peut-être qu'après 20-30 ans d'immigration... tu vas peut-être ne plus l'avoir... Mais, tu sais ? C'est des trucs cons, mais, tu sais ? C'est juste que ça fait plaisir de se souvenir... C'est des 'tunes'!... Moi, j'ai des amis québécois qui pouvaient écouter des trucs et ils sont (inaudible)... Ça ne me parle pas, parce que ce n'est pas mes références... de mon enfance... Plus que tu vieillis, plus tu aimes bien te rappeler aussi... C'est sûr que tu ne peux pas te rappeler de la même chose... Ouais, c'est quelque chose qui te rapproche... (Entretien avec E., 2015 : § 183).

C'est ça... Le système éducatif n'est pas du tout le même... puis, des fois, je parle avec des Québécois et je me rends compte que des trucs qui sont... des bases... pour moi, là... ils n'en n'ont jamais entendu parler... Et je voudrais quand même que mes enfants connaissent ces... Ben, ce n'est pas une culture générale pour moi... C'est juste d'autres bases, à mon avis. Comme... la littérature française, je pense que... Ici, on connaît plus la littérature nord-américaine, elle est plus populaire... Donc... je pense qu'il y a ça qui joue aussi... même après, quand je parle avec des Québécois, tout ce qui est référence enfantine, là, les chansons, les comptines, les jeux que l'on a fait à l'école, les choses comme ça... Moi... parce que, Passe-partout, je n'ai jamais écoutée ça de ma vie ! C'est des bases que les gens connaissent entre eux... (Entretien avec L., 2015 : § 50).

Pour certains immigrants, l'apprentissage de ces points de repère était prioritaire dans la mesure où ils leurs apparaissaient essentiels pour nouer contact avec des Québécois. Cet apprentissage s'avèrerait toutefois laborieux dans la mesure où l'on compterait selon eux plusieurs idées préconçues sur les Français parmi ces points de repère (ou « lieux communs »). Cette question va être touchée plus en détail dans les prochaines sections.

9.5- Les « Maudits Français » et le Québec

Ainsi qu'on l'a vu dans les précédents chapitres, de nombreux chercheurs ont montré que les Québécois francophones entretenaient depuis plusieurs décennies de nombreux aprioris négatifs et positifs à l'égard des Français. L'ensemble de ces aprioris serait recoupé et symbolisé dans l'ontologie québécoise par l'expression à fonction cathartique « Maudit Français ». Cathartique puisque, à travers sa simple articulation, cette expression per-

mettrait aux Québécois de communiquer et d'expier en une seule fois toute la colère, la frustration, la surprise ou le ridicule que le fait français suscite chez eux. Si cette expression semble être inconnue des Français en général, plusieurs études ont cependant révélé que les immigrants français du Québec découvrent très rapidement qu'ils ne laissent pas indifférent les Québécois francophones.¹⁴⁷

Les données que j'ai collectées abondent également en ce sens. Plus des trois quarts (76%) des immigrants qui ont participé à mon enquête et qui disaient avoir rencontré des problèmes sur le marché de l'emploi québécois¹⁴⁸ affirmaient avoir vécu des difficultés relationnelles sur leur lieu de travail et un peu moins du quart (24%) de ces immigrants affirmaient avoir été victimes d'une forme de discrimination « ethnique » (Cahier annexe 1 : 205 et 206).¹⁴⁹ De plus, l'ensemble des personnes que j'ai interviewées affirmaient s'être fait au moins interpellé une fois en tant que « Maudit Français ». L'un d'entre eux suggérait même que « [...] *c'est quelque chose qui, pour les Français qui émigrent au Québec, je pense que... ils sont... de toute façon... tous confrontés plus ou moins à ça...* » (Entretien avec J., 2015 : §

¹⁴⁷ Par exemple, Jean-Louis Grosmaire avait noté en 1981 que plus de la moitié (52%) de ces informateurs considéraient que les Canadiens français avaient une attitude défavorable à leur égard (Grosmaire, 1981 : 407).

¹⁴⁸ Plus de 60% (61,54%) des répondants se disaient très satisfait de leur atmosphère de travail et seulement 10% (7,69%) des répondants affirmaient être insatisfait de leur environnement de travail au Québec (Cahier annexe 1 : 205).

¹⁴⁹ Il faut cependant préciser que près de 90% (89,47%) de ces immigrants affirmaient avoir entretenu une bonne relation avec leur employeur (Cahier annexe 1 : 207). De plus, près du trois quart (73,68%) de ces immigrants disaient avoir eu aussi des relations amicales avec leurs collègues de travail (Cahier annexe 1 : 208). Il semble donc que les difficultés interpersonnelles qu'ils aient rencontrées n'ait pas suffi à altérer leur appréciation générale de leur environnement de travail. Il faut cependant préciser que seulement 14,29% de ces immigrants disaient fréquenter leurs collègues en dehors des heures de travail depuis qu'ils étaient au Québec (Cahier annexe 1 : 209). Cette proportion se chiffrait à près de 70% (69,23%) lorsque ceux-ci étaient en France (Cahier annexe 1 : 210). Le lieu de travail n'offrirait donc que des possibilités limitées à certains immigrants pour se forger des amitiés avec des Québécois : « *Oui-oui ! Mais... heu... Mais bon... Moi, par exemple, à l'hôpital, le seul... ben non, j'avais d'autres amis... Mais le seul 'ami' du travail que je voyais à l'extérieur ben c'était un Français (rire).* » (Entretien avec les P., 2015 : § 373).

93). Le phénomène serait donc généralisé et bien connu des immigrants. Il m'apparaissait important de creuser cette question pour cette raison. Conséquemment, les prochaines pages traitent dans un premier temps du discours des immigrants sur les aprioris que sous-tendent cette expression et au sens qu'ils donnent à cette discrimination. Puis, elles abordent dans un deuxième temps la question des effets de cette discrimination sur les immigrants.

9.6- Qu'est-ce qu'un « Maudit Français » ? La perspective française sur le sujet

Les aprioris qui entourent les Français au Québec sont très variés et souvent contraires. Par exemple, dans certains cas, les Français se feront reprochés leur hygiène personnelle (« *Oui, je m'épile les aisselles !* ») et, dans d'autres, ils seront salués pour leur bon goût vestimentaire et leur esthétisme. Malgré ces nuances, le stéréotype qui donnerait son sens premier à l'expression « Maudit Français » et qui collerait le plus à la peau des Français au Québec serait selon les immigrants français interrogés une forte condescendance mêlée de chauvinisme — « *Un « Maudit Français, pour moi, c'est vraiment l'image du mec qui arrive ici comme un gros colon... qui se croit encore au 18^{ème} siècle et qui dit: 'Je viens vous apporter la culture !'* » (Entretien avec E., 2015 : § 136).

Selon les répondants interrogés, cette condescendance serait — aux yeux des Québécois — inhérente au fait français. Elle ferait à leurs yeux l'effet d'une seconde nature et se retrouverait en tant que telle chez tous les Français — « *Mais même encore à l'heure actuelle, ça n'a pas évolué... Un Français... c'est une grande gueule, il sait tout, il connaît tout...* » (Entretien avec les R., 2015 : § 69). Cette inclinaison pourrait cependant être réprimée au prix d'une modeste contrainte. Autrement dit, il existerait, dans la perspective québécoise, des Français « corrects » ou « moins pires » : « *Le seul truc qu'on a... le seul truc qu'on a eu... ouais, c'était une fois dans une*

*boutique... mais c'était pas méchant... c'était la vendeuse qui nous a dit: 'Ah! Pour des Français, vous êtes plutôt sympas !' » (Entretien avec F., 2015 : § 80). Ainsi, un Français « correct » ne serait donc « pas comme les autres ». On déduirait de ses propos et de son attitude une certaine modestie qui serait « inhabituelle » chez les autres Français. Il deviendrait fréquentable du fait même de cette « anormalité » : « *Mon amie me l'a dit. 'T'es pas comme les autres.' (rire) Je suis contente, hein ? Parce que, du coup, je ne corresponds pas aux critères...* » (Entretien avec C., 2015 : § 308).*

Un Français dont la « différence » a été reconnue aurait cependant toujours à composer avec l'expression « Maudit Français ». En effet, cette expression jouerait une part importante dans ses interactions avec ses amis québécois. Elle agirait un peu à la manière d'un surnom ou d'une demi-insulte que l'on utilise pour ponctuer une plaisanterie familière : « *i: On ne t'as jamais traité de 'maudit Français' ici ? R1: Oui, mais pas méchamment... R2: Jamais méchamment... R1: Mais oui, on me le dit souvent... R2: (Fou rire) R1: Mais oui, on me le dit souvent...* » (Entretien avec les P., 2015 : § 382). Son caractère insultant et agressif serait alors dilué (ou masqué complètement) par l'intonation et la nature amicale des propos — « *[...] tu peux avoir le même mot, mais pas avec le même sens premier.* » (Entretien avec J., 2015 : § 93).¹⁵⁰

À ce stade de la relation, l'expression de même que les stéréotypes qu'elle sous-tend peuvent être utilisés par les immigrants pour retourner amicale-

¹⁵⁰ Il est également possible dans un tel contexte que les autres stéréotypes dont sont affublés les Français au Québec soient aussi utilisés comme sujet de plaisanterie : « *Oui... C'est très convivial. Dans sa boîte, il y a un autre Français... qui est maintenant citoyen d'ailleurs... Mais, sinon, ce n'est que des Québécois. Et, vraiment, ils s'entendent très-très bien. Elle se fait charrier, tu sais... parfois, ils la niaisent un peu... (inaudible) Sur les mots de vocabulaires... tu sais... heu... sur des trucs... (inaudible) Il y a un qui lui a dit... 'Vous, les Français, quand vous prenez un... une collation, c'est genre... heu... des petits... des petits gâteaux... des petits machins...' (inaudible) Tu vois ? » (Entretien avec F., 2015 : § 70).*

ment la plaisanterie aux Québécois. L'expression de même que les stéréotypes qui lui sont attachés servent alors de fausse justification : « *Moi, même que des fois, j'en ris... Mais... moi, même des fois je leur dis: 'Ben qu'est-ce que tu veux ? Je suis une ostie de Française, pis c'est tout!' (rire)* » (Entretien avec les P., 2015 : § 391).

9.7- *Quelles implications pour les immigrants ?*

Les immigrants français que j'ai interrogés ne s'entendaient pas sur les implications concrètes de cette expression (et de l'appréhension qui semble souvent l'accompagner) sur leur quotidien au Québec. Par exemple, plusieurs immigrants considéraient que les stéréotypes qui accompagnaient l'expression n'avaient aucune incidence directe sur leur vie. Autrement dit, l'expression « Maudit Français » ne serait pas selon ces immigrants le corollaire d'un sentiment ou d'une intention discriminatoire à l'encontre des Français : « *Ben non, moi, ça ne me dérange pas... Je ne me sens pas rejeté concrètement...* » (Entretien avec les P., 2015 : § 393). Elle serait selon cette majorité le plus souvent inoffensive et, dans le pire des cas, elle marquerait une méfiance sans conséquence pour les Français eux-mêmes.

Pour d'autres immigrants, cette expression serait symptomatique d'un sentiment anti-Français bien réel et souvent pernicieux. Loin d'être inoffensif, ce sentiment agirait selon ces immigrants sur toutes les facettes de la vie des Français au Québec. Il prendrait le plus souvent la forme d'un handicap ou d'une pénalité qu'il leur faudrait constamment chercher à dépasser :

Oui... oui... ben mon côté naïf, crédule... je l'ai découvert à mon détriment certainement... un peu tardivement (rire). Alors, oui, le côté prétentieux et râleur, il nous colle à la peau et... et je suis sûr que ça n'aide pas du tout pour trouver un travail... Et j'en suis désespérée parce que je trouve ça (in-audible). Je trouve ça atroce de généraliser des choses sur les gens sans avoir... sans les avoir mis à... à l'essai. Parce que, comment on peut juger seulement sur la nationalité ? C'est du pure racisme ! (Entretien avec C2., 2015 : § 297).

Dans quelques rares cas, il semblerait que ce sentiment anti-Français puisse déboucher sur une profonde aversion et sur une forme extrême de racisme. Ce fut le cas notamment pour un couple qui a immigré au Québec au début des années 1990. Arrivés à l'été, ils n'ont déchanté qu'au moment de la rentrée scolaire, lorsque leurs enfants ont gagné les bancs des écoles publiques de la province. Du fait de leur accent et de leur origine, ceux-ci ont rapidement été victimes des plaisanteries de leurs camarades de classe « pure laine ». Puis, en l'espace de quelques semaines, les plaisanteries ont fait place aux insultes. Ce qui aurait pu passer alors pour une forme de rite de passage entre adolescents est rapidement apparu comme n'étant ni plus ni moins que du harcèlement : « *Et quand mon mari allait le chercher... quand il allait chercher T. à l'école, ils [les élèves] l'appelaient: "Sale Français ! Sale fils du... C'est le Franky ! C'est le fils du Français !" C'est ça qu'ils disaient. Même à nous ! Ils nous agressaient, hein !* » (Entretien avec les R., 2015 : § 19). Cette agressivité aurait même donné lieu à plusieurs reprises à des attaques physiques. L'une d'entre elles fut très grave et conduisit les parents à prendre action :

Et... heu... et ça a été constamment constamment pendant plusieurs mois... [Interviewer: Hum] et il a fallu intervenir avec le directeur... Et... Ah... après il y a eu... un accident... très très grave... qui aurait pu être très grave et... c'est que... ils avaient un élève qui était surveillé parce que... il avait un dossier pédagogique... enfin... il avait des sacrés problèmes. [Interviewer: Oué-Oué] Et quand il avait les cours de... comment ça s'appelle... les cours de... heu... [Lui: Inaudible]... d'atelier et là... ils avaient des cutter... et [Interviewer: Ok] d'Arts plastiques... [interviewer: Inaudible] et heu... le-le jeune qui le... qui le cherchait... heu... lui a coupé... il s'est... ici... il lui a fait... il était derrière lui... puis il lui a fait ça... [La personne interviewée indique la gorge : l'étudiant « troublé » a donné un coup de cutter dans la gorge de son fils.] (Entretien avec les R., 2015 : § 15).

Au terme de cette expérience, les parents ont retiré leurs enfants de cette école et les ont inscrits dans une école privée. Cette histoire est la plus extrême qui m'ait été relatée. Il faut le rappeler, elle serait survenue aux débuts des années 1990. Beaucoup de changements sont survenus depuis. La plupart des immigrants récents que j'ai interrogés affirmaient n'avoir eu droit

qu'à de rares commentaires souvent jugée inoffensif par les principaux intéressés. Rien de comparable en termes de gravité ou d'implication. Il ressort de tous ces témoignages que les implications que cette appréhension peut avoir sont très variables. Elle semble néanmoins affecter unilatéralement tous les Français du Québec.

Dans tous les cas, les Français interrogés s'expliquaient mal la tension que leur nationalité pouvait susciter chez les Québécois. Ils questionnaient les raisons de cette appréhension qui revêtait selon plusieurs d'entre eux des allures de « faute originelle » : hors de leur contrôle et mystérieuse, ils ne pourraient ni l'expier ni la comprendre : « *Et puis, après, oui, je ne sais pas d'où ça vient... Est-ce que vraiment les Belges sont différents des Français ? Est-ce que les Suisses sont vraiment différents des Français ? Et après, on devient les cousins français !* » (Entretien avec C2., 2015 : § 307).

Cette appréhension apparaissait toutefois moins surprenante aux immigrants qui avaient quitté la France « pour la fuir » (par frustration et insatisfaction). Pour cette niche d'immigrants, cette réticence était compréhensible. Elle était parfois même partagée :

Moi, on me l'a dit... 'Ouais, ben t'es pas pareil que les autres !' ... Mais c'est le plus beau compliment que l'on m'a fait ici. Moi, de mon point de vue... C'est le plus beau compliment que je me suis fait faire... [Passage inaudible - bruit en arrière-plan] Je ne suis pas partie de France, non plus... complètement en paix... où genre... je reproche beaucoup de choses à mon pays, tu sais ? Et du coup, j'ai... je suis arrivée ici, j'ai tout fait... pour pas que l'on me prenne pour une Française... Pour laisser ça... J'ai grandi un peu et, genre, ben ouais, maintenant tu fais un mélange des deux et tu cherches le meilleur des deux, tu vois ? Mais... Non, c'est ça! Quand on me dit: 'T'es pas comme les autres Français !', ça me (silence — probablement un signe quelconque de fierté)... (Entretien avec E., 2015 : § 142).

9.8- Devenir Québécois à tout prix

Bien que surprenante, cette volonté extrême d'assimilation demeurerait selon les dires de certains de mes répondants relativement fréquente parmi

les immigrants français du Québec. Mes répondants plus âgés m'ont présenté ce « retournement identitaire » comme une étape normale de l'intégration des immigrants à leur société d'accueil. Par ailleurs, ce phénomène serait selon eux d'autant plus fréquent qu'il serait encouragé par l'appréhension des Québécois francophones à l'égard des Français. Arrivés à ce stade de leur séjour, les immigrants chercheraient à masquer leur origine (ou leur ethnicité) : « *Même le Français qui est ici, comme tu dis, il est mal vu... donc, il se dit: 'Ah ! Moi ? Je ne suis plus Français ! Je suis Québécois !' Donc, il se retourne dans un truc... un peu retiré sur lui-même... Bon...* » (Entretien avec les R., 2015 : § 70). Ils tenteraient d'y parvenir notamment (ou principalement) en adaptant leur vocabulaire et leur langage de manière à reprendre les expressions et les intonations des Québécois — « *Je n'en suis pas fière là, mais non... je n'arrive pas à le perdre (son accent). Mais j'ai pris les expressions...* » (Entretien avec E., 2015 : § 14).

Ultimement, cette phase déboucherait sur une sorte de « crise » intérieure : « *R1 : Je me suis dis alors 'Mince alors, qui je suis ?' J'ai téléphoné à ma mère, je lui dis: 'Mais qui je suis exactement ?' J'ai perdu mon identité ! R2 : Ah oui, on l'a perd ici... R1 : J'ai perdu mon identité ! Il faut que je me justifie !* » (Entretien avec les R, 2015 : § 60 à 62). Cette tension interne se résorberait au moment où l'immigrant arriverait (ou déciderait d'un) à un statut quo où les deux identités seraient conciliées.

Ce ne serait toutefois pas parce qu'un immigrant a traversé cette étape qu'il aurait pour autant l'impression d'être devenu un Québécois. La presque totalité des immigrants que j'ai interrogés considéraient en effet qu'il leur était impossible d'intégrer complètement la société québécoise. Ce ne serait toutefois pas par un manque de volonté de leur part : une porte leur serait fermée. C'est-à-dire qu'ils auraient les mêmes droits et les mêmes possibil-

ités que les autres citoyens mais ils seraient à jamais exclus de l'identité collective par les Québécois francophones :

Ben, si, mais pas dans le groupe.. heu... Je pense qu'ils... tu sais, ils disent que... tu sais... Il y a le niveau individuel, quoi ! Tout ce qui est relation individuel, quoi ! C'est-à-dire que... [quand] on fait partie de leur [de leur cercle d'amis]... on en fait partie ! Pas de souci, quoi ! En revanche, après, il y a la question... heu... il y a la question plus de l'identité collective... qui est là... qui est assez particulière... (Entretien avec F., 2015 : § 127).

Indépendamment de leurs efforts et du temps qu'ils ont passé dans la province, ils demeureraient toujours des « Français » aux yeux des Québécois francophones :

Mais, c'est vrai que c'était dur... souvent, enfin c'est ce que je dis... en fait quand on naît dans un pays, on a jamais l'impression d'avoir une nationalité en fait... [Interviewer: Oui !] C'est... ben on est habitué... et là, en fait, en étant à Montréal, au Québec, j'ai jamais eu le... plus le sentiment d'être Française qu'en étant... [Interviewer: à l'extérieur ? Ouais] Oui. Parce que tout le temps on me répétait que j'étais Française. (Entretien avec C1., 2015 : § 41).

Cette forme d'exclusion implicite pourrait prendre différentes formes. Certains expliquaient par exemple qu'ils étaient constamment confondus avec des touristes : « Ah ouais ! Et ce qui est drôle aussi, c'est le fait qui est... le truc qui est hyper énervant... c'est... heu... il arrive un moment donné dans la saison où... quand t'es Français à Montréal... t'es forcément un touriste, quoi ? » (Entretien avec F., 2015 : § 82). Pour d'autres, cette dernière barrière subtile mais infranchissable se serait manifestée à travers la curiosité extrême qu'on leur a manifestée :

Ouais, vraiment ! Après, il y avait un peu de curiosité aussi... J'étais étiquetée la 'Française'... Il m'étudiait un peu... Ce n'était pas une famille montréalaise, [c'était une famille] qui avait très peu côtoyée d'étrangers... Donc, c'était un peu interrogatoire... 'Et comment c'est chez toi ? Qu'est-ce que vous mangez ? Qu'est-ce que vous faites... ?' J'étais un peu la bête curieuse... (Entretien avec L., 2015 : § 10).

Ultimement, cette impression d'une distance insécable serait surtout communiquée à travers les blagues et les plaisanteries certes amicales mais néanmoins incessantes dont les immigrants feraient l'objet :

Mais c'est vrai que... que... que c'était des blagues. [Interviewer: Oui ?] Mais au début c'était tout le temps, tout le temps, tout le temps et c'est vrai que c'était dur, quoi ! Et je me dis, heureusement que... ben que j'accepte facilement la critique et tout... et puis bon, ben j'aime bien rire, je le prenais sur le ton de la plaisanterie mais souvent c'était des blagues mais... attendez... moi aussi je suis française... 'Oui, mais toi t'es pas pareille.' [Interviewer: Oui.] C'était souvent. Et du coup, c'est vrai que c'est dur de s'intégrer parce que... ben au quotidien on vous rappelle que vous n'êtes pas Québécoise en fait. (Entretien avec C1., 2015 : § 45).

Cette distance se retrouverait aussi au niveau du discours. Les Québécois francophones prendraient toujours soin lorsqu'ils s'adressent à eux de les dissocier, de les placer dans une autre catégorie qui s'opposerait nécessairement et forcément à l'identité québécoise authentique :

Et l'autre truc qui est vraiment énervant... et ça arrive tout le temps, c'est toujours le... le 'Nous' et 'Vous', tiens, tu vois ? Quand les gens vous disent: 'Oui mais... nous, au Québec... et vous, les Français' Déjà... déjà, t'as envie de leur dire... 'Nous, les Québécois... Nous, les Québécois, je ne vois pas à quoi ça correspond...' Parce que... tu sais... entre un gars de la Gaspésie et un gars de Montréal, il y a tout un écart... ils ont quand même très peu de choses en commun, tu vois ? Je trouve... et le 'Vous' français, tu sais, genre 'Nous' et 'Vous', ça c'est toujours le truc qui... Mais en plus... ça me semble... ça on l'entend souvent ! (Entretien avec F., 2015 : § 86).

Bien que les implications en soient maintenant surtout symboliques, il demeure que l'angoisse quasi-permanente de passer pour un « Maudit Français » semblait peser sur plusieurs des immigrants interrogés dans le cadre de cette recherche. Aucun d'entre eux n'a toutefois affirmé avoir envisagé de quitter le Québec uniquement sur la base de cette difficulté. De plus, il semblerait que ce risque (ou cette possibilité) n'ait constitué qu'un obstacle mineur à l'intégration sociale de ces immigrants. Malgré quelques difficultés, ils sont tous parvenus à intégrer ou à se constituer des réseaux d'amis et ils se disaient, ainsi qu'il en a été question plus tôt, tous très satisfaits de leur vie sociale au Québec.

De ce qui se dégage des témoignages que j'ai récoltés, l'impossibilité d'être comptés dans le « Nous » des Québécois francophones semble être ce qui avait le plus souvent raison des immigrants français. Si l'on en croit Charles

Taylor (1992), ce désir qu'ont les immigrants français de voir leur nouvelle identité validée par leurs pairs serait loin d'être un caprice isolé. Cette « requête » serait selon ce dernier non seulement emblématique de notre époque mais elle constituerait aussi l'un des besoins les plus vitaux de l'âme post-moderne en ce qu'elle définirait en large partie la manière avec laquelle le sujet pense et vit son identité. Un refus à ce niveau ne serait donc pas sans conséquence et pourrait entraîner un profond mal-être (Taylor, 1992: 49). Il pourrait sérieusement affecter le niveau d'appréciation générale des immigrants de leur vie au Québec et pourrait même suffire à motiver un retour (« *À quoi bon rester dans un pays où l'on ne veut pas de vous ?* »). Il en est question plus longuement dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 10

Les causes du retour

Les données collectées dans le cadre de cette recherche laissent entendre que le Québec est considéré par les immigrants français (de mon échantillon) comme une société plus ouverte et égalitaire que la France, que l'incidence de certains marqueurs sociaux, comme par exemple le genre, y est moins déterminante. Prétendument plus « méritocratique », le statut social reposerait moins sur l'habitus de la personne et serait davantage le résultat d'efforts personnels. Les fossés creusés entre les individus par le statut, l'autorité et la discipline y seraient aussi moins grands. Très révélateurs, ces résultats ne nous renseignent pas seulement sur les impressions de ces immigrants face au Québec. Ils nous fournissent aussi indirectement des informations quant à leur appréciation de la France. Qu'ils le veulent ou non, la France leur sert toujours de point de comparaison. Or, bien qu'ils révèlent quelques tensions, je ne crois pas que ces résultats fassent la démonstration de l'incompatibilité des immigrants français (et de la culture française) avec le système culturel québécois. Le portrait que font mes répondants de leur pays à travers leur appréciation de la société québécoise laisse plutôt entendre (1) que la France est une société qui est à la fois segmentée et accessible et (2) que les principes et normes de la socialité québécoise ne suivent pas les mêmes règles que ceux de la France. Pour cette raison, la majeure partie de ce chapitre est consacrée à ces deux points tandis que le rôle du temps dans les normes de socialité est abordé dans les dernières pages, en guise de conclusion.

10.1- Société ouverte ou société fermée ?

Les résultats de la sociologue Michèle Lamont ont mis-à-jour dans la culture française le même paradoxe. Son étude comparative des cultures américaine et française a en effet révélé que les distances mises entre les classes sociales tendaient à être moins élevées (ou prononcées) aux États-Unis qu'en France. On trouverait dans la culture américaine un courant de pensées très fort qui opposerait et préférerait la simplicité et le pragmatisme des classes populaires aux côtés « alambiqués » et « artificiels » des classes plus nanties (Lamont, 1992 : 137). Des valeurs comme l'égalitarisme et la démocratie auraient par ailleurs affaibli — dans les discours — les frontières socioéconomiques et diminué l'importance attachée au statut social dans ce pays — « this tradition of egalitarianism has meant that American lower-class people have come to expect and are accorded more respect in cross-class interpersonal relations than their European counterparts » (Lamont, 1992 : 137). Paradoxalement, d'autres valeurs très fortes aux États-Unis, comme la réussite et l'individualisme, viendraient cependant grandement accentuer le poids qui est accordé au statut socioéconomique en Amérique du Nord, « [...] making widely available the idea that individual material success is one of the most, if not the most, important human goals » (Lamont, 1992 : 137). Les résultats de Lamont ont eux aussi révélé que le succès matériel occuperait une place beaucoup moins grande dans la société française que dans les sociétés nord-américaines. Les Français auraient tendance à lui préférer — du moins, dans les discours — une forme d'intégrité morale, d'« authenticité » (Lamont, 1992 : 39).

Ainsi, les résultats de Lamont laissent entendre que la société américaine serait sous certains aspects plus égalitaire et moins stratifiée que la société française. Mais les témoignages qu'elle a récoltés tendent aussi à indiquer que la société française serait moins individualiste et matérialiste que la société américaine, qu'elle serait à la fois plus segmentée et plus accessible.

Ce dernier paradoxe s'expliquerait selon moi par le fait que les interactions sociales sont régies et encadrées en France par un protocole, par un ensemble de pratiques et de rituels bien délimités qui dresseraient des ponts interpersonnels et permettraient ainsi aux individus de se rejoindre malgré la distance sociale qui peut les séparer. Autrement dit, ces pratiques et rituels de sociabilité agiraient à la manière de masque, protégeant symboliquement les individus les uns des autres tout en leur permettant d'apprécier réciproquement leur compagnie :

Wearing a mask is the essence of civility. Masks permit pure sociability, detached from the circumstances of power, malaise, and private feelings of those who wear them. Civility has as its aim the shielding of others from being burdened with oneself. (Bauman, 2012 : 95)

10.2- L'importance relative des masques en France et au Québec

Ce paradoxe est très important et révélateur pour les fins de cette recherche puisqu'il met en évidence un point qui est selon moi fondamental pour comprendre les raisons qui motivent les immigrants français du Québec à retourner en France. Il montre en effet que les problèmes que rencontrent les immigrants français au Québec seraient d'abord et avant tout une affaire de statut. Plus concrètement, le problème se rapporterait au manque de clarté qui entoure la position sociale des individus au Québec. Les institutions sociales françaises seraient quant à elles plus solides et plus clairement délimitées. L'organisation de la vie publique en France attribuerait à chaque individu un statut et des fonctions qui, à leur tour, dresseraient la liste des privilèges et des obligations qui leur reviendraient. De ce fait, le comportement des uns et des autres serait très prévisible; les limites des échanges seraient clairement balisées et la spontanéité dans les contacts limitée au minimum :

[...] [French] culture has clearly coded and widely agreed-upon systems for evaluating attitudes and practices. Its classificatory codes are sharply defined and structured around rigid, bipolar, hierarchical oppositions (right and wrong, good and bad, and so forth). Lifestyles are more traditional, cultural innovation less frequent, and cultural hierarchies more clearly defined. (Lamont, 1992 : 115)

Le contrôle (ou plutôt la maîtrise de soi) attendu des individus serait dans ce contexte beaucoup plus grand. Mais cette « autocontrainte » — pour en revenir à l'expression de Norbert Elias — ne vaudrait la peine d'être appliquée que dans le cas où « [...] one may expect similar generosity of self-restraint from the other » (Bauman, 2012 : 95). C'est-à-dire que « civility, like language, cannot be 'private'. Before it becomes an individuality learned and privately practised art, civility must first be a feature of social setting. » (Bauman, 2012 : 95).

Or, les différences liées au statut seraient gommées dans les sociétés liquides comme le Québec pour faire comme si la vie collective mettait en présence des personnes égales et uniques, toutes différentes et que l'on doit accepter dans leurs particularités (Ariès et Duby, 1999 : 116). Ce refus d'être classé, d'être défini par un statut dériverait en partie de la volonté des représentants de ce type de société d'être traités comme des personnes privées non seulement dans leur intimité mais aussi dans la vie publique (Ariès et Duby, 1999 : 116). D'un côté, la modernité liquide conduirait à une plus grande dilution des rôles sociaux et, de l'autre, elle mènerait « [...] [to] a [higher] level of cultural innovation in lifestyles and in norms for interpersonal relations, and [to] a [higher] degree of tolerance for deviance » (Lamont, 1992 : 115). Cette tolérance n'impliquerait pas seulement une plus grande ouverture, elle impliquerait aussi un plus grand détachement :

Le corollaire tacite de ce cadre social est l'inutilité du dialogue : dans l'hypothèse où les porteurs de différence s'engagent dans une discussion prenant la forme idéale d'une communication non distordue (selon le concept d'Habermas), ils seraient tous d'accord pour se dire différents les uns des autres et ils sortiraient indemnes et intacts de la conversation; comme, toutefois, la « communication non distordue » est une forme idéale qu'aucun « discours réellement existant » n'a de chance d'atteindre, il est préférable de s'abstenir entièrement de débattre et de ne communiquer qu'à l'intérieur d'une communauté de semblables. (Bauman, 2003 : para 99)

Ce détachement caractéristique des sociétés liquides serait selon moi fondamental pour comprendre les difficultés que rencontrent les immigrants français au Québec. Il favoriserait selon Zygmunt Bauman une forme extrême d'« individualisation ». Sous les effets de ce processus, l'identité perdrait ses propriétés hétéronomiques pour revêtir les apparences d'une tâche à réaliser (Bauman, 2012 : 34). Ainsi, la principale implication de ce processus tiendrait selon Bauman à ce que les individus dans ces sociétés ne recevraient pas leur identité à la naissance, ils devraient l'acquérir, c'est-à-dire chercher à devenir ce qu'ils « sont » :

'Estates' as the locations of inherited belonging came to be replaced by 'classes' as the targets of manufactured membership. While the first [is] a matter of ascription, the membership of the second [contains] a large measure of achievement; classes, unlike estates, [has] to be « joined », and the membership [has] to be continuously renewed, reconfirmed and tested in day-by-day conduct. (Bauman, 2012 : 35)

L'identité individuelle serait dans ce contexte une affaire de volonté plutôt que de statut. Il s'en suit que l'identité serait sujette à de nombreux changements dans les sociétés liquides — « [...] [in liquid society,] it is the ability to 'shop around' in the supermarket of identities, the degree of genuine or putative consumer freedom to select one's identity and to hold to it as long as desired, that becomes the royal road to the fulfillment of identity fantasies. » (Bauman, 2012 : 83). Dans ce contexte hautement volatile, les ponts entre les individus ne seraient plus aussi bien balisés et les liens entre individus ne seraient plus aussi solides du fait de la grande transformabilité de l'identité : « Changing identity may be a private affair, but it always in-

cludes cutting off certain bonds and cancelling certain obligations; those on the receiving side are seldom consulted, let alone given the chance to exercise free choice. » (Bauman, 2012 : 90).

10.3- Masque et structure de plausibilité

Dans une société plus solide que liquide comme la France, l'ensemble des possibilités des individus seraient encore grandement déterminé par leur rôle et leur statut à l'intérieur de la société. Moins de pastiches seraient impliqués dans le processus de définition et d'affirmation de l'identité dans ces sociétés. La chose révolutionnerait encore autour d'une forme d'« authenticité » — c'est-à-dire qu'il faudrait être né « dedans » pour que ça prenne. Plus déterministe, ce cadre de vie aurait cependant pour effet de sécuriser l'individu par rapport à son devenir social. Ses possibilités résideraient dans son statut et en viendraient à former ce que Berger et Luckmann ont appelé une « structure de plausibilité ». Cette structure régulerait les possibilités et les attentes de l'individu de manière à ce que son devenir social demeure dans le ton des attentes d'une personne de son rang et de sa stature.

Cette structure renforcerait la confiance de l'individu en l'ordre des choses et encouragerait son conformisme :

As long as he remains within the plausibility structure, the individual feels himself to be ridiculous whenever doubts about the reality concerned arise subjectively. He knows that others would smile at him if he voiced them. He can silently smile at himself, mentally shrug his shoulder — and continue to exist within the world thus sanctioned. Needless to say, this procedure of auto therapy will be much more difficult if the plausibility structure is no longer available as its social matrix. The smile will become forced, and eventually is likely to be replaced by a pensive frown. (Berger et Luckmann, 1967 : 155 et 156)

Cette confiance en la structure serait donc fragile et menacerait de s'émietter à chaque fois que quelque chose viendrait contredire la liste (ou structure) des parcours plausibles de l'individu. Le monde social ne donnerait l'impression à l'individu de fonctionner que tant et aussi longtemps que ses

attentes demeurent à l'intérieur des limites fixées par cette structure de plausibilité. (Par exemple, un individu ne peut maintenir son statut de personne importante que dans un milieu qui confirme pour lui cette identité (Berger et Luckmann, 1967 : 155).) Or, de nombreuses possibilités contradictoires de réalités (et d'identités) existeraient dans toute société où plusieurs univers de plausibilités se chevauchent et s'entremêlent. Les individus dans ce contexte prendraient davantage conscience de la relativité de leur monde. Ultimement, ce chevauchement les amènerait à constater la fragilité de la structure de plausibilité sur laquelle ils fondent leur devenir et à relever la précarité des différents éléments qui composent leur identité. La nature de leur identité leur apparaîtrait alors moins comme un « allant de soi » et davantage comme un « donné » :

The situation, then, has a much more far reaching consequence than the possibility of individuals playing at being what they are not supposed to be. They also play at being what they are supposed to be — a quite different matter. This situation is increasingly typical of contemporary industrial society [...]. (Berger et Luckmann, 1967 : 172 et 173)

Les individus vivraient dans ce contexte de nombreuses tensions. Ils auraient à jouer des rôles différents, parfois antagonistes, et à se servir des formes sociales mises à leur disposition, sans pouvoir jamais parvenir à coïncider entièrement avec elles (Martuccelli, 1999 : 401). Mais ce chevauchement augmenterait aussi les chances d'une discordance entre la réalité sociale des individus et les dénouements que ceux-ci attendent et espèrent :

As long as competing definitions of reality can be conceptually segregated as appropriate to strangers, and ipso facto as irrelevant to oneself, it is possible to have family friendly relations with strangers. The trouble begins whenever the 'strangeness' is broken through and the deviant universe appears as a possible habitat for one's own people. At that point, the traditional experts are likely to call for the fire and the sword — or, alternatively, particularly if fire and sword turn out to be unavailable, to enter into ecumenical negotiations with the competitors. » (Berger et Luckmann, 1967 : 122)

Les risques que surviennent ce type de discordance seraient particulièrement élevés dans le cas des immigrants français. Cette discordance ne dé-

coulerait pas nécessairement dans leur cas d'un déclassement socioprofessionnel. S'il est vrai que plusieurs de ces immigrants sont rejetés à leur arrivée au Québec dans une position sociale inférieure à celle qu'ils occupaient jusqu'alors, il est aussi vrai que ce déclassement est temporaire dans la majorité de ces cas. Certains ajustements sont rapidement apportés et la plupart d'entre eux parviennent à retrouver une condition socioprofessionnelle équivalente à celle qu'ils occupaient en France. Ils parviennent donc, dans l'ensemble, à reproduire leur structure de plausibilité professionnelle. Mais malgré cette apparente réussite, il est de mon avis qu'un nombre important de ces immigrants expérimenteraient tout de même une forme de discordance. Subtile, celle-ci dériverait de leur quotidien, de leurs interactions. L'égalitarisme d'apparat inhérent à leur nouvelle société amincirait les frontières interpersonnelles, nivellerait les différences entre les individus et invaliderait les pratiques et les rituels de socialité qui sont utilisés pour signifier le statut. Les distances entre individus étant symboliquement coupées, ces immigrants se trouveraient dans une situation où ils auraient du mal à déchiffrer le statut des autres individus et à communiquer le leur.

Or, la méconnaissance de son rang et de sa position peut entraîner de graves conséquences émotives pour le « fautif ». La raison en est selon Devereux que la revendication d'une identité qui apparaît anormale ou inappropriée passerait souvent pour une outrecuidance qui aurait automatiquement pour effet d'entraîner les autres à vouloir anéantir non seulement cette identité mais l'« existence » même de l'individu auquel elle est associée (Devereux, 1967). Par exemple, « individuals who believe they can dominate a group when, in fact, they cannot will find that group members possessing actual superiority will assert themselves, perhaps with hostility and aggression. » (Smith, 2004 : 43 et 44). Cet anéantissement serait selon Devereux purement figuratif et s'effectuerait au moyen d'un acte de cannibalisme symbolique qui transformerait le sujet en objet (Devereux, 1967). Cette objectification se manifesterait le plus souvent dans le cas de ces immigrants à

travers l'expression « Maudit Français ». L'ensemble de leur identité serait alors ramené à un ensemble de caractéristiques négatives.

Plusieurs, pour se prémunir contre ce risque, se constitueraient une fausse identité (Devereux, 1967). Concrètement, ces immigrants chercheraient à modeler leur identité pour qu'elle soit la plus québécoise possible. Cette « transformation » prendrait du temps. Elle aurait parfois des effets surprenants et pourraient même déboucher sur une forme de ressentiment très fort pour leur culture d'origine et leurs compatriotes. D'autres, plus vulnérables, pourraient chercher à se protéger contre ce risque en renonçant à toute véritable identité, c'est-à-dire en ne cherchant à être ni Français ni Québécois. D'autres encore refuseraient toute forme de compromis et embrasseraient leur identité première. Dans tous les cas, ces immigrants expérimenteraient une profonde discordance ou dissonance (Festinger, 1985) dans la mesure où l'absence de pratiques et de rituels explicites les empêcherait d'établir clairement leur statut et les laisserait incertain quant à leur devenir (ou leur progression) social(e).

10.4- Quelle est l'incidence de cette discordance sur les immigrants ?

Il est difficile de le déterminer avec exactitude. Néanmoins, il est de mon avis que les différents phénomènes présentés ci-haut pourraient conduire plusieurs immigrants français à quitter le Québec pour la France dans la mesure où ils produiraient chez eux quelque chose de similaire à ce qu'Émile Durkheim appelait dans son célèbre livre sur le suicide une « anomie », soit « [...] une faillite de la représentation que l'individu se fait de sa place dans la société, de ce qui lui est ou non donné d'espérer » (Donzelot, 1984 : 82). Durkheim n'est pas le seul à avoir relevé ce genre de problème. Pierre Bourdieu l'a lui aussi observé à travers ce qu'il a appelé l'« hystérésis ». Semblable par sa nature et ses effets, l'hystérésis

se manifesterait dans les mêmes conditions que l'anomie, c'est-à-dire lorsque le sens de l'avenir probable de l'individu se trouve démenti dans les faits.¹⁵¹ C'est-à-dire que, pour Bourdieu, les « habitus », dans lesquels se rangent notamment les pratiques et les rituels de socialité, n'opèrent ...

[...] que lorsqu'ils sont l'incorporation d'une même histoire. C'est justement là que les pratiques qu'ils engendrent sont compréhensibles et immédiatement ajustées aux structures et donc objectivement concertées. La disposition ne produit cet ajustement immédiat que dans la mesure et dans la mesure seulement où les structures dans lesquelles les pratiques fonctionnent sont identiques ou homologues aux structures objectives dont elles sont le produit. (Bourdieu dans Martuccelli, 1999 : 125)

Ainsi, l'anomie ou l'hystérésis surviendraient lorsque le rapport d'équivalence entre les moyens dont disposent les individus et les fins vers lesquelles ils sont habituellement dirigés est rompu. Les individus seraient contraints dans ce contexte d'abaisser leurs exigences. Il leur faudrait restreindre leurs besoins, qu'ils apprennent à se contenir davantage. Or, ...

[...] ce n'est pas en un instant que la société peut les plier à cette vie nouvelle et leur apprendre à exercer sur eux ce surcroît de contention auquel ils ne sont pas accoutumés. Il en résulte qu'ils ne sont pas ajustés à la condition qui leur est faite et que la perspective même [de cette condition] leur devient intolérable [...]. (Durkheim, 2005 : 280)

Confronté à ces bouleversements, ces individus entreraient dans une phase de confusion et de désorientation qui pourrait susciter chez plusieurs d'entre eux une détresse morale importante. Dans la perspective de Durkheim, cet écart entre les moyens reconnus (ou attribués) et les fins présumées pourrait même mener les plus désespérés au suicide (Martuccelli, 1999 : 42). Sans être nécessairement aussi dramatique, je crois que le phénomène anomique auxquels les immigrants feraient face au Québec pourrait être suffisamment fort pour motiver plusieurs d'entre eux à repartir pour la France. Ces immigrants expérimenteraient ce genre de détresse morale de différentes façons et dans des situations différentes.

¹⁵¹ « L'hystérésis des habitus [...] porte à appliquer un nouvel état du marché des titres des catégories de perception et d'appréciation correspondant à un état antérieur des chances objectives d'évaluation. » (Bourdieu dans Martuccelli, 1999 : 125).

Cette détresse semble néanmoins toujours avoir la même cause : l'égalitarisme d'apparat de la société québécoise. Ce « trait culturel » susciterait (par moment) chez ces immigrants une impression d'injustice. Le fait que tout le monde reçoive essentiellement le même traitement semble en effet leur être très éprouvant dans certaines situations. Il est de mon avis que ce sentiment d'injustice susciterait chez eux une forme d'envie très subtile que Smith a décrite d'une façon experte dans cet extrait :

Privately, people feeling such envy will have a strong sense of being unfairly treated and may develop a simmering, frustrated resentment over their lot in life. They will avoid giving their feelings the label of envy, however, because this reduces the legitimacy of their hostility. They will sense that these feelings violate social norms and may realize that other people will quickly detect their hostility and attribute this hostility to envy. Thus, they avoid acting on their hostile envy, but are primed for feeling schadenfreude if misfortune befalls the envied person. Perhaps they will engage in backbiting, gossip, or indirect sabotage. Over time, if they keep a focus on the 'unfair' advantage rather than their own contribution to the situation, they might be able to convince themselves as well as others that they have a legitimate cause for feeling hostile. (Smith, 2004 : 57)

Ce type d'envie décrit par Smith semble se manifester indirectement à travers l'amertume de plusieurs de mes répondants. Smith a cependant raison : cette forme d'envie est gardée secrète. Aucun de mes répondants ne me l'a mentionné directement. Personne ne s'est dit indisposé par le « vent d'égalité » qui semble souffler au Québec. Au contraire, il s'agissait de l'un des points de la société québécoise les plus célébrés par les immigrants français qui ont participé à ma recherche. Mais si cet aspect de la société québécoise les fascine et les ravit autant, il est aussi de mon avis que cet égalitarisme (radical?) les attaquerait indirectement en invalidant leurs valeurs et leurs façons de faire :

Il [son conjoint] s'était fait draguer... et ouvertement, alors que j'étais là et tout... J'ai fait : « Bon, ben ! » [...] (rire) Oui-oui... Je m'étais même dit... heu... Je les admirais, en fait, les Québécoises, parce que moi... je ne pourrais pas, en fait... parce que... aller vers les garçons, en France... on passerait pour des filles faciles, en fait... alors que là... c'est super bien... parce que du coup, chacun a le droit d'aller vers l'autre... et ça, c'est super bien... mais en France... c'est très codifié, alors que... au Québec, les gens font un peu plus ce qu'ils veulent sans forcément se faire juger... et c'est bien. (Entretien avec C.S., 2015 : § 109 et 111).

Cet extrait tiré d'un entretien avec une jeune femme décrit un état d'esprit très paradoxal (mais qui caractérise selon moi le problème) que j'ai pu observer à de nombreuses reprises au cours de cette recherche. Dans cet extrait comme dans les autres, l'immigrant exprime d'abord (et surtout) son appréciation pour l'égalitarisme québécois en soulignant sa surprise et son admiration. Puis, l'immigrant enchaîne en expliquant comment le comportement (ou l'événement) décrit contrevient à ses schèmes culturels et pourquoi il lui apparaît impossible de le reproduire. Ce dernier point est d'autant plus surprenant que l'immigrant apparaît rarement être directement en désaccord avec le comportement en question. Le plus souvent, il le comprend et peut même ouvertement le supporter. Le problème survient parce que le comportement en question ne s'inscrit pas dans sa structure de plausibilité. Il revêt (encore) à ses yeux les allures d'un faux-pas.

Les effets de ce « faux-pas » seraient subreptices. En France, le ressentiment éprouvé par l'immigrant dans ce genre de situation serait partagé et provoquerait chez ceux qui ont assisté à la scène un sentiment d'indignation, donnant ainsi du poids au caractère objectif de l'« agression » (Cardoso de Oliveira, 2007 : 8). Pas dans ce cas-ci. L'impression d'une anomalie ne serait perçue dans ce contexte que par la « victime ». Conséquemment, celle-ci ne pourrait justifier légitimement aux autres son indignation — ce qui ajouterait grandement à sa douleur selon Cardoso de Oliveira (2007). L'insulte (et la douleur) ressentie dans une telle situation appartiendrait en pro-

pre à l'individu, sa dimension sociale se trouvant diluée dans les différentes structures de plausibilité impliquées.

Mes données suggèrent d'autre part que cet égalitarisme affecterait ces immigrants d'une autre façon, plus directe cette fois et jouant au niveau de leurs relations interpersonnelles. Les nombreux témoignages que j'ai récoltés laissent entendre que les rapports entre individus seraient à la fois plus précipités et plus limités dans le temps au Québec qu'en France. Les Québécois briseraient et reformuleraient plus facilement (ou rapidement) leurs rapports interpersonnels; ils leur attacheraient moins d'importance tandis que les Français auraient davantage tendance à les chérir et à vouloir les entretenir. De plus, et « parce que » la majorité de leurs rapports ne persisteraient pas et ne seraient que de courte durée, les Québécois feraient montre en « toute occasion » de la même grande sociabilité — c'est-à-dire qu'ils afficheraient autant de convivialité à la première rencontre qu'après une dispute ou dix ans d'une amitié sincère et profonde. Cette attitude particulière contrasterait fortement avec les normes de socialité françaises (qui semblent opérer de façon inverse) et se trouverait à la source des perplexités et incertitudes que rencontrent ces immigrants :

Mais... hum... les femmes en France ont des amitiés qui sont vraiment... heu... 'fusionnelles'... puis... Je réfléchis deux minutes... Mais la différence que je verrais, c'est plus que, des fois, il va y avoir comme des périodes où... où le contact est plus flou... des choses comme ça... sans raison... Ça va revenir après... Après, c'est vrai... Par exemple, une fois, j'avais une amie... dont j'étais vraiment très proche et tout... puis... on a repris contact quelque mois après... Elle s'était fait un chum... Elle m'avait dit : 'Ah là, j'ai un chum, je suis désolée... mais je n'ai vraiment plus de temps à perdre avec toi...' [...] Sur le coup, moi, je suis allée voir mon amie française... J'étais en pleurs, j'étais là : 'Elle n'a plus de temps à perdre avec moi!' Puis après j'en ai parlé avec elle... Puis, mais non, pour elle... ce n'était pas négatif... Enfin, c'était jusqu'elle voulait passer du temps avec son chum, mais pour moi, c'était comme inconcevable... (Entretien avec L., 2015 : § 166 et 168)

N'ayant pas de valeur normative directe et explicite au Québec, le rôle du temps dans la régulation du comportement et l'établissement des rapports

interpersonnels leur demeurerait longtemps imperceptible. « Lire » et interpréter correctement les aléas de leurs rapports interpersonnels s'avèreraient dans ce contexte extrêmement compliqué. Il leur faudrait du « temps » et réaliser que cette ouverture et cette « bonhomie constante » agissent non pas comme les marques d'un intérêt mais participe d'un nouveau mode de socialité fait de détachements et de laisser-faire.

Au final, cette apparente ouverture (ou convivialité) de la société québécoise sous-entendrait pour la plupart de ces immigrants un mode de socialité beaucoup plus flou et « liquide » (que ce à quoi ils sont habitués). Mais les effets de cette liquidité ne se feraient pas sentir qu'à travers certaines variations jouant (ou intervenant) au niveau des pratiques et des rituels de socialité — comme c'était le cas dans le premier exemple. Cette liquidité impliquerait aussi une forme de rapport à l'autre concentré sur le moment présent — comme c'était le cas dans le deuxième exemple. Mises bout-à-bout, ces deux facettes de la socialité liquide québécoise donneraient l'impression à plusieurs de ces immigrants que les Québécois font montre d'« hypocrisie » à leur égard :

Oui, je m'en suis aperçue... en fait avec une collègue avec qui j'ai fait un travail universitaire l'année dernière... mais... heu... puis, cette amie-là que j'aie... elle connaissait cette 'C'... toutes les trois, on a fait ce travail d'équipe... Avec C, j'ai fait un autre travail d'équipe... donc... j'étais persuadé que... on avait même prévu un souper de fin de session... puis finalement... il n'a jamais eu lieu... et puis, je pensais qu'on avait tiré des liens forts puisque l'on s'était extrêmement bien entendu pour faire un travail et puis j'étais sûre que l'on allait se donner quelques nouvelles, au moins, à notre session universitaire suivante... puis, plus rien du tout... Donc, heu... après... mon amie S qui m'a dit: 'Oui, tu sais...' Je ne sais pas comment lui faire comprendre que... (inaudible) (silence) elle n'était pas surprise...en fait... moi j'étais déçue... mais... elle, elle s'attendait... pensait que c'était ce genre de personne... alors... (Entretien avec C., 2015 : § 83).

Vécue et ressentie au quotidien, l'influence de cette « hypocrisie » (ou plutôt de cette énergie négative) sur la psyché de l'individu serait persistante mais indirecte. Or, les tensions qui opèrent à ce niveau ne peuvent en effet que

rarement être reprises (ou relevées) par la conscience.¹⁵² Cependant, cela ne veut pas dire selon moi que cette énergie négative disparaîtrait. Elle resterait en l'individu et se manifesterait indirectement en lui renvoyant une profonde impression de malaise chaque fois qu'un événement la rappellerait à lui. Cette énergie négative entraînerait ainsi une dévalorisation de l'identité de l'immigrant et une négation de ses schèmes culturels. En cela, elle constituerait selon moi le principal incitatif au retour des immigrants français du Québec.

¹⁵² Ces tensions demeureront silencieuses selon Elias tant et aussi longtemps qu'une terminologie sociale efficace n'aura pas été développée pour en décrire les mécanismes et les transformations (Elias, 2001 : 48). Cette part d'ombre découlerait chez de Certeau comme chez Michel Foucault de « l'épaisseur de notre culture scientifique » qui, « [...] pendant tout le temps où s'est formulée, de la façon la plus impérieuse, l'exigence d'intérioriser le monde, d'effacer les aliénations, [...] d'humaniser la nature, [et] de naturaliser l'homme [...] » (Foucault, 1986 : 18), a plus ou moins volontairement gardé hors de son champ d'expertise tout un pan des savoirs constitutifs de l'Homme. Du fait de ce congédiement, ces savoirs, expliquent-ils, se sont dissociés des techniques et des langages qui les objectivaient (et qui leurs donnaient — parce qu'articulables — une réflexivité). Conséquemment, ils sont devenus intraduisibles, inexplicables et, ce faisant, « inconscients ». Maintenant, et si l'on se rapporte à ces deux auteurs, la difficulté qui se pose à ceux qui veulent étudier ces tensions tient justement à ce qu'il faut leur donner un langage qui leur soit fidèle. Toute narration imprudente « [...] risquerait en effet de reconduire [...] [cette zone d'ombre] à [une] dimension de l'intériorité; invinciblement la réflexion tend à la rapatrier du côté de la conscience et à la développer dans une description du vécu où [cette extériorité] serait esquissée comme expérience du corps, de l'espace, des limites du vouloir, de la présence ineffaçable d'autrui. » (Foucault, 1986 : 21).

Conclusions

Les éléments discutés dans les dernières pages nous ramènent aux propos que j'ai observés sur les forums Internet au tout début de ma recherche, dans le cadre de mon enquête préliminaire. Plusieurs des éléments qui y ont été abordés rappellent en effet ce « ras-le-bol » général que l'on trouve si fréquemment dans les témoignages figurant sur ces sites. Qu'ils envisagent de quitter le Québec ou non, qu'ils apprécient leur nouvelle vie ou qu'ils regrettent profondément leur décision, il semble que l'on puisse déceler dans les propos de tous les immigrants français qui ont participé à cette enquête les mêmes sources d'irritation. Les prétendus nombrilisme, ethnocentrisme, manque de culture, « racisme », hypocrisie, etc. des Québécois ont effectivement été remarqués par l'ensemble de mes répondants. L'importance de même que l'incidence de ces éléments variaient cependant grandement d'un individu à l'autre. Une très petite minorité les percevait comme des traits pouvant caractériser l'ensemble de la population québécoise alors que la majorité affirmait ne les retrouver que chez quelques rares individus. Quelques-uns des immigrants que j'ai consultés les considéraient comme suffisamment handicapant pour présenter un obstacle majeur à leur intégration. La plupart d'entre eux n'y voyait cependant qu'un léger irritant, à peine digne de mention. Ainsi, même s'ils apparaissent constituer une importante source de frustrations chez quelques immigrants français, ces éléments paraissent insuffisants à eux seuls pour expliquer la forte propension qu'ont ces immigrants à quitter le Québec.

C'est pourquoi j'ai avancé l'idée dans cette thèse que ce ne serait pas directement ces éléments qui auraient raison de ces immigrants mais ce qu'ils sous-tendent (ou, plutôt, ce qui les causent). Pour être plus précis, ces « irritants » traduiraient selon moi l'existence de deux régimes culturels qui —

sans être foncièrement incompatibles — seraient néanmoins distincts l'un de l'autre. J'ai ensuite émis l'hypothèse selon laquelle l'un des principaux éléments qui départageraient ces deux régimes culturels aurait à voir avec la consistance que revêt le tissu social dans chacune de ces sociétés.

Les formes de la socialité française seraient — pour reprendre l'expression de Zygmunt Bauman — plus « solides » et moins « liquides » que celles que l'on trouve au Québec. C'est-à-dire que le cours des interactions obéirait plus ou moins directement dans ce pays au rythme et aux étapes fixés et définis par un ensemble de pratiques et de rituels bien précis. Ce mode de socialité laisserait les individus avec une idée claire de leur statut, de leur position par rapport à leurs pairs et de la nature de leur relation. Il faciliterait ainsi la délimitation et la préservation de leur *persona* publique et de leur sphère privée. Or, la démarcation entre le public et le privé apparaît être plus floue au Québec. La raison tiendrait selon moi à ce qu'il serait impossible dans cet environnement culturel de signifier implicitement la nature des rapports entre individus au moyen de pratiques et de rituels de socialité. C'est-à-dire que l'on n'y trouverait pas de système aussi bien organisé (ou compartimenté) qu'en France et, que ce soit en public ou en privé, les mêmes formes de socialité seraient indistinctement utilisées.

Mes données laissent entendre que cette socialité indifférenciée et floue poserait de nombreuses difficultés sur le plan personnel aux immigrants français. La plus importante de ces difficultés aurait à voir avec la « rapidité » avec laquelle certains comportements considérés comme privés et marqueurs d'intimité en France sont exhibés au Québec. Sans être foncièrement incompatible avec le système français, cette variation viendrait donner l'impression aux immigrants français qu'ils ont quitté un mode de socialité où les liens interpersonnels sont établis graduellement et en respectant des façons de faire bien déterminées pour intégrer un système extrêmement ouvert où l'intimité apparaît se nouer dès les premiers moments

de la relation. Cette impression d'ouverture (ou de « liberté ») ferait en sorte que plusieurs immigrants français — qui seraient habitués à une sphère publique régie par des normes de politesse et par des logiques institutionnelles mieux définies et plus strictes — se méprendraient quant à la nature de leurs rapports avec des Québécois et quant à ce qu'il est inconsciemment attendu de leur moi somatisé dans leurs interactions publiques. Ils y verraient les marques d'une volonté de rapprochement et d'un désir de poursuivre la relation. Au Québec, cette « familiarité » n'impliquerait pas directement une marque de proximité (ou d'intimité). Elle constituerait toutefois l'une des manifestations les plus patentes d'un mode de socialité qui favorise la « totipotence » et encourage une grande versatilité interpersonnelle.

Bien qu'en apparence mineure, cette différence serait lourde de conséquences. Mes résultats ont en effet montré que cette « familiarité » laisserait de nombreux immigrants français incertains quant à la consistance (ou à la teneur) de leurs relations avec des Québécois. Plus précisément, cette familiarité les amènerait à présumer d'une certaine « solidité » dans leurs rapports avec leur contrepartie québécoise. Seule l'expérience leur permettrait de constater la « liquidité » de certains (ou de la plupart) de ces liens. Cette prise de conscience se ferait souvent dans la douleur, engendrant une forme de malaise qui — si ce type d'expérience est revécu trop fréquemment ou intensivement — pourrait déboucher sur un profond ressentiment à l'égard des Québécois, de la culture québécoise et du Québec en général. C'est ce malaise (ou ressentiment) qui — selon moi — initierait chez ces immigrants le désir de quitter le Québec et de retourner en France. Il m'est toutefois difficile d'évaluer l'incidence exacte que tiennent tous ces facteurs dans ce processus décisionnel. Pour ce faire, davantage de données devraient être collectées. Une tâche, qui faute de temps et de moyens, m'a été impossible de réaliser.

Néanmoins, quelque soit l'incidence réelle de ce malaise, un fait demeure : la nature même du phénomène étudié ici vient dédire cette thèse hautement economiciste au cœur de la politique d'immigration du MIDI et qui veut que l'intégration sociale des nouveaux arrivants soit un corollaire épiphénoménal de leur intégration professionnelle. Mes résultats de même que les résultats de nombreuses autres recherches montrent en effet que les immigrants français intègrent très facilement le marché de l'emploi québécois. Non seulement ils trouvent plus rapidement que les autres groupes d'immigrants un premier emploi, mais ils accèdent également à un emploi de qualité avant les autres. Or, les différents chiffres compilés ici indiquent clairement que les immigrants français sont les immigrants francophones les plus enclins à quitter le Québec. À lui seul, ce dernier fait montre d'une part que l'emploi n'a pas la valeur intégrative que lui prête le MIDI et que, d'autre part, il ne peut garantir à lui seul la rétention des immigrants.

Par ailleurs, le fait que la propension des immigrants français à quitter la *Belle Province* soit plus élevé que celle de d'autres immigrants se trouvant dans une situation similaire — comme les immigrants originaires du Royaume-Uni installés en Ontario — montre que des facteurs culturels (plutôt que des facteurs économiques) sont indubitablement en cause. Ainsi, le principal danger qui découle de l'interprétation economiciste que fait le MIDI (et de nombreuses autres instances sociales) tient à ce qu'elle « universalise » les immigrants en réduisant leur être à celui d'agents économiques autonomes. Ramenés au rang d'*homo œconomicus* simple, les immigrants sont dépouillés de leurs particularismes et de leurs déterminants culturels. En cela, cette lecture s'inscrirait dans la même ligne interprétative que dénonce Combessie (1996 : 8) et qui consiste à ne traiter l'immigration que du point de vue du pays d'accueil. Tous les éléments qui ont déterminé la vie de l'immigrant avant son émigration sont retranchés dans cette perspective pour ne laisser qu'un être culturellement vide et strictement rationnel. Or, il peut être à propos de le rappeler, l'immigrant n'existe en tant que tel qu'à

travers le prisme de la société qui l'accueille. Les déterminants culturels des immigrants ne s'effacent pas mystérieusement à partir du moment où ils intègrent nos frontières. L'omettre, ce serait succomber à une autre forme d'ethnocentrisme (Combessie, 1996 : 8). Ainsi, si je n'ai pu démontrer hors de tout doute que des malaises découlant de la « liquidité » de la socialité québécoise constitue la principale raison qui amène les immigrants français à quitter le Québec pour retourner en France, j'ai au moins montré les limites effectives que comporte une vision strictement economiciste de l'intégration sociale.

Bibliographie des ouvrages cités

Adam, Dyane 2003 « L'immigration et la francophonie canadienne », *Francophonies d'Amérique*, 16: 27-35.

Alba, Richard et Victor Nee 1997 « Rethinking Assimilation Theory for a New Era of Immigration », *International Migration Review*, 31, 4: 826-874.

Ambrosini, Maurizio 2008 « Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux », dans *Revue européenne des migrations internationales*, 24, 3: 79-106.

Amiot, Catherine E. et Roxane de la Sablonnière 2008 « Immigrants in Québec: Toward an Explanation of How Multiple and Potentially Conflictual Linguistic Identities Become Integrated », *Diversité urbaine*: 145-161.

Amireault, Valérie 2004 « Les immigrants au Québec: le français est de plus en plus parlé à la maison », *Québec français*, 132: 58-59.

Amselle, Jean-Loup 1996 *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*. Paris : Aubier.

Anderson-Levitt, Kathryn M. 2001 « Introduction » dans Mead, Margaret et Rhoda Métraux *Themes in French Culture. A preface to a Study of French Culture*. New York : Berghahn Books.

Antonious, Rachad, Micheline Labelle et François Rocher 2007 « Canadian Immigration Policies: Securing a Security Paradigm? », *International Journal of Canadian Studies*, 36: 191-212.

Arcand, Sébastien et Maher Najari 2010 *Situation des immigrants sur le marché du travail québécois: bref portrait statistique. Pour le comité d'adaptation de la main-d'œuvre - personnes immigrantes*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Ariès, Philippe et Georges Duby 1999 *Histoire de la vie privée. 5. De la première Guerre mondiale à nos jours*. Paris : Point.

Aubin, Paul (dir.) 2006 *300 ans de manuels scolaires au Québec*. Québec : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Les Presses de l'Université Laval.

Bacigalupe, Gonzalo et Maria Camara 2012 « Transnational Families and Social Technologies — Reassessing Immigration Psychology », dans *Journal of Ethnic and Migration Studies*. 38, 9: 1425-1438.

Baldassar, Loretta 2008 « Missing Kin and Longing to be Together: Emotions and the Construction of Co-presence in Transnational Relationships », dans *Journal of Intercultural Studies*. 29, 3: 247-266.

Bantman-Masum, E. 2011 « 'You Need to Come Here... To See What Living Is Really About'. Staging North American Expatriation in Merida (Mexico). *Miranda*, 5 : 2-15.

Bauder, Harald 2012 « The International Mobility of Academics: A Labour Market Perspective », dans *International Migration*. 53, 1 : 83-96.

Bauman, Zygmunt 2012 *Liquid Modernity*. Cambridge : Polity Press.

——— 2003 « L'humanité comme projet », dans *Anthropologie et Sociétés*. 27, 3: 13-38.

——— 2001 « Consuming Life », dans *Journal of Consumer Culture*, 1, 1: 9-29.

——— 1994 « Is there a postmodern sociology? » dans Seigman, Steven (eds.) *The Postmodern Turn. New Perspectives on Social Theory*. États-Unis: Cambridge University Press.

Berger, Peter L. et Thomas Luckmann 1967 *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*. New York : Anchor Books.

Bélanger, Alain 1993 « La migration interprovinciale des personnes nées à l'étranger, Canada, 1981-1986 », *Cahiers québécois de démographie*, 22, 1: 153-178.

Benedict, Ruth 1989 *Patterns of culture*. Boston : Houghton Mifflin Company.

Bendelow, Gillian et Simon J. Williams (eds.) 1998 *Emotions in Social Life. Critical Themes and Contemporary Issues*. New York : Routledge.

Benelie, Natalie 2011 «Rendre compte de la méthodologie dans une approche inductive : les défis d'une construction a posteriori», dans *Recherches qualitatives*. 11: 40-50.

Benson, Michaela et O'Reilly, Karen 2009 « Migration and the search for a better way of life: a critical exploration of lifestyle migration » dans *The Sociological Review*, 57, 4: 609-625.

Benzakour, Chakib 2013 *Portrait statistique des immigrants permanents et temporaires dont le pays de dernière résidence est la France, 2008-2012*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Bibeau, Gilles 1990 « Avons-nous une pensée sur l'immigration? », *Québec français*, 77: 6.

Blais, Pierre 2010 *Technologies de contrôle et construction de la catégorie « immigrant indépendant » dans les politiques publiques du Canada et du Québec de 1967 à 2010*. Université Laval, Département d'anthropologie.

Blok, Anton 2004 « Le centre vide » dans Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat *Norbert Elias et l'anthropologie. « Nous sommes tous si étrange... »*. Paris : CNRS Éditions.

Boggs, T. H. 1923 « Oriental Immigration », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 107: 50-55.

Boissevain, Jeremy et J. Clyde Mitchell (eds.) 1973 *Network Analysis. Studies in Human Interaction*. Paris : Mouton - The Hague.

Bonn, Moritz 2012 « Migrants' acquisition of cultural skills and selective immigration policies », dans *Joint Discussion Paper Series in Economics*. 47: 1-20.

Bouchard, Gérard (eds.) 2013 *National Myths. Constructed Pasts, Contested Presents*. New York: Routledge.

Boucher, Martial 1996a *À Plein temps. 5^e secondaire. Guide d'enseignement*. Montréal : LIDEC.

———— 1996c *Vivre sainement. 4^e secondaire. Guide d'enseignement*. Montréal : LIDEC.

———— 1996c *Rencontre. 3^e secondaire. Guide d'enseignement*. Montréal : LIDEC.

———— 1996d *Au printemps de la vie. 1^{er} cycle du secondaire. Guide d'enseignement*. Montréal : LIDEC.

Bourdieu, Pierre 2003 « La fabrique de l'habitus économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150 : 79-90.

———— 2002 *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*. Paris : Point.

———— 1993a « À propos de la famille comme catégorie réalisée » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100: 32-36.

———— 1993b « Effets de lieu » dans Bourdieu, Pierre (dir.) *La misère du monde*. Paris : Éditions du Seuil.

———— 1993c « Comprendre » dans Bourdieu, Pierre (dir.) *La misère du monde*. Paris : Éditions du Seuil.

———— 1986 « Habitus, code et codification » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64: 40-44.

———— 1980a « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35: 63-72.

———— 1980b *Le sens pratique*. Paris : Les Éditions de minuit.

———— 1979a « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30: 3-6.

———— 1979b *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de minuit.

———— 1977 « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 14: 51-54.

———— 1976a « Le sens pratique » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 1: 43-86.

———— 1976b « Les modes de domination » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2, 2-3: 122-132.

Brazeau, Jacques, Shirley Goldenberg, Jean Kellerhals et Luc Martin 1967 *Les résultats d'une enquête exploratoire auprès des immigrants français de l'agglomération montréalaise*, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie.

Brossard, Jacques 1967 *L'immigration. Les droits et pouvoirs du Canada et du Québec*. Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.

Burguière, André 2004 « Le concept d'autocontrainte et son usage historique » dans Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat 2004 *Norbert Elias et l'anthropologie. « Nous sommes tous si étrange... »*. Paris : CNRS Éditions.

Butler, Judith 2007 *Le récit de soi*. Paris : puf.

Cardoso de Oliveira, Luis-Roberto 2007 « Peut-on parler de violence sans agression morale? », dans *Vibrant*, 4, 1: 5-26.

Cassarino, Jean-Pierre 2004 « Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited », *International Journal on Multicultural Societies*, 6, 2: 253-279.

de Certeau, Michel 1994 *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*. Paris : Folio essais.

— — — — 1990 *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*. Paris : Folio essais.

Chamozzi, Françoise 2009 « Risques de l'immigration et déclassement professionnel », dans *Hommes et migration*. 1281: 112-121.

Champagne, Patrici 1993 « La vision d'État » dans Bourdieu, Pierre (dir.) *La misère du monde*. Paris : Éditions du Seuil.

Charles, Sébastien et Pierre-Henri Tavoillot (dir.) 2007 *Qu'est-ce qu'une société d'individus?* Montréal : Liber.

Chartier, Roger 1985 « Formation sociale et économie psychique : la société de cour dans le procès de civilisation », pp. I-XXVIII dans Elias, Norbert *La société de cour*, Paris : Champs Flammarion.

Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat 2004 *Norbert Elias et l'anthropologie. « Nous sommes tous si étrange... »*. Paris : CNRS Éditions.

Chevalier, Sophie 2004 « À propos de la constitution de la sphère » dans Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat *Norbert Elias et l'anthropologie. « Nous sommes tous si étrange... »*. Paris : CNRS Éditions.

— — — — 2002 « The Cultural Construction of Domestic Space in France and Great Britain » dans *Signs*, 27, 3: 847-856.

Co, Catherine Y., Ira N. Gang et Myeong-Su Yun 2000 « Returns to returning », *Journal of Population Economics*, 13, 1: 57-79.

Combessie, Jean-Claude 1996 *La méthode en sociologie*. Paris : La Découverte.

Corbeil, Jean-Claude ???? « Origine historique de la situation linguistique québécoise. » Dans *Langue française*, 31, 1: 6-19.

Cutler, David M., Edward L. Glaser et Jacob L. Vigdor 2008 « When are ghettos bad? Lessons from immigrant segregation in the United States. » Dans *Journal of Urban Economics*, 63, 3: 759-774.

Dentier, Bernard 2004 « Pierre Bourdieu. L'habitus en sociologue entre objectivisme et subjectivisme. » Dans *Textes de méthodologie en sciences sociales*.

DaVanzo, Julie et Peter A. Morrison 1981 « Return and Other Sequences of Migration in the United States », *Demography*, 18, 1.

Davidson, Arnold I. et Frédéric Gros 2004 *Michel Foucault. Philosophie. Anthologie*. Paris : Folio.

De la Salle, Jean-Baptiste (prêtre) 1711 *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne. Divisées en deux parties*. Caen : Auguste Lecrène.

Deleuze, Gilles 2005 *Nietzsche et la philosophie*. Paris : puf.

Descheneaux, Marcel (prêtre), Gérard Lavallée (prêtre) et Paul LeDuc (prêtre) 1963 *Un vrai monsieur*. Montréal : Fides.

Devereux, Georges 1967 « La renonciation à l'identité : défense contre l'anéantissement » dans *Revue française de psychanalyse*, 39, 1. (Consulté sur <http://geza.roheim.pagesperso-orange.fr/html/dvrenonc.htm> le 12-01-19 à 18:23).

Donzelot, Jacques 1984 *L'invention du social : essai sur le déclin des passions politiques*. Paris : Fayard, Éditions du Seuil.

Douglas, Mary 2003 *Purity and Danger : An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*. New York : Routledge.

Dunning, Éric 2004 « Elias et l'anthropologie générale » dans Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat 2004 *Norbert Elias et l'anthropologie*. « Nous sommes tous si étrange... ». Paris : CNRS Éditions.

Dupont, Gilles 1956 *Adaptation des immigrants français à Montréal*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. (Maîtrise)

Dupuis, Jean-Pierre 2012 « Enquête sur les relations problématiques entre Français et Québécois francophones », *Recherches sociographiques*, 53, 2, 357-387.

— — — — 2005 « Être un 'maudit Français' en gestion au Québec », *Gérer et Comprendre*, 81: 51-61.

Durkheim, Émile 1951 *Sociologie et Philosophie*. Paris : puf.

— — — — 2010 « Le dualisme de la nature humaine et ses conditions sociales » dans Durkheim, Émile *La science sociale et l'action*. Paris : puf.

Dustmann, Christian 2003 « Children and Return Migration », *Journal of Population Economics*, 16: 815-830.

— — — — 1999 « Temporary Migration, Human Capital, and Language Fluency of Migrants », *The Scandinavian Journal of Economics*, 101, 2: 297-314.

— — — — 1997 « Return Migration, Uncertainty and Precautionary Savings », *Journal of Development Economics*, 52: 295-316.

Dustmann, Christian, Samuel Bentolila et Ricardo Faini 1996 « Return Migration: The European Experience », *Economic Policy*, 11, 2: 213-250.

Elias, Norbert 2001 *The Society of Individuals*. New York : Continuum.

— — — — 1975 *La dynamique de l'Occident*. Paris : Agora.

Elias, Norbert et John L. Scotson 1965 *The Established and the Outsiders. A Sociological Enquiry into Community Problems*. Londres : Frank Cass & Co. Ltd.

Eve, Michael 2008 « Some Sociological Bases of Transnational Practices in Italy », dans *Revue européenne des migrations internationales*. 24, 2: 67-90.

Farmer, Diane, Adrienne Chambon et Normand Labrie 2003 « Urbanité et immigration: étude de la dynamique communautaire franco-torontoise et des rapports d'inclusion et d'exclusion », *Francophonies d'Amérique*, 16: 97-106.

Festinger, Leon 1957 *A Theory of Cognitive Dissonance*. Stanford : Stanford University Press.

Fibbi, Rosita et D'Amato, Gianni 2008 « Transnationalisme des migrants en Europe: une preuve par les faits », dans *Revue européenne des migrations internationales*. 24, 2: 7-22.

Filip, Raluca Paula 2013 *Tableaux sur l'immigration permanente au Québec*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Finnie, Ross 2014 « Who moves? A logit model analysis of inter-provincial migration in Canada », *Applied Economics*, 36: 1759-1779.

Fontaine, Nathalie 1964 « *Maudits Français!* », Montréal: Les Éditions de l'Homme.

Forcier, Mathieu et Laura Handal 2012 « L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec », *Note socioéconomique*, IRIS.

Fortin, Sylvie 2002a *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité: stratégies de migrants de France à Montréal*, Montréal, Université de Montréal. (Thèse)

———— 2002b « Social ties and settlement processes: French and North African migrants in Montréal », *Canadian Ethnic Studies*, 34, 3: 76-98.

———— 2001 « Citoyenneté et appartenances en situation de migration », *Les cahiers du Grès*, 2, 1: 73-84.

Foucault, Michel 2004 *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*. Paris : Gallimard Seuil.

———— 1986 *La pensée du dehors*. Paris : Éditions fata morgana.

———— 1975 *Surveiller et punir*. Paris : Tel Gallimard.

Fournier, Marcel 1995 *Les Français au Québec. 1765-1865. Un mouvement méconnu*. Montréal: Éditions Christian.

Francelet, Léonard 2009 « La France au Québec aujourd'hui », *Cap-aux-Diamants: la revue d'histoire du Québec*, 99: 85-86.

Frenette, Yves 2008 « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, 26: 309-330.

Freud, Sigmund 2002 *Civilization and its Discontents*. Londres : Penguin Books.

Gagnon, Nicole 2000 « Comment peut-on être Québécois? », *Recherches sociographiques*, 41, 3: 545-566.

Gallant, Nicole 2010 « Représentations sociales et représentation politique: présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada », *Politiques et Sociétés*, 29, 1: 181-201.

Garfinkel, Harold 2008 *Toward a Sociological Theory of Information*. Londres : Paradigm Publishers.

— — — — 1967 *Studies in Ethnomethodology*. New Jersey : Prentice-Hall.

Garneau, Stéphanie 2008 « L'émigration marocaine au Canada: contextes de départ et diversité des parcours migratoires », *Diversité urbaine*, 8, 2: 163-190.

Geertz, Clifford 1996 « Ideology as a Cultural System ». Site web : www.gongfa.com/geertz1.htm (Numérisé, édité et marqué par Courtney Danforth).

Girard, Erik 2005 *Barriers blocking the integration of foreign-trained immigrant professionals: Implications for smaller communities in Ontario*. University of Guelph, Department of Geography, 18/06/2005.

Girard, Chantal et Martine St-Amour 2010 « Chapitre 1. La situation démographique, tendances récentes et projetées. » dans Institut de la Statistique du Québec (ISQ) Institut de la Statistique du Québec (ISQ) 2010 *Portrait social du Québec. Données et analyses. Édition 2010*. Québec : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Glick Schiller, Nina Cristina Blanc-Szanton et Linda Basch 2015 « Transnationalism: A NewAnalytic Framework for Understanding Migration », dans *Annals of the New York Academy of Sciences*. 645: 1-24.

Gmelch, George 1980 « Return Migration » dans *Annual Review of Anthropology*, 9: 135-159.

Goblot, Edmond 1967 *La barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*. Paris : puf.

Godin, Jean-François, Gérard Pinsonneault, Chakib Benzakour, Benoît Audet et France Maher 2004 *L'insertion en emploi des travailleurs admis au Québec en vertu de la grille de sélection de 1996*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Goffman, Erving 1986 *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*. New York : Touchstone Book.

— — — — 1967 *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behavior*. New York : Anchor Books.

— — — — 1956 « The Nature of Deference and Demeanor », dans *American Anthropologist*, 58, 3: 473-502.

Goizet, Colette 1993 *Une minorité invisible et audible: les Français à Montréal*, Anger, Université d'Anges. (Maîtrise)

Goldthorpe, John H. et Lucienne Portocarero 1981 « La mobilité sociale en France, 1953-1970. Nouvel examen », *Revue française de sociologie*, 22-2, 151-166.

Goody, Jack 2004 « Elias et la tradition anthropologique » Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat 2004 *Norbert Elias et l'anthropologie*. « *Nous sommes tous si étrange...* ». Paris : CNRS Éditions.

Goudsblom, John 2004 « Le processus de civilisation et l'histoire humaine » dans Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat 2004 *Norbert Elias et l'anthropologie*. « *Nous sommes tous si étrange...* ». Paris : CNRS Éditions.

Gregory, Joël W. 1975 « Réflexions sur les politiques d'immigration », *Cahiers québécois de démographie*, 4, 2: 24-37.

Griecho, Elizabeht M. 2004 « Will Migrant Remittances Continue Through Time? A New Answer to an Old Question », *International Journal of Multicultural Societies*, 6, 2: 243-252.

Grosmaire, Jean-Louis 1981 *L'immigration française au Québec: Essai de géographie sociale. Thèse de doctorat*. Montréal: Université de Montréal.

Groupe de professeurs 1957 *Manuel de bienséances. 4e et 5e année*. Montréal : Fides.

Gubrium, Jaber F. et James A. Holstein 1990 *What is Family?* Mountain View : Mayfield Publishing Company.

Helly, Denise 1996 *Le Québec face à pluralité culturelle, 1977-1994 : Un bilan documentaire des politiques*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

— — — — 1992 *L'immigration pour quoi faire?* Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

Helly, Denis et Nicolas Van Schendel 2001 *Appartenir au Québec : Citoyenneté, nation et société civile : Enquête à Montréal, 1995*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Hilly, Marie-Antoinette et William Berthomière 2004 « La notion de 'réseaux sociaux' en migration », *Hommes et migrations*, 1250: 6-12.

Hou, Feng 2005 *Sommaire de « Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada: changements au cours des*

deux dernières décennies ». Gouvernement du Canada: Bibliothèque et Archives nationales du Canada.

Institut de la Statistique du Québec (ISQ) 2009 *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Institutrice 1900 *Abrégé du catéchisme d'hygiène à l'usage des écoles de jeunes filles*. Lévis : Mercier & Cie, Imprimeurs-libraires.

Iredale, Robyn 2001 « The Migration of Professionals: Theories and Typologies », dans *International Migration*. 39, 5: 8-26.

Janelle, R. H. (soeur) 1949 *Bienséances sociales. Charité, politesse, distinction*. Arthabaska : L'imprimerie d'Arthabaska.

Jones, Richard 1986 « Spécificités de l'immigration française au Canada après la Deuxième Guerre Mondiale », *Revue européenne de migrations internationales*, 2,2: 127-143.

Jung, Carl Gustav 1973 *Psychologie de l'inconscient*. Paris : Librairie de l'université.

Kau, James B. et C. F. Sirmans 1976 « New, Repeat, and Return Migration: A Study of Migrant Types » dans *Southern Economic Journal*, 43, 2: 1144-1148.

Kaya, Bülent et Baglioni, Simone 2008 « Le transnationalisme en action: le cas des Turcs en Suisse », dans *Revue européenne des migrations internationales*. 24, 2: 167-191.

King, Russel 1978 « Return Migration: A Neglected Aspect of Population Geography », *Area*, 10, 3: 175-182.

de Koninck, Marie-Charlotte (dir.) 1999 *France-Québec. Images et mirages*. Éditions Fides: Musée de la civilisation (Québec) et Musée national des Arts et Traditions populaires (France).

Kivisto, Peter 2001 « Theorizing Transnational Immigration: A Critical Review of Current Efforts », dans *Ethnic and Racial Studies*. 24, 4: 549-577.

Korte, Hermann 2004 « Le regard ethnologique de Norbert Elias » dans Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat *Norbert Elias et l'anthropologie*. « *Nous sommes tous si étrange...* ». Paris : CNRS Éditions.

Labelle, Micheline 1989 « Immigration, main-d'œuvre immigrée et société d'accueil: réalités et contradictions », *Nouvelles pratiques sociales*, 2, 2: 107-122.

Labelle, Micheline, Serge Larose et Victor Piché 1983 « Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec », *Sociologie et sociétés*, 15, 2: 73-88.

Lamont, Michèle 1992 *Money, Morals & Manners. The Culture of the French and the American Upper-Middle Class*. Chicago : The University of Chicago Press.

Anglais, J. A. 1873 *La vraie politesse et bon ton, plus particulièrement à l'usage des élèves des Collèges, Pensionnats, etc., etc., et de tous ceux qui entrent dans la société*. Montréal : Eusebe Sénécal, imprimeur.

Laroche, Denis ???? « Chapitre 6. La mobilité sociale au Québec » dans ????

Lazzarato, Maurizio 2006 *La machine*. <http://eipcp.net/transversal/1106/lazzarato/fr/print>, consulté le 16 août 2012.

Le Wita, Béatrix 1988 *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Linquette, Philippe 2008 *Mythe, trajectoires et projet de vie: les perceptions des immigrants français au Québec retournant en France en 2005 et 2006*, UQAM — Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en communication, janvier 2008.

Marois, Guillaume 2008 « La 'migration de remplacement': un exercice méthodologie en rapport aux enjeux démographiques du Québec », *Cahiers québécois de démographie*, 37, 2: 237-261.

Martucelli, Danilo 1999 *Sociologie de la modernité*. Paris : Folio Essais.

Marcus, Herbert 1966 *Eros and Civilization. A Philosophy Inquiry into Freud*. Boston Beacon Press.

Mauss, Marcel 2004 « Fait social et formation du caractère », *Sociologie et sociétés*, 36, 2: 135-140.

— — — — 1938 « Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne celle de 'moi' » dans *Journal of the Royal Anthropological Institute*, LXVIII (Site web : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html).

Mead, George H. 1947 *Mind, Self and Society. From the Standpoint of a Social Behaviourist*. Chicago : University of Chicago Press.

Mead, Margaret et Rhoda Métraux 2001 *Themes in French Culture. A preface to a Study of French Culture*. New York : Berghahn Books.

— — — — (eds.) 2000 *The Study of Culture at a Distance. The Study of Contemporary Western Cultures. Volume 1*. New York : Berghahn Books.

Mc Andrew, Marie et Marianne Jacquet 1996 « Le discours public des acteurs du monde de l'éducation sur l'immigration et l'intégration des élèves des minorités ethniques », *Recherches sociographiques*, 37, 2: 279-299.

McFalls, Laurence 2008 « Les fondements rationnels et sociaux des passions politiques : vers une sociologie de la violence contemporaine avec Weber et Foucault », dans *Anthropologie et sociétés*, 32, 3: 155-175.

Ministère des affaires étrangères et du développement international de France (MAEDI) 2013 *Population française inscrite à l'étranger au 31 décembre 2013*. Site web: <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/> (Consulté le 2/05/2014).

Ministère de la citoyenneté et de l'immigration du Canada 2012 *Canada faits et chiffres. Aperçu de l'immigration. Résidents permanents et temporaires. 2011*. Gouvernement du Canada; Bibliothèque et Archives nationales du Canada.

— — — — 1999 *Statistiques sur la citoyenneté de l'Immigration. 1996*. Gouvernement du Canada: Bibliothèque et Archives nationales du Canada.

Ministère de l'éducation du Québec (MEQ) 1984a *Programme d'études. Primaire. Formation personnelle et sociale*. Québec : Gouvernement du Québec.

— — — — 1984b *Programme d'études. Secondaire. Formation personnelle et sociale*. Québec : Gouvernement du Québec.

Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC) du Québec 2013 *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec. 1^{er} trimestre 2013*. Québec: Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

— — — — 2011a *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI) 2015 *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec. 3e trimestre et 9 premiers mois de 2015*. Québec : Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Miron, Dinu et Raluca-Paula Filip 2013 *Présence en 2013 des immigrants admis au Québec de 2002 à 2011*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Miron, Dinu et Nicole Turcotte 2011 *Présence en 2011 des immigrants admis au Québec de 200 à 2009*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Nekby, Lean 2006 « The emigration of immigrants, return vs onward migration: evidence from Sweden », *Journal of Population Economics*, 19, 2: 197-226.

Nepveu, Pierre 2009 « Le racisme au Québec: éléments d'une enquête », *Liberté*, 51, 3: 53-76.

Newbold, K. Bruce 2001 « Return and Onwards Migration in Canada and Australia: Evidence from Fixed Interval Data » dans *Internal Migration Review*, 35,4: 1157-1184.

Nietzsche, Friedrich 1996 *Généalogie de la morale*. Paris : Flammarion.

Nisbet, Robert A. 1965 *Makers of Modern Social Science. Émile Durkheim*. New York : Prentice-Hall inc.

Nivalainen, Statu 2004 « Determinants of Family Migration: Short Moves vs Long Moves », *Journal of Population Economics*, 17, 1: 157-175.

Nowicka, Magdalena 2013 « Migrating Skills, Skilled Migrants and Migration Skills: The Influence of Contexts on the Validation of Migrants' Skills », dans *Migration Letters*. 11,2: 171-186.

Olesen, Henrik « Migration, Return, and Development: An Institutional Perspective », Van Hear, Nicholas et Ninna Nyber Sorensen (eds.) *???? The Migration-Development Nexus*, IOM: International Organization for Migration.

O'Reilly, Karen 2016 « Lifestyle Migration », consulté sur <https://karenoreilly.wordpress.com/lifestyle-migration/>, le 24/08/2016.

Ouellet, Marie-Eve 2008 *L'envers de l'immigration coloniale: le retour en France des habitants du Canada (1632-1750)*. Université Laval: Mémoire

présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en histoire.

Paillé, Michel 1997 « Le milieu de l'éducation face à l'immigration: comment peut-on déceler un discours 'alarmiste' quand la réalité devance déjà les projections démographiques? », *Recherches sociographiques*, 38, 3: 491-499.

Palardy, Caroline 2014 *Portraits statistiques. L'immigration temporaire au Québec. 2007-2012*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Palese, Emma 2013 « Zygmunt Bauman. Individual and society in the liquid modernity » dans *SpringerPlus*, 2: 1-4.

Papinot, Christian, Mélanie Le Her et Alain Vilbrod 2012 « Jeunes Français au Québec: quels modes d'usage des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants ? », *Recherches sociographiques*, 53, 2: 337-356.

Par une réunion de professeurs 1938 *Mon programme d'hygiène, de bien-séances et de civisme. 2^e à 9^e année*. Québec : Librairie J.-A. Parent.

Parsons, Talcott (eds.) 1968 *American Sociology. Perspectives, Problems, Methods*. New York : Basic Books Inc.

Penisson, Bernard 1986 « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », *Revue Européenne des migrations internationales*, 2, 2: 111-125.

Picard, Dominique 2007 *Pourquoi la politesse? Le savoir vivre contre l'incivilité*. Paris : Seuil.

— — — — 1998 *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*. Paris : puf.

Piché, Victor 1992 « Débat — Le discours démo-politique au Québec: inclusion ou exclusion? », *Sociologie et sociétés*, 24, 2: 143-150.

Piché, Victor, Jean Renaud et Lucie Gingras 2002 « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal: une approche longitudinale », *I.N.E.D.I Population*, 57: 63-89.

Prairat, Eirick 2004 « La socialisation scolaire : Elias contradicteur de Foucault » dans Chevalier, Sophie et Jean-Marie Privat *Norbert Elias et l'anthropologie*. « *Nous sommes tous si étrange...* ». Paris : CNRS Éditions.

Rawls, Harold Warfield 2008 « Editor's Introduction. » dans Garfinkel, Harold *Toward a Sociological Theory of Information*. Londres : Paradigm Publishers.

Reed-Danahay, Deborah 2005 *Locating Bourdieu*. USA : Indiana University Press.

Renaud, Jean, Lucie Gingras, Sébastien Vachon, Christine Blaser, Jean-François Godin et Benoit Gagné 2001 « Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 », *Les Cahiers du Gres*, 2, 1: 29-40.

Renaud, Jean et Tristan Cyan 2006 *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Robitaille, Louis-Bernard 2010 *Ces impossibles Français*. Montréal: Éditions Denoël.

Rochette, Martin (dir.) 1993 *Formation personnelle et sociale (FPS). Secondaire 1^{er} cycle. Fascicule d'intégration. Éducation à la consommation*. Québec : Les Éditions septembre.

——— 1993 *Formation personnelle et sociale (FPS). Secondaire 1^{er} cycle. Fascicule d'intégration. Éducation à la vie en société*. Québec : Les Éditions septembre.

——— 1993 *Formation personnelle et sociale (FPS). Secondaire 1^{er} cycle. Fascicule d'intégration. Éducation aux relations interpersonnelles*. Québec : Les Éditions septembre.

Rogers, Carl R. 1968 *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.

Rouleau, Th.-G. (ptre) 1897 *Manuel des Bienséances à l'usage des candidats aux brevets d'école primaire*. Québec : Dussault & Proulx.

Savard, Pierre 1977 « Les Canadiens français et la France: de la 'cession' à la 'révolution tranquille' », *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, dans: Paul Painchaud (dir.), Québec, Centre québécois des relations internationales: 471-496

——— 1970 *Le Consulat général de France. À Québec et à Montréal de 1859 à 1914*. Québec: Les presses de l'Université Laval.

Searle, John R. 1995 *The Construction of Social Reality*. New York : The Free Press.

Seidman, Steve (eds.) 1994 *The Postmodern turn. New Perspectives on Social Theory*. États-Unis : Cambridge University Press.

de Sève, Michel 1998 « The Erikson and Boldthorpe core model of social fluidity revisited: a comparison of Canada with England and France and with United States and Australia ». Conférence présentée lors du *Research Committee 28 of the International Sociological Association*, Montréal, Québec, Canada, 26 juillet — 1 août, 1998.

Seymour, Michel 2008a « Une culture publique commune au Québec », *Spirale: arts * lettres * sciences humaines*, 218: 4-6.

———— 2008b « Pour une constitution québécoise », *Spirale: arts * lettres * sciences humaines*, 222: 16-17.

Silverman, David 1993 *Interpreting Qualitative Data. Methods for Analysing Talk, Text and Interaction*. Londres : Sage Publications.

Simard, Myriam 1995 « La régionalisation de l'immigration: les entrepreneurs agricoles immigrants dans la société rurale québécoise », *Recherches sociographiques*, 36, 2: 215-242.

———— 1996 « La politique québécoise de régionalisation de l'immigration: enjeux et paradoxes », *Recherches sociographiques*, 37, 3: 439-469.

Smith, Anthony D. 2009 *Ethno-Symbolism and Nationalism. A Cultural Approach*. New York: Routledge.

Smith, Richard H. 2004 « Envy and its Transmutation » dans Tiedens, Larissa Z. et Colin Wayne Leach (eds.) *The Social Life of Emotions. Studies in Emotion and Social Interaction*. USA: Cambridge University Press.

Simmel, Georg 2004 *Philosophie de la modernité*. Paris : Payot.

St-Amour, Martine et Jacques Ledent 2010 « Attraction et rétention des immigrants récents hors Montréal: une analyse longitudinale par cohorte d'arrivée au Québec (1992, 1996, 2000 et 2004) », *Cahiers québécois de démographie*, 39, 1: 59-90.

Steinbach, Marilyn et Naomi Grenier 2013 « 'Nous autres aussi on aimerait ça garder notre culture': les attitudes des élèves d'origine québécoise envers les élèves issus de l'immigration. », *McGill Journal of Education*, 48, 1: 183-202.

Taylor, Charles 1992 *The Malaise of Modernity*. Toronto : House of Anansi Press.

TenHouten, Warren D. 2007 *A General Theory of Emotions and Social Life*. New York : Routledge.

Tiedens, Larissa Z. et Colin Wayne Leach (eds.) 2004 *The Social Life of Emotions. Studies in Emotion and Social Interaction*. USA : Cambridge University Press.

Torkington, Kate 2010 « Defining lifestyle migration » dans *Dos Algarves*, 19 : 99-111.

Trois professeurs 1939 *Civisme et Histoire de l'Église. Conformes au Nouveau Programme*. Montréal : Imprimeurs Armour & Dupont.

Trudel, Robert (coord.) 2009 *150 ans de relations France-Québec. Le consulat général de France à Québec (1859-2009)*. Québec: Éditions MultiMondes.

Turcotte, Yvan 1997 « L'immigration et l'intégration des immigrants au Québec au cours des quinze dernières années », *Nouvelles pratiques sociales*, 10, 1: 53-57.

Vanderkamp, John 1971 « Migration Flows, Their Determinants and the Effects of Return Migration », *Journal of Political Economy*, 79, 5: 1012-1031.

Ville de Montréal 2011 *Mémoire sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015. Le gouvernement du Québec déploiera-t-il les moyens nécessaires pour intégrer les immigrantes et immigrants à Montréal?* Montréal: Ville de Montréal.

Warren, Jean-Philippe 2008 « Les accommodements raisonnables en trois paradoxes », *Liberté*, 50, 1: 7-15.

Wellman, Barry 2001 « Rethinking Visiting Friends and Relatives Mobilities. Population, Space and Place », dans *International Journal of Urban and Regional Research*. 25, 2: 227-252.

Widgren, Jonas et Philip Martin « Managing Migration: The Role of Economic Instruments », Van Hear, Nicholas et Ninna Nyberg Sorensen (eds.) *The Migration-Development Nexus*. IOM: International Organization for Migration.

Whitaker, R. 1991 *La politique canadienne d'immigration depuis la confédération*. Ottawa, La société historique du Canada.

Yana, Simon D. et Pierre-Olivier Ménard 2013 *Les immigrants et le marché du travail québécois en 2012. Résultats de l'Enquête sur la population active*

(EPA). Gouvernement du Québec: Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Yon, Armand 1975 *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Zhang, Kenay 2009 « Portrait of Canadians Abroad: Hong Kong SAR », *Asia Pacific Foundation of Canada* —<http://www.canadiansabroad.ca/>, consulté le 5 décembre 2014.

Zietsma, Daniella 2007 *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006: premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*. Gouvernement du Canada: Bibliothèque et Archives nationales du Canada.

Annexes

Annexe 1 — Importance du Québec dans l'immigration française au Canada, 1980-2010

Année	Québec	%	Autres provinces	%	Canada
1980	1 095	75 %	370	25 %	1 465
1981	1 245	74 %	430	26 %	1 675
1982	1 450	79 %	375	21 %	1 825
1983	960	78 %	265	22 %	1 225
1984	715	74 %	255	26 %	970
1985	820	83 %	165	17 %	985
1986	830	74 %	285	26 %	1 115
1987	1 105	75 %	370	25 %	1 475
1988	1 395	77 %	410	23 %	1 805
1989	1 650	78 %	475	22 %	2 125
1990	1 535	77 %	465	23 %	2 000
1991	2 270	87 %	345	13 %	2 615
1992	2 785	90 %	325	10 %	3 110
1993	3 005	90 %	335	10 %	3 340
1994	2 245	90 %	260	10 %	2 505
1995	2 710	90 %	315	10 %	3 025
1996	2 110	87 %	325	13 %	2 435
1997	1 985	86 %	310	14 %	2 295
1998	2 605	86 %	420	14 %	3 025
1999	2 760	87 %	415	13 %	3 175
2000	3 125	88 %	440	12 %	3 565
2001	3 115	88 %	435	12 %	3 550
2002	2 920	91 %	300	9 %	3 220

Année	Québec	%	Autres provinces	%	Canada
2003	3 050	93 %	240	7 %	3 290
2004	3 615	90 %	410	10 %	4 025
2005	3 565	88 %	500	12 %	4 065
2006	3 240	88 %	455	12 %	3 695
2007	3 465	86 %	550	14 %	4 015
2008	3 615	85 %	625	15 %	4 240
2009	4 065	85 %	740	15 %	4 805
2010	3 835	86 %	605	14 %	4 440
Total	72 885		12 215		85 100

Annexe 2 — Liste des cinq principaux pays fournisseurs d'immigrants du Québec par année, 1980-2010

Année	Pays	Immigrants	%
1980	1. Viet-Nam	3 455	15,33 %
	2. Cambodge	2 330	10,34 %
	3. Laos	1 705	7,56 %
	4. Haïti	1 590	7,05 %
	5. France	1 095	4,86 %
Total		22 540	100 %
1981	1. Haïti	3 610	17,09 %
	2. Viet-Nam	1 970	9,33 %
	3. France	1 245	5,89 %
	4. Angleterre	1 070	5,07 %
	5. Cambodge	980	4,64 %
Total		21 120	100 %
1982	1. Haïti	3 395	15,91 %
	2. France	1 450	6,79 %
	3. Viet-Nam	1 405	6,58 %
	4. Pologne	1 100	5,15 %
	5. Cambodge	930	4,36 %
Total		21 340	100 %
1983	1. Haïti	2 750	16,78 %
	2. Viet-Nam	1 155	7,05 %
	3. France	960	5,86 %
	4. El Salvador	900	5,49 %
	5. Pologne	725	4,42 %
Total		16 385	100 %

Année	Pays	Immigrants	%
1984	1. Viet-Nam	1 675	11,44 %
	2. Haïti	1 360	9,29 %
	3. El Salvador	750	5,12 %
	4. France	715	4,88 %
	5. États-Unis	590	4,03 %
Total		14 645	100 %
1985	1. Viet-Nam	1 490	10,01 %
	2. Haïti	1 220	8,2 %
	3. Liban	820	5,51 %
	4. France	820	5,51 %
	5. Hong Kong	650	4,37 %
Total		14 885	100 %
1986	1. Haïti	1 620	8,32 %
	2. Liban	1 275	6,55 %
	3. Sri Lanka	895	4,6 %
	4. France	830	4,27 %
	5. Viet-Nam	820	4,21 %
Total		19 460	100 %
1987	1. Haïti	2 025	7,55 %
	2. Liban	1 885	7,03 %
	3. Sri Lanka	1 500	5,59 %
	4. France	1 105	4,12 %
	5. Iran	970	3,62 %
Total		26 825	100 %
1988	1. Liban	2 155	8,43 %
	2. Haïti	1 695	6,63 %

Année	Pays	Immigrants	%
	3. France	1 395	5,46 %
	4. Hong Kong	1 065	4,17 %
	5. Viet-Nam	865	3,38 %
Total		25 570	100 %
1989	1. Liban	3 865	11,39 %
	2. Haïti	2 145	6,32 %
	3. France	1 650	4,86 %
	4. Viet-Nam	1 510	4,45 %
	5. Hong Kong	1 405	4,14 %
Total		33 935	100 %
1990	1. Liban	8 395	20,48 %
	2. Haïti	2 060	5,03 %
	3. Viet-Nam	1 665	4,06 %
	4. Hong Kong	1 550	3,78 %
	5. France	1 535	3,74 %
Total		40 995	100 %
1991	1. Liban	7 350	14,18 %
	2. Chine	2 750	5,31 %
	3. Haïti	2 530	4,88 %
	4. El Salvador	2 445	4,72 %
	5. France	2 270	4,38 %
Total		51 830	100 %
1992	1. Hong Kong	4 655	9,54 %
	2. Liban	3 740	7,67 %
	3. France	2 785	5,71 %
	4. Chine	2 700	5,54 %

Année	Pays	Immigrants	%
	5. Haïti	2 170	4,45 %
Total		48 780	100 %
1993	1. Hong Kong	3 780	8,42 %
	2. Haïti	3 335	7,43 %
	3. France	3 005	6,69 %
	4. Liban	2 600	5,79 %
	5. Chine	2 205	4,91 %
Total		44 895	100 %
1994	1. France	2 245	8 %
	2. Haïti	1 915	6,83 %
	3. Chine	1 535	5,47 %
	4. Roumanie	1 255	4,47 %
	5. Liban	1 220	4,35 %
Total		28 045	100 %
1995	1. France	2 710	9,96 %
	2. Haïti	1 810	6,65 %
	3. Chine	1 510	5,55 %
	4. Yougoslavie	1 050	3,86 %
	5. Roumanie	985	3,62 %
Total		27 215	100 %
1996	1. France	2 110	7,08 %
	2. Algérie	1 795	6,02 %
	3. Haïti	1 745	5,86 %
	4. Chine	1 730	5,81 %
	5. India	1 450	4,87 %
Total		29 800	100 %

Année	Pays	Immigrants	%
1997	1. France	1 985	7,1 %
	2. Chine	1 890	6,76 %
	3. Algérie	1 535	5,49 %
	4. Haïti	1 480	5,3 %
	5. India	1 185	4,24 %
Total		27 940	100 %
1998	1. France	2 605	9,79 %
	2. Chine	1 980	7,44 %
	3. Algérie	1 910	7,18 %
	4. Haïti	1 155	4,34 %
	5. Maroc	1 020	3,83 %
Total		26 620	100 %
1999	1. France	2 760	9,47 %
	2. Chine	2 105	7,22 %
	3. Algérie	2 010	6,9 %
	4. Maroc	1 545	5,3 %
	5. Haïti	1 270	4,36 %
Total		29 150	100 %
2000	1. France	3 125	9,62 %
	2. Chine	3 055	9,4 %
	3. Algérie	2 390	7,35 %
	4. Maroc	2 235	6,88 %
	5. Haïti	1 315	4,05 %
Total		32 500	100 %
2001	1. Chine	3 930	10,45 %
	2. Maroc	3 435	9,14 %

Année	Pays	Immigrants	%
	3. France	3 115	8,28 %
	4. Algérie	3 005	7,99 %
	5. Haïti	1 870	4,97 %
Total		37 600	100 %
2002	1. Maroc	3 685	9,81 %
	2. Chine	3 215	8,56 %
	3. Algérie	3 095	8,24 %
	4. France	2 920	7,77 %
	5. Roumanie	2 795	7,44 %
Total		37 580	100 %
2003	1. Chine	3 965	10,02 %
	2. Maroc	3 130	7,91 %
	3. France	3 050	7,71 %
	4. Algérie	2 880	7,28 %
	5. Roumanie	2 840	7,18 %
Total		39 555	100 %
2004	1. Chine	3 950	8,93 %
	2. France	3 615	8,17 %
	3. Maroc	3 455	7,81 %
	4. Algérie	3 310	7,48 %
	5. Roumanie	3 000	6,78 %
Total		44 245	100 %
2005	1. Chine	3 655	8,44 %
	2. France	3 565	8,23 %
	3. Algérie	3 460	7,99 %
	4. Maroc	2 730	6,3 %

Année	Pays	Immigrants	%
	5. Roumanie	2 510	5,79 %
Total		43 315	100 %
2006	1. Algérie	4 600	10,3 %
	2. France	3 240	7,25 %
	3. Maroc	3 030	6,78 %
	4. Chine	2 420	5,42 %
	5. Colombie	2 170	4,86 %
Total		44 680	100 %
2007	1. Maroc	3 610	7,99 %
	2. France	3 465	7,67 %
	3. Algérie	3 415	7,56 %
	4. Colombie	2 545	5,63 %
	5. Chine	2 460	5,44 %
Total		45 200	100 %
2008	1. Algérie	3 670	8,12 %
	2. France	3 615	8 %
	3. Maroc	3 580	7,92 %
	4. Chine	2 800	6,19 %
	5. Colombie	2 570	5,68 %
Total		45 215	100 %
2009	1. Algérie	5 075	10,25 %
	2. Maroc	4 870	9,84 %
	3. France	4 065	8,21 %
	4. Chine	2 525	5,1 %
	5. Colombie	2 255	4,56 %
Total		49 490	100 %

Année	Pays	Immigrants	%
2010	1. Maroc	5 655	10,48 %
	2. Algérie	4 445	8,23 %
	3. France	3 835	7,1 %
	4. Haïti	3 610	6,69 %
	5. Chine	3 350	6,21 %
Total		53 980	100 %
2011	1. Haïti	5 091	9,83 %
	2. Chine	4 915	9,5 %
	3. Algérie	4 067	7,86 %
	4. Maroc	3 943	7,62 %
	5. France	3 235	6,25 %
Total		51 738	100 %
2012	1. Chine	5 539	9,93 %
	2. France	5 143	9,34 %
	3. Haïti	4 743	8,61 %
	4. Algérie	3 572	6,47%%
	5. Maroc	3 473	6,31 %
Total		55 044	100 %
2013	1. Chine	5 125	9,86 %
	2. France	4 495	8,65 %
	3. Algérie	4 155	7,99 %
	4. Haïti	3 441	6,62 %
	5. Maroc	2 944	5,66 %
Total		51 959	100 %

Annexes 3 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires de la France

Annexe 3.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 1990 (Census 1991)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	5 190	3 200	61,66 %
1986 à 1990	6 515	4 935	75,75 %

Annexe 3.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 1995 (Census 1996)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	5 190	3 200	61,66 %
1986 à 1990	6 515	4 935	75,75 %
1991 à 1995	13 015	9 145	70,27 %

Annexe 3.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 2000 (Census 2001)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	5 190	3 200	61,66 %
1986 à 1990	6 515	4 935	75,75 %
1991 à 1995	13 015	9 145	70,27 %
1996 à 2000	12 585	10 245	81,41 %

Annexe 3.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 2005 (Census 2006)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	5 190	3 140	60,5 %
1986 à 1990	6 515	3 385	51,96 %
1991 à 1995	13 015	6 245	47,98 %
1996 à 2000	12 585	7 930	63,01 %
2001 à 2005	16 265	13 735	84,45 %

Annexe 3.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires de la France admis de 1981 à 2010 (Census 2011)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	5 190	2 375	45,76 %
1986 à 1990	6 515	2 845	43,67 %
1991 à 1995	13 015	5 490	42,18 %
1996 à 2000	12 585	7 340	58,32 %
2001 à 2005	16 265	11 195	68,83 %
2006 à 2010	18 220	15 785	86,64 %

Annexes 4 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires de l'Algérie

Annexe 4.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 1990 (Census 1991)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	485	205	42,27 %
1986 à 1990	1 365	1 130	82,78%%

Annexe 4.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 1995 (Census 1996)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	485	290	59,79 %
1986 à 1990	1 365	1 170	85,71 %
1991 à 1995	3 685	3 395	92,13 %

Annexe 4.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 2000 (Census 2001)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	485	350	72,16 %
1986 à 1990	1 365	1 305	95,6 %
1991 à 1995	3 685	2 805	76,12 %
1996 à 2000	9 640	9 865	102,33 %

Annexe 4.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 2005 (Census 2006)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	485	300	61,86 %
1986 à 1990	1 365	1 130	82,78 %
1991 à 1995	3 685	2 745	74,49 %
1996 à 2000	9 640	8 385	86,98 %
2001 à 2005	15 750	14 380	91,3 %

Annexe 4.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires de l'Algérie admis de 1981 à 2010 (Census 2011)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	485	280	57,73 %
1986 à 1990	1 365	875	64,1 %
1991 à 1995	3 685	2 670	72,46 %
1996 à 2000	9 640	7 025	72,87 %
2001 à 2005	15 750	14 815	94,06 %
2006 à 2010	21 205	19 150	90,31 %

Annexes 5 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires du Maroc

Annexe 5.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 1990 (Census 1991)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 365	1 730	73,15 %
1986 à 1990	4 160	3 285	78,97 %

Annexe 5.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 1995 (Census 1996)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 365	1 730	73,15 %
1986 à 1990	4 160	3 285	78,97 %
1991 à 1995	4 770	3 950	82,81 %

Annexe 5.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 2000 (Census 2001)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 365	1 275	53,91 %
1986 à 1990	4 160	2 410	57,93 %
1991 à 1995	4 770	3 105	65,09 %
1996 à 2000	6 345	5 620	88,57 %

Annexe 5.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 2005 (Census 2006)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 365	1 535	64,9 %
1986 à 1990	4 160	2 750	66,11 %
1991 à 1995	4 770	2 985	62,58 %
1996 à 2000	6 345	5 475	86,29 %
2001 à 2005	16 435	13 115	79,8 %

Annexe 5.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires du Maroc admis de 1981 à 2010 (Census 2011)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 365	1 220	51,59 %
1986 à 1990	4 160	2 525	60,7 %
1991 à 1995	4 770	2 925	61,32 %
1996 à 2000	6 345	4 465	70,37 %
2001 à 2005	16 435	12 655	77 %
2006 à 2010	20 745	17 110	82,48 %

Annexes 6 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires de la Chine

Annexe 6.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 1990 (Census 1991)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 310	1 725	74,68 %
1986 à 1990	3 725	2 685	72,08 %

Annexe 6.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 1995 (Census 1996)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 310	1 555	67,32 %
1986 à 1990	3 725	2 235	60 %
1991 à 1995	10 700	7 190	67,2 %

Annexe 6.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 2000 (Census 2001)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 310	1 425	61,69 %
1986 à 1990	3 725	2 275	61,07 %
1991 à 1995	10 700	5 225	48,83 %
1996 à 2000	10 760	9 700	90,15 %

Annexe 6.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 2005 (Census 2006)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 310	1 355	58,66 %
1986 à 1990	3 725	2 305	61,88 %
1991 à 1995	10 700	4 885	45,65 %
1996 à 2000	10 760	8 225	76,44 %
2001 à 2005	18 715	17 545	93,75 %

Annexe 6.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires de la Chine admis de 1981 à 2010 (Census 2011)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 310	1 320	57,14 %
1986 à 1990	3 725	2 295	61,61 %
1991 à 1995	10 700	4 330	40,47 %
1996 à 2000	10 760	7 380	68,59 %
2001 à 2005	18 715	13 470	71,97 %
2006 à 2010	13 555	10 620	78,35 %

Annexes 7 — Taux de présence au Québec des immigrants originaires du Royaume-Uni

Annexe 7.1 — Estimation de la présence au Québec en 1991 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1990 (Census 1991)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 595	1 370	52,79 %
1986 à 1990	1 410	1 130	80,14 %

Annexe 7.2 — Estimation de la présence au Québec en 1996 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1995 (Census 1996)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 595	1 235	47,59 %
1986 à 1990	1 410	905	64,18 %
1991 à 1995	1 040	870	83,65 %

Annexe 7.3 — Estimation de la présence au Québec en 2001 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2000 (Census 2001)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 595	1 040	40,08 %
1986 à 1990	1 410	620	43,97 %
1991 à 1995	1 040	845	81,25 %
1996 à 2000	725	740	102,07 %

Annexe 7.4 — Estimation de la présence au Québec en 2006 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2005 (Census 2006)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 595	895	34,49 %
1986 à 1990	1 410	810	57,45 %
1991 à 1995	1 040	725	69,71 %
1996 à 2000	725	575	79,31 %
2001 à 2005	1 140	1 015	89,04 %

Annexe 7.5 — Estimation de la présence au Québec en 2011 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2010 (Census 2011)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	2 595	855	32,95 %
1986 à 1990	1 410	640	45,39 %
1991 à 1995	1 040	540	51,92 %
1996 à 2000	725	525	72,41 %
2001 à 2005	1 140	795	69,74 %
2006 à 2010	1 220	1 175	96,31 %

Annexes 8 — Taux de présence en Ontario des immigrants originaires du Royaume-Uni

Annexe 8.1 — Estimation de la présence en Ontario en 1991 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1990 (Census 1991)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	23 475	19 990	85,15 %
1986 à 1990	20 575	18 510	89,96 %

Annexe 8.2 — Estimation de la présence en Ontario en 1996 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 1995 (Census 1996)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	23 475	17 665	75,25 %
1986 à 1990	20 575	17 375	84,45 %
1991 à 1995	13 995	11 800	84,32 %

Annexe 8.3 — Estimation de la présence en Ontario en 2001 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2000 (Census 2001)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	23 475	17 285	73,63 %
1986 à 1990	20 575	15 870	77,13 %
1991 à 1995	13 995	10 975	78,42 %
1996 à 2000	9 070	8 550	94,27 %

Annexe 8.4 — Estimation de la présence en Ontario en 2006 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2005 (Census 2006)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	23 475	15 845	67,5 %
1986 à 1990	20 575	14 645	71,18 %
1991 à 1995	13 995	10 395	74,28 %
1996 à 2000	9 070	8 495	93,66 %
2001 à 2005	10 400	10 090	97,02 %

Annexe 8.5 — Estimation de la présence en Ontario en 2011 des immigrants originaires du Royaume-Uni admis de 1981 à 2010 (Census 2011)

Année d'admission	Immigrant admis	Immigrant recensé	Taux de présence
1981 à 1985	23 475	14 770	62,92 %
1986 à 1990	20 575	13 360	64,93 %
1991 à 1995	13 995	9 290	66,38 %
1996 à 2000	9 070	7 025	77,45 %
2001 à 2005	10 400	9 400	90,38 %
2006 à 2010	12 940	10 380	80,22 %

Annexe 9 — Populations immigrantes admises au Québec de 2002 à 2011 les moins présentes en 2013, selon le MIDI

Pays de naissance	Immigrants admis	Immigrants présents	Taux de présence
Inde	9 989	5 068	50,7 %
Pakistan	7 476	4 172	55,8 %
Iran	8 705	4 936	56,7 %
Chine	33 271	19 324	58,1 %
Liban	16 391	11 169	68,1 %
Égypte	6 679	4 586	68,7 %
États-Unis	7 214	5 139	71,2 %
Sri Lanka	4 860	3 480	71,6 %
France	34 616	25 828	74,6 %
Russie	5 741	4 384	76,4 %

Annexe 10 — Questionnaire web

Première section – les aléas de l’immigration

Question 1 : De quel département français êtes-vous originaire? (Code : PIE_SEC1_Q1)

Question 2 : De quel département français votre mère est-elle originaire? (Code : PIE_SEC1_Q2)

Question 3 : De quel département français votre père est-il originaire? (Code : PIE_SEC1_Q3)

Question 4 : Dans quelle municipalité habitiez-vous avant de quitter la France (Code : PIE_SEC1_Q4)

Question 5 : Dans quelle municipalité avez-vous grandi? (Code : PIE_SEC1_Q5)

Question 6 : Aviez-vous visité le Québec avant de vous y installer? (Code : PIE_SEC1_Q6)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 6.1 : Si oui, vous êtes venu au Québec pour des ... (Code : PIE_SEC1_Q6_SQ1)

- 1) Études;
- 2) Affaires;
- 3) Vacances touristiques;
- 4) Autres, précisez

Question 6.2 : Si oui, combien de temps? (Code : PIE_SEC1_Q6_SQ2)

Question 7 : Sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le plus important et 1, le moins important), évaluez l'importance des éléments suivants parmi les raisons qui ont motivé votre décision d'immigrer au Québec.

- 1) Augmenter les possibilités de vos enfants (Code : PIE_SEC1_Q7_IT1);
- 2) Améliorer votre qualité de vie (Code : PIE_SEC1_Q7_IT2);
- 3) Trouver un meilleur emploi (Code : PIE_SEC1_Q7_IT3);
- 4) Avantages fiscaux (Code : PIE_SEC1_Q7_IT4);
- 5) Autres (Code : PIE_SEC1_Q7_IT5);

Question 7.1 : Si autre, précisez (Code : PIE_SEC1_Q7_IT5_SIT1)

Question 8 : Avez-vous immigré au Québec _____ ? (Code : PIE_SEC1_Q8)

- 1) Seul;
- 2) Avec votre compagnon ou votre compagne;
- 3) Avec votre compagnon ou votre compagne et vos enfants;
- 4) Avec vos enfants;
- 5) Avec vos amis;
- 6) Autres, précisez

Question 9 : Pendant combien de temps avez-vous pensé à immigrer au Québec ? (Code : PIE_SEC1_Q9)

Question 10 : Où avez-vous fait la demande de votre visa? (Code : PIE_SEC1_Q10)

- 1) Bureau d'immigration du Québec à Paris
- 2) Au Québec
- 3) Autres, précisez

Question 11 : Combien de temps s'est écoulé entre votre demande et l'obtention de votre résidence permanente? (Code : PIE_SEC1_Q11)

Question 12 : Quelle était votre principale source d'informations sur le Québec ? (Code : PIE_SEC1_Q12)

- 1) Famille
- 2) Amis
- 3) Site internet (ministère de l'immigration du Québec, immigrer.com, etc.)
- 4) Journaux, reportages, émissions de télévision
- 5) Autres, précisez

Question 13 : Diriez-vous que la réalité s'est avérée correspondre avec l'idée que vous vous faisiez du Québec, de sa culture et de ses habitants? (Code : PIE_SEC1_Q13)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 14 : Dans quelle catégorie d'immigrants avez-vous fait votre demande de visa? (Code : PIE_SEC1_Q14)

- 1) Étudiant (permis d'études)
- 2) Immigrant travailleur
- 3) Immigrant investisseur
- 4) Immigrant parrainé

Question 14.1 : Si immigrant travailleur, aviez-vous un emploi au Québec avant de vous y installer? (Code : PIE_SEC1_Q14_SQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 14.1.1 : Si non, vous a-t-il fallu beaucoup de temps pour trouver un emploi? (Code : PIE_SEC1_Q14_SQ1_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 14.2 : Si pas étudiant, êtes-vous satisfait de vos conditions actuelles de travail? (Code : PIE_SEC1_Q14_SQ2)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 14.3 : Si pas étudiant, travaillez-vous actuellement dans votre secteur d'expertise ou d'études? (Code : PIE_SEC1_Q14_SQ3)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 15 : Maintenant, diriez-vous que votre connaissance du Québec et de la culture québécoise est ... (Code : PIE_SEC1_Q15)

- 1) Excellente
- 2) Bonne
- 3) Moyenne
- 4) Faible
- 5) Très faible

Question 16 : Une fois arrivée au Québec, avez-vous pensé immigrer dans d'autres provinces du Canada? (Code : PIE_SEC1_Q16)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 17 : Une fois arrivée au Québec, avez-vous pensé immigrer aux États-Unis? (Code : PIE_SEC1_Q17)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 18 : Résidez-vous toujours au Québec? (Code : PIE_SEC1_Q18)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 18.1 : Si oui, depuis combien de temps habitez-vous au Québec?
(Code : PIE_SEC1_Q18_SQ1)

Question 18.2 : Si oui, dans quelle municipalité du Québec vous êtes-vous installé à votre arrivée? (Code : PIE_SEC1_Q18_SQ2)

Question 18.3 : Si oui, dans quelle municipalité du Québec habitez-vous en ce moment? (Code : PIE_SEC1_Q18_SQ3)

Question 18.4 : Si non, dans quel pays habitez-vous en ce moment? (Code : PIE_SEC1_Q18_SQ4)

Question 18.4.1 : Si France, êtes-vous retourné en France pour une raison spécifique ou une déception générale ? (Code : PIE_SEC1_Q18_SQ4_SSQ1)

- 1) Déception générale
- 2) Raisons spécifique (à préciser)

Question 18.5 : Si non, dans quelle municipalité du Québec avez-vous habité lors de votre séjour? (Code : PIE_SEC1_Q18_SQ5)

Question 18.6 : Si non, pensez-vous revenir vivre au Québec? (Code : PIE_SEC1_Q18_SQ6)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 19 : Sur une échelle de un à cinq (un étant le moins important et cinq étant le plus important), quelle priorité accordiez-vous en France à ces activités?

- 1) Loisir (Code : PIE_SEC1_Q19_IT1)
- 2) Travail (Code : PIE_SEC1_Q19_IT2)
- 3) Culture (Code : PIE_SEC1_Q19_IT3)
- 4) Shopping (Code : PIE_SEC1_Q19_IT4)
- 5) Navette (usage de la voiture, des transports en commun) (Code : PIE_SEC1_Q19_IT5)

Question 20 : Sur une échelle de un à cinq (un étant le moins important et cinq étant le plus important), quelle priorité accordez-vous au Québec à ces activités?

- 1) Loisir (Code : PIE_SEC1_Q20_IT1)
- 2) Travail (Code : PIE_SEC1_Q20_IT2)
- 3) Culture (Code : PIE_SEC1_Q20_IT3)
- 4) Shopping (Code : PIE_SEC1_Q20_IT4)
- 5) Navette (usage de la voiture, des transports en commun) (Code : PIE_SEC1_Q20_IT5)

Deuxième section – Appréciation

Notez selon votre appréciation personnelle et sur une échelle de un à cinq (un étant le moins satisfaisant et cinq étant le plus satisfaisant) ces différents aspects de la société québécoise.

Question 1 : L'urbanisme (aménagement général des villes, transports en commun, qualité des routes, etc.). (Code : PIE_SEC2_Q1)

Question 1.1 : Si moins de 3, évaluez selon votre appréciation personnelle et sur la même échelle la qualité des routes. (Code : PIE_SEC2_Q1_SQ1)

Question 1.1.1 : Si moins de 3, est-ce que la mauvaise qualité des routes a une incidence sur votre appréciation de votre vie au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q1_SQ1_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 1.2 : Si moins de 3, évaluez selon votre appréciation personnelle et sur la même échelle l'efficacité des transports en commun. (Code : PIE_SEC2_Q1_SQ2)

Question 1.2.1 : Si moins de 3, est-ce que la mauvaise qualité des transports en commun a une incidence sur votre appréciation de votre vie au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q1_SQ2_SQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 1.3 : Si moins de 3, vous faut-il plus de temps pour vous rendre à votre travail au Québec que lorsque vous étiez en France? (Code : PIE_SEC2_Q1_SQ3)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 2 : La qualité des commerces et des marchandises. (Code : PIE_SEC2_Q2)

Question 2.1 : Si moins de 3, est-ce que le rapport qualité/prix au Québec est équivalent à celui que vous trouviez en France? (Code : PIE_SEC2_Q2_SQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 2.2 : Si moins de 3, vous est-il possible de trouver au Québec des vêtements de qualité et de bonne fabrique à un prix similaire de ce qui vous était possible de trouver en France? (Code : PIE_SEC2_Q2_SQ2)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 2.2.1 : Si non, est-ce que l'indisponibilité de vêtements de bonne fabrique ou de grandes marques a une incidence sur votre appréciation de votre vie au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q2_SQ2_SQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 3 : La qualité de la vie (résidence, éducation, système de santé, etc.). (Code : PIE_SEC2_Q3)

Question 3.1 : Si moins de 3, notez selon votre appréciation personnelle et sur la même échelle la qualité du système d'éducation. (Code : PIE_SEC2_Q3_SQ1)

Question 3.1.1 : Si moins de 3 et si vous avez des enfants, jugez-vous le programme scolaire insuffisant pour les encadrer? (Code : PIE_SEC2_Q3_SQ1_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 3.2 : Si moins de 3, notez selon votre appréciation personnelle et sur la même échelle la qualité du système de santé. (Code : PIE_SEC2_Q3_SQ2)

Question 3.3 : Si moins de 3, notez selon votre appréciation personnelle et sur la même échelle l'architecture et le confort des demeures au Québec. (Code : PIE_SEC2_Q3_SQ3)

Question 3.4 : Si moins de 3, notez selon votre appréciation personnelle et sur la même échelle le système de sécurité sociale du Québec.(Code : PIE_SEC2_Q3_SQ4)

Question 4 : Le milieu professionnel (relations entre collègues, rémunération, etc.). (Code : PIE_SEC2_Q4)

Question 4.1 : Si moins de 3, vous a-t-on fait des reproches/critiques sur votre travail qui vous ont étonné de par leur nature? (Code : PIE_SEC2_Q4_SQ1)

- 1) Oui, expliquez
- 2) Non

Question 4.2 : Si moins de 3, avez-vous déjà rencontré des difficultés relationnelles au travail au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q4_SQ2)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 4.2.1 : Si oui, entreteniez-vous une bonne relation avec votre employeur? (Code : PIE_SEC2_Q4_SQ2_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non, expliquez

Question 4.2.2 : Si oui, entreteniez-vous de bonnes relations avec vos collègues de travail? (Code : PIE_SEC2_Q4_SQ2_SSQ2)

- 1) Oui
- 2) Non, expliquez

Question 4.2.3 : Si oui, est-ce que vous fréquentez vos collègues de travail en dehors des heures de travail? (Code : PIE_SEC2_Q4_SQ2_SSQ3)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 4.2.4 : Si oui, est-ce que vous fréquentez vos collègues de travail en dehors des heures de travail lorsque vous étiez en France? (Code : PIE_SEC2_Q4_SQ1_SSQ4)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 5 : La vie sociale (vie communautaire, relations entre amis, relations de voisinage, etc.). (Code : PIE_SEC2_Q5)

Question 5.1 : Si moins de 3, en France, combien de fois en moyenne sortiez-vous dans un mois avec des amis? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ1)

- 1) Aucune
- 2) Entre 1 et 3 fois
- 3) Entre 4 et 7 fois
- 4) Plus de 7 fois

Question 5.2 : Si moins de 3, au Québec, combien de fois en moyenne sortez-vous dans un mois avec des amis? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ2)

- 1) Aucune
- 2) Entre 1 et 3 fois
- 3) Entre 4 et 7 fois
- 4) Plus de 7 fois

Question 5.2.1 : Si pas aucune, est-ce qu'il y a des Québécois parmi les personnes avec lesquelles vous sortez? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ2_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 5.3 : Si moins de 3, évaluez sur une échelle similaire le nouveau de confiance que vous accordez à vos amis français. (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ3)

Question 5.4 : Si moins de 3, évaluez sur une échelle similaire le nouveau de confiance que vous accordez à vos amis québécois. (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ4)

Question 5.5 : Si moins de 3, évaluez sur une échelle similaire le degré de facilité avec lequel il est possible de faire une nouvelle rencontre en France. (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ5)

Question 5.6 : Si moins de 3, évaluez sur une échelle similaire le degré de facilité avec lequel il est possible de faire une nouvelle rencontre au Québec. (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ6)

Question 5.6.1: Si moins de 3, est-il plus difficile d'aborder des inconnus au Québec qu'en France? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ6_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 5.6.2 : Si moins de 3, est-ce que les rapports homme-femme au Québec vous apparaissent différents de ce que vous avez connu en France? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ6_SSQ2)

- 1) Oui, expliquez
- 2) Non

Question 5.7 : Si moins de 3 et si vous avez des enfants, préférez-vous que ceux-ci fréquentent des Québécois ou des non-Québécois? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ7)

- 1) Indifférents
- 2) Québécois
- 3) Non-Québécois

Question 5.8 : Si moins de 3, accordez-vous beaucoup d'importance en France aux rapports entre voisins (services, garderies, etc.)? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ8)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 5.8.1 : Si oui, entretenez-vous des rapports semblables avec vos voisins québécois? (Code : PIE_SEC2_Q5_SQ8_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 6 : La commensalité (pratiques de la table, dîner entre amis, dîner en famille, etc.). (Code : PIE_SEC2_Q6)

Question 6.1 : Si moins de 3, vous a-t-il fallu un temps d'adaptation au régime et aux pratiques alimentaires des Québécois? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ1)

- 1) Oui, expliquez
- 2) Non

Question 6.2 : Si moins de 3, en France, combien de fois en moyenne recevez-vous par mois des amis ou des membres de votre famille à souper? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ2)

- 1) Aucune
- 2) Entre 1 et 2 fois
- 3) Entre 3 et 5 fois
- 4) Plus de 5 fois

Question 6.3 : Si moins de 3, au Québec, combien de fois en moyenne recevez-vous par mois des amis ou des membres de votre famille à souper? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ3)

- 1) Aucune
- 2) Entre 1 et 2 fois
- 3) Entre 3 et 5 fois
- 4) Plus de 5 fois

Question 6.3.1 : Si pas aucune, est-ce qu'il y a des Québécois parmi les personnes que vous recevez à manger? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ3_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 6.4 : Si moins de 3, est-ce que vous diniez en France avec vos collègues de travail? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ4)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 6.4.1 : Si oui, est-ce que vous avez conservé cette habitude au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ4_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 6.5 : Si moins de 3, est-ce que vous preniez en France l'apéritif?
(Code : PIE_SEC2_Q6_SQ5)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 6.5.1 : Si oui, est-ce que vous avez conservé cette habitude une fois au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ5_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 6.6 : Si moins de 3, est-il plus facile ou plus difficile de contrôler la qualité de vos aliments au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q6_SQ6)

- 1) Plus facile
- 2) Plus difficile

Question 6.6.1 : Si plus difficile, est-ce que la mauvaise qualité des aliments a une incidence négative sur votre appréciation de votre vie au Québec?
(Code : PIE_SEC2_Q6_SQ6_SSQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 7 : L'accessibilité à des événements culturels de qualité (festival, musée, exposition, etc.). (Code : PIE_SEC2_Q7)

Question 7.1 : Si moins de 3, notez sur la même échelle la qualité des festivals du Québec. (Code : PIE_SEC2_Q7_SSQ1)

Question 7.2 : Si moins de 3, notez sur la même échelle la qualité de la scène musicale québécoise. (Code : PIE_SEC2_Q7_SSQ2)

Question 7.3 : Si moins de 3, notez sur la même échelle la qualité des expositions artistiques présentées au Québec. (Code : PIE_SEC2_Q7_SSQ3)

Question 7.4 : Si moins de 3, notez sur la même échelle la qualité des musées du Québec. (Code : PIE_SEC2_Q7_SSQ4)

Question 8 : Le climat. (Code : PIE_SEC2_Q8)

Question 8.1 : Si plus de 3, est-ce que le climat constitue l'une des raisons pour lesquelles vous avez décidé de vous installer au Québec? (Code : PIE_SEC2_Q8_SQ1)

- 1) Oui
- 2) Non

Question 8.2 : Si moins de 3, le climat du Québec constitue-t-il un obstacle majeur pour vous? (Code : PIE_SEC2_Q8_SQ2)

- 1) Oui
- 2) Non

Civilité : Dans « Modèle de comportement social » (1994), Alain Montandon explique que les pratiques et rituels de socialité qui composent la civilité ne sont pas une affaire de morale. En effet, un manquement aux convenances marque une faute de goût mais jamais une dérogation à l'éthique. La civilité ne concerne pas non plus le droit. Une impolitesse ne constitue pas un délit et ne relève d'aucune juridiction. « La transgression n'encourt que le blâme d'autrui, un regard de reproche, un jugement de désapprobation. La [civilité] relève de la coutume, des usages, et des habitudes sociales, de ce qu'on appelle les 'devoirs mineurs'. » (Montandon, 1994 : 402 et 403). La civilité constitue une « sensibilité sociale » qui opère sur la base d'un « [...] système sémiologique complexe qui signale le refoulement de l'agressivité dans la communication avec autrui et dans le respect des hiérarchies établies [...] » (Montandon, 1994 : 403). En tant que telle, la civilité fait la promotion de la cohésion sociale à travers le retrait de soi pour autrui et pour le groupe. Plus précisément, la civilité « [...] a une fonction d'intégration primordiale dans le respect de codes communs qui scellent l'appartenance et la distinction » (Montandon, 1994 : 403).

Habitus : Dans la pensée de Pierre Bourdieu, la notion d'habitus est née « [...] de la volonté de rappeler qu'à côté de la norme expresse et explicite ou du calcul rationnel, il y a d'autres principes générateurs des pratiques. » (Bourdieu, 1986 : 40). Pour Bourdieu, « l'habitus, comme système de dispositions à la pratique, est un fondement objectif de conduites régulières, donc de la régularité des conduites, et si l'on peut prévoir les pratiques [...], c'est que l'habitus est ce qui fait que les agents qui en sont dotés se comporteront d'une certaine manière régulière qui, lorsque le principe en est explicitement constitué, peut servir de base à une prévision [...], [mais] ne trouve pas son principe dans une règle ou une loi explicite. C'est ce qui

fait que les conduites engendrées par l'habitus n'ont pas la belle régularité des conduites déduites d'un principe législatif : *l'habitus a partie liée avec le flou et le vague.* » (Bourdieu, 1986 : 40). En cela, l'habitus se distingue des pratiques et rituels de socialité à la base de la civilité. En effet, plus la situation est grosse, « [...] plus il faudra mettre des formes, plus la conduite librement confiée aux improvisations de l'habitus cèdera la place à la conduite expressément réglée par un rituel méthodiquement institué, voire codifié. » (Bourdieu, 1986 : 41).

Socialisation :

Fortement inspiré par le processus de civilisation défini par Norbert Elias, le concept de socialisation renvoie ici à un processus au cours duquel l'individu est amené à intérioriser la contrainte sociale. Pour Norbert Elias, le contrôle des pulsions — à travers l'autocontrainte — constitue le véritable cœur de la socialisation. À travers le processus de civilisation, la privatisation sans cesse plus prononcée et plus complète de toutes les fonctions corporelles et leur rejet dans des enceintes spécialisées, hors du champ visuel de la société, affecterait la structure psychique de l'être humain. Ce contrôle s'inscrirait si profondément dans la nature humaine, qu'il deviendrait en quelque sorte un élément constitutif du moi individuel — un « surmoi ». Ce contrôle se transformerait en fonction du code de comportement social et des structures de la société (Elias, 1973 : 276).

Sphère privée/public : La sphère privée « [...] n'est pas une réalité naturelle, donnée depuis l'origine des temps : c'est une réalité historique, construite de façon différente par des sociétés déterminées. » (Ariès et Duby, 1999 : 15). Pour Norbert Elias, la séparation privée/public qu'on observe dans la plupart des sociétés occidentales serait relativement récente et intrinsèquement lié au processus de civilisation, soit « [...] à la formation progressive de deux sphères différentes de la vie humaine, dont l'une est intime et secrète, l'autre ouverte, d'un comportement clandestin et d'un comporte-

ment public. » (Elias, 1973 : 276). La famille restreinte constituerait le seul enclave légitime de la sphère privée, régissant le commerce intime entre l'homme et la femme et la transmission aux enfants des habitudes pulsionnelles et des comportements exigés par l'ordre social (Elias, 1973 : 273).